

RATIO FORMATIONIS

Congregationis Sancti Johannis

23 décembre 2022



FRÈRES DE
SAINT-JEAN

Celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruits. Jn 15, 5



FRÈRES DE
SAINT-JEAN

Frère François-Xavier Cazali
Prieur général

DECRET DE PROMULGATION

Par la présente, j'approuve et promulgue la *Ratio formationis Congregationis Sancti Johannis*.

Cette promulgation est un achèvement et une étape. Elle est l'achèvement d'un travail commandé par le Chapitre général 2016 pour répondre à la demande de l'Eglise que ne satisfaisait pas nos textes précédents.

Coïncidant à une étape de réforme en profondeur, ce travail a atteint l'objectif fixé d'une large mise à contribution de toute la Congrégation dans ses différentes instances : frères engagés dans la formation, supérieurs, chapitres locaux, vicariaux et pro-provinciaux, Chapitres généraux 2019 et 2022, ce dernier m'ayant encouragé à promulguer ce texte. Des sœurs de Saint-Jean ont aussi contribué, des oblats, ainsi que plusieurs experts qualifiés extérieurs à la Communauté. Les remarques constructives des uns et des autres ont été intégrées avec une bonne qualité de dialogue qui a permis une évolution continue au cours des années de rédaction.

Grâce aux compétences mobilisées, le document final constitue pour la Congrégation un pas en avant à plusieurs points de vue, dont en particulier : le fait de penser la formation à partir de la formation permanente, de penser les étapes de la vie religieuse et leurs enjeux en termes de formation, l'élargissement du champ de la formation à six dimensions clairement distinguées, une explicitation plus approfondie des étapes de la formation initiale, l'intégration de l'apport des sciences humaines... Dans tous ces domaines, cette *Ratio formationis* est l'aboutissement d'une mise à jour qui intègre efficacement les enseignements et directives ecclésiales des dernières décennies tout en faisant parler le charisme spécifique de la Congrégation dans le langage de la formation.

Cette promulgation est aussi une étape, car cette *Ratio* doit être révisée plus tard en fonction du Droit propre de la Congrégation qui est aujourd'hui en chantier.

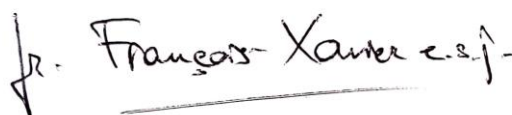
Relevons que cette *Ratio* avait à répondre aussi à deux défis. Le premier était de participer au travail que la Congrégation fait pour exprimer son charisme à nouveaux frais, et sans que les textes de référence (Constitutions et Directoire) soient encore mis à jour. Dans cet esprit, après m'être concerté avec le Maître des études, j'avais demandé à l'équipe de rédaction qui m'interrogeait à ce sujet d'éviter les citations de nos textes fondateurs historiques, dont le statut était en question. Entretemps, le Chapitre général 2022 a décidé au cours de sa première session

de retirer la *Règle de vie* des Constitutions, et de lui retirer son statut de texte fondamental de référence. La discussion au Chapitre général du statut des deux *Chartes* a pour sa part été reportée faute de temps. Sans préjuger de la valeur de certaines des intuitions et enseignements qu'ils peuvent contenir (un certain nombre de leurs thèmes, qui font partie du patrimoine communautaire, affleurent d'ailleurs ici et là dans la *Ratio*), citer ces trois textes aurait donc été délicat ou ambigu dans ce contexte, et cela le restera tant qu'un discernement apaisé et avec le recul suffisant n'aura pas été fait à leur sujet. Le Chapitre général 2022 n'a pas estimé opportun de le faire et a souhaité donner la priorité au travail sur les Constitutions. Le texte de la *Ratio* s'appuie en revanche de manière explicite sur les travaux et déclarations sur le charisme des Chapitres généraux 2019 et 2022. A ce point de vue donc, le texte de la *Ratio* correspond à l'étape actuelle du cheminement de la Congrégation.

Le second défi était de faire court pour donner une vision synthétique des principes présidant à la formation dans la Congrégation des Frères de Saint-Jean, tout en répondant à la remarque des formateurs et d'un certain nombre de frères qui se plaignaient d'avoir des textes trop théoriques pour se guider, et qui réclamaient de descendre dans le concret. Il fallait par ailleurs aborder de manière suffisamment pédagogique des thématiques nouvelles. Cette équation impossible n'a pas pu être résolue et le texte a un volume trop important pour être lisible de bout en bout sans effort. Des tables en annexes permettent toutefois une consultation plus facile. Ceci correspond également à une étape, le moment pouvant venir ultérieurement pour un *compendium* ou pour la rédaction d'une nouvelle version plus ramassée après la réforme des Constitutions.

Ces remarques étant faites, il convient de saluer ici toute l'équipe de rédaction qui s'est dépensée sans compter, se mettant à l'écoute et au service de tous, ainsi que les nombreux contributeurs. Je les remercie chaleureusement de nous donner le moyen de nous renouveler dans une compréhension plus approfondie de notre formation de Frères de Saint-Jean. La lecture de ce document et sa mise en œuvre sera profitable à tous : frères en formation permanente, formateurs, et frères en formation initiale.

Fait à Rimont le 23 décembre 2022.

A handwritten signature in black ink, reading "Fr. François-Xavier c.s.j." with a horizontal line underneath.

Frère François-Xavier Cazali c.s.j.
Prieur général

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : POINTS DE REPÈRES GÉNÉRAUX SUR LA FORMATION

1^{ÈRE} SECTION : DEVENIR FRÈRE DE SAINT-JEAN AUJOURD'HUI

Chapitre 1 : Entrer dans notre charisme

Chapitre 2 : Contextes et orientations actuelles de notre formation

2^E SECTION : GÉNÉRALITÉS SUR LA FORMATION

Chapitre 3 : Qu'est-ce que la formation ?

Chapitre 4 : Les protagonistes de la formation

3^E SECTION : ASPECTS SPÉCIFIQUES DE LA FORMATION INITIALE

Chapitre 5 : Les orientations spécifiques de la formation initiale

Chapitre 6 : Le rôle essentiel des formateurs

DEUXIÈME PARTIE : LES DYNAMIQUES DE LA FORMATION

1^{ÈRE} SECTION : DYNAMIQUES FONDAMENTALES DE FORMATION

Chapitre 7 : Formation spirituelle

Chapitre 8 : Formation humaine

Chapitre 9 : Formation intellectuelle

2^E SECTION : DYNAMIQUES DE FORMATION À LA VIE CONSACRÉE

Chapitre 10 : Formation aux vœux (consécration)

Chapitre 11 : Formation communautaire (communion)

Chapitre 12 : Formation apostolique (mission)

TROISIÈME PARTIE : ÉTAPES ET DEVENIR DE LA FORMATION

1^{ÈRE} SECTION : LES MOMENTS FORTS DE LA FORMATION PERMANENTE

Chapitre 13 : Quelques moments clés de la formation permanente

2^E SECTION : LES ÉTAPES DE LA FORMATION INITIALE

Chapitre 14 : Le pré-noviciat

Chapitre 15 : Le noviciat

Chapitre 16 : La profession temporaire

Chapitre 17 : Les premières années de profession perpétuelle

ANNEXES

TABLES DES ABRÉVIATIONS

Actes 2022	Actes du Chapitre général 2019
Actes 2022	Actes du Chapitre général 2022
Can.	<i>Code de droit canonique</i>
CEC	<i>Catéchisme de l'Église catholique</i>
CEF	Conférence des évêques de France
CIVCSVA	Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique
CG 2019	Déclaration du Chapitre général de la Congrégation Saint-Jean 2019
CG 2022	Texte du Chapitre général de la Congrégation Saint-Jean 2022 sur le charisme
COFASA	Commission sur la formation à l'accompagnement spirituel et de l'affectivité (2019-2022)
Const.	<i>Constitutions de la Congrégation Saint-Jean</i> (2019)
CRF	Commission ratio formationis (2016-2022)
Dir.	<i>Directoire de la Congrégation Saint-Jean</i> (2019)
DF	CIVCSVA, <i>Le don de la fidélité, la joie de la persévérance</i> (2020)
DPES	CONGREGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, <i>Directives pour la préparation des éducateurs en séminaire</i> (1993)
DV	Concile Vatican II, <i>Dei Verbum</i> (1965)
EG	FRANÇOIS, <i>Evangelii gaudium</i> (2013)
EN	PAUL VI, <i>Evangelii nuntiandi</i> (1975)
FR	JEAN-PAUL II, <i>Fides et ratio</i> (1998)
GS	CONCILE VATICAN II, <i>Gaudium et spes</i> (1965)
IMF	CIVCSVA, <i>Identité et mission du religieux frère dans l'Église</i> (2015)
LG	CONCILE VATICAN II, <i>Lumen gentium</i> (1964)
OT	CONCILE VATICAN II, <i>Optatam totius</i> (1965)
PC	CONCILE VATICAN II, <i>Perfectae caritatis</i> (1965)
PDV	JEAN-PAUL II, <i>Pastores dabo vobis</i> (1992)
PI	CIVCSVA, <i>Potissimum institutioni</i> (1990)
PO	CONCILE VATICAN II, <i>Presbyterorum ordinis</i> (1965)
RC	CIVCSVA, <i>Repartir du Christ</i> (2000)
RF	<i>Ratio formationis congregationis Santi Ioannis</i> (2022)
RFIS	CONGREGATION POUR LE CLERGE, <i>Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis</i> (2016)
SAO	CIVCSVA, <i>Le service de l'autorité et l'obéissance</i> (2008)
SDP	<i>Statut dérogatoire des Provinces</i> voté au Chapitre général 2022
VC	JEAN-PAUL II, <i>Vita Consecrata</i> (1996)
VD	BENOIT XVI, <i>Verbum Domini</i> (2010)
VFC	CIVCSVA, <i>La vie fraternelle en communauté</i> (1994)
VN	CIVCSVA, <i>A vin nouveau, outres neuves</i> (2017)

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Qu'est-ce qu'une *ratio formationis* ?

1. §1. L'Église demande que chaque Congrégation définisse les voies propres de sa formation dans une *ratio formationis*, « c'est-à-dire un projet de formation inspiré du charisme fondateur, qui présente de manière claire et dynamique le chemin à suivre pour assimiler pleinement la spiritualité de l'Institut. La *ratio* répond aujourd'hui à une véritable urgence : d'un côté, elle montre comment transmettre l'esprit de l'Institut, pour qu'il soit vécu authentiquement par les nouvelles générations, dans la diversité des cultures et des situations géographiques ; d'un autre côté, elle expose aux personnes consacrées les moyens de vivre cet esprit dans les différentes étapes de l'existence, en progressant vers la pleine maturité de la foi au Christ » (VC 68).

§2. La *Ratio formationis congregationis* ne remplace pas les Constitutions ou le Directoire ; elle les complète en présentant les axes essentiels de la formation ainsi que les moyens pédagogiques qui permettent sa mise en œuvre. Elle fait partie de ce que le canon 587 appelle les « autres codes » – textes complémentaires du « code fondamental » que sont les Constitutions.

§3. C'est le Prieur général qui la promulgue, en concertation avec le Responsable général de la formation. Il peut toutefois associer la Congrégation à sa rédaction et le Chapitre général à la validation de ses axes fondamentaux.

2. Pourquoi promulguer une *ratio formationis* aujourd'hui ?

2. §1. La *ratio formationis* définit l'esprit, les normes et les moyens de la formation dans la Congrégation. Elle est un texte situé historiquement, qui est appelé à évoluer en fonction des conditions du monde, de l'Église et de la Congrégation. Elle doit prendre en compte : les contextes actuels de la formation, les normes et orientations édictées par le Dicastère pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, le charisme propre de notre Communauté.

§2. Jusqu'à présent, les Constitutions, le Directoire et même la Charte de formation de 1995 n'avaient répondu que partiellement à la demande de l'Église. C'est d'abord pour cette raison que le Chapitre général de 2016 a demandé au Prieur général de préparer un texte qui explicite les chemins propres de notre formation en répondant aux prescriptions de l'Église. Au terme du processus de rédaction, il apparaît que, dans notre contexte actuel de réforme, ce document fournit à chaque frère des points de repères pertinents pour son chemin de formation. Pas loin de 50 ans après la fondation de la Congrégation, il est opportun qu'un travail de fond ait été opéré en vue de soutenir la formation permanente des frères.

§3. Du fait de sa promulgation, la présente *ratio formationis congregationis* abroge la précédente Charte de formation.

3. Comment cette *ratio formationis* a-t-elle été rédigée ?

3. §1. Suite à la décision du Chapitre général de 2016, une commission de rédaction de la *ratio formationis* a été mise en place. Celle-ci, après avoir consulté d'autres instituts religieux et étudié les demandes du magistère récent, a opéré une large consultation des frères et des prieurés dans l'ensemble de la Congrégation. Le travail de préparation de cette *ratio formationis* a finalement pris la forme d'un ample travail de formation permanente pour tous ceux qui y ont collaboré ; de nombreux

frères ont pu approfondir leur compréhension de la vie consacrée, de notre charisme et de la formation en général ou dans tel domaine particulier.

§2. La commission a eu le souci de prendre en compte l'avis d'une grande variété de frères provenant de l'ensemble des régions de la Communauté, d'associer les Sœurs de la Famille Saint-Jean à ce travail autant que possible, d'intégrer les évolutions du magistère récent de l'Église, de soumettre son travail à un regard extérieur à la Congrégation, d'y associer des femmes laïques et consacrées.

§3. Après avoir été informé des axes principaux du texte et des intentions qui ont présidé à sa rédaction, le Chapitre général de 2022 a encouragé le Prieur général à promulguer ce document. Au vu des nombreuses consultations opérées, on peut dire que ce texte est le fruit d'un travail de l'ensemble de la Congrégation, chacun ayant contribué à son propre niveau.

4. Quelle est la valeur prescriptive du texte ?

4. §1. La *ratio formationis* définit un cadre de formation pour l'ensemble des frères de la Congrégation. Elle comporte une dimension normative qui n'a pas la même portée en chaque section. Les axes de la formation permanente dessinent une direction qui est une norme pour la croissance des frères ; le texte comporte pourtant de nombreux éléments qui sont de l'ordre du conseil ou de l'explication. De manière générale, les chapitres qui concernent la formation initiale ont une valeur prescriptive pour les jeunes frères et pour les formateurs. La valeur normative du texte est précisée en chaque lieu, le plus souvent dans les introductions de chapitres ou de parties. Un tableau récapitulatif se trouve en annexe.

§2. Les normes établies par la *ratio formationis* devraient être interprétées en dépendance des Constitutions et Directoires, référence première pour notre vie et de notre formation. Le Chapitre général de 2022 ayant ordonné la révision des Constitutions, on accueillera dans un premier temps cette *ratio* comme étant la référence la plus conforme aux intentions actuelles de la Communauté sur la formation. La *ratio* devra toutefois s'ajuster progressivement au texte révisé des Constitutions – qui restent la norme principale de notre vie ; une nouvelle version de la *ratio congregationis* devra être promulguée une fois la réforme des Constitutions achevée.

§3. Il sera peut-être déconcertant pour certains que cette *ratio* doive être reprise si rapidement. L'évolution rapide de ces textes dans les années à venir est due au contexte actuel de réforme de la Communauté. Il importe toutefois de s'habituer au fait que, par sa nature même, la *ratio formationis* est un texte à durée de vie limitée. Bien qu'elle fournisse des éléments qui permettent réellement de vivre aujourd'hui de notre charisme, la *ratio congregationis* n'est pas comme un texte fondateur qui serait écrit une fois pour toutes ; afin d'être pertinente, elle doit être révisée périodiquement en fonction des contextes de l'Église, du monde et de notre Institut. En ce sens, les versions successives de la *ratio formationis congregationis* comporteront toujours un aspect incomplet et imparfait – ce qui n'empêche pas de trouver dans cette *ratio* un guide sûr pour sa formation.

5. Un texte qui concerne avant tout la formation permanente

5. §1. Un des points forts de cette *ratio formationis* est d'avoir pris en compte le fait que la formation n'est pas une simple préparation à notre vie, mais qu'elle définit une dynamique constitutive de la vie consacrée ; la formation dont se préoccupe ce texte est donc avant tout la formation permanente. L'ambition de ce document est de fournir aux frères de tout âge, de toute génération et de toute culture les moyens pédagogiques qui pourront les aider à vivre plus profondément du charisme de la Communauté en se mettant quotidiennement à l'écoute de Dieu, en vue de porter du fruit (cf. Jn 15, 5).

§2. La formation initiale, qui prend sa juste place quand elle est considérée comme un moment – essentiel – de la formation permanente, n'est pas absente de cette *ratio*. Les chapitres qui la concernent viennent pourtant toujours après ceux qui présentent la formation permanente, afin de profiter de leur éclairage.

6. Ratio congregationis et ratio provincialis

6. §1. La *ratio formationis congregationis*, qui fixe les aspects fondamentaux de la formation d'un Frère de Saint-Jean, s'applique à toute la Congrégation, dans chacune de ses provinces. Elle devra être complétée dans chaque Province par une *ratio formationis provincialis* qui prenne en compte les conditions et enjeux propres à la région ainsi que certaines particularités légitimes¹.

§2. Chaque *ratio provincialis* devra préciser : le contexte pédagogique, affectif, intellectuel, culturel et missiologique particulier de la région ; des points propres à la région ; la description des partages de responsabilité propres au contexte ; des indications pour la rédaction des programmes de chaque maison de formation initiale.

§3. L'adaptation de la *ratio formationis congregationis* à la Province sera menée par le Prieur provincial et son conseil de formation. Ce travail doit favoriser l'écoute et la créativité en vue de la persévérance de la vie consacrée et de la pérennité des missions. Il contribue à l'implication de tous les frères dans le développement, l'amélioration et l'ajustement constants de la formation dans la Communauté. Dans le processus de rédaction de la *ratio provincialis*, il est souhaitable que le Chapitre provincial soit consulté.

§4. Chaque *ratio formationis provincialis* devra être approuvée par le Prieur général avant d'être promulguée.

7. Présentation du plan

7. §1. Cette *ratio formationis congregationis* est élaborée en trois parties, présentées chacune en son lieu :

- La première partie donne des points de repère généraux sur la formation : l'objectif principal de la formation qui est de former des Frères de Saint-Jean (ch. 1) aujourd'hui (ch. 2) ; les dynamiques sous-jacentes à la formation (ch. 3) et les responsabilités de chacun (ch. 4) ; les aspects spécifiques de la formation initiale (ch. 5-6).
- La deuxième partie expose en détail la pédagogie de notre formation permanente. Celle-ci se déploie selon les six dimensions de la formation : spirituelle (ch. 7), humaine (ch. 8), intellectuelle (ch. 9), religieuse selon les vœux (ch. 10), communautaire (ch. 11) et apostolique (ch. 12).
- La troisième partie reprend la formation permanente sous le point de vue de ses étapes. Elle détaille ainsi les enjeux et la pédagogie propre à certains moments clés de notre chemin de formation (ch. 13) et s'arrête avec insistance sur les étapes de la formation initiale (ch. 14-17), qui préparent les jeunes frères à entrer dans la vie pleine de profès perpétuel toujours en formation (cf. VC 68).

§2. Des annexes viennent compléter le document sur plusieurs points spécifiques qui méritent une attention particulière ou un développement plus long.

8. Comment utiliser ce texte avec profit ?

8. §1. La *ratio formationis* n'a pas d'abord été conçue pour être lue d'un trait, même s'il est bon que chaque frère l'ait lue au moins une fois en entier². On en tirera un meilleur profit en la prenant comme un document de référence qu'on lit progressivement, en prenant le temps de s'interroger, personnellement ou en communauté. Une approche par chapitre ou par thème est recommandée (cf. Annexe 1).

§2. La *ratio* est une référence qui peut servir :

¹ Voir l'Annexe 3 sur la rédaction des *rationes provinciales*.

² Pour les frères ayant déjà achevé leur formation initiale, il s'agit surtout de lire les chapitres 1-4 ; 7-12 ; 13.

- à chaque frère pour relire son propre parcours, se stimuler dans sa formation permanente et progresser en s'appuyant sur les outils pédagogiques proposés dans chacun des domaines ou pour les différents moments forts ;
- aux frères en formation initiale pour s'investir dans leur propre formation et aux formateurs pour mettre en place la pédagogie adéquate ;
- aux maisons de formation pour établir leur programme de formation local ;
- aux chapitres conventuels pour prendre la responsabilité de la formation de chacun de leurs membres et de la communauté locale dans son ensemble ;
- aux prieurs et aux frères pour soutenir ceux qui traversent une épreuve ;
- à chaque Province, spécialement au Prieur provincial et au responsable provincial de formation, pour animer la formation permanente dans sa région, guider la rédaction de la *ratio provincialis* et travailler à sa mise en œuvre.

§3. Pensée en priorité pour accompagner chaque frère et chaque prieuré dans sa formation permanente, cette *ratio congregationis* est un support utile pour :

- travailler avec son accompagnateur spirituel ou son prieur sur un point de croissance ;
- guider la relecture de la retraite annuelle ou enrichir son examen de conscience ;
- faire le point sur son parcours de formation initiale puis de formation permanente, et identifier des points à compléter ;
- se donner un programme de formation personnelle ;
- inspirer l'exhortation du prieur ou un échange fraternel au cours du chapitre de communauté ;
- travailler un point de croissance communautaire en chapitre conventuel ;
- animer un travail intellectuel communautaire ou une rencontre provinciale ;
- favoriser des échanges entre frères sur notre vocation et notre manière de la vivre...

§4. On devrait tirer grand profit de l'Annexe 1 qui propose plusieurs parcours de lecture et des modèles de séance de travail pour le chapitre conventuel ou le travail intellectuel communautaire. L'index et la table seront également utiles pour sélectionner la matière qu'on veut approfondir. Pour aller plus loin, il est parfois utile de se référer directement aux documents du Magistère mentionnés dans le texte.

§5. Cette *ratio formationis congregationis* atteindra son but si elle occasionne des échanges entre frères, un mûrissement personnel sur tel ou tel point, le désir d'aller voir plus loin et de continuer à se former par des lectures personnelles ou par la participation à des sessions, si elle contribue enfin à la joie de répondre en frères à une même vocation... et si elle suscite le souci d'en écrire une meilleure version par la suite !

PREMIÈRE PARTIE

Points de repères généraux sur la formation



INTRODUCTION DE LA 1^{ère} PARTIE

1. Intention de cette partie

9. §1. Dans la période de réforme que nous traversons, il a semblé important de prendre le temps de donner certains points de repères, parfois très fondamentaux, sur la nature de la formation et la forme qu'elle prend chez nous :

- certains aspects déjà présents dans notre vie devaient être soulignés pour que chaque frère puisse s'appuyer dessus sans crainte (richesse du charisme, points forts de notre formation, importance de la recherche de la vérité, etc.) ;
- d'autres aspects qui ont pu manquer par le passé ou ne pas être explicités avec suffisamment de clarté devaient être clarifiés (priorité de la formation permanente, caractère intégral de la formation, nature ecclésiale et apostolique de la formation, partage des responsabilités dans la croissance, importance de l'accompagnement, etc.) ;
- il importait aussi de prendre plus explicitement en compte les contextes dans lesquels nous vivons (mondialisation, culture numérique, confusion de l'ésotérique et du religieux, etc.) ;
- les procédures de la formation initiale, enfin, devaient être mises à jour et exposées clairement, pour que soit pris en compte le labeur important fourni par les formateurs depuis un bon nombre d'années (nature de la formation de personnes adultes, travail en équipes de formateurs, distinction professeur-formateur, etc.).

§2. Les points de repère présentés dans cette partie dessinent une vision d'ensemble de la formation, qui fonde la dynamique de croissance continue proposée dans cette *ratio* ainsi que le travail pédagogique de la formation initiale. Ce balisage est nécessaire pour bien comprendre ce qui fait vraiment le contenu de notre formation permanente (2^e partie) et s'approprier les moyens de croissance proposés par la Congrégation en conformité avec l'enseignement de l'Église, la tradition de la vie consacrée et notre charisme (3^e partie).

2. Présentation du plan

10. Trois sections se succèdent dans cette partie :

- La première section se concentre sur l'objet principal de la formation : former des Frères de Saint-Jean, c'est-à-dire des religieux façonnés par le charisme de notre Congrégation (ch. 1), cherchant à vivre quotidiennement de cette grâce dans le contexte actuel (ch. 2).
- La deuxième section résume ce que représente pour nous la formation. Afin de mieux coopérer à notre formation, il convient d'en comprendre les contours et les dynamiques sous-jacentes (ch. 3). Cette formation implique l'investissement de nombreux protagonistes qui jouent chacun un rôle propre (ch. 4).
- La troisième section s'intéresse aux objectifs spécifiques de la formation initiale, qui joue un rôle décisif dans notre parcours de formation, bien qu'elle soit première dans le temps et tienne un rôle inaugural. On précise alors les visées propres de cette période (ch. 5) ainsi que le rôle crucial des formateurs (ch. 6).

1^{re} SECTION

Devenir Frère de Saint-Jean aujourd'hui



Chapitre 1 :

ENTRER DANS NOTRE CHARISME

11. §1. Les différents éléments qui composent notre vocation forment ensemble un visage original de la vie chrétienne et de la consécration religieuse : le charisme de la Congrégation Saint-Jean ; celui-ci est un don fait par l'Esprit à chacun des frères de la Congrégation au bénéfice de l'Église. Répondre à l'appel de Dieu sur nous, c'est d'abord travailler à devenir des Frères de Saint-Jean en transcrivant dans notre vie cette grâce que l'Esprit donne à notre Institut pour le service de l'Église. Nous participons ainsi à la vie de l'Église, selon l'appel de Dieu, en communion avec les autres membres du corps du Christ.

§2. La formation d'un Frère de Saint-Jean consiste donc principalement dans une participation de plus en plus effective au charisme de la Congrégation. C'est lui qui guide notre réponse quotidienne à l'appel du Christ au sein de l'Église. Devenir Frère de Saint-Jean réclame donc d'expérimenter et d'approfondir l'esprit propre de notre Institut (I), de participer à sa mission propre au sein de l'Église (II), d'épouser le mode de vie de la Congrégation (III), de nous insérer dans son histoire (IV).

I. DÉCOUVRIR, EXPÉRIMENTER ET APPROFONDIR L'ESPRIT PROPRE DE NOTRE INSTITUT

12. Cette section décrit les différentes composantes de l'expérience que l'Esprit nous donne de vivre et qui se trouve à la racine de notre vocation ; ces divers aspects forment ensemble la figure de la sainteté qu'il nous est demandé de rechercher.

1. Suivre Jésus comme Jean l'a suivi et se consacrer à lui

13. §1. Désireux de mener « une vie religieuse dans l'esprit du disciple bien-aimé » (CG 2022), nous prenons Jean comme modèle de notre vie consacrée. « Aux côtés de Marie, Jean est parmi les premiers d'une longue suite d'hommes et de femmes qui, depuis les origines de l'Église et jusqu'à la fin, saisis par l'amour de Dieu, se sentent appelés à suivre l'Agneau immolé et vivant partout où il va (cf. Ap 14, 1-5) » (VC 23).

§2. Notre formation s'appuie ainsi de manière particulière sur la figure et les écrits du disciple bien-aimé. « Témoin privilégié du mystère pascal, Jean a reposé sur la poitrine du Seigneur ; il a vu de ses yeux le sang et l'eau couler du côté du crucifié, et, au tombeau vide, il a cru en la résurrection. Ses écrits, interprétés en lien avec l'ensemble de l'Écriture et à l'intérieur de la Tradition vivante de l'Église, nourrissent notre consécration et renouvellent notre élan missionnaire » (CG 2022).

§3. Pour accomplir ce chemin à la suite du Christ, nous voulons développer en nous les trois qualités que saint Thomas d'Aquin reconnaît à Jean : la pureté de cœur, le zèle de la jeunesse et la perspicacité de l'intelligence³.

³ Cf. Thomas d'AQUIN, *Commentaire sur l'évangile de Jean*, n. 2639.

2. Devenir des disciples bien-aimés de Jésus et demeurer en lui par une vie d’oraison

14. §1. Jean est reconnu par la Tradition comme le « disciple bien-aimé », celui qui s’est penché sur la poitrine du Maître au cours de la dernière Cène (cf. Jn 13, 21). Convaincus que « le Seigneur désire faire de [chaque chrétien] un disciple qui vit une amitié personnelle avec lui »⁴, nous voulons devenir à notre tour des disciples bien-aimés de Jésus en accueillant la grâce d’entrer dans son intimité.

§2. « En se nommant "le disciple que Jésus aimait", Jean nous manifeste un aspect du mystère du Christ. Il ne cherche évidemment pas à s’exalter lui-même en se prétendant plus aimé que les autres ! Il cherche (...) à mettre en lumière le mystère de l’amitié divine, c’est-à-dire le mystère de l’amour de prédilection du Seigneur à l’égard de chaque homme. (...) il veut nous faire comprendre que si nous aimons Jésus, c’est parce que nous avons été aimés les premiers ; que si nous avons un tant soit peu d’amour les uns pour les autres, c’est que nous sommes précédés par l’amour de Dieu »⁵.

§3. Cette amitié se déploie pour nous avant tout dans une vie d’oraison à travers laquelle nous initons, dans une foi vivante, un dialogue avec le Christ. L’oraison tient une place centrale dans notre vie. « Les temps d’oraison silencieuse nous rassemblent et ponctuent nos journées ; ils nous donnent d’accueillir en profondeur la Parole de Dieu. L’oraison est au cœur de notre vocation et de son renouveau ; par elle, nous nous laissons travailler par l’Esprit-Saint ; elle donne un élan à notre consécration et rejaillit sur notre vie fraternelle et apostolique » (CG 2022).

3. Participer à l’œuvre sacerdotale du Christ et nourrir un élan missionnaire

15. §1. Désireux de nous unir au Christ pour participer « à son œuvre sacerdotale pour la gloire du Père et le salut des hommes, jusqu’à ce qu’il vienne » (CG 2022), nous faisons nôtre la prière sacerdotale du Christ pour le salut des hommes, qui exprime « toute la portée missionnaire de l’Évangile de Jean (...). Le but dernier de la mission est de faire participer à la communion qui existe entre le Père et le Fils : les disciples doivent vivre entre eux l’unité, demeurant dans le Père et le Fils, afin que le monde reconnaisse et croie (cf. Jn 17, 21-23) »⁶.

§2. A l’exemple de Jean, nous voulons être ardents dans l’annonce de l’Évangile, gardant « la joie d’évangéliser, même lorsque c’est dans les larmes qu’il faut semer »⁷. Les premiers frères ont été frappés du fait que l’encyclique *Evangelii nuntiandi*, qui exprimait ce qu’ils voulaient vivre a été publiée le jour même où ils se sont consacrés à la Trinité par les mains de Marie, le 8 décembre 1975. Nous voulons ainsi demeurer avec créativité et audace à l’écoute des besoins d’un monde en mutation rapide afin de conduire au Christ les personnes que nous rencontrons. L’accent mis sur la philosophie dans notre formation nous dispose à dialoguer avec tout homme, y compris les non-croyants.

§3. Dans l’Apocalypse, Jean « fait preuve d’une vive sensibilité pastorale à l’égard des chrétiens persécutés, qu’il exhorte à rester solides dans la foi, à ne pas s’identifier au monde païen si fort ». Pour cela, il leur transmet « la révélation, à partir de la mort et de la résurrection du Christ, du sens de

⁴ Cf. BENOIX XVI, *Audience générale du 9 août 2006*, « Jean, le théologien ».

⁵ Frère Thomas JOACHIM, *Lettre aux frères pour le quarantième anniversaire de la Communauté*, 8 décembre 2015.

⁶ Cf. JEAN-PAUL II, *Redemptoris missio*, n. 23 ; le pape continue : « C’est là un texte missionnaire significatif ! Il fait comprendre qu’on est missionnaire avant tout par ce que l’on est, en tant que membre de l’Église qui vit profondément l’unité dans l’amour, avant de l’être par ce que l’on dit ou par ce que l’on fait ».

⁷ PAUL VI, *Evangelii nuntiandi*, n. 80 : « Gardons donc la ferveur de l’esprit. Gardons la douce et réconfortante joie d’évangéliser, même lorsque c’est dans les larmes qu’il faut semer. Que ce soit pour nous – comme pour Jean-Baptiste, pour Pierre et Paul, pour les autres Apôtres, pour une multitude d’admirables évangélistes tout au long de l’histoire de l’Église – un élan intérieur que personne ni rien ne saurait éteindre. Que ce soit la grande joie de nos vies données. Et que le monde de notre temps qui cherche, tantôt dans l’angoisse, tantôt dans l’espérance, puisse recevoir la Bonne Nouvelle, non d’évangélistes tristes et découragés, impatientes ou anxieuses, mais de ministres de l’Évangile dont la vie rayonne de ferveur, qui ont les premiers reçu en eux la joie du Christ, et qui acceptent de jouer leur vie pour que le Royaume soit annoncé et l’Église implantée au cœur du monde ».

l'histoire humaine »⁸. La vie chrétienne implique une part de lutte, un combat mené avec le Christ entre la lumière et les ténèbres, entre la Vérité et le péché. « Nous sommes par vocation particulière liés à l'Apocalypse et à l'espérance du retour de Christ »⁹. Nous puisons dans le témoignage de Jean une puissante espérance qui anime notre mission et soutient notre persévérance : « Amen, viens Seigneur Jésus¹⁰ ! »

4. Obéir au commandement de l'amour et mener une vie commune fraternelle

16. §1. À la suite de Jean, témoin inlassable du « commandement nouveau »¹¹, nous recevons le commandement de l'amour fraternel comme un élément essentiel de notre suite du Christ. Nous comprenons que l'amour de Dieu est inséparable de l'amour du prochain (cf. 1 Jn 4, 20) et voulons en vivre.

§2. Dès le début de la Communauté, les premiers frères ont ressenti l'importance de la vie commune fraternelle. Fondée sur l'eucharistie, notre vie commune est soutenue par : l'oraison communautaire, la simplicité de nos relations, l'engagement mutuel dans le service, la vie d'apostolat en commun et une recherche commune de la vérité dans tous les aspects de notre vie. Au sein de notre Institut, tous les membres, clercs ou non, veulent vivre comme des frères, sans distinction de rang.

§3. Nous partageons notre vocation – sous des modalités diverses – avec les Sœurs apostoliques, les Sœurs contemplatives et les Oblats de Saint-Jean et formons ensemble la Famille Saint-Jean. Notre formation doit permettre à chacun de trouver sa place au sein de cette famille spirituelle et de resserrer les liens qui nous unissent.

5. Chercher la vérité en vue de la charité et s'engager dans l'étude

17. §1. A la suite de Jean, « collaborateur de la vérité » (3 Jn 8), « nous entendons l'appel à être consacrés dans la Vérité, c'est-à-dire à lui offrir notre personne, nous laissant sanctifier dans toutes nos capacités : affectives, intellectuelles et morales ; à chercher la vérité dans toutes les dimensions de notre vie, aussi bien dans l'étude que dans la vie communautaire et apostolique » (CG 2022).

§2. La recherche de la vérité dans notre vie quotidienne nous engage dans la voie de la charité. Elle nous tourne vers le Christ lui-même et fait partie de notre chemin de sainteté, au service de l'Église et du monde. Cette quête demande d'être étayée par une formation intégrale qui nous apprend à « marcher dans la vérité »¹². « Toutes les circonstances de notre vie peuvent être alors une opportunité d'approfondir notre recherche de la vérité » (CG 2022).

§3. A travers une recherche philosophique et théologique instaurant un dialogue fécond entre la foi et la raison, « nous voulons nous disposer à recevoir la sagesse, don du Saint-Esprit » (CG 2022). Dans cette quête, qui ne se réduit pas à l'étude, la méditation de la Parole de Dieu tient une place particulière (*lectio divina*, théologie, etc.). La philosophie, quant à elle, stimule notre questionnement et nous apprend à rechercher le sens profond des choses.

§4. « La "recherche de la vérité", par une place donnée à l'étude et une réflexion intellectuelle de qualité, est une des dimensions de [notre] charisme, non seulement pendant la formation initiale mais

⁸ BENOIT XVI, *Audience générale du 23 août 2006*, « Jean, le Voyant de Patmos ».

⁹ Frère Thomas JOACHIM, *Lettre aux frères pour le quarantième anniversaire de la Communauté*, 8 décembre 2015.

¹⁰ Ap 22, 20.

¹¹ Cf. Jn 13, 34 ; Saint Jérôme rapporte que, vers la fin de sa vie, l'Apôtre Jean répétait sans cesse : « Petits enfants, aimez-vous les uns les autres ». Quelque peu agacés, ses disciples lui avaient demandé pourquoi il disait toujours la même chose. Ce à quoi Jean leur répondit : « Parce que c'est le commandement du Seigneur, et s'il est observé, il est suffisant ! » — « *Quia praeceptum Domini est, et si solum fiat, sufficit.* » (*Commentaire de l'épître de saint Paul aux galates*, III, VI, v. 10, *Patrologiae Latinae* VII, col. 433).

¹² Cf. 2 Jn 1 ; 3 Jn 3-4 ; voir aussi 1 Jn 3, 6 : « Si nous disons que nous sommes en communion avec lui, alors que nous marchons dans les ténèbres, nous sommes des menteurs, nous ne faisons pas la vérité ».

d'une façon continue tout au long de la vie de chacun (...). C'est une réponse juste à un besoin de l'annonce de l'Évangile et de la pensée de l'Église dans la société actuelle, exigeante et compétente, pour assurer les chrétiens dans leur foi »¹³.

§5. Cette vie d'étude prend pour nous le visage d'une quête de Dieu, qui est la Vérité première. Le travail intellectuel développe en nous une « passion pour la vérité » qui consone avec la « passion pour le Christ » qui anime notre vocation. Nous croyons qu'en nous appliquant à l'étude, nous nous rapprochons de Dieu et des hommes.

6. Se nourrir du pain de vie dans la messe et l'adoration eucharistique

18. §1. L'Eucharistie prend une place importante dans notre chemin de sanctification et notre pédagogie. « La célébration de la messe est la source et le sommet de nos journées ; elle se prolonge chaque jour dans l'adoration eucharistique communautaire. Nous puisons en elle les ressources pour vivifier notre relation personnelle avec le Christ, mener notre vie commune et soutenir l'élan de notre apostolat » (CG 2022).

§2. La méditation des écrits johanniques soutient notre accueil quotidien du Christ dans la messe et l'adoration eucharistique. Bien que Jean ne relate pas l'institution du sacrement, les nombreuses allusions de son évangile à la chair du Christ et au mystère du Pain de vie entrent en résonance avec notre spiritualité eucharistique. Le sacrement nous conduit à vivre du Christ, dont le Quatrième évangile livre un portrait d'une grande densité théologique et spirituelle. Le récit du lavement des pieds, quant à lui, souligne la continuité entre la mémoire du mystère pascal et la mise en pratique du commandement nouveau.

7. Prendre Marie chez soi

19. §1. Avec Jean présent au pied de la Croix¹⁴, nous recevons Marie comme mère et nous voulons nous laisser enfanter par elle dans notre vie religieuse. Elle nous accompagne dans notre pèlerinage de foi et notre parcours de consécration. Nous l'accueillons comme « modèle dans l'ordre de la foi, de la charité, et de la parfaite union au Christ » (LG 63). Elle nous rapproche de Jésus et nous apprend à lui donner notre confiance.

§2. Lorsque nous invitons Marie dans notre cœur, elle nous dispose comme à Cana à écouter les volontés du Christ et à y obéir, nous préparant ainsi à « l'heure de Jésus ». Elle est présente avec nous, lorsque vient dans notre vie l'épreuve de la Croix. Son intercession nous permet alors de nous unir, comme disciple bien-aimé, à l'offrande du Christ. Lorsque nous appelons son secours, elle nous soutient dans l'épreuve et inspire notre persévérance dans la vie consacrée ainsi que sur le chemin de la chasteté¹⁵. « C'est d'elle que nous apprenons la fidélité quotidienne à notre appel » (CG 2022).

¹³ Cf. CIVCSVA, *Lettre du 22 juin 2016 aux frères et sœurs de la Famille Saint-Jean*, n. 2 ; le paragraphe s'achève ainsi : « À une époque tentée par le fidéisme et le relativisme, il y a là une origine légitime à votre fondation et qui doit durer ».

¹⁴ cf. JEAN-PAUL II, *Redemptoris Mater*, n. 23 : « On peut dire que, si la maternité de Marie envers les hommes avait déjà été antérieurement annoncée, elle est maintenant clairement précisée et établie : elle résulte de l'accomplissement plénier du mystère pascal du Rédempteur. La Mère du Christ, se trouvant directement dans le rayonnement de ce mystère où sont impliqués les hommes – tous et chacun –, est donnée aux hommes – à tous et à chacun – comme mère. L'homme présent au pied de la Croix est Jean, "le disciple qu'il aimait". Et pourtant, il ne s'agit pas que de lui seul. Selon la Tradition, le Concile n'hésite pas à appeler Marie "Mère du Christ et Mère des hommes" : en effet, elle est, comme descendante d'Adam, réunie à l'ensemble de l'humanité..., bien mieux, elle est vraiment "Mère des membres [du Christ] (...) ayant coopéré par sa charité à la naissance dans l'Église des fidèles" ».

¹⁵ La tradition reconnaît très tôt la virginité de Jean (cf. *Actes de Jean*, Pseudo-Clément, Saint Éphrem...). Saint Jérôme y voit déjà un fruit de son lien avec la Vierge Marie lorsqu'il affirme que « La mère vierge est confiée par le Seigneur vierge à un disciple vierge » — « *a Domino virgine, mater virgo, virgini discipulo commendatur* » (*Adversus Jovinianum*, 1, 26, *Patrologiae Latinae*, XXIII, col. 248). Ce thème sera développé ensuite au moyen-âge (cf. *Speculum Virginum*, 5.1185-99, CCCM 5, Turnhout, Brepols, 1990, p. 154).

8. Aimer et servir l'Église dans l'attente de la venue du Christ

20. §1. A la suite de l'apôtre Jean, nous voulons aimer et servir l'Église, l'épouse de l'Agneau. Cela implique de développer un amour authentique du Saint-Père et des évêques, qui s'exprime dans une obéissance sincère, ainsi que le respect de toutes les composantes de l'Église. Notre formation veut valoriser la communion avec l'Église et approfondir notre sens ecclésial.

§2. Malgré son caractère énigmatique, la vocation du disciple bien-aimé à « demeurer » jusqu'à ce que Jésus vienne (cf. Jn 21, 23) ne signifie pas qu'il soit soustrait à la vocation commune des chrétiens ; elle trace un chemin de sainteté mystérieux qui doit être vécu au service du Peuple de Dieu et en communion avec la hiérarchie de l'Église.

§3. Interprété dans ce sens, l'appel à « demeurer jusqu'à ce que Jésus vienne » résonne fortement en nos cœurs. Attentifs à la venue du Seigneur – qui se réalise déjà par la foi, la grâce et les sacrements, et sera définitive un jour –, nous voulons être témoins de la présence intime de Jésus dans le monde et dans l'Église. Nous voulons vivre dès cette terre en communion avec l'Église du ciel et servir l'Église en attendant le jour où nous pourrions voir la Jérusalem céleste descendre du ciel, d'auprès de Dieu.

9. Témoigner de ce que nous avons contemplé

21. §1. Les différents aspects mentionnés ci-dessus nous font faire une expérience spirituelle forte et originale, nourrie des écrits et de l'expérience de Jean selon notre charisme propre. Cette expérience nous pousse à témoigner, selon la dynamique exprimée par le prologue de la première épître de Jean : « Ce qui était depuis le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché du Verbe de vie, nous vous l'annonçons » (1 Jn 1, 1-4).

§2. Le témoignage de Jean lui-même est inséparable de son expérience spirituelle. Ainsi, la Tradition a vu dans le geste de la dernière Cène la source du caractère contemplatif des révélations de son évangile : « [Jean] buvait à la poitrine du Seigneur le secret des mystères et, ayant bu à la poitrine du Seigneur le mystère de sa divinité, il proféra : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu* »¹⁶. Bénéficiaires nous aussi d'une expérience forte de la vie chrétienne, nous voulons en témoigner auprès des personnes que nous rencontrons.

§3. Nous sommes ainsi appelés à participer à la mission de l'Église par notre témoignage de vie, par nos activités de formation, par notre témoignage communautaire. Cela réclame de nous une authenticité particulière et un esprit de conversion car « la cohérence entre l'annonce et la vie confère une force de persuasion particulière à la prophétie » (VC 85).

§4. Parler du Christ comme des disciples familiers de son mystère répond à une attente du monde contemporain, selon la remarque de Paul VI toujours actuelle : « L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres, ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont témoins »¹⁷.

¹⁶ SAINT AUGUSTIN, *Commentaire de la première épître de Jean*, Traité 1, 8.

¹⁷ Cf. PAUL VI, *Evangelii nuntiandi*, n. 41 : « Pour l'Église, le témoignage d'une vie authentiquement chrétienne, livrée à Dieu dans une communion que rien ne doit interrompre mais également donnée au prochain avec un zèle sans limite, est le premier moyen d'évangélisation. "L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres — disions-Nous récemment à un groupe de laïcs — ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins" » ; voir aussi PAPE FRANÇOIS, *Evangelii gaudium*, n. 150 : « Les gens préfèrent écouter les témoins : ils ont soif d'authenticité [...] Le monde réclame des évangélistes qui lui parlent d'un Dieu qu'ils connaissent et fréquentent comme s'ils voyaient l'invisible » ; voir encore : Cardinal Joseph RATZINGER, *Homélie de la messe avant le conclave*, 18 avril 2005 : « "Je vous ai institués pour que alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure" (Jn 15, 16). C'est ici qu'apparaît le dynamisme de l'existence du chrétien et de l'apôtre : je vous ai institués pour que vous alliez... Nous devons être animés d'une sainte inquiétude : l'inquiétude de porter à tous le don de la foi et de l'amitié avec le Christ. En vérité, l'amour, l'amitié de Dieu, nous a été donné pour qu'il parvienne aussi aux autres. Nous avons reçu la foi pour la donner aux autres - nous sommes prêtres pour servir les autres. Et nous devons porter un fruit qui demeure. »

II. ŒUVRER A LA MISSION DE LA CONGRÉGATION DANS L'ÉGLISE ET LE MONDE

22. Nous développons des apostolats propres en lien avec notre charisme que nous voulons mettre au service de nos missions dans les Églises locales. Nous servons l'Église par les charges que nous recevons des évêques et par cet engagement propre dans la mission.

1. Contribuer à la mission de l'Église en proposant une formation humaine et chrétienne

23. Notre premier engagement dans la mission évangélisatrice de l'Église se situe au niveau de la formation humaine et chrétienne. Nous entendons cette formation comme un service rendu à ceux qui ont soit de rencontrer le Christ ou envers ceux qui ont soit de formation (jeunes, familles, communautés chrétiennes, non-croyants, etc.). Cette formation se déploie principalement dans le domaine de la philosophie, de la théologie, de la spiritualité, et cherche à contribuer au dialogue entre la foi et la raison. Elle prend souvent la forme d'un accompagnement personnel, de l'enseignement ou de la prédication ; mais elle peut se déployer sous de nombreuses formes : soutien de la formation des communautés chrétiennes (service des paroisses, des sanctuaires, etc.), œuvres sociales ou de miséricorde, formation scolaire, actions éducatives envers la jeunesse, etc.

2. Faire de nos communautés des foyers de prière, de charité et de lumière

24. « Appelés à faire de nos communautés des lieux où amour et vérité se rencontrent, nous voulons vivre ensemble dans le service, la simplicité, la joie et le partage, la recherche de la vérité, l'écoute de Dieu dans sa Parole et dans toute notre vie. Nos prieurés veulent être des foyers rayonnants de prière, de charité et de lumière » (CG 2022). Ainsi, « sous des modalités diverses dans chaque prieuré, à travers la vie de prière, la mission commune, la coopération fraternelle, nous voulons faire de notre vie communautaire un lieu accueillant où chacun puisse découvrir l'amour du Christ et cheminer avec lui » (CG 2022).

III. SE FORMER À NOTRE MODE DE VIE

1. Vivre selon nos Constitutions

25. Les Constitutions précisent notre mode de vie (cf. Can. 587). Se former à notre mode de vie, c'est donc nécessairement connaître les Constitutions de la Congrégation et tous les documents qui leurs sont agrégés afin d'en faire la référence de notre manière de vivre.

2. Se former à une vie évangélique de contemplation et d'apostolat

26. Comme saint Dominique¹⁸, nous désirons devenir des « hommes évangéliques », menant une vie à la fois contemplative (structurée autour de la prière commune) et apostolique (dévouée principalement à la mission). Notre vie de consécration, de recherche de vérité et de prière vécue en commun s'épanouit ainsi dans une vie apostolique. Cette vie en tension entre plusieurs pôles réclame des arbitrages personnels et communautaires afin de définir des priorités lorsque les différents aspects entrent en concurrence.

¹⁸ Cf. JEAN-PAUL II, *Lettre au père Marie-Dominique Philippe en remerciement pour les vœux que celui-ci lui avait adressés pour Noël*, 29 décembre 1988 : « Je remercie également vos Confrères de la Communauté de St-Jean de la délicate pensée et de l'affection filiale qu'ils gardent envers le Successeur de Pierre. Qu'ils puissent, au cours de leur vie consacrée au service de la vérité et à l'Église, imiter Saint-Dominique, leur Fondateur, à unir au travail et à la science son exemple de simplicité et son esprit de prière qu'il a déployés pour la louange et la gloire de Dieu seul. »

3. Dégager du temps pour l'étude et la formation

27. Notre style de vie est marqué également par le temps que nous consacrons à l'étude et à la formation, au niveau personnel et communautaire. Parce que cette dimension compte à nos yeux, nous lui accordons une place explicite dans notre emploi du temps personnel et communautaire. Même lorsque nos charges apostoliques ou communautaires prennent notre temps, nous cherchons à libérer du temps pour la formation. Le fait de consacrer régulièrement du temps à l'étude contribue à maintenir vivants en nous le désir de trouver Dieu en chaque chose et en chaque événement, une inclination à comprendre la nature des choses que nous vivons ainsi que l'amour de la vérité dans notre vie quotidienne.

4. Mener une vie commune fraternelle qui s'appuie sur le discernement du chapitre conventuel

28. Notre vie fraternelle conventuelle est basée sur la recherche commune de la vérité et le partage en chapitre conventuel selon les Constitutions. Nous sommes chacun responsables de construire notre vie de communion fraternelle en prenant notre place dans le chapitre conventuel. « Les différents chapitres (généraux, régionaux, conventuels...) jouent un rôle important pour répondre à notre appel commun. La vitalité de nos communautés implique la participation de chaque frère qui permet un discernement commun des orientations de la vie de nos prieurés et de leur apostolat » (CG 2022).

5. Assumer certains éléments qui proviennent de la vie monastique

29. Notre Congrégation n'est pas monastique mais notre style de vie communautaire se caractérise par certains aspects d'origine monastique, que nous avons reçus à travers l'influence dominicaine et notre passage à l'abbaye de Lérins : le port permanent de l'habit, la célébration de l'office en commun, l'organisation de nos couvents, le silence en clôture, la vie en cellule, la célébration du chapitre et la manière de vivre le repas communautaire. Notre vie comporte également des moments de solitude et de désert. Il nous faut apprendre à incarner ces différents aspects que nous héritons de notre histoire et à les faire fructifier dans notre vie fraternelle, apostolique et contemplative.

IV. FAIRE RAYONNER NOTRE CHARISME

1. Connaître l'histoire de la Congrégation

30. Notre charisme, notre spiritualité et notre style de vie, qui nous sont donnés par Dieu, se comprennent aussi à travers notre histoire. La formation d'un frère doit impliquer une connaissance de l'histoire de la Congrégation qui lui permette de discerner les dons faits par Dieu à notre Communauté. En connaissant cette histoire, chaque frère pourra devenir à son tour une part de cette histoire qui s'enrichit et se transmet de générations en générations.

2. Développer la vie de notre charisme

31. §1. Le charisme est donné pour être vécu, gardé, approfondi et développé (cf. PI 69). Parce qu'il se manifeste à travers le temps, il contient en lui l'espérance de faire porter de nouveaux fruits à la Communauté dans l'avenir.

§2. Cela se manifeste particulièrement à chaque fois que notre charisme se déploie dans une culture spécifique. Comme l'affirmait le Chapitre général 2019, « nous ressentons l'urgence de faire rayonner ce patrimoine spirituel dans les cultures où nous sommes envoyés depuis le début de la Communauté ».

§3. L'engagement de chaque frère pour faire vivre le charisme implique qu'il parle franchement dans les différents chapitres, lorsqu'il voit que tel ou tel point important de notre charisme n'est pas compris ou nos Constitutions non respectées. Cet apport est bénéfique lorsqu'il se fait dans la communion et un dialogue respectueux.

3. S'engager dans une formation permanente qui déploie le charisme de la Communauté

32. §1. Pour chaque frère en particulier, vivre du charisme est source d'un équilibre unique des différentes composantes de sa vie. Le charisme dessine, dans une synthèse originale, les traits du Christ que chacun de nous est appelé à revivre par la vie consacrée. Il marque la foi de chaque frère, imprègne sa manière de prier, de vivre, de partager, de témoigner. Il donne une touche originale à chaque moment de sa vie en y unissant toutes les dimensions de sa consécration, en harmonie avec les autres frères. Le charisme contribue à former l'identité nouvelle de chacun comme une fibre de son être propre sur son chemin de sainteté.

§2. Notre formation doit nous aider à prendre conscience de cette fonction d'unification du charisme et à écarter ce qui y fait obstacle. Bien que chaque membre de la Congrégation en soit responsable, la Communauté a la charge de raviver sans cesse la conscience du charisme et de proposer des itinéraires stables de formation et de perfection évangélique¹⁹. Puisque le charisme est un mode particulier de vivre la consécration, d'interpréter les conseils évangéliques, de vivre les relations et une prédisposition à un certain type d'apostolat, la formation conduit à cultiver les comportements et attitudes, sensibilités et aspirations, qualités morales et vertus particulières qui le traduisent concrètement²⁰.

§3. Le charisme est à la fois un élément de la tradition porté par l'Esprit-Saint et un patrimoine porté par les membres de la Communauté. Former selon notre charisme, c'est donc tout d'abord, développer une écoute vigilante de l'Esprit.

4. Prendre soin des vocations dans la Congrégation

33. §1. L'engagement de chacun à l'égard du charisme porte aussi sur l'investissement pour susciter des vocations, porter dans la prière les jeunes frères en formation et participer au discernement de leur profession ou appel à l'ordination. Chaque fois que se présente une vocation, nous accueillons la grâce nouvelle que Dieu fait à notre Institut à travers le frère qui nous rejoint.

§2. Donner vie au charisme, c'est encore prendre soin des frères qui portent la même vocation. Cela réclame une attention à l'égard de chacun, spécialement de ceux qui sont plus faibles. Ceux qui cheminent doucement vers la rencontre définitive avec le Seigneur sont les signes vivants et les témoins que la fidélité à notre vocation est possible ; dans leurs fragilités et parfois leurs infirmités, ils méritent un accompagnement plein de respect, de douceur et de délicatesse.

¹⁹ Cf. CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Iuvenescit Ecclesia*, n. 2.

²⁰ Cf. CONGREGATION POUR LES EVEQUES, *CIVCSVA, Mutuae relationes*, n. 11.

Chapitre 2 :

CONTEXTES ET ORIENTATIONS ACTUELLES DE NOTRE FORMATION

34. §1. L'appel de Dieu se fait entendre dans un monde, une époque et une culture précises. Loin d'être insignifiant, le contexte joue un rôle important dans notre formation et notre mission. En fonction des contextes actuels de la Congrégation, de l'Église et du monde, la Communauté définit plusieurs orientations prioritaires de la formation qui imprègnent cette *ratio formationis*.

§2. Afin d'offrir une réponse pédagogique appropriée aux défis contemporains de la formation, la *ratio formationis congregationis* est un document qui doit être renouvelé périodiquement à la lumière d'un discernement évangélique du passé et du présent ; la *ratio formationis provincialis* et le projet de formation local compléteront ce discernement par une identification des contextes locaux qui influent sur la formation et la mission.

§3. Ce chapitre n'a pas une perspective normative, il peut être utile à chacun pour analyser l'influence des contextes actuels dans son propre cheminement ainsi qu'aux formateurs pour accompagner les jeunes frères.

I. TOURNANT ACTUEL DE NOTRE CONGREGATION

1. Réforme de la Congrégation et prise de distance par rapport au fondateur

35. §1. Depuis 2013, la révélation des abus commis par notre fondateur et par de nombreux frères a conduit la Congrégation à entreprendre un travail de réforme. En 2019, le Chapitre général a affirmé que « si le charisme est une vie selon l'Esprit-Saint, le P. M.-D. Philippe, en raison des graves abus qu'il a commis, ne peut pas être un modèle de cette vie. En conséquence, les Frères ne se réfèrent plus à lui comme à une norme pour actualiser leur charisme aujourd'hui »²¹. Par suite, « le Chapitre général de 2022 a estimé que la Règle de vie ne peut désormais plus être une référence pour notre vie. (...) [Il] a reconnu le caractère premier des Constitutions, comme expression de notre vocation et de notre mode de vie, et voulu centrer sur elles le travail de réforme en cours »²².

§2. En nous appuyant sur les dons de l'Esprit et le discernement de l'Église, nous voulons renouveler la compréhension et la mise en œuvre de notre charisme afin que ce « capital spirituel profite à la fois aux membres de [notre] famille et au bien de tout le Corps du Christ »²³. Avec l'aide de l'Église, nous avons pris conscience que ce travail de réforme passe par le développement d'une formation permanente qui soit intégrale et adaptée pour tous les frères de la Communauté.

²¹ Déclaration du Chapitre général de 2019, « Le rapport au fondateur ».

²² Déclaration du Chapitre général de 2022, « La règle de vie ».

²³ LG 43. Cf. CIVCSVA, Lettre du 22 juin 2016 aux Frères et Sœurs de la Famille Saint-Jean, n. 1.

2. Décentralisation

36. §1. Afin de favoriser la subsidiarité, nous avons opté pour que « le "centre de gravité décisionnel" soit déplacé au niveau régional, en vue d'une proximité et d'une communion plus grandes avec les prieurés locaux – le Prieur général demeurant au service de l'unité de l'ensemble »²⁴.

§2. « Ce mouvement s'inscrit (...) dans le chemin synodal auquel le Pape François invite toute l'Église » (CG 2022). Il nous permettra d'accentuer la collégialité, mode de gouvernement auquel nous sommes attachés depuis notre fondation.

§3. Ce processus permet aussi une décentralisation vis-à-vis de la France et de l'Europe ; elle rend possible et plus urgente une attention à la multiplicité des cultures et une meilleure prise en compte des diverses manières de penser et de gouverner.

3. Internationalisation de la Congrégation

37. §1. Nous voyons un don de Dieu dans le rayonnement international de la Congrégation, apparu très tôt dans notre histoire. Grâce à une croissance rapide, nous avons pu répondre « avec générosité à des appels dans de multiples horizons »²⁵. Nous ressentons cette diversité comme un don. Porteurs d'un patrimoine commun, nous nous enrichissons de la rencontre avec les différentes cultures d'origine des frères et des personnes que nous côtoyons dans la mission. L'enracinement de notre Institut dans de nombreux pays présente pourtant des enjeux quant à la communion, la formation et la gouvernance.

§2. Depuis la fondation de la Communauté, la formation de la quasi-totalité des frères s'est principalement déroulée en Suisse (1975-1981) puis en France (1981-2022). « Même si depuis des années un effort important a été mené dans nos lieux de formation à travers le monde pour mieux tenir compte de la variété des cultures, cela n'a pas toujours été le cas ; des frères en ont souffert et certains en restent blessés. Nous avons encore à faire des progrès dans l'accueil des frères et l'ouverture à leurs spécificités culturelles » (CG 2022).

II. QUELQUES DÉFIS ECCLÉSIAUX POUR LA VIE CONSACRÉE

1. Défis de l'engagement et de la persévérance

38. Dans un monde qui croit que rien ne peut être définitif et fait presque disparaître le sens des choix irrévocables, le fait de répondre à sa vocation ou de persévérer dans son engagement religieux présente une difficulté croissante. Les départs de la vie consacrée sont un appel à l'analyse, à l'intercession et au développement d'un ministère d'accompagnement. Quant aux vocations, il importe de s'engager dans une pastorale adaptée tout en étant conscient que le manque de vocations est parfois « dû à l'absence d'une ferveur apostolique contagieuse » et à un témoignage de vie qui ne suscite pas l'enthousiasme et l'attrance (cf. EG 107).

2. Défis pour mener une vie religieuse aujourd'hui

a) Défi pour notre consécration par la profession des conseils évangéliques

39. §1. Nous sommes convaincus de la valeur de la vie consacrée dans le monde d'aujourd'hui. « L'avidité des biens, la soif du plaisir, l'idolâtrie du pouvoir, c'est-à-dire la triple concupiscence qui

²⁴ *Message de la deuxième session du Chapitre général 2019*, 1^{er} novembre 2019, « C. La décentralisation ».

²⁵ CIVCSVA, *Lettre du 22 juin 2016 aux frères et sœurs de la Famille Saint-Jean*, n. 1 : « Votre croissance a été très rapide et vous avez répondu avec générosité à des appels dans de multiples horizons. Parfois en sous-estimant les problèmes culturels et la vie des Églises particulières. Une fragilité s'est souvent manifestée là encore dans le domaine de la persévérance. Vous devez, en vous inspirant de l'expérience de nombreux instituts internationaux, trouver un équilibre : lieux de noviciat et de formation, structures régionales ou de vicariats, souci de chaque personne dans sa capacité à des assignation diverses ».

marque l'histoire et qui est également à l'origine des maux actuels ne peut être vaincue que par la redécouverte des valeurs évangéliques de pauvreté, de chasteté et de service » (RC 45).

§2. Un certain nombre de tabous qui empêchaient une parole honnête sur la sexualité et pouvaient entretenir une certaine immaturité ont été levés dans les sociétés modernes ; un dialogue ouvert et constructif est désormais plus facile dans ce domaine. L'érotisation de la société et le manque de limites claires dans le domaine de la sexualité complexifient pourtant la maturation des personnes dans leur rapport à elles-mêmes et aux autres et fragilisent l'exercice du vœu de chasteté.

§3. Alors que la valeur inviolable de la personne humaine devient progressivement une valeur universelle, la pratique de l'obéissance doit trouver une expression qui permette à chacun d'être respecté comme être humain unique et original, doté de liberté, tout en lui offrant la possibilité de vivre une réelle obéissance évangélique. Cela réclame un exercice de l'autorité qui valorise la liberté de la personne et le dialogue constructif.

§4. Alors que les progrès techniques et le développement économique permettent une élévation assez globale du niveau de vie, notre vœu de pauvreté connaît de nouvelles expressions. Tout en nous engageant à l'égard des personnes qui n'ont rien, il importe que nous soyons aussi capables de repérer les nouvelles pauvretés du monde d'aujourd'hui et travaillions à y répondre selon notre charisme. Cela réclame un sage usage de nos biens en conformité avec l'Évangile en vue de la mission.

b) Défi pour la vie communautaire

40. L'insistance sur la valeur unique de chaque personne est une grande richesse du monde d'aujourd'hui ; elle permet de mettre en valeur la place unique et originale de chacun dans la communauté. Les développements de la psychologie systémique mettent en évidence le rôle capital joué par la communauté dans la croissance et l'histoire de chaque personne. Sans tomber dans l'individualisme ni le communautarisme, notre formation doit permettre à chaque frère de participer pleinement à la vie communautaire tout en trouvant sa place et son épanouissement personnel à l'intérieur de la vie fraternelle.

c) Défi pour la mission

41. Tandis que l'évangélisation se déploie avec fécondité dans certaines parties du globe, les Églises occidentales font face à un large mouvement de déchristianisation qui réclame une nouvelle évangélisation. Dans la diversité des situations rencontrées, le monde et l'Église attendent des consacrés d'aujourd'hui qu'ils exercent leur ministère prophétique en répondant avec audace et liberté d'esprit « aux appels de l'Esprit et aux provocations de l'histoire » (VN 32). Les indications proposées par le pape François dans *Evangelii gaudium* sont un guide fort utile dans ce domaine.

3. La crise des abus

42. Les abus – sexuels, d'autorité ou de conscience – commis au sein de l'Église et de notre propre Communauté sont source de honte pour toute la communauté chrétienne. Leur mise en lumière doit rendre plus vive notre attention à prendre soin des premières personnes concernées : les victimes, et à travailler à un ajustement de toutes nos relations à l'égard des autres. Dans ce combat, l'Église est soutenue par ceux qui, dans le monde contemporain, la poussent à agir avec justice. Il importe de s'inspirer de l'Évangile pour répondre aux défis : de la prévention contre les abus de toute sorte, de l'accompagnement des personnes blessées, du rétablissement de la justice, de la reconnaissance de responsabilité et de la conversion authentique des personnes impliquées.

4. Une vision du sacerdoce à réajuster

43. §1. Le développement de la synodalité et l'implication croissante des laïcs dans la vie ecclésiale ou la mission sont des chances pour l'Église. La tentation du cléricalisme, qui blesse la spiritualité de communion et entrave la mission, guette pourtant aussi bien les clercs que les laïcs. Tous doivent avoir

conscience que « dans l'Église, les fonctions ne justifient aucune supériorité des uns sur les autres »²⁶. La vocation sacerdotale prend toute sa beauté quand elle est comprise comme un service du sacerdoce des baptisés. Au sein de la vie consacrée, c'est l'Esprit-Saint qui « suscite la présence de religieux frères à l'intérieur des congrégations cléricales. Cette présence est importante (...) surtout parce que dans ces congrégations ils sont mémoire permanente de la dimension fondamentale de la fraternité dans le Christ que tous leurs membres doivent construire » (IMF 11).

§2. La lente révélation des actes de pédophilie commis par des prêtres a montré qu'une valorisation malsaine du sacerdoce avait empêché ou retardé leur dénonciation. A l'inverse, le péché de certains a jeté l'opprobre sur l'ensemble des clercs et obscurci la beauté de la vocation sacerdotale. Cette situation réclame de chaque prêtre une nouvelle persévérance et la patience nécessaire pour supporter le regard critique de la société. Elle nous invite à partager une vision ajustée du presbytérat et à retrouver un élan dans la sainteté sacerdotale.

5. La question de la place des femmes dans l'Église

44. La conscience de la dignité de la femme et de son rôle dans la construction d'une nouvelle société se renforce. La présence agissante des femmes à tous les niveaux de la vie ecclésiale, ainsi que leur implication progressive dans les lieux de discernement et de décision, sont des développements positifs de l'Église. Appelées à coopérer avec de nombreuses femmes en tant que religieux ou prêtres, à commencer par les Sœurs des congrégations de la Famille Saint-Jean, nous devons ajuster notre vision de la complémentarité entre l'homme et la femme, mettre en place de bonnes pratiques pour la collaboration et contribuer à « élargir les espaces pour une présence féminine plus incisive dans l'Église » (EG 103).

III. DÉFIS CONTEMPORAINS POUR LA FORMATION ET LA MISSION

45. §1. Vivant dans ce monde, nous en ressentons les promesses et les lourdeurs. Il nous faut prendre conscience des défis qui habitent le milieu duquel nous provenons et rejoindre par notre mission les hommes et les femmes de notre temps. Repérer les défis du monde que nous habitons implique d'en identifier les écueils, mais également de savoir y reconnaître les dons de l'Esprit et les semences du Verbe. Être à l'écoute de notre monde en mutation rapide nous conduit à opérer des ajustements récurrents dans notre manière de vivre et dans notre formation.

§2. Les évolutions du monde d'aujourd'hui changent nos conceptions de Dieu et de la religion, de l'homme, des relations interpersonnelles et sociales, du sens de la vie, du rapport que nous entretenons avec la création et les sociétés dans lesquelles nous vivons. Ces différents aspects représentent des défis que nous devons relever à la fois pour notre formation et dans notre vie apostolique.

1. Un rapport différent à Dieu et à l'aspect religieux de l'homme

46. Notre rapport à Dieu et à l'aspect religieux de l'homme est ainsi marqué par :

- a) *L'athéisme et l'indifférence religieuse* : Le rejet des religions, considérées par certains comme un danger pour l'humanité, frappe durement les sociétés occidentales. Un peu partout dans le monde, l'essor du matérialisme entraîne progressivement une certaine indifférence religieuse. Face aux divers athéismes théoriques et pratiques de notre temps, les personnes croyantes sont appelées à chercher des réponses communes et consistantes au-delà des barrières religieuses. Il nous faut réviser des présentations de Dieu obsolètes et faire une proposition de la foi qui rejoigne les conditions de l'homme moderne.

²⁶ EG 103 ; cf. CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Déclaration Inter insigniores. Sur la question de l'admission des femmes au sacerdoce ministériel*, (15 octobre 1976), VI.

- b) *Une nouvelle religiosité* : Malgré le rejet de Dieu et des religions, une quête spirituelle habite le cœur de nombreux hommes de notre temps. Le désir spirituel contemporain, qui va souvent de pair avec l'idée que toutes les religions se valent, ne se distingue pas toujours bien d'une recherche du bien-être et entraîne un certain consumérisme religieux. Cette soif diffuse de spiritualité, qui valorise à juste titre l'intériorité, se dilue souvent dans l'ésotérisme et les mouvements pseudo-mystiques sans parvenir à une rencontre personnelle avec Dieu. Tout en reconnaissant la sagesse de vie qui habite souvent ces différentes voies spirituelles, la communauté chrétienne doit témoigner de l'initiative de Dieu qui vient à la rencontre des hommes en Jésus-Christ²⁷.
- c) *Le développement des sectes* : Régulièrement, un peu partout dans le monde, des mouvements religieux de type sectaire naissent et proposent des voies spirituelles alternatives. Certaines développent une théologie de la prospérité et de la guérison qui attire de nombreuses personnes en quête de consolation. Les communautés catholiques locales, quant à elles, doivent pouvoir proposer une vie communautaire ouverte et accueillante qui préserve la liberté de chacun et présenter le message de l'Évangile en gardant la conviction qu'il répond aux attentes les plus profondes du cœur de l'homme et conduit à un développement intégral de la personne.
- d) *La marginalisation du christianisme dans la société* : La distinction de l'Église et de l'État dans les pays d'origine chrétienne rend possible une vie ecclésiale ajustée dans ses rapports avec la société. Pourtant, les relations entre l'Église et les États sont souvent fragilisées par les conditions politiques, idéologiques ou sanitaires. Il s'ensuit parfois des situations de dénigrement médiatique, de discrimination, voire de persécution à l'égard des chrétiens. Cela pousse les Églises locales à rendre témoignage avec courage de leur espérance et de leurs convictions.

2. Une nouvelle vision de l'homme

47. Notre conception de l'homme est modifiée ou remise en cause par :

- a) *Le développement technique et le transhumanisme* : Les progrès techniques ouvrent sans cesse de nouveaux horizons qui contribuent au bien-être des personnes et des populations. Ils peuvent aussi conduire au transhumanisme qui prétend repousser à l'infini les limites de la condition humaine et s'affranchir de la mort. Une réflexion de sagesse est nécessaire pour réorienter cette quête. Les situations nouvelles qui proviennent du développement technique entraînent une complexification des choix éthiques. Cela réclame une conscience mieux formée en vue d'un usage de la liberté qui respecte la dignité humaine et la loi naturelle.
- b) *Les théories du genre* : L'approche contemporaine de la difficile question du « genre » souligne des aspects importants au sujet de l'identité sexuelle ; elle crée aussi des confusions qui peuvent troubler la croissance des personnes et la prise de conscience de sa propre identité. « Les théories du genre – notamment les plus radicales – indiquent un processus progressif de dénaturalisation ou d'éloignement de la nature vers une option totale pour la décision du sujet émotif »²⁸. Au-delà des positionnements idéologiques, il est important de trouver une manière ajustée de parler de l'identité sexuelle et d'interpréter aujourd'hui le projet de Dieu sur l'homme et la femme.

²⁷ Sur ce sujet, se référer au document suivant : CONSEIL PONTIFICAL DE LA CULTURE, CONSEIL PONTIFICAL POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX, *Jésus-Christ le porteur d'eau vive. Une réflexion chrétienne sur le "nouvel âge"*, 2003.

²⁸ Sur ce sujet, se référer au document de la CONGREGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE : « *Il les créa homme et femme* ». *Pour un chemin de dialogue sur la question du genre dans l'éducation*, 2019 ; ici, n. 19.

3. Des relations interpersonnelles et sociales en mutation

48. Les relations interpersonnelles et sociales sont modifiées par :

- a) *La mondialisation et l'interculturalité* : La mondialisation accélère les échanges culturels et peut favoriser l'ouverture d'esprit. Elle permet aux différentes cultures de s'enrichir mutuellement ; elle entraîne aussi une globalisation qui conduit parfois à un effacement des repères traditionnels. En travaillant à connaître les valeurs de sa culture d'origine et en se mettant à l'écoute des développements contemporains de la culture globale, chacun pourra enraciner son identité et s'ouvrir au dialogue avec les autres.
- b) *La culture numérique* : Le numérique et les réseaux sociaux ont développé les communications, mais pas nécessairement la qualité des rencontres. La communication par ces médias implique un nouveau type de relations humaines qui offre des possibilités relationnelles, intellectuelles et missionnaires mais réclame en même temps le développement d'une sagesse et d'une éthique adaptées. Notre rapport à nous-même et aux autres en est profondément refaçonné. Pour des consacrés, l'usage du numérique demande un travail de maturité humaine ainsi qu'une intégration appropriée à notre forme de vie.

4. Un contexte original pour le dialogue avec les autres

49. Notre capacité de dialogue avec les autres est transformée par :

- a) *Le relativisme et le rejet de la notion de vérité* : Le postmodernisme a entrepris de déconstruire les idées claires et de se distancer de l'optimisme de l'ère des Lumières quant au progrès et aux capacités du sujet. La perte de confiance à l'égard de l'intelligence, considérée comme incapable d'atteindre la vérité, va de pair avec une relativisation de la notion même de vérité. Cette posture permet de se distancer à l'égard de positions dogmatiques trop autoritaires et fermées sur elles-mêmes. Pourtant, elle empêche souvent un dialogue authentique avec le réel lui-même en réduisant la vérité à une pure subjectivité. L'approfondissement de la compréhension de la notion de vérité permet une juste perception de l'interdisciplinarité. Il importe pour chacun de tenir à la fois qu'il est possible d'atteindre la vérité, dont Dieu est le garant, et que la vérité se découvre et s'exprime de manière « symphonique ».
- b) *Des remises en cause radicale et le développement de peurs irrationnelles* : La masse d'informations qui circule grâce aux nouveaux moyens de communication exige un discernement de plus en plus vigilant à l'endroit des erreurs et manipulations possibles. La perte de confiance grandissante dans les différents canaux de communication ne doit pas non plus conduire à la peur et à l'irrationalité. Afin d'éviter l'entre-soi et une polarisation des opinions, chacun doit prendre conscience des peurs irrationnelles qui peuvent l'habiter, accepter que sa compréhension soit partielle et développer sa capacité à dialoguer avec un saine esprit critique, sans naïveté excessive.

5. Un autre rapport au monde et à la société

50. Notre interaction avec le monde et la société sont bousculées par :

- a) *Le consumérisme* : La croissance économique permet l'amélioration du niveau de vie et ouvre de nouvelles opportunités de développement. L'expansion de la mentalité consumériste promeut toutefois une culture du fragment et du provisoire ainsi qu'une exploitation effrénée de la nature par l'homme. Elle entretient l'illusion trompeuse qu'une plus grande consommation engendre un accroissement d'être et de bonheur. Il revient à chacun de s'interroger à la lumière de l'Évangile sur sa conception d'une vie heureuse et sur la valeur authentique des biens qui permettent d'y accéder.

- b) *La crise écologique* : Notre rapport au monde est profondément marqué par la question écologique. Il apparaît clair aujourd'hui que l'homme ne peut dominer la nature au mépris de ses propres règles et en exploiter les ressources à outrance. Le développement actuel de la conscience écologique nous incite à prendre soin de la création et à opérer une transition vers un mode de vie plus responsable et plus sobre.
- c) *Les défis de la vie urbaine* : La vie urbaine contemporaine, grâce aux développements des compétences scientifiques et techniques, offre des opportunités de service et de mise en commun jusqu'ici inouïes. On constate pourtant une certaine perte du bon sens, une distanciation vis-à-vis de la nature et le risque d'un plus grand isolement des personnes. Chacun doit apprendre à mettre les ressources urbaines au service d'une plus grande communion entre les personnes et garder la capacité d'apprécier les joies simples.
- d) *Une perte de confiance dans les institutions* : Les écueils d'un gouvernement centralisé et d'un ultra-libéralisme individualiste suscitent en réaction un certain désir de solidarité qui va souvent de pair avec une perte de confiance à l'égard des institutions. Cette tendance réduit la tentation du conformisme mais conduit à un désengagement de plus en plus fort à l'égard de la société. Les sentiments d'une inadaptation des structures et d'une certaine injustice conduisent à un sain désir de réforme, mais peuvent engendrer une réaction de violence qu'il faut apprendre à canaliser.

IV. QUELQUES POINTS D'INSISTANCE POUR NOTRE FORMATION

51. En prenant en compte les différents contextes susmentionnés, cette *ratio formationis congregationis* tente de prendre en compte certains aspects de la formation qui méritent une attention particulière aujourd'hui²⁹.

1. Proposer une formation intégrale

52. §1. Nous avons conscience que « la formation est un élément absolument fondamental de [notre] avenir »³⁰ et qu'elle « concerne tout à la fois les dimensions humaine, spirituelle, religieuse, pastorale, et intellectuelle »³¹.

§2. Le premier équilibre à ajuster est celui entre la dimension spirituelle et la dimension humaine (cf. VN 14) : notre formation doit conduire à une solide maturité humaine qui soutienne le chemin de chacun vers la sainteté. En lien avec notre charisme, nous accordons une place importante à la dimension intellectuelle dans notre formation intégrale ; les études ne sont toutefois pas suffisantes pour aboutir à la maturation intégrale de notre personne : il nous faut garder une place particulière à cette dimension tout en veillant à l'intégrer dans notre parcours de recherche de la sainteté et de croissance humaine. En lien avec la nature apostolique de notre Institut, il est également urgent de faire apparaître plus clairement la dimension missionnaire de la formation : notre vie apostolique doit être préparée et accompagnée par une solide formation.

§3. Tout en intégrant l'enseignement à la place qui lui convient selon notre charisme, la formation théorique doit être complétée par une pédagogie concrète qui prenne en compte la dimension pratique de notre vie et accompagne la croissance intégrale de chacun³². Un risque à éviter est celui d'une formation « plus informative que performative » dans laquelle « malgré tous les efforts et l'engagement

²⁹ La justification du choix de ces orientations a été présentée avec détail dans le *Rapport de la CRF à la deuxième session du Chapitre général 2022*.

³⁰ Mgr CARBALLO, *Lettre au Prieur général et à tous les Frères de Saint-Jean*, 28 octobre 2019, n. 2.

³¹ *Message de la deuxième session du Chapitre général 2019*, 1^{er} novembre 2019, « D. La formation ».

³² cf. *Actes 2019*, « Votes d'orientation pour la Commission Ratio Formationis (CRF) », n. 3.

prodigués dans la formation, on ne parvienne pas à toucher le cœur des personnes et à le transformer réellement » (VN 12).

2. Accentuer la liberté de conscience

53. Les contextes actuels de l'Église et de la Congrégation mettent en lumière la nécessité de cultiver la liberté de conscience. Afin que chaque frère soit le sujet libre de ses propres engagements, la Congrégation doit mettre en place une formation qui permette d'apprendre à écouter sa conscience et valorise l'exercice de la liberté chrétienne. Cela implique pour les frères et les autorités une révision de la manière de vivre l'obéissance religieuse, et la valorisation d'un libre don de soi sans infantilisme ni pression³³.

3. Mettre en place une formation concrète à la chasteté

54. Les agressions sexuelles commises au sein de la Congrégation nous conduisent à entreprendre un travail sérieux sur la pratique de chasteté dans nos différentes relations³⁴. La formation doit comprendre une information claire sur les abus, les possibilités d'écoute, les procédures légales, ecclésiales ou communautaires à enclencher, ainsi que la connaissance des sanctions correspondantes. Le développement de la vertu de chasteté doit permettre non seulement d'assumer l'aspect pulsionnel de la sexualité, mais également sa dimension affective et relationnelle. La formation à la relation juste n'est pas seulement un correctif des situations passées mais une orientation fondamentale de notre formation humaine ; elle implique une juste intégration de la psychologie.

4. Former à l'accompagnement

55. §1. Le Chapitre général de 2019 a réaffirmé notre vocation à « accompagner les personnes dans leur croissance humaine et spirituelle, et les conduire à l'amitié avec le Christ », tout en soulignant la nécessité pour ceux qui exercent le ministère de l'accompagnement spirituel de se former et de se faire superviser³⁵. De nombreux abus commis dans l'Église et dans la Congrégation l'ont été dans le contexte de l'accompagnement spirituel ; cela rend plus urgents notre formation et le maintien d'une vigilance pour éviter toute forme de prise de pouvoir et d'infantilisation³⁶.

§2. Beaucoup de frères ont reçu au cours de la formation initiale et permanente un accompagnement spirituel partiel ou défaillant. Il importe que chaque frère de la Congrégation bénéficie d'un accompagnement spirituel sérieux et apprenne à user de cet accompagnement pour sa propre croissance religieuse et humaine. Par ailleurs, il n'est pas possible d'accompagner sans bénéficier soi-même d'une expérience authentique de l'accompagnement.

5. Soutenir les relations fraternelles et accompagner les communautés

56. Nous avons conscience de la force de notre appel à une vie de charité fraternelle vécue en petits prieurés. La préparation de cette *ratio formationis* et le travail de réforme de la Congrégation ont été l'occasion pour de nombreux frères d'exprimer des attentes dans le domaine de la vie fraternelle³⁷. Notre formation communautaire doit nous permettre de vivre concrètement cette fraternité. Parce que le bien-être d'un frère dépend pour une grande part de la qualité de l'ambiance fraternelle, religieuse et apostolique du prieuré dans lequel il vit, les communautés doivent, elles aussi, être encouragées en tant que groupe. L'intégration de certains aspects de la psychologie systémique devrait contribuer à une bonne croissance de la vie communautaire. Dans ce sens, le Chapitre général de 2022 a demandé

³³ Cf. CIVCSVA, *Lettre du 22 juin 2016 aux frères et sœurs de la Famille Saint-Jean* ; *Actes 2019*, « Message de la 2^e session ».

³⁴ Cf. *Idem*.

³⁵ Cf. *Actes 2019*, p. 34-35.

³⁶ Cf. CIVCSVA, *Lettre du 22 juin 2016 aux Frères et Sœurs de la Famille Saint-Jean* ; *Actes 2019*, « Rapport de la Commission SOS Abus au CG 2019 ».

³⁷ Cf. *Rapport de la CRF au CG 2019*, « Synthèse de la consultation des vicariats sur la formation par la CRF (2018-2019) ».

« aux provinces de mettre en place une réflexion sur la manière dont nous prenons soin les uns des autres et dont chacun prend soin de lui-même », en s'inspirant de cette *ratio formationis* et du travail opéré par la COFASA entre 2019 et 2022³⁸.

6. Former à la gouvernance collégiale et au sens du bien commun

57. Le caractère collégial de nos chapitres implique un mode de gouvernement participatif. C'est pourquoi notre formation permanente doit inclure une formation à la gouvernance pour tous les frères. Il est important d'apprendre à discerner en communauté et de travailler à établir les conditions nécessaires pour un engagement responsable et concerté. L'édification de la vie communautaire réclame l'affermissement chez tous les frères de la recherche du bien commun ainsi qu'une éducation du sens politique³⁹.

7. Encourager la connaissance de soi et le développement des compétences

58. Depuis quelques années, de nombreux frères ont demandé que les dons, les talents, les besoins culturels et personnels soient mieux pris en compte dans les parcours de formation et d'assignation⁴⁰. Une saine attention aux talents et aux profils de chacun permet un exercice fraternel de l'autorité religieuse qui favorise la croissance personnelle de chaque frère ainsi qu'une plus grande stabilité dans la mission et les assignations. Cela exige de la part des frères exerçant l'autorité et des formateurs qu'ils acquièrent une certaine compétence en gestion de ressources humaines. Cette compétence devra toutefois être située à sa juste place, comme un instrument au service de la formation humaine des frères, d'une bonne gouvernance dans les prieurés et la Congrégation ainsi que d'un discernement évangélique des appels de Dieu sur chacun d'entre nous.

8. Prendre les cultures en compte

59. Le Chapitre général de 2019 a demandé que la *ratio formationis* mette en place « une pédagogie permettant aux frères en formation initiale d'intégrer l'enrichissement de la différence culturelle et de développer une "conscience critique selon l'Évangile" à l'égard de leur propre culture »⁴¹. L'attention à la culture est un enjeu majeur de notre formation initiale et permanente. La culture représente un défi à la fois pour la connaissance de soi, l'enracinement de notre consécration religieuse, la communion entre frères, les études et la mission. Chaque frère doit s'enraciner dans son identité culturelle, devenir capable de témoigner de ses forces et d'en dépasser les limites. Dans le prolongement du mystère de l'Incarnation, l'attention à notre propre culture ainsi qu'à celle des autres donne à notre vie et à notre mission un souffle évangélique.

9. Prendre en compte des besoins spécifiques des frères laïcs et diacres

60. §1. Le nombre de frères laïcs est assez conséquent dans notre Institut ; pourtant leur vocation n'a été que peu explicitée pour elle-même jusqu'ici. Cette imprécision, adossée à un certain cléricalisme, engendre parfois des inégalités de traitement. Il est nécessaire que la vocation des frères laïcs soit mieux précisée dans notre Congrégation et que leur formation soit adaptée à leur appel. Une réflexion synodale à ce sujet n'ayant pas encore pu être menée jusqu'au bout, cet aspect n'a pas pu être inscrit dans cette *ratio formationis*. En attendant que les choses soient précisées, il importe déjà que les

³⁸ Cf. *Actes 2022*, votes « Présent et avenir ». La COFASA était la Commission sur la formation à l'accompagnement spirituel et de l'affectivité.

³⁹ En 2019, le CG a demandé à la CRF « de prendre en compte le besoin d'une formation spécifique pour assumer des charges d'autorités » (*Actes 2019*, « Votes d'orientation pour la Commission Ratio Formationis (CRF) », n. 11) ; cf. CIVCSVA, *A vin nouveau, outres neuves*, n. 16. Les consultations des chapitres conventuels ont fait remonter le désir des frères que la formation à la gouvernance ne soit pas réservée à ceux qui ont autorité.

⁴⁰ Cf. *Rapport de la CRF au CG 2019*, « Synthèse de la consultation des vicariats sur la formation par la CRF (2018-2019) ».

⁴¹ *Actes 2019*, « Votes d'orientation pour la Commission Ratio Formationis (CRF) », n. 1.

accompagnateurs des frères laïcs se rendent attentifs à leurs besoins propres dans le domaine de la formation.

§2. Ce qui a été dit des frères laïcs vaut analogiquement pour les diacres permanents au sein de notre Congrégation. Le Chapitre général de 2022 a demandé que soit mise en œuvre « une réflexion sur la vocation, la place et la formation des frères diacres et des frères non-clercs au sein de la Congrégation »⁴².

10. Assumer et évangéliser le numérique

61. Depuis le Chapitre général de 2016, la Congrégation veille à avoir une présence proactive sur « le continent numérique »⁴³. La vie consacrée est appelée à la « prophétie d'une sage utilisation des nouvelles technologies » (IMF 37). Le défi fondamental du numérique se situe d'abord au niveau de la formation humaine et religieuse : équilibre entre la connectivité, la garde des sens et la vie intérieure, entre l'obéissance et les initiatives individuelles, accompagnement des expériences numériques négatives (dépendances, addictions, manques de prudence et de discernement...). Dans le domaine de la formation apostolique, il s'agit de saisir l'immense opportunité du numérique pour annoncer l'Évangile aux périphéries, pour une nouvelle créativité collaborative. Bien utilisées, les ressources numériques peuvent être un outil précieux pour notre formation intellectuelle initiale et permanente et pour la mission.

11. Travailler à l'insertion et à la coopération ecclésiale

62. Dans le prolongement du Chapitre général de 2019, qui a initié une réflexion sur la dimension ecclésiale de notre charisme⁴⁴, nous voulons continuer notre effort pour travailler en synergie avec l'Église locale et en communion avec les autres réalités ecclésiales. Cet effort réclame une reprise constante ; il demande que nous opérions « un discernement (..) des missions auxquelles [nous sommes] appelés, dans une collaboration confiante avec les pasteurs des Églises locales »⁴⁵, et que nous établissions des liens de franche collaboration avec le clergé diocésain, les religieux et religieuses d'autres communautés, les mouvements et les laïcs. Nous voulons « faire grandir les échanges sur le plan de la coopération intellectuelle, notamment à travers nos liens avec d'autres instituts et dans les universités catholiques »⁴⁶.

12. Accompagner les crises et encourager la persévérance

63. §1. Face au départ de nombreux frères ces dernières années, la Communauté doit s'interroger sur les raisons qui les ont conduits à prendre la décision de partir et accepter de remettre en cause ses fonctionnements. L'Église présente comme un signe d'espérance « le dépassement progressif d'une mentalité qui avait presque tendance à culpabiliser ceux qui quittaient la vie consacrée, diminuant d'éventuelles responsabilités de l'Institut » (DF 49).

§2. La Communauté doit aussi encourager la persévérance dans la vocation et améliorer l'accompagnement des frères en difficulté (mise à disposition des moyens nécessaires au discernement ; respect de la conscience et de la liberté). Il importe de mettre en place « un véritable ministère de discernement-accompagnement non seulement pour ceux qui traversent une crise, mais aussi pour ceux qui, avec persévérance, veulent réveiller le sens de leur propre fidélité » (DF 49). Ce ministère doit mettre en œuvre avec compétence et sagesse une prévention vigilante qui mette à

⁴² *Actes 2022*, « Votes autour de la *ratio formationis* ».

⁴³ Le Chapitre général 2019 a prolongé cette orientation en demandant à la CRF « de penser une pédagogie particulière concernant les nouveaux moyens de communication et les réseaux sociaux » (*Actes 2019*, « Votes d'orientation pour la Commission Ratio Formationis (CRF) », n. 1).

⁴⁴ *Actes 2019*, « Quelques éléments de notre charisme », p. 33-35.

⁴⁵ BENOIT XVI, *Discours à la Communauté Saint-Jean*, Basilique de Saint-Pierre, 15 février 2006.

⁴⁶ *Actes 2019*, « Quelques éléments de notre charisme », n. II.

disposition des frères les moyens d'affronter les situations éprouvantes, parfois dramatiques, qu'ils rencontrent. Confronté à ces situations, chaque frère pourra chercher avec d'autres à garder un sens profond de l'amour de Dieu, une confiance filiale envers l'Église et la disponibilité à son appel.

2^e SECTION

Généralités sur la formation



Chapitre 3 :

QU'EST-CE QUE LA FORMATION ?

64. §1. Avant d'exposer les chemins de la formation propre à la Congrégation, il convient de préciser ce qu'on entend par l'idée de formation en prenant en compte les évolutions récentes de l'Église et le charisme de notre Institut⁴⁷. La formation nous permet de marcher à la suite du Christ (I), de travailler activement à la transformation de notre vie (II), de mettre en place des moyens et des stratégies pour atteindre ces objectifs (III).

§2. Ce chapitre n'a pas une perspective juridique ; il fournit des points de repères qui mettent en perspective les recommandations présentées dans la suite de cette *ratio*.

I. UN PARCOURS DE DISCIPLE DU CHRIST

65. La formation des religieux, comme celle de tout baptisé, doit leur permettre de devenir de plus en plus des disciples du Christ. Cela revient principalement à : demeurer constamment à sa suite et se laisser de plus en plus configurer à lui (1), se laisser transformer dans toute sa personne (2), devenir missionnaire en se laissant envoyer par le Maître (3), entrer dans une communauté de disciples (4), le suivre et lui demeurer fidèle jusqu'au bout (5). Ces caractéristiques communes de la vie des disciples du Christ prennent une couleur particulière en raison de notre consécration et de la grâce propre de notre Institut.

1. Un chemin permanent de configuration au Christ

66. §1. La formation a pour but de faire de nous des disciples qui suivent l'Agneau partout où il va (cf. Ap 14, 4). Le parcours de la formation est donc d'abord celui d'un disciple du Christ qui cherche à se laisser enseigner par lui (cf. Jn 7, 16 ; 1 Jn 2, 27), le confesser dans la foi (cf. Jn 6, 68 ; 1 Jn 4, 15), demeurer en lui (cf. Jn 15, 4), apprendre à reconnaître sa voix (cf. Jn 10, 4), garder sa parole (cf. Jn 14, 23) et ses commandements (cf. Jn 15, 10), se laisser conduire par son Esprit (cf. 1 Jn 3, 24).

§2. Devenir disciple du Christ est à la fois un chemin spirituel et un itinéraire pédagogique. Il est donc essentiel que chacun de nous « se perçoive toujours comme un disciple en marche, ayant constamment besoin d'une formation intégrale, c'est-à-dire d'une continuelle configuration au Christ »⁴⁸. « Celui qui déclare demeurer en lui doit, lui aussi, marcher comme Jésus lui-même a marché » (1 Jn 2, 6).

§3. L'engagement du religieux à la suite du Christ ne consiste pas seulement à « suivre le Christ de tout son cœur, en l'aimant "plus que son père ou que sa mère, plus que son fils ou que sa fille"

⁴⁷ Depuis plusieurs décennies, l'Église a profondément évolué dans sa manière de percevoir la nature et les moyens de la formation. *Pastores dabo vobis* (1992 – pour la vie sacerdotale) et *Vita consecrata* (1996 – pour la vie consacrée) sont des points de repère incontournables sur la formation. Bien qu'elle soit destinée en premier lieu aux prêtres – y compris les prêtres religieux –, la *Ratio fundamentalis Institutionis Sacerdotalis* publiée en 2016 par la Congrégation pour le Clergé présente de nouvelles compréhensions générales de la formation qui sont valables pour tous les consacrés et viennent compléter les directives promulguées par la CIVCSVA dans *Potissimum institutioni* (1990) – qui demeure la référence de base pour la formation des religieux. Ces quatre documents ont une importance telle que chaque frère devrait les avoir lus en entier au moins une fois dans sa vie.

⁴⁸ RFIS, « Introduction ».

(cf. Mt 10, 37) », comme il est demandé à chaque chrétien, mais à exprimer cet état de disciple par « une adhésion qui est "configuration" de toute l'existence au Christ » (cf. VC 16). Nous aspirons à nous approprier les sentiments et la forme de vie du Christ chaste, pauvre et obéissant (cf. VC 18).

§4. Ce chemin de configuration réclame une incessante formation. C'est ce que signifie le magistère récent de l'Église, lorsqu'il affirme que la formation n'est pas seulement « un temps *pédagogique* de préparation aux vœux, mais (...) représente une façon *théologique* de penser la vie consacrée » (RC 15). Celle-ci doit être comprise comme « une formation jamais achevée » (RC 15). L'idée même de formation résume le dynamisme profond des conseils évangéliques et touche à l'essence même de la *sequela Christi*.

2. Un parcours qui rejoint et unit l'intégralité des aspects de notre vocation

67. §1. Cette formation permanente doit « être une formation de tout l'être, dans les différentes composantes de [notre] personnalité, dans les comportements comme dans les intentions » (VC 65). Elle nous engage ainsi dans un travail sur nous-mêmes qui rejoint tous les domaines de notre vie : humain, spirituel, intellectuel, religieux, communautaire et missionnaire.

§2. Bien que distinctes, ces différentes orientations sont complémentaires. L'ensemble du parcours ne doit pas se réduire « à un seul aspect au détriment des autres »⁴⁹. Ces différentes dimensions se rejoignent dans une unique dynamique de croissance qui doit aboutir à l'unité de la vie (cf. PC 18).

§3. Le charisme de notre Institut articule de manière originale les différentes dimensions de notre formation et accentue l'unification des dimensions de notre vie :

- l'expérience spirituelle qui sous-tend les écrits de saint Jean et la vision de la vie chrétienne qui anime la théologie de saint Thomas d'Aquin confèrent un souffle et une puissante unité à notre formation ; elles inspirent notre compréhension de la vie apostolique et des vœux, dynamisent notre recherche de vérité et orientent notre formation humaine ;
- la formation intellectuelle – qui tient chez nous une place éminente et accorde une place conséquente à la philosophie – contribue à notre maturation humaine, nous ouvre des perspectives apostoliques, enrichit notre vie communautaire, stimule notre soif de connaître et d'aimer Dieu ;
- la vie commune est reçue comme un don spirituel à partager dans le témoignage apostolique ; elle se fonde spécialement sur l'oraison vécue en commun, la liturgie des Heures célébrée au chœur et l'eucharistie ; la recherche commune de la vérité en est une dimension essentielle ;
- « le désir d'être au service de la mission de l'Église habite les autres dimensions de notre vie » (CG 2019).

3. Un apprentissage missionnaire

68. §1. Parce que « le disciple est celui qui est appelé par le Seigneur à être avec lui, à le suivre et à devenir missionnaire de l'Évangile »⁵⁰, la formation est naturellement missionnaire. Elle doit nous permettre de participer au sacerdoce prophétique du Christ et de nous engager avec lui pour le salut des hommes en servant la mission évangélisatrice de l'Église. Comme religieux apostoliques, notre *sequela Christi* nous conduit au témoignage, au service et à l'évangélisation.

§2. La mission ne se réduit pas à des activités ; elle englobe toute notre vie. En effet, « sous l'action de l'Esprit-Saint (...), la vie consacrée elle-même devient une mission, comme l'a été la vie de Jésus tout entière » (VC 72).

§3. L'Église devient elle-même lorsqu'elle est en sortie ; nous devons ainsi sortir de nous-mêmes pour rejoindre les personnes là où elles sont, jusque dans les périphéries existentielles. La formation

⁴⁹ Cf. *Idem*.

⁵⁰ *Idem*.

porte son fruit lorsque chacun devient un pasteur « qui prend l'odeur des brebis » (EG 24) en participant à la compassion du cœur du Christ Bon pasteur.

4. Une expérience ecclésiale

69. §1. En marchant derrière le Christ, nous sommes immédiatement introduits dans la communauté des disciples qui le suivent. La formation a un caractère éminemment communautaire, et ne peut être accomplie « de façon individualiste »⁵¹. Elle doit donc développer en nous la « conscience que l'on appartient à un peuple en marche » et nous donner un sens de l'Église (cf. PI 24).

§2. Dans un esprit de communion, nous recevons de l'Église et de ses pasteurs les orientations fondamentales de la formation (cf. PI 23) et expérimentons le « partage des dons » avec les autres religieux et les différents membres de l'Église.

§3. L'Église est le véritable milieu de notre formation. C'est en elle que nous faisons l'expérience du mystère pascal et recevons la Parole de Dieu ; c'est elle qui nous façonne par la liturgie et les sacrements ; c'est encore elle qui garantit l'authenticité de notre disponibilité à l'œuvre du Paraclet ; c'est elle, enfin, qui nous envoie en mission.

5. Un itinéraire de fidélité créative

70. §1. La formation religieuse s'inscrit « dans la continuité d'un unique "cheminement de formation du disciple" qui commence avec le baptême, se perfectionne avec les autres sacrements de l'initiation chrétienne, est accueilli comme point central de sa vie au moment de [l'engagement dans la vie religieuse] et se poursuit tout au long de l'existence »⁵² jusqu'à la rencontre définitive avec le Christ, lorsque « nous le verrons tel qu'il est » (1 Jn 3, 2)⁵³.

§2. La formation nous met dans un long apprentissage de l'écoute de l'Esprit. C'est lui qui est le premier acteur de notre croissance. Il travaille notre cœur en nous rappelant les paroles du Christ, en dénonçant le péché du monde et en nous conduisant à la conversion ; il nous greffe sur la Vigne, nous fait demeurer dans le Christ et porter du fruit dans l'Église. Donné à la Croix pour l'Église, l'Esprit nous permet de vivre du mystère pascal ; il nous centre sur le Christ, véritable pôle de notre existence, et nous conduit ainsi au cœur de notre formation.

§3. Le désir d'accomplir la volonté de Dieu et de répondre aux appels de l'Esprit nous met au défi d'un ajustement régulier et d'une réforme permanente de notre manière de vivre. Notre formation prend la forme d'un chemin de fidélité créative. Il nous faut apprendre à trouver les moyens adaptés, avec l'aide de Dieu, pour faire du neuf avec l'ancien et persévérer jour après jour, selon l'esprit de notre charisme, dans notre consécration, dans la fraternité et la mission.

II. UN CHEMIN DE TRANSFORMATION

71. La formation coopère à la métamorphose en nous du vieil homme au nouveau⁵⁴. Le travail de la formation permanente nous permet d'accomplir, en union avec le Christ mort et ressuscité, un chemin de transformation pascale. En accueillant la grâce quotidienne du Christ et en acceptant de travailler sur nous-même en vérité, nous faisons l'expérience concrète d'une nouvelle naissance dans la foi. En nous faisant aider (4) pour passer de l'idéal à la réalité (1) et en travaillant à intégrer les multiples éléments de notre vie dans ce qui en fait le cœur : le mystère pascal du Christ (2), nous pouvons découvrir le chemin d'un authentique don de nous-mêmes (3).

⁵¹ Cf. RFIS, Introduction, §3.

⁵² Cf. RFIS, Introduction.

⁵³ Les moments forts de la formation permanente, ses moments de joie comme de crise, sont présentés au chapitre 13.

⁵⁴ Cette partie s'inspire assez largement et librement des analyses d'Amedeo CENCINI, spécialement dans ses deux livres : *Éduquer, former, accompagner* (2004) et *Les sentiments du Fils* (1998).

1. Un passage de l'idéal à la réalité

72. §1. Comme pour la Samaritaine, la rencontre avec le Christ nous pousse dans un cheminement intérieur. Jésus entre en conversation avec nous, éclaire notre histoire personnelle et nous libère du poids de nos erreurs afin de réveiller les désirs les plus authentiques de notre cœur.

§2. Ce chemin implique un lent travail de mise à jour des désirs les plus profonds que Dieu a déposés en nous. Il s'agit de reconnaître les richesses et les fruits de la grâce en se découvrant comme une créature nouvelle, mais aussi d'affronter les noirceurs, les fragilités et les angoisses, pour apprendre à être soi-même et se retrouver en vérité devant Dieu.

§3. Il peut être tout aussi exigeant d'affronter ses faiblesses et ses incohérences, que de reconnaître ses propres dons. Or l'un et l'autre sont absolument nécessaires si on veut passer d'une conception de soi idéalisée à une connaissance de soi en vérité. Cela implique un véritable travail de recherche de la vérité sur soi-même. Sans ce travail, les effets de la formation se manifesteront dans nos comportements pendant un certain temps, mais ne rejoindront pas nos motivations profondes.

§4. Ce parcours de descente et de remontée est un chemin de foi ; Dieu nous aime dans tout ce que nous sommes, même à travers nos faiblesses, nos péchés et nos erreurs. Il en résulte une connaissance de soi à la fois humaine – impliquant des éléments et des dynamiques psychologiques – et authentiquement spirituelle – conduisant à la relecture de notre vie comme histoire sainte.

2. Un chemin d'intégration et d'unification

73. §1. En prenant conscience de notre identité profonde et en assumant la vérité de notre être, nous nous disposons à accueillir les différents contenus de formation et pouvons entrer dans une dynamique de formation permanente. Un travail d'unification de notre personne peut commencer lorsque nous découvrons le centre à partir duquel tout prend sens dans notre vie. Pour nous ce travail se fait autour du Christ mort et ressuscité, le seul qui puisse révéler le vrai sens des événements ; c'est autour de ce centre que tout trouve sa juste place. Nous découvrons alors le fil rouge qui relie et éclaire les événements de notre histoire, ce autour de quoi tourneront désormais tous les événements et les apprentissages de notre vie.

§2. Il nous faut intégrer, en les situant à leur juste place, de nombreux aspects de l'existence que nous vivons parfois de manière juxtaposée ou conflictuelle : passé, avenir, expériences relationnelles et spirituelles, péchés, œuvres de la grâce, émotions, etc. Cela implique de multiples démarches intérieures : compléter, perfectionner, recueillir, corriger, mais aussi éclairer, donner un sens, lâcher prise, accueillir, vivifier, soigner les blessures... Il s'agit d'un travail d'appropriation d'éléments très variés qui nous permet de faire nôtre le mode de vie des Frères de Saint-Jean selon toutes ses dimensions et de cultiver notre vocation afin qu'elle puisse porter du fruit.

§3. Ce travail nous conduit à découvrir les incohérences de fond et les malentendus fondamentaux qui tordent notre compréhension de Dieu, de nous-mêmes, des autres, du bonheur, de la sainteté. Ceux-ci absorbent notre énergie et l'orientent dans une mauvaise direction en nous dispersant ; à l'inverse, la cohérence représente une force d'unité : toutes nos énergies concourent dans un même cheminement.

§4. La formation permanente réclame une vigilance constante afin de mourir aux inclinations du péché pour renaître à une vie plus sainte. Le combat spirituel est une part incontournable du chemin des disciples du Christ. Ce combat est aussi celui du discernement qui nous permet, à la lumière de l'amitié du Christ pour nous, de nous laisser dépouiller de ce qui nous conduit à la mort, au mensonge et à l'aveuglement. En affrontant cette lutte, nous pouvons tirer pleinement profit des dynamiques et contenus de formation qui nous sont proposés.

3. Un parcours de don de soi

74. §1. Grâce à une vie ancrée dans le mystère pascal du Christ, nous découvrons une nouvelle liberté. Une certaine unification des différents domaines de notre vie se réalise selon une synthèse qui nous est personnelle. Le travail d'intégration et d'unification intensifie notre capacité à nous donner. Notre offrande à Dieu « se fait plus pure et plus généreuse et elle rejaillit sur les frères et les sœurs, plus paisible et plus discrète, et aussi plus transparente et plus riche de grâce » (VC 70).

§2. Le don de soi est un chemin que l'on parcourt au quotidien selon l'itinéraire qui est décrit dans cette *ratio*. Dans tous les domaines de notre vie et à travers chaque événement, nous cherchons à progresser dans l'écoute de l'Esprit-Saint et l'obéissance à Dieu au sein de notre Institut. Notre formation devient alors effectivement une configuration au Christ « dans son oblation totale de lui-même » (VC 65).

4. Un chemin à accomplir avec des compagnons

75. §1. Le regard bienveillant et l'écoute respectueuse d'un autre sont des moyens incontournables pour faire advenir en nous la personne humaine, l'enfant de Dieu, le consacré. Il n'est ni possible ni souhaitable de rester seul sur le chemin de la formation ; l'accompagnement, qu'il soit institué ou fraternel⁵⁵, nous aide, si nous le désirons, à identifier les mouvements intérieurs de notre cœur et à discerner la vie de Dieu en nous.

§2. Entrer dans une relation d'accompagnement, c'est accepter avec humilité l'aide d'un autre pour avoir accès à des parts peu conscientes de nous-mêmes, à des aspects du réel qu'on ne voit pas seul, aux résonances inaperçues de la Parole de Dieu en notre cœur, à la vie que l'Esprit-Saint déploie en nous-mêmes. Cela réclame la volonté de s'ouvrir à celui qui nous accompagne, de lui faire confiance, de discerner avec son soutien et de marcher avec lui. Se faire accompagner réclame un engagement et un apprentissage.

III. UN ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE PERSONNEL ET COMMUNAUTAIRE

76. Pour soutenir le cheminement intérieur de la formation, il importe de mettre en place des stratégies, des outils, des méthodes qui permettent d'opérer une réelle transformation intérieure et de suivre effectivement le Christ dans le quotidien de notre vie. La formation doit emprunter des chemins concrets et abordables (1) qui permettent à chacun de devenir plus pleinement lui-même devant le Seigneur et ses frères (2) et à la communauté locale de grandir en tant qu'elle nous regroupe et nous soutient (3).

1. Un chemin concret de formation

77. §1. Pour atteindre son objectif, la formation permanente réclame de s'incarner dans « des itinéraires concrets, individuels et communautaires » (VN 35). Cette *ratio congregationis* définit le cadre de ces itinéraires de formation permanente et initiale. Ceux-ci doivent être complétés à tous les niveaux (de la personne, du prieuré, de la Province, de la Congrégation) selon les circonstances et les besoins. Même au-delà de sa période initiale, la formation revêt toujours un aspect pédagogique.

§2. Afin de promouvoir une « culture de la formation permanente » (VN 16), la Communauté doit encourager le partage des ressources et guider avec bienveillance le discernement de chaque frère dans le domaine de la formation permanente.

⁵⁵ Sur les différentes formes d'accompagnements, voir le chapitre 4.

2. Une formation personnalisée et personnalisante

78. Les moyens mis en œuvre pour la formation doivent être adaptés à chacun et lui permettre de développer une maturité intégrale. Chaque frère cherche à entrer dans la pédagogie proposée par la communauté ; celle-ci, à son tour, cherche à respecter la particularité de chaque frère en acceptant d'adapter les rythmes et en s'efforçant de lui donner des moyens appropriés à sa formation. La pédagogie de formation permanente doit éveiller la liberté du frère, développer ses capacités et lui permettre d'atteindre une maturité intégrale.

3. Un chemin de croissance de la communauté

79. En plus d'accompagner individuellement chaque frère dans son parcours, la pédagogie mise en place par la Congrégation doit permettre la croissance des communautés. En effet, la santé humaine et spirituelle de chaque frère est liée à la santé de la communauté dans laquelle il vit. « C'est dire qu'une communauté sera ce que ses membres en feront, qu'elle a ses exigences propres et qu'avant que l'on s'en serve comme moyen de formation, elle mérite d'être aimée et servie pour ce qu'elle est dans la vie religieuse » (PI 26). La force transformante de l'Évangile opère particulièrement lorsque le climat communautaire favorise une vie fraternelle « où la personne se met à la disposition des autres frères, et où le "groupe" favorise le progrès de la personne » (VFC 42).

Chapitre 4 :

LES PROTAGONISTES DE LA FORMATION

80. Ce chapitre présente les différents acteurs de la formation, leurs responsabilités propres dans le processus de formation et leurs interactions. Il prescrit la responsabilité de chacun dans le processus de formation permanente et comporte donc une part contraignante pour les personnes intéressées.

I. LA TRINITÉ, PREMIER ACTEUR DE LA FORMATION

81. §1. La formation est l'œuvre en nous de la Trinité tout entière. C'est Dieu le Père qui, « par le don incessant du Christ et de l'Esprit, (...) est le formateur par excellence de ceux qui se consacrent à Lui » (VC 66). Le don de notre vocation, les sacrements vécus dans l'Église, la Parole de Dieu, la vie en communauté et même les épreuves de la vie sont autant de voies par lesquelles le Père est « toujours à l'œuvre » dans notre vie et notre formation (Jn 5, 17).

§2. C'est le projet de Dieu de faire de nous ses fils dans le Fils et de nous conduire à la vie (cf. Jn 1, 12 ; 10, 10 ; 20, 31). C'est le Verbe qui nous révèle le Père et (cf. Jn 14, 9) qui est le modèle de notre relation à Dieu. Il nous donne l'exemple d'une vie totalement donnée à Dieu et nous ouvre la voie de l'obéissance par sa mort et sa résurrection.

§3. L'action de l'Esprit « est d'un autre ordre que les données de la psychologie ou de l'histoire visible mais [il] opère aussi à travers elles, agit au plus secret du cœur de chacun de nous pour se manifester ensuite en fruits bien visibles : il est l'Esprit de vérité qui "enseigne", "rappelle", "guide" (cf. Jn 14, 26 ; 16, 12). Il est "l'Onction" qui "fait goûter", apprécier, juger, choisir (cf. 1 Jn 2, 20-27). Il est l'avocat-consolateur qui "vient en aide à notre faiblesse", soutient et donne l'esprit filial (cf. Rm 8, 15-26) » (PI 19).

II. LE FRÈRE, PREMIER RESPONSABLE DE SA FORMATION

82. Chaque frère « est lui-même le protagoniste nécessaire et irremplaçable de sa formation » ; nul « ne peut se substituer à la liberté responsable que chacun possède comme personne unique » (PDV 69). Nous exerçons cette liberté fondamentale en assumant activement le rôle de « sujet » de notre formation et en étant moteur de notre formation permanente. L'engagement de chacun par quatre aspects principaux : le désir d'apprendre et de croître chaque jour (1), l'entretien d'un dialogue profitable avec les différents interlocuteurs de notre formation (2), la définition pour soi-même de cadres et d'objectifs concrets de croissance (3), la persévérance sur le chemin (4).

1. Se rendre disponible à la formation

83. Notre première responsabilité à l'égard de notre propre formation consiste à devenir des personnes « disponibles » qui se laissent former par les événements de la vie, qui apprennent à chercher la volonté de Dieu dans toutes les situations et dans toutes les personnes qu'elles rencontrent, et sont prêtes à se laisser remettre en cause par la vie elle-même, à toutes les étapes de celle-ci. La *docibilitas* est la vertu qui nous apprend cette disponibilité à nous laisser façonner par la vie de l'Esprit en nous.

2. S'engager dans le dialogue avec les différents partenaires de notre formation

84. Bien que chaque frère soit le premier responsable de sa formation, nul ne se forme seul. Le chemin de notre consécration se parcourt avec de nombreux compagnons de routes qui sont autant de partenaires de la formation. Il nous revient d'entamer le dialogue avec ces différents compagnons afin de cheminer avec eux :

- a) *Les accompagnateurs* : quel que soit leur niveau d'accompagnement (prieur, accompagnateur spirituel, formateur...), il est de notre ressort de tirer profit du partenariat qu'il nous offre. Cela implique de s'ouvrir, de bâtir une confiance réciproque, de discerner avec l'accompagnateur, de marcher ensemble avec le Christ. Le rôle propre des principaux accompagnateurs est décrit dans ce chapitre. La Communauté joue un rôle dans la qualité de l'accompagnement en favorisant un climat de vérité et de confiance mutuelle, en valorisant le juste respect de la confidentialité, en bâtissant une culture de la franchise, de la chasteté, du respect mutuel et l'écoute. Le fait que chaque frère puisse recourir facilement à un accompagnement spirituel extérieur à la Communauté ou à une aide médicale ou psychologique lorsqu'il en ressent le besoin est un signe de bonne santé communautaire.
- b) *Les professionnels* : en plus du recours aux médecins pour la santé physique, il est parfois opportun de faire appel à des professionnels pour accompagner notre santé psychique ou travailler sur notre comportement (psychologues, coaches, thérapeutes, etc.). Il revient à chaque frère d'en discerner l'opportunité, en restant à l'écoute des frères avec qui il vit et des personnes en qui il a confiance. Cet accompagnement portera d'autant plus de fruit que le frère réussira à en intégrer les apports dans son parcours global de formation. Il sera utile que les maisons de formation initiale et les prieurés apostoliques aient à leur disposition une liste de personnes compétentes : médecins, thérapeutes, coaches, etc.
- c) *Notre famille d'origine* : c'est habituellement elle qui met en route notre chemin de croissance humaine ; souvent, elle a joué un rôle capital dans notre initiation chrétienne. Conscients des richesses et limites de cette première éducation, nous voulons reconnaître et faire fructifier ce patrimoine familial tout en complétant ou en laissant se purifier ce qui doit l'être. Cela réclame de chacun un travail pour relire son histoire qui demande souvent du courage et nous confronte parfois à des blessures ou des déviations profondément enracinées.
- d) *Le monde et la culture* : parce que Dieu habite le cœur de chaque homme qui cherche la vérité et qu'il inspire de quelque manière chaque culture, toute personne et toute culture peuvent devenir instruments de Dieu pour notre formation. Nés dans tel monde, nous en portons les richesses et les interrogations ; c'est vers lui que l'Église nous envoie en mission. Nos liens avec le monde et notre culture réclament d'être sans cesse purifiés à la lumière de l'Évangile ; ils nous demandent un discernement constant pour en distinguer les valeurs et les contre-valeurs. Afin de demeurer fidèle à notre vocation, il nous appartient de prendre de la distance par rapport aux mentalités et aux idéologies du monde qui nous écartent progressivement de notre style de vie de consacré et en compromettent la crédibilité.
- e) *Les personnes de référence* : au cours de notre chemin de vie, nous rencontrons de nombreuses personnes qui jouent pour nous le rôle de témoin ou de conseiller et à qui nous accordons une autorité morale : personnes rencontrées dans l'apostolat, formateurs, amis, grands témoins, écrivains, prédicateurs, hommes d'Église, etc. Chacun est responsable de discerner pour lui-même la fiabilité de ces personnes et l'opportunité de s'appuyer sur elles, puis d'en tirer profit pour sa croissance humaine, religieuse et spirituelle.

3. Définir des cadres et des objectifs concrets de formation

85. §1. Afin de garantir sa propre avancée dans la formation, chacun de nous est responsable de mettre en place une véritable *discipline de vie* qui lui permette d'agir selon nos Constitutions et de tendre vers une cohérence dans sa manière de vivre.

§2. Chaque frère profès perpétuel est invité, en lien avec le responsable provincial de formation, à établir un *programme personnel de formation*. Celui-ci visera à répondre à ses besoins d'ordre personnel (équilibre de vie, renouveau de sa vie consacrée, approfondissements divers) et communautaire (missions apostoliques, responsabilités dans le prieuré...). La mise en place par le responsable provincial d'un livret personnel de formation pourra soutenir chaque frère en lui donnant une vue d'ensemble sur les formations déjà reçues, les diplômes acquis, les compétences développées, les projets de formation à venir, etc.

4. Persévérer dans la vocation

86. Restant sauve la liberté de notre conscience, nous travaillons à persévérer dans la Communauté, conscients que « la fidélité personnelle à demeurer dans un institut déterminé, même en admettant quelques exceptions, n'est pas seulement une question humaine mais renvoie au choix plus profond de fidélité à Dieu » (DF 33).

III. L'ACCOMPAGNEMENT FRATERNEL

87. §1. La fraternité joue un rôle fondamental dans notre formation permanente. Nous comptons les uns sur les autres et nous appuyons sur nos frères pour grandir quelles que soient les joies ou les épreuves rencontrées. C'est d'abord entre frères qu'on s'accompagne, qu'on se soutient mutuellement et qu'on se porte. La fraternité devient alors « le lieu d'une formation permanente éminente » (VN 36).

§2. Cet accompagnement fraternel prend différentes formes : un compagnonnage fraternel, la sollicitation de conseils, la sollicitude des anciens, un échange en chapitre conventuel, un parrainage dans les nouvelles expériences (stages, première assignation et premiers engagements apostoliques, premières années d'ordination, premières années dans une nouvelle culture, etc.).

§3. Cet accompagnement fraternel revêt une valeur inestimable lorsqu'un frère est dans une situation délicate : crise, transition difficile (assignation, changement de mission).

§4. Notre fraternité s'étend particulièrement à tous les membres de la Famille Saint-Jean. Le partage d'une vocation commune, d'une vie fraternelle et parfois d'une mission commune avec les Congrégations des Sœurs Apostoliques et Contemplatives de Saint-Jean joue un rôle important dans notre formation ; la relation avec nos Oblats enrichit également la perception de notre vocation commune et notre expérience de la communion fraternelle.

IV. LE PRIEURÉ, MILIEU IMMÉDIAT DE NOTRE FORMATION

1. Le prieuré comme « communauté formatrice »

88. §1. La vie en communauté est une force pour notre chemin de formation. Elle « joue un rôle privilégié dans la formation, quelles qu'en soient les étapes. Et la formation dépend en grande partie de la qualité de cette communauté. Cette qualité ressort de son climat général et du style de vie de ses membres, en conformité avec le caractère propre et l'esprit de l'institut » (PI 26). La communauté locale du prieuré exerce un rôle formateur important en établissant « une atmosphère qui favorise et assure un processus de formation » (PDV 42).

§2. Toute communauté n'est pas automatiquement formatrice ; certaines conditions sont requises. L'écoute et le respect mutuel ainsi qu'un réel esprit de conversion et de fidélité en font partie. Cela suppose que nos prieurés soient des lieux où l'on prenne « soin » les uns des autres, spécialement de ceux qui sont plus faibles, par une vraie qualité d'attention, en offrant une écoute gratuite et sans jugement et en faisant du prieuré un « foyer » pour chacun des frères (cf. DF 59 ; PC 15). De la profondeur de la maturité humaine et spirituelle des frères peut naître un contexte porteur en soi d'accompagnement.

§3. Une communauté est formatrice également lorsque le chapitre conventuel définit les cadres qui donnent à chacun sa place et précise les règles de la communauté ; elle garantit alors une lisibilité de la vie communautaire et une certaine sécurité des relations en son sein. La mise en œuvre de ce cadre implique un engagement de la part de chacun des frères du prieuré.

2. La croissance de la communauté

89. §1. La bonne santé d'un prieuré est une condition essentielle pour qu'il soit un milieu propice à la croissance de chacun de ses membres. Chaque groupe est un système relationnel vivant qui, à l'image d'une personne singulière, possède une histoire et connaît ses propres étapes de croissance. Chaque prieuré doit pouvoir intégrer les crises et les conflits – qu'il rencontre inévitablement – comme autant de manières de grandir pour la communauté. Crises et conflits sont nécessaires pour que le « système » reste vivant. Un groupe se transforme en affrontant ses crises et ses conflits ; quand ceux-ci n'arrivent pas à être résolus, c'est un signe de maladie du groupe.

§2. La manière dont le prieur exerce l'autorité a un fort impact sur la communauté ; mais le prieuré a aussi la capacité d'empêcher un prieur d'exercer l'autorité correctement. Il importe donc pour la bonne santé d'un prieuré que la relation entre la communauté et le prieur atteigne un point d'équilibre dans lequel chacun s'engage dans le dialogue, se dispose à faire des concessions nécessaires, cherche le bien commun et contribue à un sain exercice de la collégialité et de la subsidiarité.

§3. Une communauté qui est capable de formaliser son fonctionnement, d'opérer une critique lucide de ses objectifs, de ses procédures et de ses résultats et de les accueillir dans l'action de grâce, de recevoir une critique venant de l'extérieur, atteint une certaine maturité communautaire qui favorise le bon fonctionnement de la vie conventuelle et l'élan personnel de chaque frère. Dans ce sens, le chapitre conventuel évalue au moins une fois par an les différentes dimensions de la vie communautaire et apostolique. Afin de célébrer les merveilles accomplies, au sens biblique, et de comprendre les influences – parfois marquantes – du passé, chaque prieuré doit être lucide sur sa propre histoire (fondations, premières missions, événements marquants, personnes importantes pour l'histoire du prieuré, etc.) et en garder des traces pour les frères qui viendront par la suite.

§4. Le Chapitre d'un prieuré peut avoir ses angles morts, c'est pourquoi, un accompagnement extérieur régulier est nécessaire. Il s'agit d'abord de l'accompagnement régulier du Provincial. Le chapitre peut aussi avoir recours à une instance ecclésiale, médicale ou psychologique, à l'intervention d'un professionnel ou d'une autre personne, dont l'expertise pourrait se révéler nécessaire en vue d'améliorer la coopération dans une œuvre pastorale, d'assainir les fonctionnements du chapitre conventuel ou de prendre du recul par rapport au vécu de la communauté (relecture des relations fraternelles, de l'équilibre communautaire, du programme de vie du prieuré, etc.) ; on accordera sa juste valeur à l'avis de l'intervenant, en trouvant la manière adéquate de l'intégrer dans le discernement du chapitre conventuel.

3. L'engagement de la communauté dans la formation

90. Il revient au chapitre conventuel de prendre sa responsabilité quant à la formation de la communauté locale. Ainsi, à l'intérieur du cadre donné par la *ratio formationis congregationis* et la *ratio provincialis*, prenant en compte les programmes de formation complémentaires établis par la Province et la Congrégation, chaque chapitre conventuel doit établir un programme de formation propre au

prieuré. Ce programme (d'un an ou plus) doit permettre d'engager le prieuré dans une direction et des moyens qui correspondent à sa mission particulière, aux besoins du prieuré et aux attentes des frères. Il définit au minimum l'objectif et l'organisation du travail intellectuel communautaire.

V. LE RÔLE DES AUTORITÉS

1. Le rôle du prieur

91. §1. Le prieur, autorité ordinaire de for externe envers qui nous exerçons habituellement l'obéissance religieuse, est un partenaire privilégié dans notre chemin de croissance : il nous maintient dans l'écoute du Seigneur en étant le témoin d'une autorité qui ne vient pas de nous-même ; il anime la formation permanente dans la vie communautaire et a le devoir de veiller à ce que la communauté respecte les Constitutions et les règles qu'elle s'est donnée.

§2. De son côté, le prieur prête attention à la croissance normale de chacun dans chaque phase ou période de l'existence. Son accompagnement prolonge l'accompagnement fraternel. Il fait don à chacun de sa propre estime et de sa propre considération positive, nourrissant envers tous une affection sincère, se rendant disponible, gardant avec discrétion les confidences reçues, donnant courage et espérance dans les épreuves, partageant les préoccupations et les difficultés des frères qui lui sont confiés. Il offre son aide pour résoudre d'éventuels problèmes ou surmonter des possibles crises. La formation permanente des frères est une des priorités de sa charge (cf. SAO 13).

§3. Par sa gouvernance, le prieur veille à établir un climat communautaire favorable à la formation :

- il travaille avec le chapitre à garder vivant dans le couvent à la fois le charisme de la Communauté et le *sentire cum Ecclesia* ;
- il joue son rôle d'animation de la vie du prieuré dans toutes ses dimensions et veille à maintenir un équilibre communautaire entre les différents aspects de notre vie (prière et travail, apostolat et formation, tâches à accomplir et repos) ;
- il favorise un climat communautaire dans lequel chacun peut ressentir « la liberté de se laisser former par la vie commune et par ses frères, les uns par les autres et de se sentir chacun responsable du cheminement de croissance d'autrui » (SAO 13) ;
- il « se soucie de créer le climat favorable au partage et à la coresponsabilité, (...) encourage les frères (...) à prendre leurs responsabilités et sait respecter celles-ci » (VFC 50) ;
- il veille à ce que le discernement spirituel communautaire se réalise dans les meilleures conditions et à ce que les décisions prises ne restent pas lettre morte.

2. Le rôle du prieur provincial

92. §1. Le prieur provincial exerce son ministère au nom de l'Église et dans le cadre prévu par le droit de la Congrégation. Il veille à la bonne santé des prieurés, et les aide à s'insérer dans la mission plus large de l'Église et de la Province ; il apprend à connaître chaque frère pour exercer son ministère de gouvernement et d'assignation de la manière la plus ajustée possible ; il accompagne chaque frère à son niveau propre, se tient comme un recours bienveillant pour eux en cas de difficulté et peut exercer le rôle médiateur en cas de crise dans un prieuré.

§2. La visite du prieur provincial joue un rôle important dans la croissance de la communauté locale. Le chapitre conventuel s'engage donc dans la préparation de cette visite en se préparant à accueillir un regard extérieur au prieuré, en discernant les questions importantes à aborder, en préparant la relecture de ce que vit la communauté dans une attitude d'action de grâce et de conversion. Tout en exerçant pleinement son ministère d'accompagnement, le prieur provincial s'assure de valoriser l'autonomie propre du chapitre conventuel. Au cours de la visite, il se rend disponible pour écouter chaque frère en vue d'évaluer sa situation avec lui.

§3. Le prieur provincial s'assure de connaître le parcours religieux et apostolique de chaque frère (assignations, formations, engagements apostoliques, événements significatifs de sa vie, etc.). Son accompagnement doit permettre non seulement de réagir aux crises qui se présentent, mais également d'assurer un suivi du frère dans la durée. Il prend des décisions importantes concernant les projets de formation personnels qui dépassent la vision d'un simple prieuré.

§4. Le prieur provincial est le premier garant de la formation dans la province. Il supervise et accompagne le travail du responsable provincial de formation. Il est lui-même aidé et supervisé dans sa tâche par le Prieur général et le Responsable général de formation⁵⁶.

§5. Chacun se rappellera qu'au-delà des qualités ou défauts de la personne elle-même, le supérieur majeur représente l'Église et qu'il apporte une saine extériorité régulatrice qui préserve de l'autoréférentialité.

3. Le rôle du responsable provincial et du Responsable général de la formation

93. §1. Afin de répondre aux besoins courants des frères de la Congrégation, aux demandes de l'Église universelle ou à une situation particulière requérant un travail de la Congrégation entière sur une ou plusieurs années, le Responsable général de formation et son conseil sont responsables de compléter la pédagogie de la *ratio formationis congregationis* en proposant des itinéraires de formation pour la Congrégation tout entière.

§2. C'est le rôle du responsable provincial de formation de veiller à l'animation de la formation permanente, à la mise en œuvre de la *ratio formationis provincialis* dans sa Province, et de mettre en œuvre des programmes de formation répondant aux besoins particuliers. Il lui revient de s'assurer de l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des programmes locaux des maisons de formation, de suivre les équipes de formation dans l'exercice de leur mission, de veiller à la formation et la supervision des formateurs et de préparer leur remplacement.

§3. A son niveau, le responsable provincial de formation et son conseil ont la responsabilité de mettre en place pour leur Province des parcours de formation sur des points non-traités par la *ratio formationis provincialis* lorsque le besoin s'en fait sentir. Cela fait partie de l'animation de la formation dans la province.

4. Le Prieur général

94. Le Prieur général est le dernier garant de la formation dans la Communauté. En coopération étroite avec le Responsable général de la formation, il veille à établir les cadres nécessaires au niveau de la Congrégation pour que dans les provinces et les prieurés chaque frère puisse vivre sa vocation dans une réelle disponibilité à Dieu. Il soutient la fidélité de l'ensemble du corps envers le charisme de la Congrégation. C'est lui qui promulgue la *ratio formationis congregationis* et approuve les *rationes provinciales*.

VI. L'ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL ET SACRAMENTEL

1. L'accompagnement spirituel

95. §1. Chaque frère s'assure d'avoir un accompagnement qui lui permette de vérifier sa manière d'écouter Dieu dans sa Parole, dans sa rencontre avec les autres et dans les événements de sa vie ; d'ajuster sa manière de vivre à son état de vie comme consacré et au chemin de sainteté qui correspond

⁵⁶ Sur la formation du prieur provincial, voir : chapitre 11, n. 287.

à notre appel dans la Communauté ; de répondre aux appels du Seigneur, de maintenir l'obéissance à l'Église et de garder librement le cap de la mission⁵⁷.

§2. L'accompagnement spirituel prend des formes diverses et complémentaires selon les moments de la vie. Les échanges avec les frères, le prier, le chapitre conventuel, le confesseur ou un confident peuvent jouer un rôle capital d'accompagnement. Il est pourtant hautement profitable et recommandé de choisir une personne précise comme accompagnateur spirituel afin d'éviter l'écueil des conseils contradictoires. Quelle que soit la forme de l'accompagnement, chaque frère doit se garder du danger de l'autoréférentialité. Lorsqu'il est difficile de rencontrer son accompagnateur spirituel, il est bon d'envisager de choisir un relai plus facile d'accès ou de changer d'accompagnateur.

§3. L'accompagnateur – homme ou femme – est témoin du travail de la grâce dans le cœur du frère qu'il accompagne. Sa mission est d'aider le frère à donner une place centrale au Seigneur et à discerner ses chemins, à trouver les mots qui l'aident à se dire lui-même et à prendre conscience des événements présents ou passés, à être responsable de sa vie spirituelle et cohérent dans ses choix. L'accompagnateur doit s'engager à une présence compétente, ajustée, disponible, bienveillante, encourageante et sans jugement ; veiller à respecter la liberté de se confier ainsi que la confidentialité de ce qui est confié ; être attentif aussi à lui-même, à ce qu'il peut entendre ou non, à ne pas se laisser envahir.

§4. Il est légitime que le prier ou le supérieur majeur demande à chaque frère s'il est accompagné spirituellement.

2. Le confesseur

96. §1. Il est particulièrement opportun d'avoir un confesseur régulier qui nous connaisse et puisse personnaliser ses conseils dans la célébration du sacrement.

§2. Afin de permettre le respect des fors et une plus grande confidentialité, il est souhaitable de se confesser en dehors de la communauté du prieuré.

VII. L'ÉGLISE

1. L'accompagnement de l'Église

97. §1. C'est l'Église qui authentifie le charisme de la Communauté et en accompagne la croissance. « La vie religieuse dépend du ministère donné par Dieu à la hiérarchie pour le discernement authentique du charisme de fondation. Cette dépendance ne touche pas seulement la première reconnaissance d'un institut religieux, mais aussi ses développements ultérieurs. L'Église fait plus que d'établir un institut. Elle l'accompagne, le guide, le corrige et l'encourage dans la fidélité à son don de fondation car cet institut est un élément qui appartient à sa vie propre et à sa croissance »⁵⁸.

§2. L'Église fixe les normes générales ainsi que des orientations pour la formation des religieux. La Congrégation doit vérifier la conformité de ses propres orientations avec les indications de l'Église, tant au niveau universel que local.

2. La communion ecclésiale et le partage des dons

98. §1. De nombreux membres de l'Église (religieux, prêtres diocésains, laïcs) peuvent jouer un rôle essentiel dans notre formation par leur écoute, leur soutien, leurs conseils. Notre formation s'enrichit dans ce « partage des dons » qui nous permet de faire une expérience concrète de la communion

⁵⁷ Sur la manière de tirer profit de l'accompagnateur spirituel pour sa vie spirituelle, voir : chapitre 7, n. 159 ; sur son rôle lors de la formation initiale, voir : chapitre 6, n. 119.

⁵⁸ CIVCSVA, *Éléments essentiels de l'enseignement de l'Église sur la vie religieuse*, 1983, n. 41.42.

ecclésiale. Nous sommes également façonnés par les rencontres personnelles et les moments de coopération avec les autres ouvriers dans la vigne du Seigneur.

§2. Nous profitons des structures et des propositions de formation offertes aux religieux ou aux agents pastoraux par les diocèses, les conférences épiscopales et conférences nationales des religieux. La coopération avec d'autres Instituts dans le domaine de la formation est une richesse encouragée par l'Église.

VIII. LA VIERGE MARIE ET LES SAINTS

99. §1. Du début au terme de notre itinéraire de formation, nous marchons en présence de la Vierge Marie, notre Mère et notre modèle (cf. PI 20). À chaque religieux, Marie « communique l'amour qui lui permet d'offrir chaque jour sa vie pour le Christ, en coopérant avec Lui au salut du monde. C'est pourquoi le rapport filial avec Marie constitue la voie privilégiée de la fidélité à l'appel reçu et une aide très efficace pour progresser dans sa réponse et vivre en plénitude sa vocation » (VC 28).

§2. Dans son mystère de compassion, Marie est le modèle de notre participation, comme baptisés et consacrés, au sacerdoce du Christ. C'est elle qui nous apprend à nous tenir près de la Croix de son Fils et près de la souffrance de chaque homme à qui nous sommes envoyés. Auprès d'elle, nous apprenons la persévérance dans la prière, avec toute l'Église et pour toute l'Église (Ac 1, 14), suppliant Jésus d'envoyer sur elle l'Esprit Paraclet. Marie devient alors pour nous, comme dit la liturgie, « mère et maîtresse de vie spirituelle »⁵⁹.

§3. Les saints soutiennent notre formation par leur exemple et leur intercession ; nous cherchons à en faire des compagnons de route. Nous n'hésitons pas à recourir aux saints qui inspirent l'esprit de notre Congrégation et à ceux qui traversent notre vie d'une manière ou d'une autre.

⁵⁹ Cf. *Missel marial*.

3^e SECTION

Aspects spécifiques de la formation initiale



Chapitre 5 :

LES ORIENTATIONS SPÉCIFIQUES DE LA FORMATION INITIALE

100. §1. S'assurer de la qualité du chemin de formation que doit parcourir chaque candidat pour devenir Frère de Saint-Jean est l'une des responsabilités les plus importantes qui incombe à notre Communauté. En effet, nous désirons donner à ceux qui veulent nous rejoindre le meilleur de ce que nous sommes, de ce que nous croyons, de ce que nous voulons vivre ensemble et de ce que nous apportons à l'Église selon notre charisme. Cette tâche qui nous dépasse, nous la confions au Seigneur et nous voulons que chacun de nos frères en formation initiale en devienne pleinement acteur.

§2. La formation initiale est le premier moment de la formation permanente au sein de la Congrégation. *Mutatis mutandis*, tout ce qui a été dit auparavant de la formation permanente vaut également pour les années d'initiation.

I. LES OBJECTIFS DE CROISSANCE DES FRÈRES EN FORMATION INITIALE

1. Découvrir la vocation de Frère de Saint-Jean

101. La Communauté propose avant tout un chemin de formation qui permet à chaque candidat de saisir ce qu'est la vocation particulière de Frère de Saint-Jean et de la faire sienne. A cette fin, il lui sera donné d'expérimenter notre vie selon toutes ses dimensions ; d'être accompagné par des formateurs qualifiés qui l'aideront à vivre de façon personnalisée notre charisme ; de connaître notre histoire particulière et de s'y insérer.

2. Établir les fondamentaux d'une vie consacrée

102. §1. Au cours des premières années de formation, chaque frère est appelé à construire les fondements qui lui permettront de mener la vie consacrée et d'y rester fidèle. Il bâtit ainsi progressivement une maturité humaine, chrétienne et religieuse qu'il consolidera tout au long de sa vie.

§2. Cela implique qu'il fasse une expérience personnelle du Christ et que se mette en place la racine d'une vie menée dans la foi, l'espérance et la charité ; c'est le développement du premier amour auquel il pourra revenir toute sa vie durant (cf. Ap 2, 4).

§3. Il doit également établir les bases humaines de l'engagement de toute une vie – ce qui implique le développement de sa conscience humaine et chrétienne, l'acquisition des vertus fondamentales ainsi que le mûrissement de sa liberté.

§4. Les années de formation initiale sont aussi l'occasion d'acquérir les réflexes fondamentaux de la vie consacrée : chaque frère en formation initiale doit pouvoir expérimenter que les vœux transforment sa manière de vivre et donnent désormais le ton à toutes ses activités ; il doit découvrir l'articulation entre sa consécration et toutes les autres dimensions de notre vie : prière, étude, vie commune, apostolat.

3. Initier un chemin de formation permanente

103. En tant que point de départ de sa formation permanente, les années d'initiation doivent permettre au frère d'apprendre à se mettre dans une attitude constante de disponibilité à l'égard du Christ et de l'Esprit-Saint. Le programme de formation et la pédagogie utilisée doivent « rendre le jeune consacré réellement *docibilis* » (VN 35), c'est-à-dire capable d'apprendre et d'être enseigné. Il acquiert alors une disposition qui soutiendra tout son parcours de vie consacrée depuis sa profession perpétuelle jusqu'au moment de sa rencontre définitive avec Dieu.

4. Prendre le chemin du discernement

104. Le temps de la formation initiale est un temps de discernement vocationnel qui prépare la profession perpétuelle. Chaque candidat participe à ce discernement en mûrissant sa liberté à travers une véritable mise à l'écoute de l'Esprit-Saint et des mouvements intérieurs de son cœur. Les formateurs guident le frère sur ce chemin en le formant au discernement spirituel, en évaluant régulièrement son engagement chez nous et en accompagnant les étapes de son discernement vocationnel.

II. DÉVELOPPER UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

1. Mettre en œuvre une éducation pour personne adulte et responsable

105. §1. Dès le point de départ du chemin d'initiation, les formateurs doivent prendre au sérieux le fait que Dieu est le premier acteur de la formation et que le candidat en est le premier responsable. Ce dernier est une personne adulte ayant déjà parcouru un chemin de foi qui l'a conduit jusqu'à la Congrégation ; c'est avant tout le Christ qui forme et mûrit sa liberté. La pédagogie de la Congrégation doit donc se mettre au service du dialogue que chaque candidat opère personnellement avec Dieu en lui fournissant les moyens de découvrir la vocation à laquelle il aspire et d'opérer son discernement.

§2. Pour cela, chaque frère est accompagné dans un climat d'écoute et de dialogue. Il est aidé à se prendre en main pour devenir responsable de sa propre formation ; à évaluer lui-même avec l'aide de ses formateurs le chemin accompli ; à développer une fidélité créative envers les dons de Dieu qu'il a reçus et envers sa propre vocation.

§3. Afin de permettre une meilleure assimilation de la formation par les candidats :

- les formateurs favoriseront un apprentissage qui valorise l'expérience du frère et prend en compte les erreurs comme moyens de progression ;
- ils lui exposeront pourquoi les activités qui lui sont proposées ont une valeur formatrice, ainsi que les raisons des décisions qui le concernent ;
- ces dernières seront prises, autant que possible, avec le candidat lui-même ;
- on préférera solliciter la motivation personnelle plutôt que de recourir à des injonctions ou exhortations ;
- afin de compléter l'enseignement – qui pourrait rester extérieur et ne pas impliquer la personne –, les formateurs éveilleront l'intérêt du frère en l'engageant dans la résolution des problèmes qu'il affronte, en le rendant participant de l'élaboration de solutions ou en l'aidant à trouver la juste attitude face aux situations qui demeurent.

2. S'appuyer sur la sagesse de l'Église et les outils du monde contemporain

106. L'initiation à la vie consacrée réclame beaucoup de sagesse et de compétences. Par conséquent, nous cherchons à nous appuyer sur les méthodes, les outils et les contenus qui se trouvent dans la tradition de l'Église (Pères du désert, Maîtres spirituels, spiritualités de la vie consacrée, enseignement du Dicastère pour les Instituts de vie consacrée...) mais aussi sur ceux qui ont été développés par le monde contemporain, selon la demande du Concile (OT 11) : « Les normes de l'éducation chrétienne

seront religieusement observées et soigneusement complétées par les découvertes récentes d'une psychologie et d'une pédagogie sûres ». Il ne faudra pas oublier « que restent prioritaires et normatifs les principes de la pédagogie chrétienne qui ne sous-estime ni n'absolutise l'apport des sciences humaines » (DPES 58).

3. Enseigner dans une démarche de recherche de la vérité et de sagesse de vie

107. §1. Les études prennent une place importante au cours des années de formation initiale. Chaque frère doit découvrir comment la formation intellectuelle entretient le désir de sagesse et peut, selon notre charisme, se mettre au service de l'ensemble des dimensions de sa formation. Le rôle des formateurs est d'aider les jeunes frères à intégrer les études dans leur vie et leur vocation, afin qu'elles portent du fruit au long de leur vie. L'intégration des données de base et l'acquisition des habitus fondamentaux par le candidat sont des enjeux de cette période d'initiation ; celle-ci devra être complétée au long de la formation permanente.

§2. En cohérence avec notre charisme qui accorde une place importante à la recherche de vérité et à l'étude, les novices, en plus d'être guidés dans une connaissance fondamentale de la Parole de Dieu, commenceront déjà à être initiés aux bases de la philosophie. On cherchera avant tout à introduire les frères dans une recherche de vérité qui trouve en Jésus son accomplissement.

§3. Bien que l'enseignement magistral soit une modalité importante de la transmission, on veillera à ne pas limiter la formation intellectuelle à cette forme. Dans les différents domaines de formation intégrale, on veillera à utiliser des pédagogies variées et adaptées aux besoins de la formation.

4. Accompagner chaque personne dans une vie communautaire

108. §1. La vie communautaire est un moyen fondamental de formation ; dans une maison de formation initiale, elle est structurée autour de sa mission d'accompagnement de la croissance des candidats. Leur vie commune comporte des exercices communautaires qui aident et fortifient chacun dans son chemin vers Dieu.

§2. Au cours des premières années de formation, la communauté qui accueille les candidats tient un rôle formateur essentiel. En son sein, les formateurs eux-mêmes entretiennent une communion qui leur permet d'accompagner les candidats à travers une coopération concertée.

§3. Chaque candidat doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement personnel par des formateurs qualifiés. En complément de l'accompagnement du père-maître, il est libre de choisir, s'il le désire, l'accompagnateur spirituel dont il a besoin pour s'ouvrir en toute confiance ; dans ce cas, il importe que le père-maître et l'autre accompagnateur connaissent chacun leur rôle et s'y tiennent. Cette possibilité devra être clairement énoncée au candidat.

III. PROPOSER UNE FORMATION PROGRESSIVE ET PERSONNALISÉE

109. §1. La *ratio formationis congregationis*, la *ratio provincialis* et le projet local de formation proposent un parcours de formation qui doit être progressif et prendre en compte le temps qu'il faut pour assimiler une nouvelle manière de vivre et l'ensemble des contenus proposés. On veillera à répartir les contenus d'apprentissage dans la durée et à donner des critères de croissance pour baliser chaque étape.

§2. Les parcours de formation établis par la Congrégation, les Provinces et chaque maison de formation donnent un horizon au frère quant au chemin qui lui est proposé. Leur application devra être suffisamment souple pour permettre à la fois que chacun progresse selon son rythme propre et que le candidat puisse évaluer sa croissance avec ses formateurs.

§3. La formation initiale commence avec le postulat et s'achève habituellement une fois que les études de théologie sont achevées.

IV. VÉRIFIER LES APTITUDES : LES ADMISSIONS

110.§1. La Communauté propose des critères d'évaluations et des étapes d'admission qui permettront d'estimer l'authenticité de l'appel, la capacité à recevoir la formation donnée et les aptitudes à vivre notre forme de vie⁶⁰. Selon ces critères, chaque passage d'une étape de formation à une autre est ainsi validé par un discernement avec le candidat et un vote du conseil correspondant.

§2. Pour préparer les moments d'admission, les pères-maîtres des novices et des profès effectueront des bilans réguliers avec le frère. En fin d'année, chaque frère fera un bilan écrit de l'année écoulée, qu'il pourra discuter avec le père-maître et qui sera mis dans son dossier. Les évaluations opérées par les formateurs seront communiquées avec délicatesse et clarté au candidat. Les retours des personnes extérieures à la Congrégation des Frères – particulièrement les membres de la Famille Saint-Jean et les personnes qui partagent des activités avec le candidat – pourront être sollicités et seront pris en compte avec intérêt. Il est généralement bénéfique que le frère sache quelles sont les personnes qui ont été consultées à son sujet.

§3. La communauté de la maison de formation joue un rôle dans le discernement de la progression de chaque candidat. Chaque frère qui participe au discernement d'une admission le fait avec une crainte révérencieuse, conscient de prendre part au gouvernement de Dieu à l'égard du frère candidat, quelle que soit la décision prise. Ce rôle prend une forme définitive dans le vote de la profession perpétuelle, qui est un acte éminemment religieux pour tous ceux qui y participent.

⁶⁰ Une annexe « critères et normes de la formation » dédiée aux formateurs sera rédigée par la suite.

Chapitre 6 :

LE RÔLE ESSENTIEL DES FORMATEURS

I. CE QU'ON ATTEND D'UN FORMATEUR

1. La mission de formateur

111. §1. Le formateur est mandaté par les autorités de la Communauté pour accompagner et former les frères en formation initiale. Chez ceux dont il a la charge, il cultive un amour pour notre vocation, développe les capacités pour en vivre toutes les dimensions, et aide à en approfondir le choix. Le formateur exerce ainsi, selon sa charge propre, une médiation à l'égard de l'œuvre de Dieu pour eux.

§2. Les trois actions principales du formateur sont l'accompagnement et la formation dans le domaine qui lui est confié, ainsi que le discernement en vue de prendre les bonnes décisions avec le frère en formation. Il conseille, soutient, corrige, encourage. Il aide chaque frère à intérioriser la formation et à intégrer les éléments spirituels, doctrinaux, pastoraux et pratiques nécessaires à sa maturation. Avec l'équipe de formateurs, il discerne au nom de l'Église et de la Congrégation l'aptitude de chacun à vivre notre vocation ; il contribue au processus de discernement en vue de l'admission à des ministères ordonnés.

§3. En s'appuyant sur la *ratio formationis* et le projet local de formation, chaque formateur contribue à la mise en œuvre d'une pédagogie dynamique et concrète, donnant une particulière attention à la personne qu'il forme (cf. Dir. 60 §1.2). Il tient compte de la progression de chacun, du rythme propre de chaque groupe et des particularités culturelles des personnes pour lesquelles il œuvre.

2. La nomination des formateurs

112. §1. Le Prieur provincial nomme les formateurs de sa Province. Il prévoit leur nomination suffisamment à l'avance pour que ceux-ci puissent se former avant de commencer leur charge. Le nouveau formateur reçoit une lettre de mission qui détermine ses diverses responsabilités, la durée de son mandat et rappelle l'obligation de se former de manière régulière et de se faire superviser.

§2. Il est souhaitable que des frères plus âgés et plus expérimentés dans le ministère pastoral soient choisis comme formateurs. Le choix d'orienter un frère vers la mission de formateur peut aussi se faire dès ses années d'études théologiques. Mais il ne prendra son ministère qu'après avoir acquis de l'expérience pastorale et s'être formé. Ces expériences en amont lui permettent de savoir à quel genre de vie apostolique il prépare les frères en formation (cf. DPES 56).

§3. Le Supérieur Majeur et le Responsable provincial de la formation s'assurent de l'authentique droiture morale et des qualités des frères qu'ils choisissent comme formateurs (cf. PI 30). Ces frères doivent avoir une bonne connaissance de notre vocation et de notre communauté et remplir les divers critères fixés par l'Église (cf. DPES 23-45).

§4. Il est recommandé que le mandat d'un formateur soit relativement long, fixé par périodes renouvelables de trois ans, jusqu'à neuf ans. Les autres charges qu'il reçoit ne doivent pas empêcher le frère nommé d'exercer sa mission principale (cf. Can. 651 §3).

3. La préparation des formateurs

113. §1. Comme l'a demandé le Chapitre général d'octobre 2019, un mandat de formateur commence toujours par un temps de préparation « technique, pédagogique, spirituelle, humaine et théologique » (PDV 66 ; cf. VN 16). On recourt en priorité à des parcours spécialisés pour la formation des formateurs.

§2. Un soin particulier est donné à la préparation spirituelle des formateurs, afin qu'ils soient « des personnes confirmées dans le chemin de la recherche de Dieu » (VC 67 ; cf. DPES 55). La préparation des formateurs doit inclure une formation à l'écoute et à l'accompagnement spirituel ainsi qu'une initiation à la pédagogie (cf. DPES 36 ; 57).

§3. Afin d'acquérir une bonne préparation doctrinale, les formateurs, même s'ils ne sont pas professeurs, sont aussi encouragés à suivre des études académiques (cf. DPES 53), notamment en théologie de la vie religieuse. Le choix de l'orientation des études et leur durée tient compte du parcours déjà accompli, de la charge confiée, des talents et des préférences du futur formateur ainsi que des besoins de la Province et de l'équipe de formation afin que les différentes compétences soient représentées (cf. DPES 49).

§4. La préparation des formateurs doit développer une saine ouverture aux différentes cultures des frères en formation. Il est donc souhaitable que les formateurs puissent travailler un temps hors de leur milieu habituel, à l'étranger ou dans d'autres maisons de formation. Pour certains postes, il est impératif que le formateur ait vécu d'une manière stable dans le pays où il exercera sa mission. Ainsi, il qualifie cette écoute qui lui permettra de saisir les aspirations spirituelles authentiques propres à cette culture, et d'être à l'aise dans la communication interpersonnelle.

§5. Le responsable provincial de formation est le référent direct des formateurs en ce qui concerne la préparation nécessaire à exercer leur charge.

4. La formation continue des formateurs

114. §1. L'expérience quotidienne des éducateurs est « source privilégiée de leur formation permanente » (DPES 66). Elle implique toutefois d'être relue, comparée et discutée avec des experts et des pairs.

§2. Les formateurs gardent un travail personnel d'étude pour se tenir à jour dans les compétences et les critères qui inspirent leur action et l'accompagnement des vocations. La participation à des sessions en divers domaines de spécialisation soutient ce travail de renouveau constant.

§3. Les formateurs doivent veiller à leur propre ressourcement personnel et spirituel. Les engagements pastoraux leurs sont aussi recommandés pour garder un zèle apostolique.

§4. Les formateurs doivent consacrer le meilleur de leur énergie à leur travail de formation, dont ils sont les premiers acteurs. Leur formation permanente inclut une relecture supervisée de l'exercice de la charge avec des personnes compétentes⁶¹. Elle comprend également un entretien annuel avec le Responsable provincial de la formation, avec qui ils vérifient leur programme de formation continue quant à leur charge.

⁶¹ Cf. *Actes 2019*, « Votes d'orientation pour la Commission Ratio Formationis (CRF) », n. 10.

5. Déontologie et supervision

115. §1. Des liens de confiance entre les frères en formation et leurs formateurs constituent la base essentielle de la formation.

§2. La préparation sérieuse des formateurs et leur supervision contribuent largement à fonder et à fortifier cette confiance.

§3. Les formateurs font toujours preuve de bienveillance et de respect. Ils sont au service de la formation de personnes libres et en croissance. Ils s'engagent à la confidentialité et gardent le secret professionnel – même lorsque leur charge a pris fin.

§4. Tout en exerçant leur mission, les formateurs vivent en « frères parmi leurs frères » dans la simplicité. Plus qu'une « juste distance », ils vivent une « juste présence » auprès des frères en formation. Ces derniers savent qu'en cas de difficulté, ils peuvent recourir à l'autorité responsable de leurs formateurs.

§5. Dans l'exercice de leur coopération, les formateurs peuvent être amenés à discuter d'une relation difficile entre l'un d'entre eux et un frère en formation. Le soutien de ses pairs peut aider le formateur concerné à garder une juste posture et contribuer à dénouer la difficulté ou à la supporter si elle demeure.

II. QUI SONT LES FORMATEURS ?

1. Le prier de la maison de formation

116. §1. Responsable de l'organisation du prieuré et des relations avec l'extérieur, le prier influe sur le cadre de la formation. Il organise les charges et les apostolats, représente la communauté au niveau local, assure la cohésion de la maison, stimule la communauté pour qu'elle soit vraiment porteuse de formation et garantit un cadre humain et matériel propice à la formation.

§2. Il est supérieur de tous les frères profès perpétuels, tant ceux en formation que les formateurs eux-mêmes. Il veille à ce que tous les frères assignés dans la maison participent chacun à sa manière à l'élaboration d'un climat formateur. Il est responsable, en lien avec le vicaire, de soutenir l'aspect logistique de la maison. Il facilite la mise en œuvre des orientations pédagogiques données par le père-maître.

§3. Un dialogue régulier entre lui et les pères-maîtres des novices ou des profès est nécessaire, dans le respect mutuel des responsabilités. Comme supérieur de la maison de formation en son ensemble, le Prier d'un noviciat ou d'une maison de formation de profès est membre de droit des conseils de formation. En retour, les pères-maîtres sont membres de droit du conseil du prier.

§4. Lorsqu'une même maison abrite un maître des novices et un maître des profès, le prier est garant du bien commun de la maison ; il arbitre alors les décisions de sorte que la communauté éducative puisse atteindre sa mission de formation des novices et des profès sans que les deux objectifs ne se parasitent l'un l'autre.

§5. Le prier exerçant un rôle formateur de manière indirecte – en tant qu'il organise et anime l'ensemble de la communauté –, il n'a pas toutes les obligations de préparation à la charge de formateur ; sa préparation doit d'abord lui permettre d'assumer sa charge de prier, tout en ayant conscience des objectifs de formation et de ce que représente le rôle de formateur.

2. Les pères-maîtres, leurs assistants et le *socius*

117. §1. Le Maître des novices et le Maître des profès coordonnent chacun une étape importante de la formation initiale : le noviciat, le temps de profession temporaire. Ils doivent particulièrement soigner

leur formation. Le détail de leur mission propre est abordé dans le chapitre concernant l'étape de formation qu'ils accompagnent.

§2. Au-delà de douze novices ou profès simples, un assistant du père-maître est nommé. Une coopération étroite entre le responsable et l'assistant est requise.

§3. Le Maître des novices veille à créer un climat familial entre les novices et leurs aînés. Il ne forme jamais seul ; si cela est nécessaire, il s'assure qu'un autre frère formateur (*socius*) partage avec lui de plus près la vie du groupe des novices et soit un interlocuteur possible pour discuter de la communauté des novices. Pour assurer la continuité de la formation, le Maître des novices est en dialogue avec le responsable des postulants et avec le Maître des profès⁶².

§4. A la différence du noviciat, la construction de la communauté des profès simples est confiée de manière plus active à la participation et à la coresponsabilité de tous ses membres. Ainsi, le Maître des profès fait participer les profès temporaires à cette responsabilité. Il supervise la formation des frères en stage⁶³.

§5. Celui qui est chargé de la formation des frères en formation initiale ayant déjà prononcé leurs vœux perpétuels – le prieur ou un frère qu'il délègue – doit valoriser leur autonomie de « jeunes profès perpétuels ». Son rôle est principalement de les aider à exercer leur pleine responsabilité de profès, qu'ils intègrent les différentes dimensions de la formation intégrale – notamment la formation intellectuelle et la formation apostolique – et qu'ils se préparent à leur assignation en prieuré apostolique ; il accompagne ceux d'entre eux qui sont destinés aux ordres dans leur discernement et leur préparation à la réception de ce sacrement⁶⁴.

3. Le responsable local des études

118. §1. Le responsable des études d'une maison de formation est un formateur. Il coopère avec les pères-maîtres en vue d'aider les frères à intégrer les études dans leur parcours de formation intégrale. Il fait aussi remonter aux formateurs les remarques et suggestions des enseignants, afin d'unifier la formation intégrale et l'enseignement.

§2. Lorsque la majorité des cours sont donnés en interne, le responsable des études établit les programmes des études et la liste des enseignants, en conformité avec la *ratio studiorum* et en intégrant au programme des cours les séances qui ne concernent pas directement la formation intellectuelle mais font partie du programme de formation intégrale. Il organise le suivi personnel des étudiants, avec une équipe de tuteurs. Il représente et coordonne l'équipe des enseignants. Dans le cas où des difficultés surgiraient entre un enseignant et un étudiant, le responsable des études se fait médiateur.

§3. Lorsque la maison de formation est adossée à une autre institution, le responsable des études veille à établir des relations avec les responsables pédagogiques de cette institution afin de connaître le niveau et les besoins des frères qui y sont en formation. Il s'intéresse au climat des études dans l'institution et organise le complément de formation nécessaire pour que les frères en formation valident le cursus propre à la Congrégation. Il accompagne les frères dans leur intégration des différents points de vue enseignés, afin que toutes les ressources, bien articulées, contribuent à un chemin de formation unifié. Il guide les frères dans le choix des cours à suivre et valide la décision finale.

4. Les accompagnateurs spirituels

119. §1. L'accompagnateur spirituel peut être interne ou externe, résident ou non.

⁶² Pour plus de précisions sur le rôle du Maître des novices, voir le chapitre 15.

⁶³ Pour plus de précisions sur le rôle du Maître des profès, voir le chapitre 16.

⁶⁴ Pour des compléments sur le rôle du responsable des jeunes profès perpétuels, voir le chapitre 17.

§2. Attentif au but de la formation de notre communauté et tenant compte de la réalité de la personne et de son rythme de croissance, l'accompagnateur spirituel :

- introduit le frère à la connaissance de soi, à la perception de ce qu'il est vraiment face à Dieu et à ses frères, à ce qui le traverse intérieurement : les motions de l'Esprit, les pensées humaines et d'ordre psychologique, les pensées venant de l'esprit mauvais ;
- se met avec le frère à l'écoute de l'Esprit-Saint qui parle à travers sa vie et son histoire ;
- l'invite à se mettre à l'écoute de Dieu dans sa vie et à découvrir progressivement comment il le conduit ;
- confirme son discernement spirituel à l'égard de la Parole de Dieu et de la manière de la mettre en pratique ;
- le conseille dans ses lectures spirituelle en étant attentif à ce qu'il soit initié à la grande Tradition spirituelle ainsi qu'au points importants de la vie spirituelle ;
- éclaire son discernement spirituel à partir d'un solide bon sens et d'une authentique théologie spirituelle ;
- aide le frère à imiter les sentiments du Christ⁶⁵, selon le charisme de la Congrégation, à pratiquer les conseils évangéliques et à cheminer dans le discernement de sa vocation ;
- le pousse à « se détacher de soi » en ce qui l'éloigne de Dieu et des valeurs de la vocation ;
- l'aide à assumer la part de traditions culturelles qui est la sienne dans un juste discernement par rapport à la foi chrétienne et la réalité d'une vocation authentique ;
- l'encourage à organiser peu à peu son existence selon la réalité de sa vocation.

§3. Tout frère en formation, novice y compris, peut s'adresser à un accompagnateur spirituel différent de ses formateurs (cf. Can. 220 ; PI 52). Mais, au noviciat, le père-maître a aussi le mandat d'accompagnateur spirituel pour tous et chacun des novices.

5. Les autres formateurs

120. On peut donner le statut de formateur à d'autres frères qui jouent un rôle spécifique dans l'accompagnement des frères en formation initiale (frère chargé de la formation apostolique ou de l'animation de la formation humaine et communautaire, etc.). Ils participent alors aux réunions de formateurs et ont les mêmes devoirs que tous les formateurs.

III. LES ÉQUIPES DE FORMATEURS ET LEUR COOPÉRATION INTERNE

1. La composition de l'équipe de formateurs

121. Dans une maison de formation initiale érigée par la Congrégation⁶⁶, l'équipe de formateurs est composée du père-maître et de ses éventuels assistants, du prier, du responsable des études et des autres frères qui ont spécifiquement été nommés formateurs. De manière générale, les enseignants résidents ne font pas automatiquement partie de l'équipe des formateurs.

2. La coopération dans l'équipe des formateurs

122. §1. C'est le rôle du père-maître de présider l'équipe de formateurs. Le père-maître y favorise la coresponsabilité. Il donne un regard d'ensemble, veille au bon équilibre des demandes faites aux frères. Il anime la réflexion sur les décisions qui doivent être préparées en commun, sans chercher à tout prix un consensus. Il veille à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme de formation local en lien avec l'équipe de formateurs.

⁶⁵ Cf. Ph 2, 5 ; VC 9, 18, 65, 66, 68, 69 ; Cardinal Joao BRAZ DE AVIZ, *Témoins de la beauté de Dieu. Lettre aux consacrés 25 ans après l'exhortation apostolique Vita consecrata*, 25 mars 2021.

⁶⁶ Cf. *Constitutions*, n. 130.

§2. Afin de rendre un service qualifié aux frères qui leurs sont confiés, les formateurs sont désireux de s'engager dans un projet éducatif commun (cf. Dir. 59d). Voulant former des Frères de Saint-Jean, des disciples du Christ que tous reconnaîtront à l'amour qu'ils ont les uns pour les autres, les formateurs ont à cœur de constituer une « authentique communauté éducative » (RFIS 132) « qui réponde à la prière du Seigneur : "Qu'ils soient un" (cf. Jn 17, 11) » (OT 5). Les formateurs partagent une intercession commune pour les frères en formation. Pour vivre leur service dans un esprit de communion, ils se réunissent régulièrement pour décider de la mise en œuvre des programmes de formation, échanger avec le prieur sur l'organisation de la maison et veiller sur la croissance de chacun des frères en formation initiale (cf. RFIS 132).

§3. Le travail des formateurs requiert cohésion, loyauté, attention et sens de la communication. Simultanément, ils veillent au bien de chacun (cf. Dir. 60 §1.2). Cette coopération demande des dispositions naturelles, mais aussi une « connaissance des méthodes de travail en groupe » (PDV 66) et un désir d'être coresponsable. « Se révèle par conséquent insuffisant le choix d'éducateurs individuels, même riches de dons personnels, mais qui par contre ne sont pas en mesure de coopérer à établir de vraies équipes éducatives, bien soudées et fraternellement coopérantes » (DPES 11).

§4. Ensemble avec le prieur et son conseil, les formateurs soignent l'atmosphère, suscitent un cadre propice à la prière et à l'étude, ont le souci de l'entretien de la maison et des questions financières.

§5. L'équipe de formateurs se tient en relation avec tous ceux qui, à divers titres, sont associés au processus de formation : enseignants, les accompagnateurs spirituels et autres intervenants. C'est le père-maître qui assure la relation de l'équipe avec le Prieur provincial et le Responsable provincial de la formation.

3. La répartition des différents domaines d'accompagnement

123. §1. Afin d'assurer une formation intégrale, l'équipe des formateurs doit veiller à l'animation de la formation spirituelle, apostolique et humaine en plus de l'animation des études déjà prise en charge par le Responsable des études.

§2. Les formateurs se répartissent entre eux la responsabilité de ces domaines. Si un frère de la maison qui n'était pas formateur est investi d'une de ces charges, il devient formateur en titre. Si les frères de la maison ne peuvent assumer tous ces rôles eux-mêmes, il est possible de faire appel à un frère extérieur ; ce dernier s'engage alors à visiter régulièrement la communauté de formation et devient formateur. Si on ne trouve pas de frère capable de porter cette charge, on peut faire appel à une personne extérieure à la communauté.

a) L'animation spirituelle de la communauté de formation

124. Les formateurs choisissent un religieux expérimenté pour la coordination de la formation à la vie spirituelle et liturgique (conférences spirituelles, témoignages, recollections, listes de lectures, formations liturgiques, etc.). Il peut cumuler cette responsabilité avec d'autres charges de formation. Il peut conseiller le père-maître et le prieur dans le choix des prédicateurs de retraite et l'animation des temps ou fêtes liturgiques. Avec le père-maître, ils constituent ensemble la liste des accompagnateurs spirituels que les frères peuvent choisir en s'étant assurés de leur formation préalable.

b) Le suivi de la formation apostolique

125. §1. Le frère chargé de la formation apostolique a pour mission de proposer, en concertation avec le père-maître des novices ou des profès, un programme pratique et théorique de formation à la vie apostolique, en harmonie avec chaque étape de la croissance des frères. Ce formateur veille à la préparation des futurs stagiaires et à la relecture des expériences de stage déjà accomplies. Il peut cumuler cette responsabilité avec d'autres charges de formation.

§2. Les activités apostoliques sont choisies en fonction de leur valeur pédagogique (pertinence, clarté de la mission, qualité de la préparation, expérience ecclésiale, style communautaire, présence d'un accompagnateur, possibilité d'une relecture de l'activité accomplie).

c) Le domaine de la formation humaine

126. Un des formateurs exerce la charge de coordinateur de la dimension humaine de la formation. Avec l'aide de personnes compétentes dans les domaines psychologique, sportif, médical, etc., il promeut un climat communautaire propice à la maturation humaine et organise les activités opportunes (cf. RFIS 137).

4. Les réunions de formateurs

127. §1. Les formateurs se réunissent régulièrement pour traiter des questions concernant la formation ou l'accompagnement des frères.

§2. Tous les six mois, le conseil des formateurs fait, selon les critères adéquats, une évaluation attentive de la maturation des novices ou profès dont ils ont la charge. Ils portent une attention particulière à la manière dont leurs décisions et évaluations sont communiquées, avec tact et clarté, aux frères en formation.

§3. Lorsqu'un frère est simultanément responsable de plusieurs domaines de la formation, il veille à intervenir selon les différentes perspectives des domaines dont il a la charge, en particulier durant les conseils d'évaluation ou dans les réunions de bilan.

§4. Lorsque le cas d'un frère qu'il accompagne est discuté au conseil des formateurs, l'accompagnateur spirituel écoute sans jamais intervenir, afin de respecter la confidentialité du for interne ; il ne prend pas part au vote concernant les frères qu'il accompagne.

5. Établir des règlements pour chaque maison de formation

128. §1. À partir de cette *ratio formationis congregationis* et en fonction de sa *ratio provincialis*, chaque maison de formation devra établir un « projet local de formation » qui présente les éléments pédagogiques locaux, les structures et les dynamiques d'organisation et de coopération propres, ainsi que les activités et les cours spécifiques (cf. RFIS 10). La Congrégation fournira un canevas qui facilitera son élaboration.

§2. On devra également établir un coutumier écrit qui explicite le règlement propre de la maison et les procédures concrètes qui touchent les frères en formation initiale.

§3. Ces deux textes – qui peuvent être rassemblés en un seul document – sont communiqués aux formateurs et aux frères en formation. Ils sont validés par le Responsable provincial de formation après consultation du Responsable général de formation.

IV. LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS OU QUI NE SONT PAS FORMATEURS

1. Les enseignants et tuteurs pour les études

129. §1. En éveillant l'intelligence des frères, les enseignants et les tuteurs apportent une contribution à la formation. Ils ne sont pas automatiquement formateurs, bien que certains d'entre eux résident dans la maison de formation.

§2. « Leur enseignement acquerra une vitalité plus grande, s'ils apprennent à faire le lien entre leurs cours d'une part, la piété, la vie et les problèmes pastoraux d'autre part » (cf. DPES 62). Leur témoignage personnel est d'ailleurs souvent décisif aux yeux des étudiants : voir dans la personne de son professeur que le savoir peut devenir un patrimoine spirituel qui illumine et transforme la vie est

une expérience marquante (cf. DPES 46). Conscients de leur influence, les professeurs se mettent au service de la croissance intégrale des étudiants.

2. Les différents intervenants extérieurs en maison de formation

130. §1. Quel que soit leur rôle (formation au chant, à la lecture, en langue, etc.), toutes les personnes qui interviennent en maison de formation doivent avoir conscience qu'elles interagissent avec des frères qui sont engagés dans un processus de formation initiale et respecter leur discernement de vocation.

§2. Les formateurs peuvent solliciter l'avis de ces personnes, par oral ou par écrit, au sujet des frères avec qui elles ont été en relation. Les modalités de cette consultation doivent être déterminées dans le projet local de formation.

3. L'importance des laïcs et spécialement des femmes

131. §1. Les formateurs associeront volontiers des laïcs à la formation initiale des frères. Ils veilleront à ce que des consacrées et des femmes mariées puissent contribuer à la croissance intégrale des frères en formation initiale.

§2. Il est possible de demander à des laïcs hommes ou femmes d'assurer des charges d'enseignement, d'animation d'une activité de formation humaine, spirituelle, apostolique, voire d'accompagnement spirituel, dans la mesure où ils ont reçu une formation spécifique leur permettant de comprendre les enjeux de la vie religieuse.

§3. En fonction du contexte, on n'hésitera pas à intégrer un couple, une consacrée ou une femme mariée dans les réunions de formateurs afin d'enrichir le discernement de l'équipe par la diversité des états de vie et la complémentarité entre l'homme et la femme. Les modalités de leur participation doivent être fixées dans le projet local de formation.

DEUXIÈME PARTIE

Les dynamiques de la formation



INTRODUCTION DE LA 2^e PARTIE

1. Visée de cette partie et valeur prescriptive

132. §1. Cette partie décrit « un projet de formation inspiré du charisme fondateur » (VC 68) pour tous les frères de la Congrégation. Parce que cette *ratio formationis congregationis* a pour but principal de préciser comment former un Frère de Saint-Jean au service de l'Église, on peut considérer que ces six chapitres présentent de manière détaillée et concrète la manière dont nous voulons incarner au quotidien le charisme communautaire que nous avons reçu.

§2. Ces chapitres définissent d'abord et avant tout un programme de formation permanente pour l'ensemble des frères de la Congrégation. Ils délimitent l'espace dans lequel se joue notre formation permanente, selon les six dimensions de la formation, en faisant ressortir certains points prioritaires de la formation, en conformité avec notre charisme. Parce que la formation initiale est une partie de la formation permanente, les six chapitres qui suivent régissent également la formation des jeunes frères qui se préparent à la profession et à leur assignation en tant que profès perpétuels.

§3. Cette partie donne des orientations, qui sans être contraignantes au titre de la loi – sans avoir une forme strictement juridique –, dessinent ensemble l'idéal de vie que nous recherchons. Cette partie donne un guide sûr que chaque frère est invité à suivre pour croître dans son chemin de sanctification.

2. Guide de lecture

133. §1. Cette deuxième partie de la *ratio congregationis* est divisée en deux sections qui contiennent chacune trois chapitres :

- *Dynamiques fondamentales de formation* : Un des enjeux principaux de notre formation est de combiner heureusement formation spirituelle (chapitre 7) et formation humaine (chapitre 8) – d'avoir la tête dans le ciel et les pieds sur terre. Parce que la recherche de la vérité influence notre compréhension de la vie spirituelle et de la vocation de l'homme et qu'elle tient une place essentielle dans notre vocation, la formation intellectuelle (chapitre 9) est rattachée à cette première section qui décrit les dynamiques fondamentales de notre formation.
- *Dynamiques de formation à la vie consacrée* : La deuxième section se concentre sur la formation à la vie consacrée. Pour nous, comme pour tout religieux, cette formation se déploie selon les trois dimensions de consécration, communion et mission. Cette deuxième section comprend donc la formation aux vœux (chapitre 10), à la vie communautaire (chapitre 11) et à la vie apostolique (chapitre 12).

§2. Chaque chapitre est structuré de telle manière que la formulation des titres fasse apparaître les objectifs principaux de formation dans le domaine concerné. De manière générale, après chaque intitulé vient donc un premier paragraphe qui expose un ou plusieurs objectifs de formation, c'est-à-dire un point que nous sommes appelés à chercher à mettre en place dans notre vie ; le paragraphe suivant, sous la forme d'une boîte à outil, suggère des moyens pour parvenir à l'objectif recherché lorsque le frère veut approfondir cet aspect⁶⁷.

⁶⁷ Il arrive qu'avant l'exposition de l'objectif de formation, un paragraphe précise un point qui permet de comprendre ou de mettre en perspective l'objectif. De même, après la présentation des moyens proposés, on pourra trouver un paragraphe qui présente l'implication de la communauté (Congrégation, Province ou prieuré) concernant ce point de formation, ou une autre information utile (critère, observation etc.).

1^{re} SECTION

Dynamiques fondamentales de formation



Chapitre 7 :

FORMATION SPIRITUELLE

134. La croissance de notre relation avec le Christ, qui est le but de la formation spirituelle, est la première exigence de toute notre formation. Elle trouve dans la formation humaine son fondement, dans la formation intellectuelle une aide, dans la vie fraternelle son milieu, dans la vie apostolique son fruit. En retour, chacun de ces aspects trouve dans la formation spirituelle son centre, son dynamisme et son achèvement.

I. MENER UNE VIE AVEC LE CHRIST DANS L'ESPRIT

1. Chercher le Christ

a) Se rapprocher du Christ par la foi

135. §1. La rencontre avec le Christ, point de départ de toute notre vie spirituelle, est avant tout une grâce dont Dieu a l'initiative ; il nous appartient pourtant de l'entretenir et de l'approfondir. C'est dans la foi que nous trouvons la présence du Christ, que nous accueillons sa Parole, que nous naissons à la vie divine. La formation spirituelle doit nous aider à nous ouvrir au Christ qui vient à nous et nous permettre de répondre le plus adéquatement à son appel.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra⁶⁸ :

- demeurer dans la présence du Christ, selon le commandement exprimé par Jésus (Jn 15, 4.9), en s'appuyant sur la méditation des Écritures – spécialement l'évangile de Jean – et les moyens proposés par la tradition spirituelle de l'Église ;
- apprendre, à la suite des maîtres spirituels, à voir le monde qui l'entoure comme un sacrement de la présence du Seigneur et à interpréter les événements de notre vie dans sa lumière ;
- rechercher, à travers tous les exercices de sa vie spirituelle, l'intensification de sa foi, de son espérance et de sa charité – par lesquelles il est en relation avec Dieu.

b) Acquérir l'humilité en se reconnaissant créature pécheresse et sauvée

136. §1. Chaque rencontre avec le Christ approfondit notre expérience de salut : en lui, nous découvrons l'amour éternel et créateur de Dieu qui nous précède, et percevons, comme en miroir, la profondeur de notre péché. Cette expérience est un fondement de notre cheminement avec le Christ ; il nous faut y revenir sans cesse en travaillant à reconnaître et à accueillir notre condition de créature pécheresse et sauvée et en développant la vertu d'humilité.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- découvrir les voies de l'humilité proposées par la tradition spirituelle de l'Église ;
- se mettre en présence du Dieu trois fois Saint, l'adorer et se reconnaître pécheur devant lui (cf. Is 6) tout en discernant dans la foi l'image de Dieu qu'il porte au tréfonds de lui-même ;

⁶⁸ Il est utile de se rappeler que dans ce chapitre, comme dans toute la deuxième partie, cette formule introduit des suggestions de cheminement concret pour mettre en œuvre l'objectif de formation prescrit dans le premier paragraphe.

- travailler, lors de son examen de conscience, à découvrir l'amour du Seigneur présent tout au long de la journée, à demander d'ouvrir les yeux sur son propre péché et à confesser le Christ comme Sauveur et Ami des hommes.

§3. La manière dont nous recherchons la vérité en philosophie et en théologie, doit pouvoir disposer notre esprit à reconnaître le projet de salut de Dieu sur les hommes, sa présence dans la création et dans notre âme, sa bienveillante providence, et ainsi à l'adorer de tout notre cœur et de toute notre intelligence.

c) Prendre le chemin de l'intériorité

137. §1. Puisque le Christ habite en nous, c'est d'abord par la descente dans notre cœur que l'on peut le rencontrer. Par conséquent, une part importante de notre formation spirituelle consiste à cultiver notre intériorité pour rencontrer le Christ au plus profond de notre âme et y entendre sa Parole. La prise de conscience de l'espace intime où Dieu est présent en nous est essentielle pour l'éclosion de notre vie spirituelle.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- apprendre à se recueillir et à descendre dans son cœur pour trouver au centre de son âme – plus loin que le corporel, le psychique ou l'intellectuel –, le lieu où il est pleinement lui-même devant Dieu et où il peut entamer avec lui un dialogue en vérité ;
- développer, avec l'aide d'un accompagnateur spirituel, une connaissance de ses mouvements intérieurs, qui lui permet de reconnaître progressivement les mouvements propres de son âme et les impulsions de Dieu. Dans cette dynamique d'intériorisation, il découvre progressivement sa véritable identité à la lumière de Dieu. Le chemin de foi est aussi un chemin vers soi (cf. Lc 15, 17) ;
- chercher à entrer dans le silence en s'éloignant des sollicitations extérieures des facultés et des passions, en apaisant son cœur devant Dieu, en invoquant l'Esprit-Saint, en utilisant les moyens traditionnels adéquats (Parole de Dieu, lectures, icônes, ou mémoire) pour se recentrer sur le Christ ;
- protéger et entretenir cette demeure intérieure qui est en lui, en acquérant ce que la tradition spirituelle appelle la « vigilance du cœur » ou « garde du cœur » – attitude spirituelle qui consiste à savoir ce qu'on laisse entrer en soi et ce qu'on n'y laisse pas pénétrer, comme le ferait un gardien aux portes de la ville.

§3. Selon l'enseignement de saint Jean, Dieu habite l'âme de ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements (cf. Jn 14, 23). Notre accès à cette présence trouve son fondement et son critère de vérité dans la manière dont nous gardons ses commandements (cf. 1 Jn 2, 4).

d) Apprendre à vivre dans l'oraison

138. §1. En nouant une relation personnelle avec le Christ, nous entamons un dialogue qui devient « commerce intime d'amitié où l'on s'entretient souvent seul à seul avec ce Dieu dont on se sait aimé »⁶⁹. Notre formation doit nous aider à entrer ainsi dans une vie d'oraison et de prière continuelle qui nous ouvre à la contemplation du Bien-aimé (cf. Ct 2, 16) et nous permet de demeurer avec lui⁷⁰.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- fonder sa vie d'oraison sur la méditation de la Parole de Dieu. C'est en écoutant Dieu qui nous parle que nous apprenons à entrer en dialogue avec lui. La Parole gardée dans notre cœur donne une consistance à notre prière, alimente notre désir de le connaître, inspire notre conversation avec Dieu. La Liturgie des heures et les sacrements, qui nous mettent en contact privilégié avec la Parole, trouvent leur prolongement naturel dans la prière intérieure et l'oraison ;

⁶⁹ Sainte Thérèse D'AVILA, *Vie*, 8.

⁷⁰ Sur les bonnes pratiques concernant l'oraison, on pourra se reporter avec fruit aux CEC (2709-2719).

- travailler à cultiver le silence intérieur en apprenant à écouter, à modérer ses réactions et ses paroles, à canaliser son imaginaire, à accueillir la présence de Dieu dans la simplicité de l'instant présent ;
- pratiquer la lecture spirituelle, comme un moyen simple de maintenir le désir qui anime son oraison et d'approfondir sa pratique. Nous désirons nous laisser enseigner par Dieu (cf. Jn 6, 45) et apprendre également des maîtres de la vie d'oraison reconnus par la Tradition ;
- consacrer généreusement du temps pour pratiquer l'oraison, la nourrir et la renouveler. Des temps réguliers de solitude, de retraite et de désert permettent de se mettre à l'écart pour adorer et écouter Dieu dans le silence – le temps de retraite annuelle, en particulier, contribue à renouveler l'amitié avec le Christ et à se recentrer sur la prière.

§3. Le dialogue intime avec Dieu se déploie de multiples manières selon les moments de notre vie spirituelle et la conduite de Dieu sur nous. Par l'examen de conscience et l'accompagnement spirituel nous pouvons évaluer la manière dont nous nous disposons à l'oraison et identifier le chemin par lequel Dieu nous y conduit.

e) Participer à la prière et au sacerdoce du Christ

139. §1. Jésus nous révèle que son Père recherche des adorateurs en esprit et en vérité (cf. Jn 4, 23). C'est Jésus Grand-Prêtre qui nous donne l'accès à cette adoration par le don de son Esprit et par son offrande de lui-même jusqu'à la Croix. Nous cherchons à nous mettre à sa suite pour que par Lui, avec Lui et en Lui notre vie devienne un don et une offrande à Dieu pour son Église.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- lors de la célébration eucharistique, de l'adoration du Saint-Sacrement ou de l'office divin, chercher à se mettre à l'école du Christ (cf. Mt 11, 29), à entrer dans la prière du Fils Bien-Aimé (Jn 17) et à se laisser transformer pour devenir une offrande vivante, sainte, capable de plaire à Dieu (cf. Rm 12, 2) ;
- chercher à vivre les souffrances, tout ce qu'il subit au quotidien, comme des occasions où il est convié à rejoindre la charité du Christ qui offre sa personne au Père – ces moments de peine subits passivement pourront devenir ainsi des lieux d'offrande active et de formation spirituelle (cf. He 5, 8).

2. Apprendre à mener une vie dans l'Esprit

a) Apprendre à se laisser faire par l'Esprit

140. §1. L'Esprit-Saint, donné par le Christ Grand-Prêtre, est l'Artisan premier de la vie spirituelle : c'est lui qui dénonce en nous le monde (cf. Jn 16, 8-11) ; qui nous ouvre à la vie éternelle dans une nouvelle naissance (cf. Jn 3, 5) ; qui nous conduit intérieurement à la Vérité tout entière (cf. Jn 16, 13) et nous rappelle tout ce que Jésus a dit (cf. Jn 14, 26) ; c'est lui, enfin, qui fait de nous des Fils dans le Fils et nous fait crier : « Abba, Père » (Ga, 4, 6). Nous cherchons donc à trouver en lui la source qui nous fait vivre, à lui donner la première place et à lui laisser la conduite de notre vie.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- chercher à vivre dans la crainte du Seigneur en accueillant l'initiative de Dieu, en donnant à l'Esprit-Saint la conduite sur sa vie et en renonçant à être le maître de sa propre croissance spirituelle ;
- faire en sorte de ne pas être le seul juge de sa vie spirituelle⁷¹ et s'appuyer sur un accompagnateur spirituel qualifié qui l'aide à percevoir et à nommer les mouvements de l'Esprit dans son cœur ;

⁷¹ Cf. Jean CASSIEN, *Conférences*, II, 2, « De la discrétion ».

- chercher activement à discerner la conduite de Dieu en suivant les voies du discernement des esprits (cf. 1 Jn 4, 1) et appliquer la manière de se mettre à l'écoute de l'Esprit-Saint vérifiée par la Tradition spirituelle de l'Église.

§3. L'obéissance à Dieu sous toutes ses formes est le moyen privilégié de demeurer sous la conduite de l'Esprit (cf. Ac 5, 32)⁷². Jésus a promis qu'il prierait pour que celui qui garde ses commandements par amour reçoive du Père le Paraclet, l'Esprit de Vérité que le monde ne peut recevoir (cf. Jn 14, 15-19).

b) Coopérer à l'œuvre de la grâce

141. §1. Le Saint-Esprit, acteur principal de notre vie spirituelle, nous appelle à agir par, avec et en Lui, de sorte que nous travaillions en synergie avec le Seigneur (cf. 1 Cor 3, 9). La sanctification, qui est le but de notre formation, est avant tout l'œuvre de Dieu ; elle réclame pourtant de notre part un engagement éclairé et libre. Notre réponse aux initiatives de Dieu doit devenir de plus en plus personnelle, concrète et totale.

§2. Notre coopération avec Dieu se joue avant tout au niveau de notre conscience ; celle-ci est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec son Créateur et où la voix de Dieu se fait entendre (cf. GS 16). Pour accéder à cette terre sainte, chaque frère doit prendre l'habitude de dépasser la superficialité, et entreprendre un dialogue constant avec l'Esprit-Saint concernant ce qui lui est le plus intime et personnel ; c'est ainsi que nous apprenons à sentir, discerner et agir à partir de cette voix intérieure⁷³.

§3. Notre coopération à l'œuvre de la grâce implique une certaine progression. À partir de la conversion fondamentale par laquelle nous donnons à Dieu la première place dans notre vie, nous sommes conduits à une nouvelle façon d'exister et de penser dans laquelle nous voulons rechercher Dieu en toutes choses ; cela se réalise par de multiples engagements concrets pour aimer à la suite du Christ en actes et en vérité (cf. 1 Jn 3, 18-24). Notre coopération trouve sa plénitude lorsque nous ne voulons rien connaître d'autre que le Christ (cf. 2 Co 2, 2), et que notre lumière brille devant les hommes, de sorte qu'en voyant nos bonnes œuvres, ils glorifient le Père qui est au ciel (cf. Mt 5,16).

c) Se laisser habituellement conduire par l'Esprit (dons et charismes)

142. §1. La vie spirituelle s'épanouit dans les dons de l'Esprit. Par les sept dons dispensés au baptême et à la confirmation, l'Esprit nous apprend à vivre comme des fils de Dieu, nous éclairant, nous poussant à agir, nous vivifiant et approfondissant notre amour pour Dieu et pour le prochain⁷⁴. Le Souffle divin nous conduit encore par les charismes, qu'il distribue à chacun selon son bon plaisir pour l'utilité de l'Église ou de la personne elle-même. Pour la croissance de sa vie spirituelle, chacun de nous doit chercher à se rendre disponible aux différentes motions de l'Esprit et apprendre à dépendre des dons liés à la grâce sanctifiante ou aux grâces charismatiques⁷⁵.

§2. Un frère qui veut vivre plus intensément des dons du Saint-Esprit pourra apprendre à se laisser conduire par l'Esprit au-delà de ce qu'il comprend, mais jamais contre la loi morale, la doctrine commune et le magistère de l'Église, ou le précepte de sa conscience : « Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements » (Jn 14, 15).

§3. Pour approfondir cet aspect, chaque frère pourra travailler patiemment à découvrir les dons et charismes dont il est animé (cf. LG 12), en s'appuyant sur des formations et l'accompagnement adéquat, conscient que les dons faits par Dieu peuvent évoluer avec le temps. Autorités et formateurs veilleront,

⁷² Voir la section sur l'obéissance dans le chapitre 10, n. 250-255.

⁷³ Sur la formation de la conscience, voir le chapitre 8, n. 192-194.

⁷⁴ Cf. Thomas D'AQUIN, *Somme de théologie*, I-II, Q. 68-70 ; pour Thomas, ce sont les dons qui permettent de vivre des béatitudes évangéliques et des fruits de l'Esprit.

⁷⁵ Cf. *Idem*, Q. 111.

dès la formation initiale, à ce que chacun soit initié aux voies traditionnelles et contemporaines pour vivre et développer ses charismes et ses dons (jeûnes, prières, retraites, etc.)

d) Participer à la vie et à la mission de l'Église

143. §1. C'est le même Esprit qui soutient la foi des chrétiens et réalise l'unité du Corps du Christ ; le même qui pourvoit l'Église à la fois de ses dons hiérarchiques et charismatiques. C'est pourquoi toute vie dans l'Esprit aboutit naturellement à un amour filial à l'égard de l'Église et se concrétise par un engagement dans le service ecclésial ou la mission.

§2. Du fait de son écoute de l'Esprit-Saint, chaque frère doit apprendre à voir dans l'Église le corps dont il est membre, à savoir y trouver sa place et à entrer dans l'unité et la communion voulus par le Christ pour son Église.

§3. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- apprendre à confronter les appels de l'Esprit qu'il discerne en lui à l'enseignement de l'Église et à soumettre son discernement à l'autorité des pasteurs ;
- chercher à coopérer à l'harmonie que l'Esprit crée entre les différents dons dans l'Église⁷⁶ ;
- se sentir concerné par les événements de l'Église locale ou universelle et les porter dans la prière.

II. APPRENDRE À NOURRIR SA VIE SPIRITUELLE

144. Il nous revient non seulement de nous familiariser avec les nourritures fondamentales de la vie spirituelle, mais encore d'entretenir notre faim et notre soif à leur égard. En devenant familiers de ces ressources que Dieu met à notre disposition, nous pouvons entretenir notre ferveur et mendier la grâce de la croissance spirituelle.

1. Nourrir sa relation avec le Christ

a) Parole de Dieu

145. §1. Nous voulons placer l'écoute de la Parole de Dieu au centre de notre vie personnelle, spirituelle, humaine, communautaire, religieuse, intellectuelle et apostolique, pour acquérir une connaissance spirituelle de Jésus-Christ et du « mystère de sa volonté » (Ep 1, 9 ; cf. Col 1,9). Pour cela, chaque frère doit pouvoir se servir des différentes manières de se nourrir de l'Écriture (*lectio divina* ou *continua*, lecture liturgique, lecture théologique ou exégétique, lecture priante dans l'oraison, etc.). Il importe que chacun apprenne à étudier, méditer et prier la Parole de Dieu de telle façon qu'elle anime à la fois sa vie intérieure et ses actions extérieures.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- prendre un temps quotidien de lecture et de méditation de la Sainte Écriture en se disposant à l'oraison et à l'obéissance à Dieu ;
- donner une place particulière à la *lectio divina* selon la méthode traditionnelle reprise par le pape Benoît XVI : *lectio, meditatio, oratio, contemplatio* et *actio* (cf. VD 87) ;
- apprendre à lire les Écritures « dans la communion de l'Église, c'est-à-dire avec tous les grands témoins de cette Parole, en commençant par les premiers Pères jusqu'aux saints d'aujourd'hui, jusqu'au Magistère actuel » (VD 86), en s'inspirant également des théologiens et des exégètes (cf. DV 8) ;
- se rendre attentif aux appels quotidiens de la Parole de Dieu (cf. VC 71) pour vivre sa consécration à Dieu, conscient que la vie consacrée « naît de l'écoute de la Parole de Dieu et accueille l'Évangile comme règle de vie » (VD 83) ;

⁷⁶ CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Iuveniscit ecclesia*, n. 10.

- accueillir la Parole de Dieu en ouvrant son cœur à un discernement individuel et communautaire des voies du Seigneur dans le champ apostolique.

§3. La communauté du prieuré favorise la ferveur et l'unité des frères lorsqu'elle se réunit pour « partager avec joie les richesses puisées dans la Parole de Dieu, grâce auxquelles des frères progressent ensemble et s'aident à avancer dans la vie spirituelle » (VC 94).

b) Liturgie des heures et Eucharistie

146. §1. « La liturgie est le sommet vers lequel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu » (SC 10). Elle tient une place centrale dans notre vie et notre croissance spirituelle. Chaque frère doit apprendre à trouver dans cette source la nourriture dont il a besoin pour rencontrer le Christ et participer à la puissance de sa résurrection ; à s'unir au culte spirituel dans lequel le Christ a introduit son Église et à s'associer à l'action liturgique par une participation « active, consciente et fructueuse » (SC 11).

§2. Afin de trouver dans la liturgie une nourriture, nous :

- cherchons à renouveler dans chaque célébration liturgique notre émerveillement devant le mystère pascal et à redécouvrir chaque jour la beauté de la célébration chrétienne qui conduit à une véritable adoration⁷⁷ ;
- sommes attentifs à soigner tous les aspects de la célébration, à respecter les rubriques et à développer l'*ars celebrandi* et l'*ars dicendi* comme expression de notre manière d'être en présence de Dieu⁷⁸ ;
- faisons de la liturgie un moteur de notre zèle dans l'évangélisation et y célébrons les fruits de l'apostolat⁷⁹ ;
- demandons à l'Esprit d'animer notre prière liturgique et de faire résonner en nous les symboles de la liturgie dans l'attente du monde à venir.

§3. Tous les frères recevront une formation fondamentale à l'étude de la liturgie afin d'en saisir son sens théologique et pouvoir comprendre les textes eucharistiques, les dynamiques rituelles et leur signification anthropologique⁸⁰. Par ailleurs, chaque discipline théologique doit montrer son lien intime avec la liturgie⁸¹.

147. §1. Nos journées accordent une place importante à la célébration de la Messe et à l'adoration eucharistique. Plus encore que tous les autres sacrements, l'Eucharistie actualise le mystère pascal et le rend présent dans nos vies. Pour chaque frère, la participation quotidienne à l'Eucharistie est un point de repère et une source de vitalité spirituelle. C'est elle qui rassemble et unit les frères du prieuré, spécialement dans la messe conventuelle. Nous voulons devenir des hommes eucharistiques, dont les actions, les pensées, les sentiments et les choix ressemblent à ceux du Christ.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- préparer chaque célébration eucharistique, notamment en lisant les lectures à l'avance et en soignant la qualité des chants, des gestes, etc. ;
- travailler à vivre la messe avec intériorité en cohérence avec sa vie d'oraison tout en participant pleinement aux actions liturgiques ;
- prolonger la messe par un bref temps silencieux d'action de grâce qui aide à prendre conscience de l'immensité du don de Dieu, attise la soif de l'Eucharistie et permet de ne pas banaliser la célébration de ce sacrement ;
- adorer quotidiennement le Seigneur Jésus dans le saint Sacrement afin de s'unir à lui et de porter avec lui le monde vers le Père.

⁷⁷ Cf. PAPE FRANÇOIS, *Desiderio desideravi*, n. 21, 25.

⁷⁸ Cf. *Idem*, n. 23, 48-60.

⁷⁹ Cf. *Idem* ; EG 24.

⁸⁰ Cf. PAPE FRANÇOIS, *Desiderio desideravi*, n. 35.

⁸¹ Cf. *Idem*, n. 37.

c) Prière continuelle

148. §1. Notre vie d'oraison et d'adoration, nourrie par la Parole de Dieu et la liturgie, a pour but de nous faire demeurer dans la prière continuelle. « Demeurer » auprès du Seigneur est au cœur de la vocation du disciple bien-aimé dans l'évangile de Jean. Nous voulons apprendre à prier sans relâche (cf. 1 Th 5, 17), sans nous décourager (cf. Lc 18, 1).

§2. Pour demeurer dans la prière, chaque frère pourra :

- ponctuer la journée par des actes réguliers d'adoration, d'amour ou d'abandon, qui lui rappellent la présence de Dieu et maintiennent en lui le désir de demeurer en sa présence ;
- s'appuyer sur les méthodes enseignées par la tradition spirituelle : « vigilance du cœur », prières « jaculatoires », prières répétitives (« prière de Jésus », rosaire, etc.) ;
- chercher à entrer dans la prière de Jésus auprès du Père, particulièrement celle qu'il a prononcée au seuil de sa passion (cf. Jn 17).

§3. Afin de garder le sens de la prière perpétuelle, du silence et de la présence de Dieu, nous prenons régulièrement des temps de solitude et de désert. Ceux-ci nous offrent le temps nécessaire pour nous adonner gratuitement à la prière, à la méditation et au discernement, en demeurant dans la présence de Dieu. Ces temps consacrés à Dieu seul nous recentrent sur l'essentiel, nous ressourcent et nous donnent une nouvelle énergie pour la mission.

2. Discerner et accomplir la volonté de Dieu

149. §1. Le discernement spirituel s'appuie sur la conviction que l'Esprit de Dieu agit dans l'intimité du cœur et dans la conscience de chaque personne⁸². Il nous aide à « savoir si une chose vient de l'Esprit-Saint ou si elle a son origine dans l'esprit du monde ou dans l'esprit du diable (...) et à examiner ce qu'il y a en nous – désirs, angoisses, craintes, aspirations – et ce qui se passe en dehors de nous – "les signes des temps" – pour reconnaître les chemins de la pleine liberté : "Vérifiez tout. Ce qui est bon retenez-le" (1 Th 5, 21) »⁸³.

§2. Afin de nous nourrir de l'accomplissement de la volonté du Père (cf. Jn 4, 34), nous voulons approfondir notre discernement spirituel en apprenant à écouter Dieu, à éprouver ce qui habite notre cœur, à discerner les esprits qui l'animent (cf. 1 Jn 4, 1) et à choisir dans la liberté des enfants de Dieu.

§3. Pour former son discernement spirituel, chaque frère pourra :

- se préparer au discernement par « la prière, la réflexion, la lecture et le bon conseil »⁸⁴ et en faisant « chaque jour, en dialogue avec le Seigneur qui nous aime, un sincère examen de conscience »⁸⁵ ;
- prendre conscience « que le discernement est une grâce » et que « bien qu'il inclue la raison et la prudence, il les dépasse »⁸⁶ ;
- chercher à développer l'attention à la voix de Dieu qui parle dans les événements de la vie ;
- apprendre à écouter la voix de la conscience et à recevoir la réalité telle qu'elle se donne à connaître⁸⁷.

§4. Les voies du discernement communautaire sont présentées au chapitre 11, et son application apostolique au chapitre 12.

⁸² Cf. *Intrumentum laboris du Synode sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel*, 2018, n. 112.

⁸³ PAPE FRANÇOIS, *Gaudete et exultate*, 2018, n. 166, 168.

⁸⁴ *Idem*, n. 166.

⁸⁵ *Idem*, n. 169.

⁸⁶ *Idem*, n. 170 ; voir aussi n. 171-172.

⁸⁷ Cf. *Intrumentum laboris du Synode sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel*, n. 112-119.

3. Se former par la lecture et la théologie spirituelles

150. §1. La lecture spirituelle prolonge la lecture priante des Saintes Écritures, soutient notre vie d'oraison et contribue à l'éducation de notre vie morale. En nourrissant notre méditation, elle sollicite la pensée, l'imagination, l'émotion et le désir et nous permet d'approfondir nos convictions de foi, suscite la conversion de notre cœur et fortifie notre volonté de suivre le Christ (cf. CEC 2705 ; 2708). Chaque frère doit apprendre progressivement à nourrir sa vie spirituelle des trésors de la littérature spirituelle, à tirer profit de ces lectures et à développer un travail de théologie spirituelle.

§2. Dans cet esprit, chaque frère pourra :

- orienter ses lectures spirituelles avant tout vers le développement d'une théologie spirituelle qui s'attache à connaître les grands chemins reconnus par les docteurs et les témoins de la tradition spirituelle et à connaître les étapes et les éléments incontournables de la vie spirituelle ;
- se former à l'école des Pères de l'Église et des Maîtres spirituels, lisant au moins une fois par an une grande œuvre spirituelle ;
- rester ouvert à une saine variété de lectures spirituelles (diverses écoles, époques et traditions ecclésiales) et s'intéresser, avec discernement, aux ouvrages spirituels plus contemporains, qui articulent souvent problématiques actuelles et vie spirituelle ;
- demander à son accompagnateur des suggestions de lecture qui pourraient être adaptées à ses besoins actuels.

§3. Il peut être opportun de proposer la lecture d'une œuvre spirituelle comme travail intellectuel communautaire. Chaque prieuré doit mettre en place une bibliothèque fournie d'œuvres fondamentales de la tradition spirituelle, pour le bien des frères et des personnes que nous devons conseiller.

4. S'unir au Christ par la voie des conseils évangéliques

151. §1. La profession des conseils évangéliques nous configure au Christ en nous donnant de faire nôtre le mode de vie que Jésus a choisi pour lui-même et sa mère et qu'il a proposé aux disciples qui le suivaient (cf. LG 46 ; 44). En tant que résumé de l'Évangile et de l'esprit des béatitudes, les conseils évangéliques de chasteté, pauvreté et obéissance tracent une voie pour notre vie spirituelle ; ils imprègnent notre *sequela Christi* et donnent une forme propre à notre vie spirituelle.

§2. Nous voulons nous appuyer sur notre profession comme étant la voie permanente pour nous unir au Christ et cheminer vers la perfection de la charité. La pédagogie propre aux vœux est présentée dans le chapitre 10.

5. Reconnaître le Christ en nos frères

152. §1. Notre communion avec le Christ grandit également quand nous obéissons au commandement de la charité fraternelle. L'amour du prochain – spécialement des plus démunis – nous permet de reconnaître en eux la présence du Christ. En ce sens, notre vie fraternelle est à la fois une exigence et une véritable ressource pour notre vie spirituelle. Nous voulons apprendre à découvrir l'amour que Jésus a pour nos frères, découvrir sa présence en chaque personne qu'il nous donne à aimer et nous mettre à son école en nous abaissant comme lui devant nos frères (cf. Jn 13, 14-16).

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- recevoir chaque personne, spécialement les plus pauvres, comme étant un signe de la présence de Dieu et l'accueillir, dans un discernement évangélique, comme une parole que Dieu lui adresse⁸⁸ ;
- se laisser évangéliser par Jésus qui révèle à ses amis comment aimer et servir ses frères à sa suite ;
- prier régulièrement pour chacun des frères de son prieuré.

6. S'unir au Christ dans la mission

153. §1. De même que l'existence du Christ s'identifie totalement avec son envoi par le Père, ainsi la mission est-elle une part essentielle de la vie chrétienne et un moyen incontournable de la croissance spirituelle (cf. Jn 17, 18 ; 20, 21) ; elle nous rapproche du Christ, nous configure à lui et donne un élan à notre vie spirituelle. L'activité apostolique « contient une richesse propre qui alimente l'union avec Dieu »⁸⁹ ; avec patience et humilité, nous voulons développer une spiritualité missionnaire et accomplir notre apostolat dans un esprit de sanctification pour en faire une source de communion avec Dieu. « Tout missionnaire n'est authentiquement missionnaire que s'il s'engage sur la voie de la sainteté »⁹⁰.

§2. La pédagogie spirituelle de la mission est traitée dans le chapitre 12 sur la formation apostolique.

III. PRATIQUER LES EXERCICES DE LA VIE SPIRITUELLE

154. Le désir de suivre l'Agneau comme Jean l'a fait⁹¹ et de boire à la coupe du Christ⁹², réclame de nous que nous acceptions humblement de mener la vie de conversion et de pénitence des disciples de Jésus. Le Christ a exhorté les foules à pratiquer la prière (cf. Mt 6, 6-15), la pénitence (cf. Mt 4, 17), l'ascèse (cf. Mt 6, 16-18), le combat spirituel (cf. Mt 4, 1-11) et les œuvres de miséricorde (cf. Mt 6, 1-5). Ces divers aspects font partie de toute vie spirituelle ; leur modalité et leur exercice doivent être régulièrement évalués avec l'accompagnateur spirituel. Les parties précédentes ayant déjà traité de l'oraison et de la prière continuelle, cette section se concentre sur les autres aspects fondamentaux de la vie de disciple du Christ.

1. Pratiquer la pénitence

155. §1. « Sous l'influence de la Parole de Dieu et dans la perspective du Royaume »⁹³, nous travaillons à changer notre cœur et notre manière de vivre. À cette fin, nous cherchons à développer en nous une attitude intérieure de pénitence qui implique « une réorientation radicale de toute la vie, un retour, une conversion vers Dieu de tout notre cœur, une cessation du péché, une aversion du mal, avec une répugnance envers les mauvaises actions que nous avons commises »⁹⁴. Cette pénitence intérieure doit s'accompagner d'un effort pour produire dans notre vie des fruits qui soutiennent l'authenticité de notre

⁸⁸ En référence à Mt 25, 40, plusieurs Pères de l'Église parlent d'un sacrement méconnu : le « sacrement du frère » ; Jean Chrysostome, particulièrement, a fait ressortir le lien intrinsèque entre le sacrement de l'autel et le sacrement du frère : « Le corps de Jésus-Christ qui est sur l'autel, n'a pas besoin d'habits précieux qui le couvrent, mais d'âmes pures qui le reçoivent, au lieu que cet autre corps de Jésus-Christ formé des pauvres qui sont ses membres, a besoin de notre assistance et de tous nos soins » (*Commentaire sur l'évangile selon saint Matthieu*, homélie 50).

⁸⁹ CIVCSVA, *La dimension contemplative de la vie religieuse*, 1980, n. 6.

⁹⁰ JEAN-PAUL II, *Redemptoris missio*, n. 90.

⁹¹ Cf. Jn 1, 35-39 ; Ap 5, 6-14 ; 14, 4.

⁹² cf. Mt 20, 23 ; *Martyre de saint Polycarpe*, 14, 2 : « Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de Jésus-Christ, ton Fils béni et bien-aimé, à qui nous devons de te connaître, (...) je te bénis parce que tu m'as jugé digne de ce jour et de cette heure, et que tu me permets de porter mes lèvres à la coupe de ton Christ, pour ressusciter à la vie éternelle de l'âme et du corps dans l'incorruptibilité de l'Esprit Saint. Accueille-moi parmi eux devant ta face aujourd'hui ; que mon sacrifice te soit agréable et onctueux, en même temps que conforme au dessein que tu as conçu, préparé et accompli ».

⁹³ JEAN-PAUL II, *Reconciliatio et Paenitentia*, n. 4.

⁹⁴ CEC 1431.

démarche ; c'est alors « toute l'existence qui devient pénitentielle, c'est-à-dire tendue dans une progression continue vers le mieux »⁹⁵.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- travailler à discerner ce qui s'oppose à l'Esprit-Saint en lui, à se dépouiller du vieil homme pour revêtir l'homme nouveau ;
- pratiquer, avec l'intériorité que le Christ lui demande, les actes de pénitence recommandés par la tradition spirituelle de l'Église ;
- travailler à renoncer au péché, selon les promesses du baptême, vivre régulièrement du sacrement de pénitence et pratiquer quotidiennement l'examen de conscience ;
- entretenir « le désir et la résolution de changer de vie avec l'espérance de la miséricorde divine et la confiance en l'aide de sa grâce »⁹⁶ ;
- accueillir comme une grâce la douleur et la tristesse qui accompagnent le repentir, tout en priant le Seigneur de lui « [rendre] la joie d'être sauvé » (Ps 50, 14), et chercher à développer une véritable aversion envers le péché.

2. S'engager dans l'ascèse

156. §1. Le Christ a pratiqué l'ascèse comme préparation au combat spirituel et à la mission. En tant que religieux, la discipline ascétique est un moyen constitutif de notre *sequela Christi*. La Tradition développe cette conscience évangélique en enseignant que l'ascèse chrétienne est une thérapie spirituelle, un moyen de guérison et de libération et une offrande sacerdotale de notre vie⁹⁷. En effet, toute vie spirituelle bien ordonnée – de même que toute entreprise sérieuse en matière de sport, d'art, ou de recherche intellectuelle – implique un aspect de discipline.

§2. Par la pratique ascétique, nous nous permettons de maintenir en nous-même la conscience d'être des pauvres qui ont besoin du Seigneur et qui crient vers lui, car ils ne peuvent rien faire par eux-mêmes⁹⁸. Nous cherchons à offrir nos efforts pour mendier le don de la sainteté, développant notre volonté en donnant corps à l'œuvre de la grâce. Nous devons toujours chercher à vivre l'ascèse avec une modération venant de la foi chrétienne, en évitant à la fois l'excès ou la négligence. La valeur de l'ascèse ne se mesure pas d'abord à la difficulté de l'effort accompli, mais aux fruits de conversion qu'elle permet d'obtenir.

§3. Pour bien vivre l'ascèse, chaque frère pourra :

- développer une juste connaissance de lui-même, de ses forces et de ses faiblesses, afin de discerner les lieux de conversion sur lesquels il doit travailler ;
- approfondir le « silence de l'adoration devant la transcendance infinie de Dieu » sans lequel « l'appel à la sainteté ne peut être entendu et suivi » (VC 38), en cohérence avec la tradition de notre communauté ;
- se détacher des choses de ce monde (cf. Lc 14, 25-33), renoncer à lui-même et prendre sa croix à la suite du Christ (cf. Mt 16, 24) ;
- pratiquer un effort volontaire pour corriger telle ou telle tendance désordonnée en nous-mêmes (purification active) ;
- puiser une émulation mutuelle et un soutien fraternel dans la vie communautaire ;

⁹⁵ JEAN-PAUL II, *Reconciliatio et paenitentia*, n. 4.

⁹⁶ CEC 1431.

⁹⁷ Cf. Mt 4, 1-11 ; Mt 26, 41 ; Mt 17, 21 ; Rm 12, 1-2 ; 1 Cor 9, 24-27 ; Hb 12, 1-12.

⁹⁸ Cf. Jn 15, 5 ; ATHANASE, *Vie d'Antoine*, 5 : « Le Seigneur collaborait avec lui [Antoine], lui qui pour nous a revêtu la chair et donné au corps la victoire sur le diable. Aussi chacun de ceux qui combattent ainsi peut-il dire : " Ce n'est pas moi, mais la grâce de Dieu qui est avec moi " [1 Co 15, 10] ».

- examiner régulièrement ses lieux d'ascèse avec son accompagnateur spirituel et établir un rythme personnel de pénitence⁹⁹.

3. S'exercer au combat spirituel et au discernement des esprits

157. Chacun fait l'expérience d'être traversé par le combat entre les ténèbres et la lumière (cf. Jn 1, 5 ; 3, 17-21). En nous unissant au Christ victorieux, nous devons apprendre à lutter contre nos propres illusions, les concupiscences et le péché. Notre confrontation avec l'esprit du monde et du diable s'insère dans le combat que le Christ a mené ; si nous lui permettons d'agir en nous, il se montre le plus fort et nous rend vainqueurs (cf. 1 Jn 4, 4 ; 5, 4-5).

§2. Pour traverser le combat spirituel, saint Jean nous enseigne à pratiquer le discernement des esprits (cf. 1 Jn 4, 1-6). Celui-ci est à la fois un don de l'Esprit-Saint qu'il faut demander (cf. Jn 16, 8.11) et un art à acquérir. Il nous permet d'écouter Dieu, d'éprouver ce qui habite notre cœur, de discerner les esprits qui l'animent et d'orienter les moyens de notre lutte. En apprenant à distinguer une épreuve venant de la conduite de Dieu, d'une tentation qui vient du diable et de ce qui relève déjà de notre consentement au mal, nous traçons un chemin pour sonder notre cœur avec Dieu et le laisser démasquer l'œuvre du Mauvais en nous (cf. CEC 2847).

§3. S'il veut se préparer à mener le combat spirituel et à pratiquer le discernement des esprits, chaque frère pourra :

- s'entraîner à user des armes que la tradition spirituelle de l'Église met à sa disposition (cf. Ep 6, 10) ;
- exercer une vigilance intérieure en vue de garder la pureté du cœur telle que la tradition spirituelle la propose¹⁰⁰ et examiner ses propres œuvres (cf. Ga 6, 4) ;
- démêler ce qui relève en lui des différents niveaux de son intériorité (psychologie, intériorité de l'esprit, vie théologale), et savoir distinguer les péchés récurrents d'éventuelles fragilités psychologiques ;
- s'appuyer sur l'aide de ses frères et de ses accompagnateurs, sachant qu'étant livré à lui-même, il risque de manquer de lucidité et qu'il ne peut rivaliser seul avec les ruses du tentateur.

4. Pratiquer la miséricorde

158. §1. Comme la femme adultère (cf. Jn 8, 1-11), chacun de nous peut faire l'expérience fondatrice d'être relevé par le Christ. Sa miséricorde nous rejoint dans nos besoins corporels (cf. Jn 2, 1-11 ; 4, 46-5, 14), nos blessures, notre ignorance, notre éloignement de Dieu (cf. Jn 3-4). À notre tour, si nous voulons demeurer dans l'amour de Dieu, nous savons qu'il est nécessaire de « faire preuve de compassion » envers nos frères (cf. 1 Jn 3, 17) en nous comportant comme Jésus-Christ, le Juste, qui s'est fait notre défenseur (cf. 1 Jn 1, 5-2, 2). Chaque frère, ayant ainsi expérimenté la miséricorde pour lui-même, doit en devenir un témoin pour toutes les personnes qu'il rencontre, transformer ses pensées et ses actions pour les conformer à celles de Dieu, accomplir ce qui est juste envers chacun, en étant conscient que la justice de Dieu est mesurée par son amour miséricordieux.

§2. Pour développer une pratique fervente et ajustée de la miséricorde, chaque frère pourra :

- célébrer, contempler, proclamer et imiter la miséricorde de Dieu révélée dans la compassion du Christ¹⁰¹ ;
- pratiquer les sept œuvres de miséricorde corporelles et les sept œuvres de miséricorde spirituelles (cf. CEC 2447) en vue de convertir son cœur, son regard et son comportement aux mœurs mêmes de Dieu ;

⁹⁹ Cf. CIVCSVA, *Éléments essentiels de l'enseignement de l'Église sur la vie religieuse*, 1983, Introduction n. 31, Normes 26-28 ; *Potissimum institutioni*, n. 36-38. En plus des moyens traditionnels de l'ascèse, on pourra envisager avec fruit une ascèse adaptée au contexte et au monde d'aujourd'hui (numérique etc.).

¹⁰⁰ Saint Jean CASSIEN, *Conférences*, XII, « De la chasteté ».

¹⁰¹ Cf. PAPE FRANÇOIS, *Gaudete et exsultate*, 218, n. 46.

- agir avec sagesse, humilité et perspicacité en veillant à ne pas confondre la vertu de miséricorde et la miséricorde-passion¹⁰² et à agir de telle sorte que la miséricorde ne s'oppose pas à la justice¹⁰³.

§3. Sachant que le jugement dernier portera spécialement sur la manière dont nous avons fait miséricorde (cf. Mt 25, 31-46), nous accordons une attention spéciale à ce point et scrutons notre pratique dans notre examen de conscience.

5. S'appuyer sur l'accompagnement spirituel

159. §1. Étant donné l'importance de l'accompagnement spirituel, chaque frère priera pour recevoir le don d'un accompagnateur (ou accompagnatrice) à qui il peut faire confiance, et prendra le temps de mûrir les critères qui lui permettront de choisir avec discernement la personne adéquate. À l'image de Jean guidé par le Baptiste dans sa suite de l'Agneau, chaque frère doit apprendre à s'appuyer sur son accompagnateur spirituel, pour découvrir les voies de la vie spirituelle, vérifier son écoute du Seigneur, se faire aider dans le discernement de la conduite de Dieu.

§2. En plus des éléments déjà précisés dans la première partie de cette *ratio*, pour que l'accompagnement profite à sa croissance spirituelle, chaque frère :

- cherchera loyalement la volonté divine, confiant que Dieu, mieux que quiconque, sait ce qui est réellement bon pour chacun ;
- priera pour que le Seigneur, qui est lui-même le maître de sa vie spirituelle, lui accorde la croissance et que son accompagnateur soit instrument de Dieu à cet égard ;
- apprendra à s'ouvrir régulièrement à son accompagnateur, à l'interroger et à appliquer les lumières reçues dans l'accompagnement à travers des engagements concrets.

IV. PORTER DU FRUIT QUI DEMEURE

1. Unifier sa vie autour du mystère pascal du Christ

160. §1. Nous cherchons à placer tout notre être (désirs, sentiments, activités, histoire, passions, projets, etc.) sous la lumière de la Croix et de la résurrection du Christ. C'est le mystère pascal qui nous introduit dans la communion du Dieu trinitaire, nous libère du péché et donne son unité à notre existence. Lorsque nous l'accueillons en vérité, les divers éléments de notre vie prennent progressivement leur place et s'accordent dans une unité harmonieuse dont le Seigneur Jésus est le principe.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- chercher à tirer profit de la liturgie, des sacrements et des sacramentaux qui déploient, à travers la richesse des symboles, des gestes et des textes, des voies pédagogiques concrètes pour entrer avec son corps, son âme et son esprit dans le mystère pascal ;
- interpréter son histoire personnelle et communautaire à partir du mystère pascal, centre à la fois de l'histoire universelle et de sa propre existence ;
- accueillir la joie pascale qui cohabite avec la réalité de la douleur et de la souffrance mais permet de tout interpréter dans la perspective de l'espérance chrétienne¹⁰⁴ ;
- donner corps à ce mystère en achevant dans sa chair ce qui manque aux souffrances de Christ, pour son corps, qui est l'Église (cf. Col 1, 24) et en vivant concrètement de la charité chrétienne comme expression de la vie nouvelle reçue dans le Christ.

¹⁰² Cf. Thomas D'AQUIN, *Somme de théologie*, II-II, Q. 30, a. 3.

¹⁰³ Cf. *Idem*, I, Q. 21, a.4.

¹⁰⁴ Cf. BENOIT XVI, "L'année de la foi. Comment parler de Dieu ?", *Audience générale du 28 novembre 2012*.

2. Atteindre une maturité spirituelle et porter du fruit pour l'Église

161. §1. Notre formation spirituelle trouve sa plénitude dans le développement progressif d'une maturité spirituelle. Tout en ayant conscience de ce qui doit être purifié, nous acceptons la réalité telle qu'elle se présente, avec ses lumières et ses ombres. La maturation de notre vie spirituelle et la volonté d'entretenir une véritable unité de vie nous conduisent aussi à aimer le lieu et l'époque où Dieu nous a placés. Nous cherchons ainsi à aimer l'Église, notre communauté, le monde lui-même et notre vie tels qu'ils sont, ainsi qu'à porter du fruit au cœur même de notre pauvreté.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- accueillir l'humble réalité quotidienne, reconnaître la présence de Dieu à travers ses propres imperfections ;
- regarder le monde avec espérance en ayant confiance en la prière que le Fils fait monter vers le Père : « Je ne te prie pas de les enlever du monde, mais de les garder du Mauvais » (Jn 17, 15) ;
- accueillir l'Église avec la foi des enfants de Dieu, en évitant des interprétations purement sociologiques ou politiques de la vie ecclésiale, en faisant siennes ses souffrances et en accueillant sa lente croissance.

3. Se consacrer à Dieu par Marie

162. §1. Obéissant à la parole du Christ à la Croix, nous recevons Marie pour mère et la prenons chez nous (cf. Jn 19, 25-27). C'est par elle que nous voulons consacrer à Dieu toutes les dimensions de notre être : notre âme et notre corps, tout ce que nous possédons et tout ce que nous accomplissons. Présente au point de départ et au terme de notre itinéraire de foi et de consécration¹⁰⁵, Marie nous enseigne à accomplir la volonté de Dieu et à obéir à sa Parole (cf. Lc 1, 38 ; Jn 2, 5). Debout à la Croix, vigilante dans l'espérance de la résurrection, unie aux apôtres appelant l'Esprit (cf. Ac 1, 14), elle nous apprend à demeurer éveillés dans la foi et à porter du fruit dans l'attente de la venue de Jésus.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- invoquer Marie, notamment par la récitation et la méditation du Rosaire, pour qu'elle éduque son cœur et le guide dans sa vie de consécration et d'union au Christ ;
- entretenir une relation personnelle, tendre et gratuite à l'égard de Marie, comme avec une Mère, en présentant avec elle, dans une foi confiante, notre faiblesse et nos réussites à Dieu¹⁰⁶ ;
- réciter fréquemment une prière de consécration, comme celle de saint Louis-Marie Grignon de Montfort, que les premiers frères ont prononcée le 8 décembre 1975.

4. Tendre vers la sainteté et le retour du Christ

163. §1. Désireux de « demeurer jusqu'à ce que Jésus vienne » (cf. Jn 21, 23), nous avons conscience que l'ultime unification de notre existence aura lieu dans la vision béatifique ; en voyant Dieu tel qu'il est, nous lui deviendrons semblables et nous atteindrons la pleine mesure de ce pour quoi nous avons été créés (cf. 1 Jn 3, 1-2). Entre temps, nous devons passer chacune de nos journées en portant le désir de devenir saints et en attendant l'accomplissement final de l'Église dans la Parousie, où tout sera purifié, sanctifié et transfiguré, et où le mal sera définitivement détruit (cf. Ap 21, 4). Le destin final de l'humanité et de la création ne nous laisse pas indifférents. Dans l'attente de la recréation, nous cherchons à hâter la venue définitive de Jésus (cf. 2 P 3, 15) et prions pour le salut de tous les hommes.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- s'inspirer de l'attitude de l'Avent, en commémorant avec joie la première venue du Christ, en attendant avec hâte sa venue ultime, et en guettant la venue de la grâce du Christ à chaque moment pour lui être davantage uni ;

¹⁰⁵ Sur ce point, voir les n. 19 et 99.

¹⁰⁶ Cf. BENOIT XVI, *Homélie du 15 septembre 2008 pour la messe des malades à Lourdes en la fête de Notre-Dame des douleurs* : « quêter le sourire de la Vierge Marie » appartient à « ceux qui ont la maturité spirituelle ».

- faire des saints du Ciel des amis qui l'aident dans sa recherche de la sainteté (cf. LG 51) ;
- se rappeler que le fait d'endurer les tribulations présentes avec humilité et confiance est une route sûre pour participer à la venue définitive du Royaume (cf. Ap 1, 9) ;
- demander la grâce de la persévérance finale (cf. CEC 2016) dans l'espérance que le Christ nous aidera à « demeurer » jusqu'à la fin (cf. Jn 21, 22).

Chapitre 8 :

FORMATION HUMAINE

164. §1. Suivre le Christ nous conduit à devenir plus profondément humains car « le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné » (GS 22 §1). La maturation de notre humanité doit ainsi nous disposer à refléter en nous-même, dans la mesure du possible, la perfection humaine qui resplendit dans le Fils de Dieu fait homme et qui transparaît avec une singulière efficacité dans ses attitudes avec les autres relatées par les évangiles.

§2. Tout en favorisant un épanouissement juste et nécessaire de notre humanité ainsi qu'une sereine réalisation de nous-même, la formation humaine vise principalement la maturation de notre réponse libre et aimante à l'appel de Dieu sur nous ; elle soutient notre vocation à mener au sein de l'Église une vie consacrée dans la chasteté, la pauvreté et l'obéissance, enracinée dans la communion fraternelle et ordonnée à la mission ; elle nous conduit à modeler notre personnalité « de façon à en faire un "pont" et non un obstacle pour les autres dans la rencontre avec Jésus-Christ Rédempteur de l'homme » (PDV 43).

§3. Il existe un rapport dynamique et réciproque entre la maturité humaine et la maturité religieuse : la formation humaine doit nous aider à nous engager dans un processus continu de conversion selon les valeurs propres à notre consécration ; notre croissance humaine possède toutefois ses lois propres et ne peut être réduite à la formation spirituelle. Parce que la communauté doit être pour chaque frère un milieu porteur de sa formation humaine, ce chapitre doit être lu en connexion étroite avec celui sur la formation communautaire. La formation humaine trouve également un socle dans l'étude de la philosophie et de la théologie ; en approfondissant notre compréhension du sens de la vie, nous consolidons les bases sur lesquelles nous construisons, avec l'aide de la grâce, notre maturité humaine¹⁰⁷.

I. CROÎTRE COMME PERSONNE AUTONOME ET ADULTE

1. Apprendre à se connaître

165. §1. Le premier chemin de la formation humaine est un chemin vers soi¹⁰⁸. La connaissance de soi est un fondement de notre formation, un passage obligé sur le chemin de la maturité et de la sainteté. Nous cherchons donc à nous connaître nous-mêmes à partir de notre expérience et à la lumière de l'amour de Dieu qui nous enveloppe et nous a créés.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra¹⁰⁹ :

¹⁰⁷ Cf. chapitre 9, n. 215.

¹⁰⁸ Cf. Cardinal Benjamin STELLA, « La nouvelle *Ratio sacerdotalis* et la formation humaine à la vie consacrée », *Vies consacrées* 91, p. 37 ; voir aussi p. 38 : « La première tâche de la formation humaine est d'aider la personne à se connaître elle-même (...). Qui désire être consacré ou prêtre doit connaître sa propre valeur, accueillir ses fragilités, apprendre à nommer ses émotions et sentiments, à reconnaître ses besoins et ses passions et surtout, à parvenir à un regard réconcilié avec son histoire, qui compte des richesses et des blessures ».

¹⁰⁹ Il est bon de rappeler que dans ce chapitre, comme dans toute la deuxième partie, cette formule introduit des suggestions de cheminement concret pour mettre en œuvre l'objectif de formation prescrit dans le premier paragraphe.

- chercher à descendre progressivement vers les couches de plus en plus profondes de son propre intérieur, en apprenant à identifier les mouvements de son cœur (comportements, automatismes, sentiments, motivations conscientes et inconscientes) ;
- apprendre à faire le récit des événements de sa vie et à s'en distancier en vue de parvenir à un regard réconcilié avec son histoire, qui compte des richesses et des blessures.

§3. En parallèle, la connaissance de soi se développe aussi grâce à la formation intellectuelle. En s'appuyant sur les données de la philosophie, des sciences humaines et de l'anthropologie théologique, chacun peut découvrir la noblesse et la vocation de l'homme et mettre en perspective la conscience qu'il a de lui-même.

2. Bâtir une saine confiance en soi et développer une juste estime de soi

166. §1. Nous cherchons à acquérir un sentiment de notre propre valeur, à savoir en parler avec simplicité et à développer un légitime amour de soi en apprenant à s'aimer sans s'idolâtrer, à s'accepter soi-même sans se laisser aller à la complaisance.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- s'appuyer sur le regard confiant de personnes proches, ne pas hésiter à leur parler de lui-même et à interroger sur la manière dont il est perçu et apprécié ;
- développer un goût ajusté de la conquête et du dépassement de soi en acceptant d'affronter ses peurs et de prendre des risques ;
- s'évaluer sans se comparer ou se dévaloriser, s'appuyer sur l'expérience positive de ses réussites et de ses conquêtes, et faire l'analyse des raisons de ses échecs pour qu'ils deviennent une occasion d'apprendre et de grandir ;
- ajuster son exigence envers lui-même, en se fixant des objectifs de croissance à la fois nobles et atteignables, tout en développant une véritable patience envers lui-même ;
- apprendre à se réjouir d'être soi, sans égoïsme ni orgueil, dans un esprit de louange et d'action de grâce.

3. Aimer la vérité

167. §1. L'amour de la vérité est un moteur puissant de notre formation humaine : il nous donne le courage de ne pas fuir la réalité pour l'illusion et nous pousse à travailler sur nous-mêmes en acceptant avec humilité nos propres limites ; il soutient la droiture de notre cœur et nous aide à agir selon notre conscience pour correspondre aux attentes de Dieu sur nous. Nous voulons développer en nous un sincère amour de la vérité, qualité indispensable à tout travail sur soi, au développement d'une vie authentique et à l'accomplissement de la vérité de ce que nous sommes devant Dieu.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- chercher à entendre la voix de Dieu et à agir selon la vérité de sa conscience ;
- chercher à se conformer au dessein que Dieu a formé pour l'homme et qu'il révèle dans sa Parole ;
- travailler à être une personne fiable et loyale, sur qui les autres peuvent s'appuyer, qui peut entendre les critiques et se remettre en cause ;
- chercher à porter des jugements respectueux et objectifs sur les personnes, les événements et les modèles culturels, avec un sain esprit critique ;
- développer – notamment par l'étude – un « culte de la vérité », c'est-à-dire « une sorte de vénération amoureuse de la vérité qui conduit à reconnaître que la vérité elle-même n'est pas créée ni mesurée par l'homme, mais qu'elle est donnée à l'homme par la Vérité suprême, par Dieu » (PDV 52).

4. Croître en autonomie personnelle

168. §1. Un des buts principaux de la formation humaine est de nous conduire à agir en personne adulte et autonome. Nous cherchons ainsi à devenir de plus en plus le sujet de notre propre vie.

§2. Pour acquérir les bases de l'autonomie, chaque frère pourra :

- être lucide sur ses besoins primaires, développer une saine maîtrise de lui-même et de ses émotions ;
- chercher à penser par lui-même, tout en apprenant de l'expérience et en ayant du respect pour les conseils ;
- prendre sa vie en main en apprenant à décider ce qui le concerne et à prendre soin de lui-même ;
- travailler à devenir une personne stable et enracinée, qui sait tenir ses engagements, intégrer la réalité de son cadre de vie et se fixer des limites et des règles ;
- développer la prudence qui lui permet de mettre les choses en perspective, d'interpréter les situations, de comprendre les personnes et de discerner ce qu'il convient de faire *hic et nunc* ;
- apprendre à se projeter dans l'avenir.

II. S'ENGAGER DANS LE TRAVAIL

1. Assumer la discipline du travail comme consacré

169. §1. Dans le travail manuel ou intellectuel, le travail pastoral extérieur ou le travail intérieur et moral sur nous-mêmes, et même dans le labeur de la prière, nous apprenons à assumer la contrainte du travail en nous y investissant avec un esprit de charité chrétienne, comme des consacrés.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- se laisser enthousiasmer par le travail dans un esprit de louange au Créateur, en coopérant à l'œuvre de la création ;
- accepter les peines du travail comme une ascèse et offrir sa fatigue pour s'unir au travail du Fils et du Père (cf. Jn 5, 17) ;
- choisir de laisser son humanité être modelée par Dieu à travers le travail et accepter de voir apparaître ses limites, ses résistances et peurs.

2. Développer une bonne capacité de travail

170. §1. Notre genre de vie et d'apostolat réclame que nous devenions des travailleurs qualifiés et assidus, doués du sens de la responsabilité et d'une certaine endurance dans l'effort. Nous voulons aimer le travail quotidien, en développant la persévérance et le souci de bien faire, mais également la simplicité et la mesure.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra

- chercher à connaître le rythme de travail qui lui convient et organiser son temps en fonction ;
- apprendre à se projeter dans le temps, à estimer la quantité de travail qu'il peut porter, à se fixer des objectifs atteignables avant de se lancer dans le travail ;
- développer une juste estime de soi qui se nourrit d'une bonne fierté et d'une sage humilité.

§3. Le monde contemporain a développé des techniques de travail qui peuvent être assumées avec discernement.

3. Développer des compétences

171. §1. La compétence nous permet d'accomplir notre travail quotidien avec inventivité, efficacité et responsabilité ; elle rend notre travail plus humain et plus conforme au plan de Dieu. Afin de réaliser

avec soin les tâches qui nous sont confiées, nous cherchons à développer des *habitus*, à acquérir un certain savoir-faire et à apprendre de nouvelles compétences.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra apprendre à évaluer son vrai niveau de compétence dans les différents domaines où il est engagé, les développer en les mettant à jour et en les renouvelant. Chacun doit savoir mesurer son apprentissage en fonction de ses besoins et de ceux de la communauté, en étant conscient qu'il n'est pas possible de s'investir à fond et d'être compétent dans tous les domaines, en faisant la différence entre le désir légitime d'acquérir une compétence et une soif insatiable de perfectionnement.

4. Apprendre à travailler avec d'autres

172. §1. Parce que notre vie commune et nos missions nous conduisent la plupart du temps à travailler avec d'autres, notre formation doit nous permettre d'apprendre à coopérer et à nous engager avec d'autres dans une œuvre commune. Nous voulons ainsi apprendre à respecter le rôle de chacun, à communiquer dans la coopération et à discerner les talents et les besoins des uns et des autres pour s'ajuster et se compléter dans le travail. Basé sur la connaissance de soi et les vertus relationnelles, le travail en commun peut devenir une expérience originale de la communion.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- apprendre à communiquer dans la coopération en s'inspirant des techniques d'entreprises ou des sciences humaines ;
- se rendre capable de remercier, de faire des remarques ajustées, d'encourager ;
- examiner s'il est prêt à renoncer à certaines idées pour laisser la place aux autres et faire œuvre commune ;
- apprendre les vertus du leadership et la délégation dans un travail en équipe.

5. Travailler de manière équilibrée

173. Étant souvent très sollicités, nous devons chercher à garder un rythme de vie équilibré, en alternant les moments de travail, de fraternité, de prière et de repos. Nous apprenons à nous investir totalement dans le travail durant le temps qui y est consacré, tout en veillant à ne pas étendre les plages de travail au-delà du nécessaire et à ne pas faire du travail notre unique raison de vivre.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- veiller à ne pas négliger la qualité de son cadre de travail ;
- s'investir dans son travail en respectant les différentes dimensions de sa vie religieuse (vie commune fraternelle, régularité et priorité de la prière etc.) ;
- se donner une discipline de vie, se fixer de justes limites et se prémunir de l'activisme en donnant le temps qu'il faut au travail, ni plus ni moins (cf. 2 Th 3, 6-12) ;
- apprendre à dire non et savoir refuser certaines tâches qui le mettraient dans la surcharge ou en condition de tension et de stress ;
- se réserver des temps sans travail dans la journée, au moins un jour sans travail dans la semaine – quand ce n'est pas possible le dimanche pour des raisons pastorales¹¹⁰ –, des temps de vacances dans l'année.

§3. De son côté, la Communauté contribue à la santé physique des frères en mesurant les missions assignées à chacun, en offrant la possibilité d'un travail approprié et proportionné, en encourageant les frères, et en les prévenant contre le danger de l'activisme. Afin de favoriser l'équilibre entre les temps de travail et de repos, on accordera volontiers aux frères un local distinct de leur cellule lorsque c'est possible.

¹¹⁰ Cf. chapitre 13, n. 347-348

III. DÉVELOPPER UNE MATURITÉ ÉMOTIONNELLE, SEXUELLE ET RELATIONNELLE

174. Notre formation humaine permanente doit nous conduire à atteindre une certaine maturité dans le domaine des émotions (1), de la sexualité (2) et des relations interpersonnelles (3). Il s'agit fondamentalement de faire mûrir les rapports que nous entretenons avec les autres et avec nous-mêmes.

1. Éduquer sa vie émotionnelle

175. §1. Afin d'atteindre une maturité affective, chacun doit pouvoir : atteindre une conscience réelle de sa vie émotionnelle ; éviter des comportements ou des situations qui pourraient exacerber des tensions ou mettre en danger ses besoins fondamentaux ; accorder à ses émotions une place qui leur soit adaptée en renonçant à se laisser guider par elles et en acquérant les vertus correspondantes. Les vertus forgent le caractère, gratifient d'une aisance dans la pratique du bien et épanouissent la vie affective (cf. CEC 1810).

§2. Un frère qui veut développer une connaissance de son univers émotionnel pourra :

- apprendre à nommer les mouvements qui habitent son cœur (pulsions, émotions, sentiments, désirs), sans condamnation ni complaisance, en cherchant à découvrir pourquoi ils habitent son cœur ;
- apprivoiser son caractère et prendre conscience de ce qu'il induit pour lui-même et pour les autres dans sa manière d'être ;
- chercher à découvrir dans son histoire personnelle, familiale et culturelle, ce qui fonde ses manières de sentir, de réagir et d'être en relation, afin de vérifier si elles sont assumables par l'Évangile.

§3. Afin d'éviter d'exacerber des tensions ou de mettre en danger ses besoins fondamentaux, on pourra :

- identifier ses besoins fondamentaux et en prendre soin afin d'éviter de se mettre en situation de stress¹¹¹ ;
- devenir lucide sur ses blessures affectives et ses comportements excessifs (séduction, attentes disproportionnées, oublis répétés, entre-soi, positionnement narcissique ou provocateur, prises de paroles agressives en chapitre ou effacement constant...), et travailler à découvrir un chemin de guérison ;
- prendre de la distance à l'égard de ses besoins instinctifs ou acquis (nourriture, tabac, alcool, portable, tablettes) et veiller avec lucidité sur le développement possible d'addictions (internet, films, jeux vidéo, informations, réseaux sociaux) ;
- développer un rythme de vie serein alternant prière, travail intellectuel, apostolat mesuré, détente et rencontres fraternelles, afin d'éviter un emballement destructeur.

§4. Un frère qui cherche à intégrer sa vie émotionnelle de manière ajustée pourra :

- accepter que les vœux exigent un travail spécifique sur sa vie affective et ses besoins fondamentaux¹¹² et mettre en place un cadre de vie adapté ;
- apprendre à accepter ses émotions et à leur donner de la place sans se laisser envahir par elles et assumer leur dynamisme au service de sa vie consacrée ;
- s'appuyer sur les grandes traditions de la sagesse humaine et l'enseignement chrétien sur les vertus, en tirant judicieusement profit des méthodes contemporaines (coaching, psychologie comportementale, systémique, etc.).

¹¹¹ Sur les besoins fondamentaux, on peut se référer par exemple à la Pyramide de Maslow : besoins physiologiques, de sécurité physique et psychique, d'appartenance, d'estime, d'accomplissement.

¹¹² Pour plus d'éléments sur cet aspect, voir le chapitre 10 sur les vœux.

2. Donner sa juste place à la sexualité

176. La maturation de notre sexualité se fait principalement par le développement de la vertu de chasteté qui « signifie l'intégration réussie de la sexualité dans la personne et par là l'unité intérieure de l'homme dans son être corporel et spirituel » (CEC 2337). Donner une juste place à notre sexualité implique donc : que nous cultivions l'intégrité de notre personne dans ses dimensions corporelles et spirituelles ; que nous apprivoisons notre sexualité et apprenions à l'assumer ; que nous nous ouvrons à une fécondité spirituelle.

a) Cultiver l'intégrité de sa personne

177. §1. Nous cherchons à développer une vision ajustée de la sexualité, à cultiver l'intégrité des forces de vie et d'amour qui ont été déposées en nous et à développer une vigilance intérieure à l'égard de ce qui pourrait la blesser en repérant notamment ce qui nous disperse ou nous affaiblit.

§2. Afin de développer une vision ajustée de la sexualité, chaque frère devra :

- développer une vision positive de la sexualité selon le projet de Dieu sur l'homme et la femme ;
- acquérir des connaissances fondamentales sur les structures, les lois et les dynamiques de la sexualité (masculine et féminine), y compris l'évolution des pulsions sexuelles selon les âges de la vie et les étapes de l'intégration de la sexualité qui façonnent l'adulte ;
- reconnaître les dimensions biologique, passionnelle, psychique et spirituelle de sa sexualité, les accueillir comme un don de Dieu et chercher à apprendre comment les articuler.

§3. Un frère qui souhaiterait fortifier sa vigilance pourra trouver du soutien en travaillant les points suivants :

- instaurer un rythme de vie équilibré et ne pas se créer un emploi du temps tellement surchargé qu'il soit structurellement débordé et fragilisé ;
- éviter les situations ambiguës de séduction ou de flirt, se garder d'emprise, de manipulation, de gestes ou de paroles inappropriés, user d'internet et des réseaux sociaux avec discernement, développer la garde des yeux ;
- vérifier régulièrement que son comportement ne conduit pas à une forme de double vie ou de double langage, lesquels vont directement contre l'unité de vie ;
- développer une connaissance de base des problèmes psychoaffectifs fréquents liés à la sexualité (obsessions sexuelles, masturbation, dépendance à la pornographie...) ainsi que des principaux types de pathologies psychiques touchant la vie sexuelle, apprendre comment les repérer et quelles sont les personnes compétentes pour aider à leur guérison ou leur traitement.

§4. Le travail sur la chasteté doit s'adapter à la culture d'origine du frère et à son lieu d'assignation. Il existe des manières très différentes de comprendre l'hygiène corporelle, le respect des règles, la proximité, le savoir-vivre... Chaque frère prendra progressivement conscience de l'impact de sa culture, de ses traditions familiales et des croyances acquises sur sa vision de la sexualité, de la génitalité, de la fécondité, du rapport particulier qu'il a à lui-même, aux autres, à sa famille et à la communauté.

b) Apprivoiser et assumer sa sexualité

178. §1. Pour intégrer chastement notre sexualité, nous travaillons à apprivoiser son fonctionnement en accueillant et en acceptant ses manifestations à travers notre génitalité, nos désirs, nos pulsions. Ce travail est indispensable pour celui qui veut orienter sa sexualité vers un don sincère de lui-même.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- apprendre à mettre des mots sur les projections, transferts, pulsions, pensées, besoins affectifs et relationnels qui l'habitent, chercher à comprendre ce qu'ils disent de ses désirs profonds et découvrir ce qu'ils ont de légitime ou d'inapproprié ;

- prendre des distances par rapport aux réflexes hérités de sa culture familiale ou locale, aux dynamiques infra-conscientes qui viennent de l'enfance, aux habitudes acquises au cours de son histoire, afin de développer un espace intérieur de liberté ;
- présenter au Christ ses états affectifs et ses désirs sexuels, même les plus ténébreux, afin qu'il en devienne le Seigneur en les purifiant.

§3. Étant donné l'opacité du domaine de la sexualité, il peut être opportun d'avoir occasionnellement recours à des conseils de professionnels (psychologues, thérapeutes) même lorsqu'aucun problème majeur n'est apparu. En cas de troubles ayant un retentissement sur la vie sexuelle, ou de comportements compulsifs, l'accompagnement d'ordre psychologique est un moyen essentiel pour avancer ; lorsqu'un frère s'en ouvre en toute humilité à ses autorités, il est important que celles-ci le soutiennent pour trouver une aide adéquate.

c) S'ouvrir à la fécondité

179. §1. En vue d'ouvrir sa vie à la fécondité tout en vivant notre célibat consacré, chacun pourra chercher à découvrir ce qu'il y a de propre à la fécondité masculine et accepter le renoncement qu'implique le célibat consacré comme un moyen d'annoncer le Royaume à venir et de développer une fécondité d'ordre spirituel. Chaque frère doit progressivement découvrir l'impact de sa sexualité pour sa vie religieuse et apostolique et la manière de l'intégrer dans toute la réalité de sa vie consacrée.

§2. En plus des moyens présentés dans le chapitre 10 au sujet du vœu de chasteté, il importe que chacun :

- travaille à assumer de plus en plus sa masculinité comme une force de vie donnée par Dieu, qui le rend capable de conquête, de choix forts pour l'Évangile, en communauté ou dans la mission. L'effort constant sur le caractère pulsionnel de notre sexualité peut se transformer en impulsion créatrice dans les différents services et missions qui nous sont confiées ;
- affronte la solitude et accepte de ressentir un certain manque affectif, en apprenant à se retrouver seul devant lui-même et devant Dieu, et trouve peu à peu le chemin intérieur pour transformer le manque en ouverture à ce qui le dépasse et qui donne la vie en plénitude.

§3. Chacun de nous a construit un équilibre particulier de son monde intérieur psychosexuel en fonction de l'histoire de son pays, sa famille et de ses expériences personnelles. Il est de ce fait nécessaire que chaque frère puisse identifier les particularités de la réalité psychosexuelle qui l'habite afin de pouvoir gagner en liberté et discerner les lieux qu'il doit cultiver pour qu'il porte de meilleurs fruits et ceux qui demandent des choix courageux de combat.

3. Développer une maturité relationnelle

180. Une juste intégration de sa sexualité appelle le développement d'une maturité relationnelle. En effet, la sexualité « affecte tous les aspects de la personne humaine, dans l'unité de son corps et de son âme. Elle concerne particulièrement l'affectivité, la capacité d'aimer et de procréer, et, d'une manière plus générale, l'aptitude à nouer des liens de communion avec autrui » (CEC 2332). C'est pourquoi, en vue de tisser des relations mûres et adultes avec les autres, nous cherchons : à cultiver un sens ajusté de l'altérité, notamment en intégrant l'altérité sexuelle (a) ; à développer des relations chastes (b) ; à donner sens à notre affectivité dans le service et le don de nous-mêmes (c).

a) Accepter son identité et intégrer l'altérité sexuelle

181. §1. Pour entrer en relation avec les autres, et notamment avec les femmes, nous apprenons à reconnaître et accepter notre propre identité sexuelle, à connaître ce qui caractérise la femme dans sa physiologie, sa psychologie et sa part de mystère, à accueillir la richesse de la complémentarité entre l'homme et la femme ainsi que le sens biblique de la sexualité.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- apprendre à intégrer les apports spécifiques des femmes dans ses relations familiales, ecclésiales et apostoliques, à travers une coopération respectueuse où chacun s'enrichit de la complémentarité de l'autre ;
- accueillir l'altérité sexuelle comme un don de Dieu, sans crainte ni fuite, avec clarté et sans dureté ;
- acquérir un discernement sur les questions actuelles de genre et savoir trouver un juste positionnement concernant l'homosexualité en conformité avec l'enseignement de la Parole de Dieu sur le corps, le couple et la sexualité.

§3. Un frère qui présente des tendances homosexuelles devra travailler à intégrer son orientation sexuelle et ses désirs dans son chemin de continence chaste et de consécration à Dieu.

b) Développer des relations chastes

182. §1. Être chaste « n'est pas une indication simplement affective, mais c'est la synthèse d'une attitude qui exprime le contraire de la possession. La chasteté est le fait de se libérer de la possession dans tous les domaines de la vie. (...) Dieu lui-même a aimé l'homme d'un amour chaste, en le laissant libre même de se tromper et de se retourner contre lui. La logique de l'amour est toujours une logique de liberté »¹¹³.

§2. Nous voulons ainsi apprendre à nouer des liens de communion avec autrui en lui donnant toute sa place, et grandir dans une chasteté gardienne du cœur et du corps qui permette à nos relations d'être justes et de s'épanouir en amour vrai.

§3. Un frère qui veut approfondir cet aspect devra :

- apprendre à poser un cadre dans toute rencontre, particulièrement celle d'accompagnement, pour servir dans le rôle où il est appelé et pour que l'autre puisse se positionner de façon ajustée ;
- développer une discrétion à l'égard de l'intimité d'autrui et veiller à ce que son regard, ses paroles et ses initiatives ne soient pas intrusifs ;
- veiller à garder une vraie pauvreté intérieure dans les attentes de reconnaissance ;
- apprendre à avoir un rapport aux femmes qui soit tout à la fois plein de respect, mais sans équivoque (par ex. en évitant une amitié qui crée une attente chez lui-même ou chez elle à laquelle son vœu de chasteté lui demande de renoncer) ;
- avoir le souci de se faire aider par ses frères ou par toute personne de confiance quant « aux gestes, aux attitudes et aux situations fragilisantes » (Dir 39.4) qu'ils pourraient constater dans son comportement avec les personnes qu'il rencontre ;
- être vigilant dans ses rencontres avec les personnes ayant des tendances homosexuelles à les respecter et poser sur elles un regard évangélique, en restant attentif à ne jamais laisser la porte ouverte à des attitudes ambiguës.

§4. Le développement de relations chastes implique de s'engager dans la lutte contre les abus. Chaque frère veille à se former sur ce qui a trait à la prévention des différents types abus (phénomènes d'emprise, abus spirituel, abus d'autorité, abus sexuel). En matière de protection des mineurs, des femmes et des personnes vulnérables, la Congrégation et chacune de ses provinces ont la responsabilité d'informer tous les frères sur les indications actuelles données par l'Église universelle et locale, ainsi que par les autorités civiles. En outre, les responsables de la Congrégation facilitent la formation des frères sur la pédocriminalité, sur les dégâts causés par les abus sexuels et abus d'autres genres, sur les moyens locaux de prévention, sur les moyens de protection et d'aide des personnes mises en danger, ainsi que sur les peines encourues.

¹¹³ PAPE FRANÇOIS, *Patris corde*, n. 7.

c) Servir et se donner soi-même

183. §1. Le don authentique de sa vie pour ceux qu'on aime (cf. Jn 15, 13) réclame de pouvoir impliquer toute sa personne (corps, cœur et esprit) au service de l'amour. Ce don se fait dans l'accueil de l'autre et le service. Pour autant, le don de nous-même doit être une « authentique réalisation de soi » (PDV 44) et non une fuite ou une perte de soi. Ainsi, notre formation doit pouvoir donner les conditions d'un don authentique de soi dans l'accueil et le service.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect devra :

- apprendre à rester présent à lui-même dans son désir de donner, par l'attention à ce qui le traverse intérieurement, à ce qu'il connaît de ses besoins, qualités et limites ;
- être attentif à ce que le don de lui-même soit en harmonie avec ses vœux, sa vocation, la mission de la Congrégation, mais aussi, dans une certaine mesure, sa santé et son équilibre de vie – s'il a un doute, le frère devra chercher conseil auprès de personnes ayant autorité et compétence.

§3. Tout au long de notre vie, nous renouvelons ce don et travaillons à y demeurer fidèle. Le travail de formation de notre affectivité et de notre capacité relationnelle atteint une véritable maturité lorsque nous pouvons devenir témoins authentiques de la compassion du Christ. L'attention à l'autre se déploie alors dans un accueil en vérité fondé sur le respect et l'amour du Christ. Parce que la chasteté et la maîtrise de soi sont ordonnées au don de soi, la profession du conseil de chasteté doit nous permettre de « devenir auprès du prochain un témoin de la fidélité et de la tendresse de Dieu » (CEC 2346).

IV. MÛRIR SA RELATION AU GROUPE

1. Acquérir les vertus relationnelles et sociales

184. §1. Parce que notre vie fraternelle et notre mission impliquent de nombreuses relations interpersonnelles, nous devons développer certaines vertus relationnelles. Chaque frère doit être capable de sympathie, disposé à rencontrer les personnes avec charité et respect, et à entretenir une relation adulte.

§2. En plus des éléments présentés dans la partie sur la chasteté, un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- accueillir l'autre dans ce qu'il a d'unique, sans chercher à le changer, en l'acceptant avec ses qualités, ses défauts et ses limites ;
- cultiver l'empathie et développer une bienveillance à l'égard des personnes, en désirant a priori leur bien et leur bonheur, sans se rendre envahissant ;
- apprendre à donner sa confiance, sans naïveté excessive ni méfiance a priori, en s'appuyant sur l'épreuve du temps ;
- apprendre à bâtir une relation réciproque dans laquelle chacun peut exprimer clairement ses besoins spécifiques, demandes, questions, opinions et pensées ;
- accueillir les malentendus et les mésententes comme faisant partie de la relation et utiliser le dialogue pour éclaircir la situation.

2. Apprendre à vivre en groupe

185. En plus du développement de la capacité à entrer en relation avec les personnes, la formation humaine implique l'acquisition des vertus sociales fondamentales. La vie en groupe demande de chacun la pratique de la justice, la solidarité, la capacité de collaborer avec autrui, l'esprit de service, le partage des responsabilités et l'accueil de l'autorité ; elle se fonde sur l'acceptation par tous des règles et des contraintes communautaires en vue du bien commun. En outre, la vie en communauté religieuse réclame une initiation propre qui est présentée au chapitre 11.

3. Développer de justes relations avec sa famille

186. §1. Le développement de justes relations avec notre famille d'origine joue un rôle non négligeable dans la croissance permanente de chaque religieux. Notre histoire familiale influe sur de nombreux domaines de la formation humaine : connaissance de soi, santé émotionnelle, sexuelle et relationnelle, liberté personnelle, capacité à s'insérer dans un groupe, etc. La manière dont nous gérons les relations avec notre famille peut avoir des répercussions importantes sur notre vie consacrée : intégration communautaire, choix vocationnel, manière de se situer dans sa vocation face au monde etc. Cela implique un travail intérieur qui passe par des moments de relecture, des prises de conscience, un chemin de réconciliation et de reconnaissance¹¹⁴.

§2. Nous cherchons donc à entretenir une relation adulte et ajustée avec notre famille et à intégrer l'influence de notre histoire familiale dans notre chemin de consécration et d'obéissance à Dieu.

§3. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- laisser mûrir son affection pour les siens – en particulier ses parents – et l'exprimer par la prière, la correspondance et les visites ;
- développer un cœur reconnaissant envers sa famille pour tout ce qu'il a reçu de bon – y compris les semences que Dieu a plantées pour les faire s'épanouir dans la vie consacrée – et cheminer vers le pardon et la réconciliation pour tout ce qui a constitué un obstacle à son épanouissement humain et chrétien ;
- chercher une manière constructive et réaliste d'entretenir des liens familiaux en harmonie avec son état de religieux ;
- relire son histoire familiale pour mieux comprendre sa propre insertion dans la famille religieuse à laquelle il appartient désormais.

4. Connaître sa culture et apprendre à vivre l'interculturalité

187. §1. La rencontre entre notre propre culture et celle d'autrui est une expérience importante de notre vie commune et apostolique. La vie de communion que nous menons entre frères de diverses origines permet souvent une expérience positive de connaissance, de respect, d'estime et d'enrichissement mutuels.

§2. Notre formation doit : permettre à chaque frère de cheminer vers une acceptation lucide de sa propre culture ; faire que notre vie commune « multiculturelle » *de facto* devienne progressivement une véritable « interculturalité » – c'est-à-dire une communauté où chacun, sans renier sa propre culture, apprend à sortir de soi-même et se laisse transformer par d'autres cultures pour devenir artisan de la culture évangélique ; nous rendre lucides et nous permettre de travailler sur nos résistances à l'ouverture culturelle quand les situations multiculturelles se présentent (cf. Annexe 5).

§3. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- apprendre à connaître suffisamment sa propre culture pour impliquer toute sa personne dans sa consécration et entrer en communication de manière positive avec d'autres cultures ;
- s'ouvrir à un discernement évangélique et prophétique de sa propre culture et de celles dans lesquelles il est envoyé, en vue d'un juste positionnement et de la mise en œuvre d'actions apostoliques ajustées ;
- se préparer à une authentique rencontre avec l'autre lorsqu'il accepte une mission qui le confronte à une culture différente.

§4. De son côté, la Congrégation aidera chaque frère en :

- permettant qu'il dispose de moyens concrets pour s'insérer dans la culture où il est envoyé (formation en langues, mise en contact avec des personnes locales, conseils, accompagnement des premiers pas, etc.) ;

¹¹⁴ Sur la relation à la famille, voir aussi : chapitre 4, n. 84-c.

- prenant en compte l'anthropologie spécifique de chaque culture dans la formation et l'accompagnement des frères en formation initiale et permanente ;
- encourageant l'inculturation de la mission et de l'expression de notre charisme dans les prieurés de la Congrégation ;
- fournissant des critères et des outils concrets pour affronter la culture globale dans une saine articulation avec les cultures locales (repères dans l'usage des outils numériques, réflexion sur les éléments de langage du monde d'aujourd'hui, accès aux nouveaux moyens de communication, etc.).

V. PRENDRE SOIN DE SON ÉQUILIBRE DE VIE

1. Se maintenir en forme

188. §1. Chaque frère doit chercher à se maintenir autant que possible en bonne forme physique comme un acte de charité envers lui-même, accompli avec humilité et action de grâce pour la vie corporelle que Dieu lui donne ; c'est aussi une nécessité pour celui qui veut mener notre genre de vie à la fois contemplatif et apostolique. Nous voulons donc prendre soin de notre santé de manière ajustée, sans laisser-aller ni souci excessif, et cherchons à maintenir notre corps en forme, disponible à la prière, à la vie commune et à la mission.

§2. Pour bien se maintenir en forme, chaque frère pourra :

- développer de bonnes habitudes d'hygiène personnelle et prendre soin de son milieu de vie ;
- choisir une nourriture saine et équilibrée ;
- faire au moins un minimum d'exercice corporel chaque jour (marche, sport, mouvements...) ;
- se détendre par des activités appropriées et équilibrantes ;
- prendre l'habitude d'avoir des soirées reposantes et un rythme de sommeil suffisant ;
- éviter les habitudes addictives : nourriture, alcool, tabac, internet, etc.

§3. Confiants dans la Providence, nous voulons accueillir avec sérénité et responsabilité les difficultés de santé que nous pouvons rencontrer. Un bilan médical annuel (ou à un autre rythme adapté) est recommandé pour chaque frère.

2. Cultiver son équilibre psychique

189. §1. Une bonne santé mentale est requise pour se donner consciemment et de manière durable dans la vie religieuse et la mission. D'une manière ou d'une autre, chacun se retrouve confronté au besoin de régler des troubles provenant de son milieu d'origine (trauma, histoire familiale, etc.), à des expériences de détresse (deuil, solitude, perte de repère...) ou à des situations déstabilisantes (stress, émotions fortes...).

§2. Pour cultiver un bon équilibre psychique, nous cherchons à prendre conscience de la partie psychologique de notre monde intérieur (mécanismes conscients et inconscients, réactions, décisions...) et à développer des comportements équilibrés, adultes et généralement positifs.

§3. Un frère qui veut travailler sur son monde intérieur pourra :

- se servir de l'attention à soi et de la relecture accompagnée de ses expériences pour avoir accès à des zones peu conscientes de lui-même ;
- prendre conscience des fausses croyances et des fausses images de lui-même qui peuvent l'entraver, et chercher à avoir une image de plus en plus ajustée de lui-même.
- connaître son tempérament et identifier les caractéristiques qui en découlent : ses talents pour les mettre à profit, ses fragilités pour être vigilant ;
- travailler son histoire personnelle, se rendre compte de l'impact de celle-ci dans sa vie quotidienne et en tirer parti pour écrire son histoire sainte.

§4. Un frère qui souhaite travailler sur son équilibre comportemental pourra :

- apprendre à donner à ses émotions leur juste place ;
- entretenir des espaces où il peut parler de soi et dire éventuellement qu'il va bien ou mal ;
- identifier des personnes qui lui fournissent un cadre sans jugement et où il se sent libre de faux-tabous qui l'emprisonneraient ;
- identifier les attitudes qui sont typiquement générées par ses émotions ainsi que les mécanismes de défense ou stratégies d'évitement qu'il met en place pour ne pas se confronter à ce qui engendre la douleur.

§5. Chaque frère doit accepter de se laisser déloger par une saine altérité et être prêt à profiter des opportunités de progresser que lui offrent les circonstances de la vie. À l'égard de chacun des enjeux de la formation humaine et dans tous les niveaux de croissance de la personne, l'accompagnement ponctuel ou régulier d'un thérapeute pourra être bénéfique ou nécessaire.

§6. De son côté, chaque prieuré veillera à :

- éviter de créer des conditions de vie qui mettent structurellement les frères en situation de stress ;
- ménager les espaces de temps nécessaires à chaque frère pour son équilibre psychique ;
- favoriser un juste accès à des soins psychiques (moyens financiers, confidentialité, discours équilibré sur la psychologie, etc.) ;
- construire un cadre fraternel sain et une réelle amitié communautaire qui permette à chacun de trouver un milieu de vie favorable à son équilibre humain (cf. chapitre 11).

3. Intégrer la vie intellectuelle et culturelle

190. §1. Un bon équilibre de vie prend en compte la dimension intellectuelle et culturelle de notre personne. Pour promouvoir notre santé intégrale, nous avons besoin d'accorder du temps à la vie de notre esprit, et de développer notre culture générale en nous appuyant sur une saine curiosité intellectuelle. Renoncer à exercer une activité intellectuelle régulière, quelle qu'elle soit, c'est prendre le risque de développer un « sentiment de marginalité et d'infériorité » et de favoriser « la superficialité et la légèreté dans les initiatives » (cf. VC 98).

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- veiller à avoir toujours une lecture en cours (intellectuelle, culturelle ou spirituelle) ;
- choisir régulièrement un domaine de la culture générale et en accroître sa connaissance (histoire, arts, géographie, sciences...);
- pratiquer dans ses moments de détente un art ou un artisanat qui peut promouvoir son équilibre humain et culturel.

§3. Chaque communauté promeut la qualité culturelle par des choix judicieux de lectures à table, de films à visionner en commun, de sorties culturelles et de discussions à mener ensemble. La communauté prévoit annuellement un budget suffisant pour ce genre d'activité culturelle en commun.

4. Cultiver la joie de vivre

191. §1. La joie de vivre est un don de Dieu ainsi qu'un choix quotidien à cultiver. Sachant ce qui nous met dans la joie intérieurement et extérieurement, nous n'hésitons pas à provoquer régulièrement des occasions de joie. Nous apprenons à accueillir l'instant présent – ce qui revient à accueillir le réel et à s'accueillir soi-même – comme un don. Le désir de ressentir la joie ainsi que le souhait d'être accueilli et aimé dans son moi présent ne sont pas de vaines aspirations narcissiques ; ils expriment le besoin de chacun d'avoir un sentiment positif de soi et constituent la base importante d'une vie continuellement donnée.

§2. Un frère qui cherche à approfondir cet aspect pourra :

- cultiver les petites joies du quotidien ;

- acquérir la vertu de l'humour sur soi, pour faire face à la vie avec une attitude positive ;
- faire de son quotidien le lieu de l'action de grâce et de la célébration ;
- susciter des occasions de fête et prendre des moments gratuits avec ses frères et ses proches.

VI. FORMER SA LIBERTÉ ET SUIVRE LA VOIX DE SA CONSCIENCE

1. Travailler à devenir libre

192. §1. La formation de notre liberté doit nous permettre : de nous libérer, avec l'aide de la grâce de Dieu, de ce qui nous freine et nous rend esclave ; de prendre possession de notre liberté en réunissant les conditions nécessaires à un choix libre ; de nous engager dans un don authentique, ouvert et généreux de notre personne.

§2. Pour accomplir un chemin de libération, chaque frère pourra :

- découvrir la vérité de son propre être dans la lumière du regard de Dieu, repérer ses lieux d'esclavage intérieur et accepter de se détourner de ce qui l'entrave ;
- accepter que le chemin de libération soit laborieux, qu'il demande beaucoup d'humilité et que la croissance dans sa liberté cohabite avec certaines entraves ;
- demander la grâce de la libération tout en continuant à travailler sur soi ;
- apprendre à situer ses échecs, ses manques de liberté et ses blessures comme des éléments d'une histoire dont Dieu est le Seigneur et le Sauveur.

§3. Pour apprendre à réunir les conditions nécessaires à un choix libre, chaque frère pourra :

- travailler à accéder à sa propre intériorité et prendre conscience des pressions intérieures (culpabilité, regard des autres, vanité...) ou extérieures (pression sociale, urgence, manipulations...) qui peuvent le manœuvrer ;
- favoriser la sortie de l'entre-soi en dépistant ses étroitures de regard, de sentiment, de pensée et en osant explorer ce que l'extérieur lui renvoie ;
- intégrer avec sérénité les contraintes objectives de ses choix et cultiver la paix qui est une condition nécessaire à toute prise de décision importante ;
- accepter le renoncement inhérent à tout choix et obéir à sa conscience.

§4. Pour engager sa liberté dans le don de lui-même, chaque frère pourra :

- se découvrir lui-même comme un sujet singulier du choix de Dieu et une personne destinée à la liberté des enfants de Dieu ;
- s'appuyer sur le choix de vie qu'il a déjà posé et le renouveler ;
- assumer le rôle de premier responsable de sa formation initiale et permanente.

§5. Le conseil d'une personne avisée sera très profitable dans l'évaluation de nos propres choix, la prise de conscience des mécanismes qui agissent en nous et le réajustement parfois nécessaire de nos décisions. Cette aide extérieure est un moyen judicieux de nous prévenir des dangers de l'autoréférentialité. Chaque prieré aidera à établir un climat de la liberté en favorisant les espaces de parole libre et en promouvant la *parrhèsia*.

2. Assumer la responsabilité de ses actes

193. §1. Nous cherchons à devenir capables de discerner d'une manière juste la responsabilité morale qui nous incombe dans les différentes situations et d'assumer nos actes d'une manière mature et ajustée.

§2. Pour développer son sens de la responsabilité, chaque frère pourra :

- se reconnaître auteur de ses propres actions, sans s'identifier totalement à elles, et savoir en rendre compte ;

- être capable de définir le cadre de sa responsabilité en se référant à ce qui lui a été confié, à ses engagements moraux, aux lois civiles et religieuses et à la loi naturelle ;
- tenir ses promesses, s'acquitter de ses obligations et s'engager à accomplir son devoir quotidien sans attendre d'y être poussé par le contexte ou par d'autres personnes ;
- prendre en compte ce qui semble échapper à son pouvoir mais tombe pourtant sous sa responsabilité ;
- reconnaître ses défaillances, en demander pardon et faire le nécessaire pour réparer.

3. Former sa conscience

194. §1. La conscience est le sanctuaire intérieur où Dieu parle à notre âme en nous exhortant à faire le bien et à éviter le mal, où nous nous laissons guider par les confirmations et les reproches de notre Créateur, où nous entendons Dieu nous appeler à prendre des décisions justes et à porter un jugement droit sur les situations et les personnes. Nous voulons former et suivre notre conscience afin d'obéir à la loi de Dieu et d'offrir une réponse libre et aimante à ses appels.

§2. Pour former sa conscience et agir en conformité avec elle, chaque frère pourra :

- descendre dans le sanctuaire de sa conscience et faire mémoire de sa journée pour entendre la voix de Dieu lui dévoiler son regard divin sur les actes posés et sur ce qui a été vécu ;
- se faire aider par son accompagnateur pour se familiariser avec la voix de sa conscience et approfondir sur le long terme son discernement spirituel ;
- éclairer sa conscience par :
 - la lecture de l'Écriture et l'écoute de l'enseignement de l'Église sur les questions morales actuelles ;
 - les cours de théologie dogmatique qui donnent des références de base quant au dessein de salut de Dieu sur l'humanité ;
 - des cours de philosophie éthique et de théologie morale qui permettent de réfléchir sur la moralité des actes, sur leur bonté ou leur malice.

§3. Le fait de former sa propre conscience conduit à respecter celle d'autrui. Plus nous sommes en contact avec ce sanctuaire intime, plus nous réalisons que chacun a le droit d'être respecté dans sa conscience et sa liberté. De même, nous voulons faire en sorte que notre vie n'offense pas la conscience d'autrui par le mauvais exemple, surtout les jeunes et les personnes vulnérables (cf. 1 Co 8, 12).

VII. ACQUÉRIR UNE SAGESSE DE VIE

1. Apprendre de l'expérience

195. §1. L'expérience joue un rôle essentiel en matière de formation humaine ; en effet, c'est d'abord la vie elle-même qui nous pousse à mûrir. C'est pourquoi nous cherchons à développer une disponibilité à apprendre de la vie, la capacité à relire nos pratiques ainsi qu'une confiance en l'action quotidienne de l'Esprit-Saint dans nos cœurs. Toute expérience n'est pas nécessairement formatrice ; elle le devient lorsqu'elle est accompagnée de conscience et de parole, et que nous pouvons l'intégrer dans notre chemin de sanctification.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- embrasser la vie telle qu'elle est, en accueillant la réalité avec ses aspérités ainsi que les situations heureuses ou difficiles ;
- se mettre à l'écoute des événements, du témoignage et du conseil des anciens – lorsqu'ils sont l'expression de la sagesse acquise au long des années – et se laisser interpeller ;
- s'appuyer sur la vertu de prudence qui permet de tirer profit de sa propre expérience et de celles des autres pour se disposer à vivre des expériences similaires avec fruit.

2. Mûrir ses représentations de l'homme et de la vie

196. §1. La formation humaine doit nous permettre de prendre conscience des représentations de l'existence, de soi-même et du monde que nous portons en nous et que nous avons inférées de la vie quotidienne, de notre éducation, de notre culture ou du témoignage des autres ; chaque frère doit pouvoir se donner l'espace nécessaire pour permettre à ces représentations d'évoluer, et chercher à les évangéliser pour que sa vie corresponde au dessein de Dieu sur lui.

§2. L'approfondissement de ces représentations passe par la découverte du monde intérieur que nous héritons de notre histoire ; nous portons en nous-même des loyautés, des croyances, des scénarios de vie et des conceptions qui nous régissent sans que nous nous en rendions compte. Pour mûrir, nous travaillons à les accueillir avec leurs richesses, leurs manques et leurs excès ; nous cherchons à les purifier pour qu'ils soient de plus en plus conformes à la réalité de ce que nous sommes et à l'intention de Dieu.

§3. Bien que la maturation de nos conceptions ne se fasse pas au seul niveau théorique, l'anthropologie théologique, la philosophie et la psychologie apportent pourtant une contribution indispensable à notre développement personnel et à notre compréhension de nous-mêmes.

§4. En nous apprenant à partir de l'expérience, la philosophie réaliste propose une démarche qui peut se révéler une aide précieuse pour notre croissance humaine : elle nous rend attentifs aux événements de notre vie ainsi qu'à notre monde intérieur et nous permet de les examiner dans une perspective qui prétend à l'universel¹¹⁵.

3. Intégrer la fragilité et la faiblesse

197. §1. Notre travail de maturation humaine doit nous permettre d'intégrer nos fragilités et nos faiblesses. La confrontation à l'échec et aux difficultés nous conduit à une transformation de nos représentations, à une purification de notre idéalisme et à une plus grande acceptation de nous-mêmes. Le moteur de notre croissance en ce domaine se trouve dans la rencontre avec la Miséricorde de Dieu. La pratique du sacrement de réconciliation et l'accompagnement spirituel jouent un rôle essentiel dans cette expérience.

§2. Le temps nous permet de découvrir que certaines épreuves de la vie qui paraissent insurmontables peuvent nous faire mûrir. L'expérience de la souffrance, de la déception, du deuil initient un processus complexe et déstabilisant qui prend du temps et n'aboutit pas nécessairement ; c'est lorsque nous arrivons à une acceptation paisible, non sans la grâce du Seigneur, que cette expérience de désolation peut devenir occasion de croissance.

§3. Il arrive que nous ayons du mal à prendre conscience d'une fragilité ; nous risquons alors de nous enfermer en nous-même et de nous raidir. Lorsque nous sommes confrontés à cette situation, l'amitié fraternelle peut être un vrai soutien ; la parole respectueuse et courageuse d'un frère peut nous aider à prendre de la distance par rapport à la vision que nous avons de nous-mêmes et à croire que Dieu nous travaille au cœur même de notre pauvreté. Un frère qui accueille sa propre faiblesse avec lucidité et confiance se dispose à devenir un homme miséricordieux comme le Christ.

4. Acquérir une sérénité de l'esprit

198. §1. La sagesse de vie s'exprime également dans la paix et la sérénité qui résultent d'un cheminement d'unification et de simplification de notre vie. Il nous faut rechercher cette paix et travailler à la maintenir : « Recherche la paix et poursuis-la » (Ps 33, 15). Un frère doit pouvoir diffuser la sérénité autour de lui, même dans les moments difficiles. En toute circonstance, il doit pouvoir témoigner, même à travers sa fragilité, de la beauté d'une vie humaine menée avec Dieu.

¹¹⁵ Voir chapitre 9, n. 211 §3-4.

§2. Un frère qui cherche à approfondir cet aspect pourra s'inspirer des conseils de Jean XXIII :

- « Rien qu'aujourd'hui, j'essaierai de vivre, exclusivement la journée sans tenter de résoudre le problème de toute ma vie.
- Rien qu'aujourd'hui, je porterai mon plus grand soin à mon apparence courtoise et à mes manières. Je ne critiquerai personne et ne prétendrai redresser ou discipliner personne si ce n'est moi-même.
- Je serai heureux, rien qu'aujourd'hui, dans la certitude d'avoir été créé pour le bonheur, non seulement dans l'autre monde mais également dans celui-ci.
- Rien qu'aujourd'hui, je m'adapterai aux circonstances, sans prétendre que celles-ci se plient à tous mes désirs.
- Rien qu'aujourd'hui, je consacrerai dix minutes à la bonne lecture en me souvenant que comme la nourriture est nécessaire au corps, la bonne lecture est nécessaire à la vie de l'âme.
- Rien qu'aujourd'hui, je ferai une bonne action et n'en parlerai à personne.
- Rien qu'aujourd'hui, je ferai au moins une chose que je n'ai pas envie de faire ; et si j'étais offensé, j'essaierai que personne ne le sache.
- Rien qu'aujourd'hui, j'établirai un programme détaillé de ma journée. Je ne m'en acquitterai peut-être pas entièrement, mais je le rédigerai et me garderai de deux calamités : la hâte et l'indécision.
- Rien qu'aujourd'hui, je croirai fermement, – même si les circonstances prouvent le contraire – que la bonne providence de Dieu s'occupe de moi comme si rien d'autre n'existait au monde.
- Rien qu'aujourd'hui, je ne craindrai pas. Et tout spécialement, je n'aurai pas peur d'apprécier ce qui est beau et de croire en la bonté.

Je suis en mesure de le faire bien pendant douze heures, ce qui ne saurait pas me décourager, comme si je pensais que je dois le faire toute ma vie durant. »

Chapitre 9 :

FORMATION INTELLECTUELLE

199. §1. La prière de Jésus demandant à son Père que nous soyons « consacrés dans la vérité » (cf. Jn 17, 17-19) résonne en nos cœurs comme un appel. Nous discernons comme élément constitutif de notre vocation un appel spécifique du Christ à chercher la vérité, à en vivre et à en témoigner. Sur terre, cette quête de vérité se vit essentiellement comme une soif qui s'approfondit sans cesse (cf. VC 98) ; elle trouvera son achèvement dans la vision béatifiante de Dieu Père, Fils et Saint Esprit.

§2. Pour coopérer à cet appel, nous voulons consacrer notre intelligence à Dieu, ce qui revient à : « lui offrir notre personne, nous laissant sanctifier dans toutes nos capacités : affectives, intellectuelles et morales ; à chercher la vérité dans toutes les dimensions de notre vie, aussi bien dans l'étude que dans la vie communautaire et apostolique » (CG 2022). Cette orientation dessine pour nous le chemin d'une « sainteté dans la vérité », qui enveloppe la formation intellectuelle et la déborde.

I. CONSACRER SON INTELLIGENCE À DIEU

1. Centrer son intelligence sur Dieu

200. §1. Conscients de la vérité, de la lumière et de la beauté de Dieu, nous voulons le mettre au centre de notre vie. Cela implique non seulement que nous tournions notre cœur vers lui, mais aussi que nous consacrons les ressources de notre intelligence à le connaître, à reconnaître sa présence en toute chose, à le faire connaître à tous ceux que nous rencontrons.

§2. Lorsqu'elle s'oriente vers la Vérité première, notre intelligence devient pleinement elle-même (cf. GS 15). Nous croyons que notre cœur et notre intelligence sont radicalement faits pour Dieu. Cette vérité de foi devient progressivement une certitude de notre raison à travers l'étude philosophique.

§3. Nous cherchons à aimer Dieu pour le connaître et à le connaître pour mieux l'aimer – car « l'amour désire connaître toujours mieux celui qu'il aime »¹¹⁶. Dans la rencontre avec Dieu, la connaissance et l'amour s'unissent, et nous sommes conduits au don total de nous-mêmes.

2. Convertir son intelligence au Christ Sagesse de Dieu

201. §1. La formation intellectuelle doit nous conduire à découvrir que le Christ, Verbe et Sagesse de Dieu, est la lumière la plus élevée qui éclaire toute notre recherche intellectuelle. Nous reconnaissons dans la sagesse de la Croix la clé ultime d'interprétation du sens de l'existence (cf. FR 23). Nous travaillons à la conversion de notre intelligence en prenant le Christ comme le critère définitif de notre recherche de vérité, car il est lui-même « le chemin, la vérité et la vie » (Jn 14, 6).

§2. Pour faire du Christ, particulièrement dans son mystère pascal, le critère ultime de sa recherche de vérité, chaque frère pourra :

- ouvrir sa conscience à la lumière du Christ en recherchant avec constance le vrai bien quand il agit et en conformant sa vie à celle du Christ ;

¹¹⁶ CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Donum veritatis*, n. 7.

- garder le Christ comme le but de toutes ses recherches intellectuelles, même lorsqu'il réfléchit sur des questions qui ne concernent pas directement la foi ;
- chercher à faire de ses échanges avec les autres une opportunité pour eux de rencontrer le Christ.

3. Désirer la sagesse don du Saint-Esprit

202. §1. C'est l'Esprit-Saint qui permet à la connaissance humaine de mûrir en vraie sagesse (cf. FR 44). C'est pourquoi toute notre formation intellectuelle doit nous disposer à entrer dans la sagesse qui vient de l'Esprit-Saint, celle que Dieu donne non aux savants mais aux tout-petits.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- travailler la philosophie et la théologie comme « deux formes complémentaires de sagesse » (FR 44) qui peuvent faire grandir en nous le désir de Dieu et nous disposent à vivre de la sagesse qui est un don de l'Esprit-Saint ;
- faire de ses études un moyen d'être introduit spirituellement, intellectuellement et existentiellement au cœur du kérygme¹¹⁷ et de parvenir, sous le souffle de l'Esprit, à la contemplation de Dieu qui se donne en son Fils ;
- commencer et achever chaque recherche intellectuelle dans la prière, en y pondérant ce qu'il a appris pour intégrer ce qu'il juge bon parmi les principes qui éclairent sa conscience et gouvernent sa vie ;
- étudier en présence de Dieu, en cherchant à faire de sa recherche intellectuelle une voie de la prière perpétuelle.

4. Chercher la vérité en toute chose

203. §1. Notre recherche quotidienne de la vérité se déploie à travers le dialogue avec Dieu dans la prière, l'obéissance au commandement de Dieu et à notre propre conscience, la recherche intellectuelle et l'étude, le bon sens dans la vie de tous les jours, l'écoute et le dialogue avec toute autre personne, la recherche artistique, le travail bien fait, le souci apostolique. Nous voulons chercher la vérité en toute chose, en apprenant à l'aimer, à en approfondir la connaissance et à la prendre comme guide de notre vie.

§2. Notre apprentissage d'une vie dévouée à la vérité implique donc à la fois : que nous cherchions à être vrais dans nos connaissances, nos discours et nos relations avec les autres ; que nous soyons prêts à conformer notre vie à la vérité qui vient de Dieu ; que nous aimions la vérité plus que nos propres compréhensions ; que nous ayons conscience que la vérité nous dépasse toujours et ne cherchions pas à la posséder.

§3. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- chercher la vérité partout où elle se manifeste ;
- travailler avec d'autres afin qu'ils complètent sa perception et l'aident à ne pas s'enfermer dans une auto justification ;
- donner une priorité à la vérité sur son propre confort ;
- prendre de la distance intérieure par rapport aux vérités qu'il a découvertes ;
- se mettre dans une attitude de recherche qui ne s'arrête pas à ce qui est déjà possédé ;
- apprendre à faire le deuil de ce qui lui apparaît évident s'il perçoit que la vérité ne s'y trouve pas.

¹¹⁷ PAPE FRANÇOIS, *Veritatis gaudium*, n. 4.

II. S'INVESTIR DANS L'ÉTUDE

1. S'étonner devant le réel et se laisser interroger par lui

204. §1. Entreprise dans une perspective réaliste, notre vie d'étude doit creuser en nous une attitude humble d'ouverture et d'accueil devant le réel – que ce soit le mystère de Dieu qui se donne ou la réalité quotidienne qui s'offre à notre connaissance.

§2. Notre formation intellectuelle doit développer en nous un talent d'observation qui est le point de départ de notre interrogation. En faisant attention aux qualités et aux différences, nous cherchons à donner prise à l'étonnement et à l'admiration – attitudes fondamentales qui stimulent notre désir de connaître et initient un questionnement qui animera notre recherche intellectuelle. Parce qu'une question n'est vivante en nous que si elle nous met effectivement en quête d'une réponse, il nous faut apprendre à interroger avec assiduité et méthode le réel qui nous entoure. Travailler à la précision d'une question, c'est déjà prendre le chemin de la réponse.

§3. En interrogeant la réalité, nous devons aussi nous laisser questionner par elle, c'est-à-dire nous laisser remettre en cause. La réalité elle-même devient le guide de notre recherche et nous nous disposons à être délogés de nos certitudes par l'aspect de la vérité que notre étude nous permettra d'approcher. La réponse à une question peut aussi consister en de nouvelles interrogations.

2. Se mettre en recherche et acquérir des mœurs de travailleur

205. §1. L'étude doit progressivement développer en nous un esprit de chercheur. La recherche nous permet d'ordonner notre pensée, d'actualiser et d'approfondir nos connaissances, d'explorer de nouveaux horizons et d'ouvrir l'esprit, de mûrir notre compréhension du sens de la vie. Notre vie religieuse nous met dans une recherche constante de Dieu ; elle nous pousse à engager notre intelligence dans l'exploration des sources et des conséquences de notre foi.

§2. S'engager dans la recherche intellectuelle implique concrètement de :

- se mettre au travail, y consacrer du temps et persévérer ;
- réajuster progressivement son sujet en précisant la problématique et l'angle d'attaque ;
- s'intéresser à ce qu'ont dit ceux qui ont cherché dans le même domaine auparavant et recueillir leurs éléments de réponse ;
- identifier les tensions entre les réponses possibles, les évaluer et cerner les lieux où il faut creuser davantage ;
- faire confiance à son intuition, tout en restant vigilant sur ses propres angles morts ;
- mettre par écrit ses découvertes et le cheminement qui y a conduit, en vue de confronter sa pensée dans un dialogue avec d'autres ;
- garder le sens des limites des vérités atteintes et le souci de continuer à approfondir la recherche.

§3. Acquérir de l'autonomie dans notre travail intellectuel est nécessaire pour maintenir une recherche durant toute notre vie. Selon les sujets et le type de recherche engagés, chaque frère trouve les ressources qui lui sont adaptées (article de revue spécialisée, monographie, ouvrage de vulgarisation, magazine, vidéo...). De très nombreuses choses peuvent devenir une ressource pour nourrir l'interrogation et se maintenir en recherche ; quel que soit le support choisi, la qualité de l'attention et la mise en rapport avec la question qui nous anime sont les moteurs qui permettent à la réflexion de porter du fruit.

206. §1. Le travail intellectuel est une voie d'ascèse personnelle (cf. VC 98) qui conduit à la joie de découvrir la vérité et de pouvoir la partager. Se mettre en recherche est à la fois un désir, un travail et un effort. Nous voulons développer une ténacité dans l'étude et acquérir des mœurs de travailleur.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- persévérer dans l'étude malgré les obstacles et les découragements, sachant que la découverte vient souvent après un long labeur ;
- chercher à acquérir les vertus et « bons réflexes » du travailleur :
 - honnêteté intellectuelle,
 - bon usage du temps et des moyens disponibles,
 - capacité de concentration,
 - art de noter de manière à pouvoir réutiliser son travail par la suite,
 - sens de l'analyse et de la méthode adaptée au sujet à travailler,
 - capacité à planifier son travail (mise en ordre, évaluation du temps nécessaire, programmation des lectures),
 - discipline pour s'imposer d'écrire ses réflexions afin de les clarifier et de leur donner une meilleure expression,
 - détermination à les partager avec d'autres (sous la forme d'homélie, d'article, d'enseignement, de brochure, de livre, de vidéo, etc.).

§3. En déployant ces mœurs de travailleur, nous acquérons progressivement des habitus intellectuels dans les domaines que nous travaillons. Ceux-ci soutiennent notre travail en le rendant plus précis, rapide et facile.

3. Apprendre à écouter et à penser avec d'autres

207. §1. Le travail intellectuel nous conduit naturellement à entrer en discussion avec d'autres penseurs et courants de pensée. Ce dialogue réclame un intérêt sincère et une écoute attentive, la capacité à identifier et à reformuler clairement la pensée de ses interlocuteurs, la conviction qu'il est toujours possible d'apprendre des autres, la faculté de reconnaître et d'accepter un désaccord, l'aptitude à exprimer sa propre opinion, ainsi qu'un esprit de critique constructive.

§2. Développer une aptitude à penser avec d'autres contribue à la santé et à l'équilibre de notre travail intellectuel. Cela réclame un apprentissage au cours duquel chacun se rend capable de :

- ouvrir un espace pour la pensée des autres ;
- s'ouvrir à de nouveaux questionnements ;
- identifier là où les points de vue s'opposent et là où ils se complètent ;
- ne pas forcer l'unification de ces points de vue mais maintenir les tensions qui peuvent aider à mieux approcher de la vérité.

§3. L'échange avec d'autres personnes nous permet souvent de mettre notre recherche intellectuelle plus directement en relation avec notre vie ; les fruits de notre travail peuvent alors éclairer notre conscience et nous permettre d'approfondir ou d'interroger les certitudes sur lesquelles nous fondons notre vie. Nous sommes par ailleurs convaincus que chercher la vérité avec les autres peut devenir une voie missionnaire, un chemin pour entrer ensemble dans la communion avec le Christ.

§4. Le contexte d'interculturalité moderne, la complexité des questions et des situations contemporaines réclament de manière particulière que nous puissions réfléchir avec d'autres, croiser nos différentes perspectives et développer des recherches interdisciplinaires. À cette fin, chacun pourra :

- accepter d'entrer en conversation avec des hommes et des femmes de toute condition et de toute culture ;
- garder une curiosité à l'égard des domaines de pensée autres que les nôtres ;
- participer à des colloques, lire des revues ou des livres dans d'autres disciplines que celle qu'il travaille ;
- se laisser interpeller par les questionnements des penseurs contemporains.

4. S'investir dans des projets d'étude

208. §1. Parce que l'étude est un aspect constitutif de notre vocation, nous cherchons à maintenir dans nos programmes un temps régulier d'étude, quelle que soit l'étape de la vie que nous traversons.

§2. Le bon usage du temps réservé à l'étude au milieu des multiples activités de la vie en prieuré impose d'être intelligemment sélectif dans les chantiers travaillés, de prendre conseil, et de savoir parfois renoncer à d'autres engagements. Chaque frère doit prendre conscience de la manière dont le travail intellectuel et l'étude le nourrissent et rejaillissent sur sa vie. À travers l'étude, chacun élabore progressivement une synthèse personnelle dans laquelle s'unifient les éléments appris depuis l'enfance, les enseignements reçus, les lectures et les réflexions personnelles, les données propres à sa culture d'origine, les découvertes de la vie, etc.

§3. Parmi ses priorités, la formation intellectuelle permanente garde le souci de mettre en œuvre les moyens nécessaires à une *lectio divina* personnelle nourrissante, d'approfondir la compréhension de notre charisme, de contribuer à l'unification de notre vie personnelle.

§4. Le dialogue avec les personnes rencontrées dans la vie apostolique est une source constante d'interrogations, de remise en cause et de découvertes. Lorsque nous prenons le temps d'y réfléchir et d'intégrer ce qu'elles nous ont appris, ces rencontres nous maintiennent dans une attitude dynamique, viennent enrichir notre réflexion, nous permettent de revoir nos manières de vivre et de nous mettre en phase avec notre temps. La vie fraternelle, l'expérience de la prière, les nécessités de la vie liturgique peuvent aussi stimuler notre recherche et nous motiver dans la formation intellectuelle permanente.

§5. La première chose à mettre en place, pour chaque frère, est d'identifier, à la lumière de ses intérêts personnels, des besoins de la communauté et des appels de la mission, les domaines qu'il veut étudier et approfondir davantage. Chaque frère doit être conscient qu'il ne peut y avoir de fécondité de l'étude sans un plan de travail personnel, un programme de lectures et un effort d'écriture (homélie, article, publication, etc.).

§6. Il arrive que l'étude soit une épreuve pour un frère parce qu'il n'a plus la force de s'y mettre, ou qu'il en a perdu le goût. Lorsqu'un frère désire redonner du souffle à sa formation intellectuelle après une longue pause, il pourra commencer par :

- se fixer dans la semaine un temps dédié au travail intellectuel personnel et y être fidèle ;
- interroger quelques frères proches sur le meilleur livre qu'ils ont lu dans les cinq dernières années et se lancer avec application dans la lecture ;
- à partir de questions qui se posent de manière récurrente dans les conversations, faire l'inventaire des ressources qui permettent d'y répondre (expériences, concepts, passages de la parole de Dieu, exemples des saints, etc.) puis réfléchir à la manière d'enrichir la réponse déjà trouvée.

§7. Le responsable provincial de formation joue un rôle important pour stimuler chaque frère dans sa formation intellectuelle permanente et l'aider à s'organiser. Il cherche également à mettre en place les moyens d'une réflexion sur les éléments nécessaires pour mener une vie consacrée et missionnaire dans le monde d'aujourd'hui (cf. IMF 15).

III. S'ENGAGER DANS LE DIALOGUE ENTRE LA FOI ET LA RAISON

1. Travailler à l'acquisition de la science théologique et de la science philosophique

209. La pédagogie concrète de la formation théologique et philosophique est présentée en détail dans la *ratio studiorum*.

a) Découvrir la théologie comme écoute et proclamation de la Parole de Dieu

210. §1. En nous apprenant à écouter la Parole de Dieu à l'intérieur de la Tradition de l'Église, la théologie joue un rôle essentiel dans notre formation intégrale. Afin que l'étude de l'Écriture sainte soit comme l'âme de notre formation théologique (cf. DV 24), nous consacrons du temps à l'étude de la théologie biblique et de l'exégèse. Cette étude entre en résonance avec notre *lectio divina* quotidienne et notre écoute de la Parole de Dieu dans l'oraison ou la liturgie¹¹⁸. Nous veillons à ce que notre réflexion intellectuelle et notre vie spirituelle puissent collaborer à l'approfondissement de notre foi.

§2. La théologie déploie la capacité de notre intelligence à recevoir la foi de l'Église (*auditus fidei*) et à en expliciter le contenu pour nous-même et pour les autres (*intellectus fidei*). Elle nous apprend à « scruter les signes des temps et [à] les interpréter à la lumière de l'Évangile » (GS 4) ; elle nous aide à déceler la présence de Dieu dans sa Création ainsi que son action dans le cœur de hommes. Elle est un chemin incontournable pour rejoindre les hommes d'aujourd'hui en actualisant l'expression de la foi. La réflexion théologique stimule et soutient notre action missionnaire, laquelle prend souvent la forme d'une prédication ou d'un enseignement.

§3. Parce qu'elle nous apprend à penser en connexion avec la Tradition, le magistère et l'ensemble des croyants, l'étude théologique enracine notre sens de la communion. Nous y expérimentons une forme d'intelligence collaborative qui résulte de l'aspect synodal de l'Église et de la dimension dialogale de la foi.

b) Découvrir la philosophie comme recherche du « qu'est-ce ? » et du « pourquoi ? » des choses

211. §1. En dialogue avec la théologie, la philosophie possède une place particulière dans la formation des Frères de Saint-Jean. Première discipline profane qui pose la question de Dieu et cherche à y répondre, attentive à faire le passage du « phénomène au fondement » (FR 83), elle tend à une vision sapientielle de l'homme fondée sur l'expérience. La philosophie nous apprend à chercher la nature et le sens des choses. Elle nous pousse à interroger, à nous laisser questionner, à rechercher un ordre dans le réel et à en tirer les conséquences pour la réflexion spéculative et pratique ; elle vise à approfondir l'adéquation entre notre pensée et le réel. Bien orientée, elle redonne à l'homme la confiance en sa capacité à atteindre la vérité, y compris dans sa dimension métaphysique.

§2. En interrogeant l'existence humaine, la démarche philosophique met en lumière les lieux où l'homme attend d'être rejoint par la grâce salvifique du Christ. Elle joue un rôle clé dans le dialogue entre la foi et la raison humaine (cf. FR 81-84) et contribue à l'évangélisation de la culture contemporaine marquée par les sciences. Notre formation intellectuelle doit ainsi nous permettre d'entrer en conversation avec les sciences humaines (histoire, sociologie, psychologie...), et à nous laisser interroger par les progrès et recherches des sciences positives.

§3. Grâce au sens de l'universel, la philosophie enseigne à s'ouvrir aux autres et au monde. En connexion avec d'autres disciplines comme l'histoire, elle développe le sens de l'analogie qui permet d'accueillir l'expérience humaine dans sa diversité et sa complexité. Elle s'enrichit ainsi de la diversité des cultures humaines pour approfondir notre compréhension de l'homme. Elle conduit sans cesse à interroger et à mieux comprendre le monde d'aujourd'hui avec ses grandeurs et ses misères. Elle nourrit notre respect et notre admiration pour toutes les créatures.

§4. Parce qu'elle s'intéresse à l'ensemble des activités typiquement humaines, la philosophie aide chaque frère à cultiver dans tout ce qu'il entreprend le désir de comprendre le sens de la vie et de faire mûrir son humanité. Plus qu'un simple savoir, la philosophie doit nous conduire à une sagesse de vie. En s'inspirant de la pratique des philosophes, chaque frère pourra cheminer vers elle, dans l'ouverture à l'altérité de la pensée et un sens critique, en prenant le temps d'écouter le réel et en s'enracinant dans la connaissance qu'il a de lui-même.

¹¹⁸ Cf. n. 218.

c) Apprendre à l'école de maîtres

212. §1. Dans sa phase initiale, notre formation intellectuelle s'attache avant tout à la connaissance de la Parole de Dieu, fondée sur la Tradition vivante de l'Église et sur une exégèse (patristique, canonique et scientifique) qui permet, pour sa part, d'en saisir le sens littéral. Les écrits de saint Jean, mis en perspective avec l'ensemble des Écritures Saintes, y occupent une place centrale.

§2. Notre étude s'appuie de façon privilégiée sur Aristote et saint Thomas d'Aquin comme deux auteurs dont la profondeur d'analyse et l'ampleur de la recherche permettent à ceux qui débutent en philosophie et en théologie de structurer leur pensée, et dont l'étude favorise une pénétration de la Parole de Dieu et de la tradition théologique.

§3. Notre formation vise aussi la connaissance et la valorisation de l'enseignement des Pères de l'Église. « Témoins privilégiés de la tradition », ils ont transmis à l'Église « une méthode théologique à la fois lumineuse et sûre » ; « leurs écrits présentent une richesse culturelle, spirituelle et apostolique, qui en fait les grands maîtres de l'Église d'hier et d'aujourd'hui »¹¹⁹.

§4. Sur cette base, notre formation peut s'étendre également à l'étude des grands penseurs, anciens et contemporains, et s'ouvrir à des approches provenant de diverses cultures.

2. Faire dialoguer la foi et la raison

213. §1. Nous voulons nous engager dans le dialogue entre la foi et la raison, conscients qu'elles sont comme « les deux ailes qui permettent à l'esprit humain de s'élever vers la contemplation de la vérité » (FR 1). Pour nous ce dialogue prend principalement la forme d'une mise en relation de la philosophie et de la théologie, avec une ouverture sur les sciences modernes. Il s'agit de croire pour mieux comprendre et de comprendre pour mieux croire.

§2. Pour qu'il soit fécond, un tel dialogue réclame que :

- nous reconnaissons à chacune de ces sciences sa consistance propre et son autonomie tout en étant lucides sur leurs limites réciproques ;
- nous acceptons de laisser la raison interroger nos certitudes de foi ;
- nous croyons que Dieu répond aux apories humaines et éclaire les interrogations de la raison par une lumière encore supérieure ;
- nous reconnaissons dans la Révélation le sommet et l'achèvement de toutes les sciences.

3. Servir l'Église par un apostolat de formation humaine et chrétienne

214. §1. Notre engagement au service du dialogue entre la foi et la raison se concrétise dans notre vie apostolique par un investissement dans la formation humaine et chrétienne. C'est pourquoi, dans tous nos apostolats, nous proposons, sous une modalité adaptée, une formation dans le domaine de la philosophie, de la théologie et de la vie spirituelle¹²⁰ et cherchons à prendre part à la « diaconie de la vérité » – service que l'Église veut rendre dans le monde d'aujourd'hui, y compris auprès des plus pauvres. Quelles que soient nos activités, nous voulons être attentifs à prendre en compte l'humanité des personnes à qui nous sommes envoyés et conduire chacun, directement ou indirectement, au Christ qui est la Vérité.

§2. Notre formation intellectuelle doit ainsi nous permettre d'apporter une formation aux chrétiens qui réponde à leurs questions sur le sens de la vie humaine et de la rencontre avec le Christ, en prenant en compte les plus pauvres ; de donner notre attention aux personnes non croyantes qui ont soif de formation et de leur proposer une formation philosophique, conscients qu'elle est « le terrain sur lequel s'est toujours déroulé la rencontre et le dialogue entre le croyant et le non-croyant »¹²¹ ; de rendre

¹¹⁹ CONGREGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *L'étude des Pères de l'Église dans la formation sacerdotale*, 1989, n. 17.

¹²⁰ Cf. chapitre 1, n. 23.

¹²¹ CONGREGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *L'insegnamento della Filosofia nei Seminari*, 1972.

raison de l'Évangile à ceux qui n'ont pas ou n'ont plus la foi et d'entrer dans un dialogue qui leur permette d'enlever les obstacles sur le chemin de la rencontre avec le Christ.

§3. Pour approfondir cet aspect et agir comme des serviteurs de la vérité, chaque frère pourra :

- développer les pédagogies adéquates pour chaque sujet et public rencontrés ;
- accorder de l'importance à la croissance des personnes, en respectant leur situation propre et en vérifiant l'impact de notre formation sur elles ;
- enseigner ou prêcher avec humilité, conscient de ses propres limites, cherchant la vérité avec les personnes ;
- encourager le dialogue avec d'autres intervenants et la coopération avec d'autres Instituts (Cf. CG 2019).

IV. CHERCHER LA VÉRITÉ EN VUE DE LA CHARITÉ

1. Intégrer la dimension intellectuelle au développement de sa personne

215. §1. Convaincus que la vie de l'intelligence, en particulier l'attitude de recherche, contribue à l'accomplissement et au rayonnement d'une vie humaine, nous estimons que la formation intellectuelle joue un rôle important dans la formation humaine. La formation intellectuelle doit permettre de développer notre capacité de réfléchir et de chercher la vérité et l'intégrer dans notre maturation intégrale.

§2. Notre quête personnelle du sens de la vie s'appuie sur la vision que la philosophie et la théologie nous apportent du mystère de Dieu et de la condition humaine. Cultivée avec constance, l'étude peut être un véritable secours durant les périodes de crise et de remise en cause que traversent nos vies.

§3. Le labeur intellectuel enracine en nous des vertus qui contribuent au développement de notre maturité humaine : persévérance dans la recherche, capacité à structurer sa connaissance et à l'exprimer, liberté de pensée, recul critique par rapport à sa propre pensée, écoute respectueuse et prise en compte de la pensée des autres... À son tour, la formation humaine contribue à la droiture de la vie intellectuelle et à son épanouissement à l'abri des écueils qu'elle peut rencontrer : subjectivisme, refus de la confrontation avec l'avis des autres, fuite de la réalité dans les concepts, superficialité vaniteuse, mensonge, prétention à une vision totalisante, etc.¹²²

2. Travailler à la cohérence de vie

216. §1. La formation intellectuelle ne doit pas nous confiner dans un « intellectualisme abstrait » (cf. VC 98) mais nous aider à grandir comme homme, comme chrétien et comme consacré, en cohérence avec la vie d'oraison et de contemplation à laquelle nous sommes appelés.

§2. Notre formation intellectuelle doit contribuer à l'unité de vie réclamée pour les religieux par le Concile (cf. PC 18). Lorsqu'il nous exhorte à « marcher dans la lumière » (cf. 1 Jn 1, 7), saint Jean nous invite à développer une vie cohérente avec l'Évangile. Dans notre vie intellectuelle, cela réclame de nous la droiture et l'humilité du cœur nécessaires à la recherche de la lumière divine ainsi que la capacité à enseigner ou prêcher sans emprise intellectuelle, car « la sagesse se communique sans envie » (Sg 7, 13).

§3. La recherche de vérité au quotidien et l'enracinement de notre vie d'étude nous libèrent progressivement des demi-vérités qui font obstacle à la pleine révélation de Dieu dans notre vie. L'étude est vraiment efficace lorsque la vie spirituelle, l'intelligence théologique ou philosophique et l'expérience de vie viennent s'associer harmonieusement. De plus, le missionnaire doit avoir une vie qui reflète le message qu'il transmet.

¹²² Cf. PAPE FRANÇOIS, *Gaudete et exsultate*, 2018, n. 36-48.

3. Étudier pour mieux garder la Parole de Dieu

217. §1. Toute notre vie d'étude est orientée vers une meilleure compréhension de la Parole de Dieu et une plus grande intimité avec elle :

- le travail théologique contribue à ce que chaque frère reçoive de la Parole de Dieu une « nourriture de vie spirituelle » ainsi qu'une lumière pour son existence et sa mission¹²³ ;
- l'étude philosophique, quant à elle, nous dispose à percevoir dans la Sainte Écriture « une conception de l'homme et du monde d'une réelle densité philosophique » (FR 80).

§2. Garder la parole en son cœur, la méditer et la mettre en pratique sont des fruits de la grâce divine¹²⁴. Ainsi, selon l'avertissement de saint Bonaventure cité par le Concile, « [que personne] ne croie que suffisent la lecture sans l'onction, la spéculation sans la dévotion, la recherche sans l'admiration, l'attention sans l'humilité, l'application sans la grâce divine, la lumière sans la sagesse divinement inspirée »¹²⁵ !

§3. L'étude de la philosophie et de la théologie attise en nous le désir de proclamer la Parole de Dieu et d'annoncer le mystère de l'Église, comme communauté vivant de cette Parole.

4. Édifier la vie communautaire autour du dialogue fraternel et de la recherche commune de la vérité

218. §1. Nous voulons édifier notre vie communautaire autour du dialogue fraternel et de la recherche commune de la vérité. Notre recherche commune de la vérité se vit éminemment dans les discussions en chapitre, la *lectio divina* en commun, le partage fraternel spontané sur nos expériences ou nos interrogations ainsi que lors des moments de travail intellectuel communautaire.

§2. Affronter ensemble un sujet contribue grandement à son approfondissement et à une saine prise de recul. Même lorsque son exercice est limité, le travail intellectuel en commun nous lie dans la charité, enrichit la vie fraternelle et favorise l'unité du prieuré. Il nous permet de partager nos avancées personnelles dans l'étude et stimule notre assiduité à la recherche.

§3. Afin que chacun puisse y participer et expérimenter la joie d'entrer ensemble dans la vérité, la recherche intellectuelle communautaire doit tenir compte de la diversité des formes d'intelligence, des compétences et des rythmes de croissance. Chacun doit s'engager dans l'élaboration d'une ambiance communautaire qui encourage l'échange de vues et la recherche en commun.

§4. Le partage intellectuel communautaire peut aussi se vivre lors de rencontres de Province ou de Congrégation, ou encore entre Frères et Sœurs de la Famille Saint-Jean. La diversité de nos origines et la complémentarité homme-femme nous permettent d'expérimenter la richesse d'un partage où chacun apporte l'originalité de son point de vue et de ses réflexions. Au-delà de la coopération interne à la Famille Saint-Jean, nous sommes heureux d'organiser ou de participer à des rencontres où nous pouvons nous enrichir de la complémentarité des approches.

5. Servir l'évangélisation du monde et de la culture

219. §1. La formation intellectuelle joue une part dans notre préparation à la formation apostolique. Il s'agit tout d'abord pour chaque frère de se laisser interroger par le monde contemporain et la culture afin de se comprendre lui-même et d'entrer en dialogue avec les hommes d'aujourd'hui.

§2. La charité pastorale est une forte motivation pour persévérer dans le travail intellectuel. En effet, celui-ci nous procure les connaissances nécessaires pour manifester la beauté et la richesse de la

¹²³ Cf. CONCILE VATICAN II, *Optatam totius*, n. 16.

¹²⁴ Cf. Lc 2, 19. 51 ; DV 8 §2.

¹²⁵ Saint BONAVENTURE, *Itinerarium mentis in Deum*, n. 4 ; cité dans CONCILE VATICAN II, *Optatam totius*, n. 16 ; cf. PDV 53.

Bonne Nouvelle du Christ. Il peut aussi nous aider à développer de nouvelles formes d'évangélisation (cf. VD 94).

§3. Dans un monde en quête de sagesse de vie, notre recherche active de vérité, finalisée par la sagesse contemplative, nous permettra d'expliquer comment le Christ sagesse de Dieu vient répondre aux attentes profondes du monde contemporain et transforme notre vie.

2^e SECTION

Dynamiques de la formation à la vie consacrée



Chapitre 10 :

FORMATION AUX VŒUX

220. La formation aux vœux doit permettre à chaque frère de découvrir, d'assimiler et d'approfondir « ce en quoi consiste l'identité du religieux » (PI 6). « Les conseils sont comme l'axe porteur de la vie religieuse, parce qu'ils expriment de façon complète et significative le radicalisme évangélique qui la caractérise » (PI 12). Parce qu'ils définissent un mode de vie, les vœux réclament une initiation spécifique, qui s'appuie spécialement sur la formation spirituelle et la formation humaine et rejaillit dans toutes les autres dimensions de la formation.

I. ENTRER DANS UNE DYNAMIQUE DE CONSÉCRATION

1. Se consacrer à Dieu en réponse à son appel

a) Répondre à l'appel du Christ de lui donner sa vie

221. §1. Nous cherchons à redoubler d'effort pour confirmer l'appel et le choix dont nous avons bénéficié (cf. 2 P 1, 10), en consacrant chaque jour notre vie à Dieu, en faisant de notre propre personne une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu (cf. Rm 12, 1).

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra¹²⁶ :

- s'appuyer sur la fidélité de Dieu dont l'appel est sans repentance, et percevoir le choix divin comme étant toujours actuel ;
- rendre grâce pour la manière dont Dieu l'a conduit à se consacrer, faire mémoire des grands événements qui ont marqué son chemin vocationnel et célébrer ses anniversaires de profession ;
- répéter chaque jour des actes d'adoration par lesquels, accueillant tout de la tendresse de Dieu, il s'offre à lui, renforce sa volonté de lui appartenir totalement et se rend disponible à le suivre.

b) Renoncer à soi-même pour suivre le Christ

222. §1. Dans le prolongement de notre baptême, nous renonçons au monde et à ses séductions (cf. 1 Jn 2, 15). Comme consacrés, en choisissant de marcher à la suite du Christ sur la voie des conseils évangéliques, nous renonçons, en outre, aux biens que nous possédons, à notre volonté propre, au désir légitime de fonder un couple et une famille.

§2. La fidélité aux vœux réclame que nous établissions dans notre vie « une austérité joyeuse et équilibrée et [prenions] des dispositions pour certaines limitations volontaires. (...) On ne peut être un témoin public du Christ pauvre, chaste et obéissant, sans ascèse »¹²⁷. C'est ainsi que nous pouvons acquérir la liberté intérieure nécessaire pour vivre les conseils évangéliques. En prononçant les vœux, nous acceptons d'entrer dans un combat spirituel qui fait partie de notre vocation à imiter le Christ. Nous invoquons donc l'Esprit-Saint pour affronter ce combat et trouver les voies concrètes de la fidélité aux vœux ; c'est lui, le Paraclet, qui convertit notre cœur et le conforme à celui du Christ.

¹²⁶ Il est utile de rappeler que dans ce chapitre, comme dans toute la deuxième partie, cette formule introduit des suggestions de cheminement concret pour mettre en œuvre l'objectif de formation prescrit dans le premier paragraphe.

¹²⁷ Cf. CIVCSVA, *Éléments essentiels de l'enseignement de l'Église sur la vie religieuse*, 1983, n. 31.

§3. Parce que les biens dont nous nous défaisons sont légitimes et bons, le fait d'y renoncer enclenche un cheminement intérieur qui prend du temps. La joie du don de nous-même peut être momentanément obscurcie par un sentiment de perte : nous pouvons ainsi connaître un moment de déni et d'idéalisation ; peut venir aussi le désir de tout reprendre face à la perception du manque créé ; l'expérience du manque peut également se transformer en colère et conduire à une tristesse profonde. C'est avec l'aide du Seigneur et de nos frères que le renoncement impliqué par les vœux se mue en acceptation profonde à la suite du Christ qui s'offre pour la vie du monde. Une telle offrande devient alors source d'une fécondité mystérieuse pour nous-mêmes et ceux qui nous entourent.

c) Donner sa parole et y rester fidèle

223. Nous accueillons l'appel du Christ comme une promesse et y répondons en lui donnant notre parole en retour, par les vœux que nous prononçons. Cela n'est possible qu'en nous appuyant sur sa Parole à lui ; c'est en faisant l'expérience de la fidélité du Christ à notre égard que nous trouvons la force pour prononcer nos vœux et y être fidèles. Cet engagement réclame aussi une solide formation humaine qui nous dispose à engager notre liberté et fait de nous des hommes de parole, aptes à faire l'unité entre notre promesse et nos sentiments réels, capables de tenir un engagement dans la durée.

2. Prendre la forme de vie du Christ

a) Se laisser configurer au Christ chaste, pauvre et obéissant

224. §1. Afin d'entrer dans une union de plus en plus intime avec le Christ, nous faisons nôtre le mode de vie que Jésus a choisi pour lui-même et qu'il a proposé aux disciples qui le suivaient (cf. LG 44) ; nous cherchons à lui ressembler, à entrer dans ses sentiments et faisons de lui le modèle de notre vie consacrée.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra mettre les vœux au centre de sa relation avec le Christ et faire d'eux un critère concret de ses choix quotidiens.

b) Se mettre à l'écoute de l'Esprit-Saint qui nous indique la voie quotidienne de notre consécration

225. §1. Notre configuration au Christ ne se réalise pas une fois pour toutes. Elle réclame une disponibilité quotidienne pour se mettre à l'écoute de l'Esprit. C'est l'Esprit Paraclet qui nous permet de nous approprier l'exemple du Christ, la tradition de la vie consacrée, l'enseignement du magistère, ainsi que le cadre prodigué par le Droit canonique et les Constitutions de la Congrégation ; c'est lui qui forme notre liberté et guide notre discernement dans l'exercice des vœux ; c'est encore lui qui inspire notre cœur pour imiter les sentiments du Christ dans toutes les situations que nous rencontrons ; c'est lui qui nous rappelle les Paroles de Jésus, nous permet de demeurer fidèles à sa suite et de rejeter ce qui n'est pas conforme à notre consécration.

§2. Le chapitre sur la formation spirituelle précise comment apprendre à opérer un discernement évangélique et à se laisser travailler par le Souffle divin.

c) Vivre les vœux en communauté

226. §1. Dans chaque prieuré, les frères portent ensemble la responsabilité de mener une vie conforme aux vœux et de choisir la manière communautaire d'incarner la chasteté, la pauvreté et l'obéissance. Ayant tous prononcé les mêmes engagements, nous sommes appelés à vivre les vœux ensemble (cf. VC 88-92). Nous faisons de la vie communautaire un des premiers lieux d'exercice des vœux en cherchant à ce que nos relations fraternelles et notre vie commune soient vécues dans l'esprit des conseils évangéliques.

§2. Pour approfondir cet aspect, nous pouvons :

- nous mettre ensemble à l'écoute de l'Esprit et discerner au chapitre comment mettre en œuvre les vœux dans notre prieuré, en nous appuyant sur les Constitutions, les conditions culturelles locales, la composition du prieuré et la nature de la mission du prieuré ;
- nous encourager mutuellement dans la pratique des vœux : pour nourrir sa ferveur à vivre les vœux chaque frère pourra s'appuyer sur le témoignage de ses frères, particulièrement l'ardeur des jeunes et le témoignage des anciens qui ont traversé le temps et les épreuves.

3. Servir l'Église par les vœux

a) S'appuyer sur l'Église qui donne le cadre de notre consécration

227. §1. L'Église, comme une Mère, crée un espace en son sein pour ceux qui sont appelés à professer les conseils évangéliques ; elle accueille la vie consacrée comme un don que Dieu lui fait pour sa fécondité interne et missionnaire ; elle prend soin des consacrés en les encourageant, les exhortant, les confirmant ou les admonestant, en définissant les cadres nécessaires à leur coopération avec les autres réalités ecclésiales et en soutenant leur mission prophétique.

§2. Nous voulons apprendre à recevoir la conduite maternelle de l'Église, à nous appuyer sur les cadres qu'elle définit pour tous les consacrés et pour notre Congrégation, à prendre notre place dans la riche Tradition de la vie consacrée, en communion avec tous les consacrés d'aujourd'hui, à la suite d'une multitude d'hommes et de femmes qui ont vécu les vœux au long des siècles.

§3. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- faire sienne la tradition qui a engendré la sagesse des vœux, s'inspirer de l'expérience des Pères du désert et chercher à connaître l'histoire de la vie consacrée au sein de l'Église ;
- se mettre à l'écoute du magistère actuel de l'Église pour comprendre comment vivre sa consécration aujourd'hui et chercher à vivre les vœux dans l'obéissance à l'Église, à son droit et à ses orientations pastorales actuelles ;
- vérifier sa manière de vivre les vœux à la lumière de notre charisme et de nos Constitutions, qui ont été authentifiés par l'Église ;
- se situer dans la famille des consacrés – avec qui nous partageons un même don au sein de l'Église – et favoriser des liens fraternels et une collaboration Inter-Institut ;
- entretenir la communion avec toutes les composantes du peuple de Dieu, et s'appuyer sur leurs dons : laïcs, familles, prêtres diocésains, etc.

b) Servir l'Église par sa consécration en étant signe du Christ

228. §1. En professant les conseils évangéliques, nous avons reçu la mission d'être signe du Christ chaste, pauvre et obéissant pour l'Église et pour le monde. Nous voulons recevoir les vœux comme un charisme que nous donne l'Esprit pour le service de l'Église et de sa mission.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- recevoir sa consécration comme un don de Dieu, confirmé par l'Église, à mettre en œuvre et à faire fructifier ;
- demander la grâce d'exercer pleinement le charisme de la vie consacrée, sachant que cet aspect charismatique, s'il déborde la conscience et les intentions, ne s'exerce pourtant pas sans son engagement, et qu'il doit lui-même agir s'il veut laisser Dieu agir à travers son action ;
- développer la conscience que le fait de vivre les vœux « a toujours témoigné des valeurs qui sont un défi à la société comme elles sont un défi aux religieux eux-mêmes. La pauvreté, la chasteté et l'obéissance religieuses peuvent parler avec force et netteté aujourd'hui à un monde qui souffre de l'excès de consommation, de la discrimination, de l'érotisme et de la haine, de la violence et de l'oppression »¹²⁸ ;

¹²⁸ Cf. CIVCSVA, *Éléments essentiels de l'enseignement de l'Église sur la vie religieuse*, 1983, n. 17 ; cf. IDEM, *Religieux et promotion humaine*, 1978, n. 15.

- sans se laisser enfermer dans sa propre image, consentir au fait que le témoignage de son état de vie fasse de lui une personne publique, regardée et évaluée, et que le monde attende de sa part le témoignage d'une vie conforme à l'Évangile.

II. LA FORMATION AU VŒU DE CHASTÉTÉ

229. §1. Le lien sacré de la chasteté est « considéré à bon droit comme la "porte" de toute la vie consacrée » (VC 32). Dans un monde où l'érotisation, les relations adultères, la pornographie, la mentalité contraceptive sont encouragées et où de nombreuses violences sexuelles ont été révélées, la vision de la chasteté est abîmée et sa pratique est plus exigeante. Le rapport à soi-même, aux autres, à la famille et à la communauté, la conception de la sexualité, de la génitalité et de la fécondité ne sont pas les mêmes dans les diverses cultures. Pourtant, quel que soit notre milieu de provenance et le lieu où nous sommes envoyés, nous voulons, à la suite du Christ, vivre dans la continence et la chasteté le célibat dont nous avons fait profession, pour répondre à l'appel de Jésus à le suivre dans la forme de vie qu'il a choisi pour lui-même, tendre vers la charité parfaite et préparer le Royaume à venir.

§2. La formation au vœu de chasteté s'appuie sur le développement d'une maturité émotionnelle, sexuelle et relationnelle tel qu'il est présenté dans le chapitre sur la formation humaine et relève également de la formation spirituelle.

1. Accueillir le vœu de chasteté comme un appel constant et une mission au quotidien

230. §1. Le vœu de chasteté nous entraîne dans une œuvre de longue haleine et nous lance sur un chemin où se croisent sans cesse la grâce de Dieu et un travail sur nous-même. Bien plus qu'une simple promesse ponctuelle, il est un engagement à un style de vie à l'école du Seigneur. Nous cherchons à le vivre comme un appel quotidien et une mission.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- se mettre à l'écoute de l'Esprit-Saint au quotidien pour apprendre de lui comment aimer sans possession et de façon ajustée ceux qu'il rencontre pour les conduire à Dieu ;
- chercher dans la prière, la *lectio divina*, l'exemple des saints consacrés, les enseignements du magistère, ainsi que dans des ouvrages spirituels récents ouverts aux sciences humaines, les voies pour vivre au quotidien son vœu de chasteté ;
- lorsque naissent en lui sentiments et désirs contraires à ce vœu, se tourner vers le Seigneur afin d'apprendre de Lui comment mettre ses capacités affectives et toute son énergie vitale au service du Royaume – sans négliger l'apport des sciences comportementales et l'importance de la formation humaine ;
- développer une réflexion et un partage d'expérience sur ce que représente la fécondité humaine et spirituelle pour un consacré et la manière dont son vœu de chasteté porte du fruit pour l'Église.

2. Mettre Dieu au centre de sa vie affective et s'engager dans le célibat

231. §1. En acceptant de renoncer au mariage en vue du Royaume, nous cherchons à accueillir l'amour de Dieu dans la solitude de notre cœur et à acquérir un cœur « universel », en aimant chaque personne rencontrée comme le Christ, avec une intensité et une liberté nouvelles. Nous travaillons à donner à Dieu la première place dans notre cœur et à orienter toute notre force affective vers lui en mettant « au centre de notre vie affective une relation "plus immédiate" avec Dieu par le Christ, dans l'Esprit » (PI 13).

§2. Pour cela, chacun devra renoncer à avoir un conjoint ou à entretenir une relation affective intime et garder une continence intégrale dans le domaine de la sexualité en s'abstenant au quotidien de ce qui pourrait faire obstacle à une pratique cohérente du célibat chaste. De même, chaque frère

discernera parmi ses attachements (personne, objets, activités...) ceux qui proviennent d'un cœur consacré pour les intensifier ou ceux qui l'éloignent de la chasteté pour les rejeter.

§3. Pour donner à Dieu la première place, chacun pourra :

- ouvrir son cœur à Dieu, pour accueillir son amour, y consentir et s'y abandonner ;
- chercher à répondre à l'amour de Dieu en lui donnant l'exclusivité de son cœur, et construire une fidélité quotidienne à son égard en entretenant sa vie spirituelle dans toutes ses dimensions (cf. chapitre 7) ;
- se donner la possibilité de développer des amitiés saines, envers des hommes ou des femmes, en vérifiant qu'elles jaillissent d'un cœur chaste et conduisent à la communion spirituelle (cf. CEC 2347) ;
- élargir son cœur à la mesure de la charité du Christ et éviter de centrer son mode de fonctionnement sur ses seuls besoins en s'enfermant dans ses habitudes comme un « vieux garçon égoïste ».

3. S'appuyer sur la vertu de chasteté

232. §1. Pour nous permettre d'aimer avec un cœur libre et sans partage, le vœu de chasteté s'appuie sur la vertu correspondante, qui permet un exercice cohérent de la vie affective et sexuelle. De plus, en acceptant l'invitation du Christ à vivre de sa propre chasteté, nous avons consenti à entrer dans une dynamique qui nous dépasse et va bien plus loin que tout effort humain, puisqu'il s'agit d'aimer comme lui aime.

§2. En plus de ce qui a été développé dans le chapitre sur la formation humaine¹²⁹, chaque frère pourra s'appuyer sur la vertu de chasteté pour vivre sa consécration en :

- donnant de l'espace intérieur à l'autre et en vérifiant dans son examen de conscience ou dans le dialogue fraternel s'il ne met pas la main sur autrui. A l'inverse d'une mainmise sur l'autre, la gratuité de l'amour est un des fruits les plus excellents de la chasteté ;
- accordant une attention particulière à la position qu'il occupe par rapport aux autres : relation symétrique ou asymétrique, situation de responsabilité, position d'adulte référent, d'accompagnateur, etc. ;
- sachant aussi bien accueillir que se priver de ce qui lui donne de la gratification, afin de gagner en liberté intérieure ;
- accueillant les limites et respectant les lois afin de garantir un cadre favorable à la construction de relations équilibrées.

Tous ces éléments aident à faire le deuil d'une toute-puissance illusoire et dangereuse, afin d'ouvrir largement son cœur.

§3. La progression dans la chasteté connaît des étapes marquées par l'imperfection ou le péché. Sur son chemin de croissance, chaque frère travaille à intégrer ses expériences positives pour en rendre grâce ainsi que les négatives pour apprendre à se connaître, s'humilier paisiblement devant Dieu et demeurer vigilant à l'avenir. « La réception fréquente du sacrement de réconciliation, le recours à un accompagnement spirituel régulier et le développement d'un véritable amour fraternel concrétisé en des relations communautaires franches et cordiales » (PI 13), sont des aides réelles pour persévérer dans la chasteté¹³⁰. La stabilité et le milieu de vie comptent pour la constance dans la chasteté.

4. Se donner avec un cœur pur

233. §1. Nous cherchons à donner tout son sens à notre vœu de chasteté en apprenant à faire un don intégral de notre personne : corps, cœur, esprit. La mobilisation de toute notre personne se réalise dans

¹²⁹ Voir chapitre 8, n. 174-183.

¹³⁰ Saint BENOIT recommande à ses moines « d'aimer la chasteté » (*Règle de saint Benoît*, n. 4) et de s'accorder une « chaste charité fraternelle » (n. 72).

un don de nous-mêmes qui se déroule non seulement sur le terrain de la sexualité mais réclame le développement de la pureté du cœur.

§2. La chasteté ne consiste pas seulement dans la continence corporelle, car c'est du cœur et donc de l'âme que viennent les passions. La continence corporelle perd son sens si l'âme reste habitée de désirs et d'imaginations impures. Le principe de la chasteté est dans l'âme, et c'est principalement dans l'intégrité du cœur que la chasteté consiste.

§3. En plus de la tempérance et du renoncement dans le domaine de la sexualité, un frère qui veut purifier son cœur et enraciner son vœu de chasteté prendra soin de :

- entreprendre une ascèse concernant la nourriture, le sommeil, le travail manuel et la fuite des occasions ;
- combattre l'ensemble de ses passions déréglées en même temps que la luxure, parce que les passions se nourrissent souvent les unes les autres ;
- travailler à acquérir, avec la chasteté, l'ensemble des vertus chrétiennes – en particulier l'humilité, la patience et la douceur ;
- user des armes traditionnelles dans le combat spirituel pour la chasteté : la garde du cœur, la lecture et la méditation attentives des Saintes Écritures, l'évocation de la mort, l'ouverture du cœur régulière à un accompagnateur spirituel, et surtout la prière confiante ;
- s'appuyer sur le Seigneur dans le combat : en effet, « l'âme sera sans cesse attaquée par [la luxure] aussi longtemps qu'elle ne reconnaîtra pas qu'elle mène une guerre au-dessus de ses forces et que sa peine et son application à elle ne peuvent obtenir la victoire si le Seigneur ne lui vient en aide et ne la protège »¹³¹.

§4. Selon la tradition la plus authentique des Pères, le but dernier de la vertu de chasteté n'est pas de détruire l'éros en nous, mais de donner la première place à l'amour qui vient de Dieu : « Est chaste celui qui bannit l'éros sensuel par l'éros divin et éteint le feu de la terre par le feu du ciel »¹³².

5. Développer une chasteté intégrale

234. En tant qu'elle constitue un fondement de toute relation juste, la chasteté s'étend à toute relation à un autre (Dieu, nos frères, la communauté, les personnes rencontrées dans la vie apostolique, la création). Elle influe ainsi sur notre vie de foi et de prière, notre vie fraternelle, notre recherche de la vérité, nos relations dans la vie apostolique. En laissant le vœu de chasteté transformer nos différentes activités, nous développons progressivement une chasteté intégrale.

a) Chasteté et relation à Dieu

235. §1. En travaillant à convertir son regard sur Dieu, chacun peut progressivement voir apparaître en creux ses conceptions de Dieu, de la vie spirituelle ou de la vie consacrée qui ne sont pas vraies ou pas chastes. Il nous faut vérifier que c'est bien le Dieu vivant que nous mettons au centre de notre cœur et non une projection de nous-mêmes, de nos images parentales, ou une « idole ». La chasteté nous aide sur ce chemin. Elle permet : de se positionner en vérité devant Dieu ; de tempérer d'éventuelles pulsions de toute-puissance ou d'accaparement qui conduisent à vouloir mettre la main sur Dieu ; d'entretenir une relation ajustée avec Dieu, dans l'humilité.

§2. À cette fin, nous entretenons la pureté de notre cœur et veillons à garder nos pensées en Dieu. Nous veillons également à ne pas tomber dans la gourmandise spirituelle – recherche ou usage intempérant des consolations – ni dans un attachement immodéré pour les détails liturgiques.

¹³¹ Jean CASSIEN, *Institutions cénobitiques*, VI, 5.

¹³² Jean CLIMAQUE, *L'échelle sainte*, XV, 2.

b) Chasteté et vie communautaire

236. §1. La chasteté en tant que vertu qui qualifie la relation à l'autre, s'exerce de façon particulière dans la vie commune et trouve en cette dernière un soutien important dans les liens de la vie fraternelle (cf. PC 12). La chasteté dans les relations fraternelles s'exerce principalement à travers le développement d'un « accompagnement fraternel chaste » qui donne de vivre au quotidien le service humble, dont le Christ a donné l'exemple dans le geste du lavement des pieds.

§2. Le développement d'une chasteté dans la vie communautaire passe par le fait :

- que chacun apprenne à donner une place à l'autre dans la vie fraternelle, dans l'attention à sa personne et ses besoins ;
- que chaque frère respecte les frontières et les règles connues de tous dans la vie commune – y compris les espaces de clôture déterminés par le chapitre conventuel ;
- que la communauté permette à chacun de prendre pleinement sa place dans des relations de coopération cordiales sans que l'un ou l'autre n'envahisse la vie communautaire ;
- que le chapitre conventuel établisse un équilibre entre les différents aspects constitutifs de la vie communautaire (vie spirituelle, pratique commune des vœux, activités communautaires, mission, étude, etc.) ainsi qu'entre l'autonomie personnelle et les obligations communes – l'excès ou le laxisme ouvrant la porte à la recherche de compensations, aux dérives et abus, à l'amertume ou à l'aigrissement ;
- que l'autorité joue son rôle de régulation, dans un juste positionnement à l'égard du bien de tous et de chacun ainsi que dans la mise en place d'une véritable subsidiarité.

La pédagogie pour vivre ces différents éléments est présentée en détail dans le chapitre sur la formation communautaire.

§3. La culture de relations chastes au sein de la communauté déborde vis-à-vis de communautés plus larges telles que l'Église locale et universelle ou la société civile. En sachant trouver sa juste place, en s'insérant avec discernement dans les structures et dans les lois existantes. Un sens de l'Église ajusté et le respect du droit légitime participent, en ce sens, à la construction de la relation chaste.

§4. Les relations fraternelles, vécues suivant le commandement de l'amour et sous le conseil évangélique de la chasteté, deviennent à leur tour un témoignage lumineux de l'amour de Jésus dans le monde et un puissant secours pour vivre personnellement le célibat consacré dans la vie apostolique.

c) Chasteté et recherche de vérité

237. §1. Le vœu de chasteté doit nous conduire à un rapport ajusté à la vérité : il s'agit de la rechercher sans la « posséder », sans vouloir mettre la main sur elle, mais en la laissant travailler en nous, lui permettant de rejoindre jusqu'aux lieux où nous manquons de lumière et de liberté (cf. 1 Jn 3, 20 ; Jn 8, 31).

§2. A cette fin :

- nous cherchons à développer une pureté du cœur qui nous dispose à la vie contemplative (cf Mt 5, 8) ;
- nous décidons de ne pas chercher à dominer par notre savoir ou notre intelligence, renonçons à vouloir briller par le travail intellectuel, et acceptons le labeur humble de l'étude ;
- nous cherchons à servir la vérité plus que de nous en servir : ce qui revient à aimer la vérité – qui est le Christ – plus que nos représentations et compréhensions¹³³.

d) Chasteté et apostolat

238. §1. La formation à la chasteté doit nous permettre d'entrer en relation authentique avec ceux à qui nous sommes envoyés, de telle sorte que l'on puisse reconnaître à travers nous Celui qui nous a envoyés : le Christ ressuscité. Le Quatrième évangile nous montre le Christ se faisant proche de femmes

¹³³ Voir chapitre 9, n. 204.

et d'hommes variés, parfois brisés par la vie, (cf. Jn 3, 1-21 ; 4, 4-42, etc.), cherchant toujours à les conduire au « Père qui l'a envoyé » (cf. Jn 4, 34, etc.).

§2. À l'école de Jean-Baptiste, dont la relation avec Jésus est empreinte de pauvreté et d'effacement (cf. Jn 1, 19-23 ; 3, 29), nous apprenons à recevoir notre juste place, à nous réjouir de l'appel de Dieu pour ceux que nous accompagnons, à nous investir sans mettre la main sur ceux que le Seigneur nous confie.

e) La chasteté et les autres vœux

239. Le vœu de chasteté se trouve en connexion avec les autres vœux : on ne peut le séparer du vœu d'obéissance qui permet de construire des relations justes selon Dieu, ni du vœu de pauvreté qui propose une voie spirituelle pour construire le désir à travers l'expérience du manque et entretenir une relation adéquate avec la création.

III. LA FORMATION AU VŒU DE PAUVRETÉ

240. §1. « La pauvreté rend libre de l'esclavage des choses matérielles et des besoins artificiels auxquels pousse la société de consommation, et elle fait redécouvrir le Christ, l'unique trésor pour lequel il vaut vraiment la peine de vivre » (RC 22). Notre formation doit nous permettre, en menant une vie conforme à notre vœu, de découvrir la beauté de la pauvreté en esprit, et de devenir signe prophétique pour le monde de « la liberté qui naît d'une vie pauvre, qui a le Royaume de Dieu pour unique trésor » (RC 17).

§2. Le rapport à l'argent et à la propriété privée est perçu de manière très différente selon les contextes et les cultures. En outre, chaque frère entre dans la Communauté en étant façonné par son éducation, son histoire personnelle, son expérience singulière de la vie. La formation au vœu de pauvreté réclame une prise en compte lucide du milieu culturel, une parole communautaire libre dans l'écoute mutuelle et le respect des différences dans ce domaine.

1. Trouver notre richesse dans la pauvreté du Christ

241. §1. Le vœu de pauvreté assume les profondeurs de notre cœur humain en nous faisant renoncer, pour le Royaume de Dieu, au désir de l'accaparement ; il libère ainsi nos capacités les plus profondes de nous donner gratuitement à l'image « du don total de soi que se font mutuellement les trois Personnes divines. » (VC 21). Dans cet esprit, notre formation vise à nous faire participer à l'abaissement du Christ, fondement de notre vie dans la grâce et de notre pauvreté volontaire. Être pauvre, c'est accepter de tout perdre pour gagner le Christ, notre seule richesse.

§2. Pour imiter la pauvreté du Christ, chaque frère pourra :

- découvrir la pauvreté comme une béatitude et le fruit d'une plénitude, en expérimentant la joie et la liberté qui proviennent du fait de s'attacher au Christ plus qu'à toute richesse ;
- méditer sur les évangiles et se mettre à l'écoute de l'Esprit pour entendre les appels quotidiens qui lui permettront de s'unir par son cœur et en actes concrets à la pauvreté du Christ ;
- embrasser la dimension ascétique de la pauvreté, en optant pour la sobriété et la simplicité de vie en vue de recevoir la richesse du Christ ;
- s'inspirer de la manière dont les saints – spécialement les religieux – ont vécu dans la pauvreté, de l'enseignement des grands spirituels et de la tradition ecclésiale sur la pauvreté afin de mieux saisir comment vivre la pauvreté aujourd'hui ;
- se désapproprier de lui-même et ne pas craindre de voir la profondeur de sa propre misère, se découvrant pauvre de fait en tant que créature et pécheur.

2. Développer le sens du travail et de la responsabilité

242. §1. L'acquisition des mœurs de travailleur et du sens de la responsabilité font partie de notre formation à la pauvreté. Nous devons nous engager dans le travail et reconnaître la valeur du travail de chaque personne.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- accepter d'être assujéti au travail comme tous les hommes et accomplir ses heures de travail avec fidélité, sans dilettantisme. Un frère ne peut pas être moins engagé dans le travail que les laïcs ne le sont dans le leur. Nous entendons cet avertissement de saint Paul : « Celui qui ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus » (2 Th 3, 10) ;
- veiller à prendre soin des biens dont il a l'usage, des lieux qu'il habite, à développer un bon sens pratique en respectant la valeur des choses, à ne pas abuser du temps ou des ressources que les personnes mettent à la disposition de la communauté pour l'aider, à donner une juste rétribution pour le travail accompli ;
- chercher à contribuer par son travail à ce que la Communauté gagne sa vie, non pour des excès ou un profit, mais pour mener une vie simple et honnête.

3. Choisir la sobriété et la modération

243. §1. Afin d'incarner notre vœu de pauvreté, nous renonçons aux biens possédés en propre et travaillons à nous contenter du nécessaire, à réduire nos besoins et à renoncer à ce qui est superflu.

§2. Dans un monde où la sobriété devient un mode de vie nécessaire pour la préservation de notre maison commune, le vœu de pauvreté devrait nous pousser « à une austérité responsable, à la contemplation reconnaissante du monde, à la protection de la fragilité des pauvres et de l'environnement »¹³⁴. Avec toute l'Église, nous voulons nous engager dans une conversion écologique ; celle-ci passe d'abord par un changement du cœur et une transformation de notre mentalité pour s'incarner ensuite dans un style de vie de plus en plus cohérent avec le respect de la nature et des plus pauvres.

§3. L'approfondissement de ce point exige :

- que nous révisions régulièrement notre mode de vie en ajustant nos dépenses à nos besoins communautaires et apostoliques réels ;
- que nous sachions jouir des choses simples, nous contenter volontairement de choses ordinaires ou imparfaites, valoriser ce qui est durable, entretenir les choses – sans crainte pourtant de renouveler ce qui doit l'être ;
- que nous prenions du recul à l'égard des modes, des tendances et de la publicité qui entretiennent des désirs inutiles et un besoin illusoire de consommer ;
- que nous prenions en compte le critère écologique dans nos choix temporels ;
- que nous prenions conseil auprès de laïcs sur les implications de nos choix temporels (investissements, entretien du couvent, achats) et demandions leurs éventuelles corrections concernant notre train de vie, qu'il soit marqué par une inutile pénurie ou par un excès de mauvais aloi.

4. Développer le sens du partage

244. §1. « Le processus de formation, en proposant une spiritualité incarnée, éduque à voir la réalité du point de vue des pauvres, à développer une compassion efficace envers eux, à prendre sur soi leurs souffrances et à s'engager à promouvoir la justice, la paix et l'intégrité de la création »¹³⁵.

§2. Pour approfondir ce point :

¹³⁴ PAPE FRANÇOIS, *Laudato si*, n. 214.

¹³⁵ CIVCSVA, *L'économie au service du charisme et de la mission*, 2021, n. 19.

- nous cherchons à reconnaître la dignité humaine en chaque personne que nous rencontrons, quelle que soit sa condition, mais spécialement dans les pauvres en qui nous voyons le Christ qui se fait mendiant ;
- nous maintenons nos yeux ouverts pour voir et entendre les besoins des personnes que nous rencontrons, pour savoir identifier la misère, l'indigence, l'oppression, la marginalisation, la faim, l'aliénation, l'ignorance, etc. Plus nous fréquentons les personnes pauvres, mieux nous savons reconnaître la pauvreté, percevoir les besoins, partager avec délicatesse ;
- nous apprenons à prendre du temps pour les personnes que Dieu met sur notre chemin, à leur donner de l'attention, à ne pas nous placer en surplomb, à respecter leur dignité, afin de les rencontrer et de se faire leur prochain.

§3. Nous définissons en chapitre conventuel des procédures d'accueil des pauvres et prévoyons le nécessaire concret pour ne pas être pris de court et renvoyer les pauvres. Nous prévoyons une part en plus pour l'accueil du pauvre, un pourcentage de nos budgets pour le partage, et acceptons d'ouvrir un espace pour l'imprévu dans notre emploi du temps.

§4. Le développement du sens du partage commence à l'intérieur de la Communauté. Il se traduit concrètement dans le fait que chacun de nous s'en remet à la communauté pour ce qui concerne le niveau de vie, que nous veillons loyalement à la mise en commun des biens et à ce que chacun reçoive selon ses besoins (cf. PI 14). Nous apprenons à tenir compte de nos frères et à partager avec eux les dons que nous recevons.

5. Accepter le manque et la dépendance

245. §1. Par notre vœu de pauvreté, nous acceptons de subir parfois le manque, de vivre dans la dépendance à l'égard de la communauté et de discerner notre usage des biens dans l'obéissance au supérieur et au chapitre conventuel. Cela implique la recherche du bien commun, l'ouverture au supérieur sur notre usage des biens qui nous sont confiés, la limitation dans l'usage des biens et l'accueil de tout ce que nous avons ou recevons comme étant un don de Dieu.

§2. Pour vivre cette dépendance, chaque frère devra :

- recevoir ce que la communauté lui donne dans la gratitude et contribuer au discernement communautaire de l'usage des biens du prieuré ;
- apprendre à prendre soin des biens dont l'usage est commun à tous les frères, en veillant à respecter l'usage que les autres frères en font ;
- « [faire] régulièrement le point avec son supérieur quant à l'incarnation de son vœu de pauvreté » (Dir. 183 §1) ;
- développer une sincère gratitude à l'égard des personnes qui soutiennent la communauté par leurs dons, sans négliger la valeur des dons les plus modestes.

246. §1. Le vœu de pauvreté réclame de nous de travailler sur notre désir de possession. Chaque frère a une perception personnelle des biens dont il a besoin pour vivre et pour se sentir en sécurité. La limitation des biens ou de leur usage demande que chacun apprenne à apprivoiser le manque et l'angoisse. Ce travail de formation humaine est nécessaire pour appréhender la pauvreté religieuse avec maturité et dans la paix ; il permet à chacun, au-delà de ses attentes humaines, d'accueillir positivement l'insécurité créée par le vœu de pauvreté comme une expression de notre état de pèlerin sur la terre et un appel permanent à la conversion.

§2. A cette fin, chaque frère pourra apprendre :

- à éprouver le manque sans chercher à le combler immédiatement, à le nommer et à en discerner la réalité avec un accompagnateur, à entendre ce qu'il révèle de sa personnalité, à évaluer s'il faut combler ce manque ou plutôt le vivre comme un lieu de croissance ;
- à faire un chemin de deuil à l'égard des biens auxquels il renonce volontairement ;
- à accepter avec sérénité la frustration des biens qui lui échappent.

247. Il appartient toutefois à chaque frère, au supérieur et au chapitre conventuel de veiller à ce que l'exercice de la pauvreté ne conduise pas à une négligence dans le soin que chacun doit prendre de lui-même ou à un mépris des besoins des uns et des autres. Chaque prieuré veillera à respecter la dignité et les droits de chacun dans une juste répartition des biens communautaires, sous la vigilance du chapitre conventuel. On sera particulièrement attentif à prendre en charge les frais de santé et les besoins de chaque frère en ce domaine (cf. Dir. 185 §3.2).

6. Former le discernement

248. §1. Toutes ces exigences du vœu de pauvreté réclament de notre part un ajustement régulier et un discernement que nous devons toujours approfondir ; la pauvreté se vit au quotidien dans une écoute de l'Esprit qui nous parle à travers le discernement personnel et communautaire. Chaque chapitre conventuel évalue annuellement « le niveau de vie, tant du prieuré que des frères, afin que celui-ci soit dans un juste rapport avec le niveau économique de la population environnante » (Dir. 182).

§2. Pour approfondir cet aspect, nous :

- faisons attention à la perception que le milieu culturel dans lequel nous sommes a de la pauvreté pour porter un véritable témoignage évangélique par notre vœu ;
- acquérons une connaissance minimale des réalités économiques auxquelles sont confrontées les personnes à qui nous sommes envoyés (gestion d'un budget familial, sécurité sociale, systèmes d'assurance, etc.) ;
- respectons de manière communautaire ce qui est nécessaire pour mener notre vie consacrée, reconnaissant nos besoins fondamentaux et sachant les respecter (sécurité, nourriture, santé) ;
- prenons conseil auprès de laïcs avisés pour éclairer nos discernements ;
- distinguons bien la pauvreté de la parcimonie, n'hésitant pas à dépenser avec audace pour la mission ou le bien de la communauté.

7. Former à la gestion économique

249. §1. La formation à une gestion « évangélique » des biens temporels est un point incontournable de la formation à la pauvreté. Dans son prieuré, chaque frère « [doit] sentir qu'il est de [sa] responsabilité d'accorder la plus grande attention à ce que l'administration des ressources économiques soit toujours, de manière réaliste, au service des fins qui expriment [le charisme de la Communauté] »¹³⁶. Dans ce but, chacun doit connaître les rudiments d'une gestion économique saine et rigoureuse, avoir conscience de ses responsabilités dans ce domaine, et apprendre à opérer un discernement en référence à l'Évangile et au charisme de la Congrégation « afin que les choix dans la mission puissent être innovateurs et prophétiques »¹³⁷.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- s'habituer à travailler avec des budgets et des devis prévisionnels dans les projets apostoliques ou communautaires, en cherchant à ce que ceux-ci reflètent les valeurs et l'esprit de notre Institut ;
- avoir le réflexe de demander à l'économiste où en sont les comptes sur tel poste du budget, avant d'envisager une dépense importante et de demander l'accord du chapitre conventuel si elle dépasse le plafond que ce dernier a établi.

§3. Quant à lui, le chapitre conventuel doit s'attacher à :

- mener une réflexion sur la manière d'incarner le charisme dans la gestion des biens, ainsi que sur la compatibilité des œuvres avec le charisme de la communauté, en suivant les directives de l'Église¹³⁸ ;

¹³⁶ *Idem*, n. 18.

¹³⁷ *Idem*, n. 19.

¹³⁸ On s'appuiera sur le document de la CIVCSVA précédemment cité : *L'économie au service du charisme et de la mission* (2021).

- établir des procédures claires concernant l'usage de l'argent dans le prieuré, et fixer les dépenses maximales que chaque frère peut faire par lui-même ;
- donner à chaque charge communautaire une définition claire de ses implications économiques, de sorte que le frère qui en assume la responsabilité puisse établir le budget qui la concerne.

§4. La Congrégation et les Provinces doivent veiller à :

- assurer une formation spécifique des économes de prieurés en matière comptable, fiscale et juridique, en prenant par exemple le temps de se former auprès d'un économiste compétent (religieux ou laïc) ;
- prendre conscience que les techniques de gestion ne répondent pas toutes aux principes évangéliques et ne sont pas en accord avec l'enseignement social de l'Église, mais veiller à prendre comme critère de gestion : la fidélité à l'Évangile, la fidélité au charisme de l'Institut, le détachement, le souci des pauvres, le respect de la nature ecclésiastique des biens, la durabilité des œuvres, la nécessité de rendre des comptes ;
- éveiller les frères à l'importance d'assurer une gestion saine et à la nécessité de porter un regard bienveillant et réaliste sur les questions économiques.

IV. LA FORMATION AU VŒU D'OBÉISSANCE

250. §1. L'exercice du vœu d'obéissance est « une école exigeante (...) où on apprend avant tout à faire confiance à Dieu et à sa paternité jusqu'à faire aussi confiance aux hommes, ses fils et nos frères » (SAO 29) ; le cœur animé du désir de Dieu, chaque frère apprend à mener un discernement commun avec ses autorités légitimes pour se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu et de sa volonté.

§2. « La prise de conscience de la valeur de chaque personne, avec sa vocation et ses dons intellectuels, affectifs et spirituels, avec sa liberté et sa capacité relationnelle ; [la] place centrale de la spiritualité de communion, avec la mise en valeur des instruments qui aident à la vivre ; [une] façon différente et moins individualiste de concevoir la mission, dans le partage avec tous les membres du peuple de Dieu, avec les formes qui s'ensuivent de collaboration concrète » (SAO 3) ; tous ces éléments ont contribué depuis quelques décennies à faire évoluer la façon de vivre et de percevoir l'exercice de l'obéissance dans la vie consacrée.

1. Développer une obéissance intérieure à Dieu

251. §1. Le vœu d'obéissance réclame avant tout de chaque frère qu'il cultive l'obéissance intérieure. L'obéissance est une vertu chrétienne qui commence par l'écoute de la voix de Dieu dans le sanctuaire de notre conscience, se développe dans la soumission progressive de nos désirs et de nos actions à la loi de Dieu et s'épanouit dans l'offrande généreuse de notre personne en hostie vivante, sainte et agréable à Dieu (cf. Rm 12, 1). Ainsi, nous voulons nous laisser conformer par l'Esprit-Saint à l'obéissance du Fils envers son Père et placer entièrement notre vie entre les mains du Christ, « afin qu'il la réalise selon le dessein de Dieu et en fasse un chef-d'œuvre » (RC 22).

§2. La croissance de notre obéissance intérieure passe par :

- la capacité spirituelle à percevoir la voix de Dieu à travers l'Écriture, les lumières intérieures qu'il nous donne, les personnes que nous rencontrons, les événements de la vie et les différentes médiations de l'autorité, en particulier celles de la vie religieuse ;
- le développement du « culte de la vérité » (EN 78), qui soumet notre jugement à celui de la Vérité première ;
- la formation de notre conscience selon la parole de Dieu et l'enseignement de l'Église.

2. Se former au respect des divers domaines d'autorité

252. §1. Parce qu'elle implique diverses autorités complémentaires et différents niveaux d'exercice, la pratique de l'obéissance dans la vie religieuse est une réalité complexe. Elle requiert un travail

permanent pour discerner les autorités impliquées dans chaque décision et la démarche correspondante à entreprendre. Quel que soit le niveau d'autorité impliqué, on se rappellera toujours que « la véritable obéissance ne regarde pas à qui elle est rendue, mais à cause de qui elle est rendue ; et si elle est rendue à cause de notre seul Créateur et Seigneur, c'est à lui, le Seigneur de tous, que l'on obéit » (SAO 11).

§2. Nous cherchons à connaître les compétences et limites de chaque niveau d'autorité, et apprenons à les hiérarchiser entre eux. Ainsi, chaque frère :

- reconnaîtra dans l'Évangile sa première Règle de vie et dans la pratique des commandements de Dieu sa première forme d'obéissance ;
- donnera son obéissance adulte et responsable – sans soumission infantile ni négociation adolescente – aux autorités religieuses de notre Congrégation ;
- accueillera le charisme de la Congrégation comme étant une interprétation de l'Évangile confirmée par l'Église, et les Constitutions comme l'expression de la forme de vie que nous voulons suivre ;
- se soumettra ensuite à l'autorité de l'Église – à travers le Saint-Père, le Dicastère pour les religieux, notre Ordinaire, et chaque évêque selon sa juridiction propre – ainsi qu'au Droit canon et aux différentes normes de l'Église ;
- obéira aux autorités légitimes et aux lois justes de la société civile, conscient que tout autorité fait partie de l'ordre établi par Dieu (cf. Rm 13, 1-8) ;
- cherchera à découvrir, sans y être contraint par le droit, ce que l'on appelle l'obéissance fraternelle, qui nous rend « [attentifs] à recueillir dans toute situation de l'existence, et surtout chez toute personne qui vit à côté [de nous], une médiation de la volonté du Seigneur, même si elle est mystérieuse » (SAO 20-g).

§3. La communauté, à ses différents niveaux (Congrégation, Province, prieuré), veillera à ce que les structures de la vie communautaire soient assez claires pour permettre un juste positionnement de chacun et l'obéissance à l'autorité légitime ; on veillera à éviter le manque de clarté ou la confusion qui engendrent les conflits et les situations abusives.

3. Former l'autonomie de la personne

253. §1. Pour faire à Dieu l'hommage de notre volonté propre (cf. PI 15), nous travaillons à devenir conscient de nos propres désirs et sujets de notre propre vie, libres et autonomes. L'exercice concret du vœu d'obéissance présuppose une solide formation humaine.

§2. Pour approfondir son choix de l'obéissance religieuse, chaque frère pourra :

- chercher à devenir lucide sur les représentations de l'autorité et de la communauté qui le meuvent souvent inconsciemment dans l'exercice de l'obéissance, et identifier les influences de sa culture d'origine (familiale, tribale, nationale...) ;
- prendre sa place dans la communauté, en apprenant à parler en « Je » dans la relation avec l'autorité et avec ses frères, se découvrir comme un pair dans la communauté – un frère parmi d'autres – qui a autant de droit que les autres, qui sait se positionner sans se laisser envahir mais connaît aussi ses propres frontières ;
- s'engager pleinement dans le dialogue avec l'autorité compétente et exprimer librement son avis – tout en sachant aussi relativiser de manière ajustée ses propres vues, accueillir une décision du supérieur qui ne corresponde pas à son sentiment premier, et se tenir loyalement à ce qui a été décidé.

§3. Par conséquent, dans la formation initiale et permanente :

- on présentera l'obéissance religieuse comme un chemin qui permet d'entrer dans la liberté des enfants de Dieu et fait mûrir notre humanité ;
- on aidera chaque frère à sortir de l'anonymat et on créera un climat dans lequel chacun se sente respecté, accueilli, estimé et aimé ;

- on encouragera l'exercice de la liberté en donnant sa juste valeur au discernement de chaque frère, en favorisant le dialogue et la coopération dans les prises de décisions ;
- on mettra en application le principe de subsidiarité pour guider chaque frère dans la découverte de sa responsabilité et de son autonomie.

§4. De son côté, le supérieur doit :

- entrer dans un dialogue avec le frère en lui donnant les éléments de discernement dont il a besoin, ainsi que du temps et de l'espace, pour lui permettre de collaborer au discernement et de donner un juste consentement à l'obéissance ;
- solliciter la liberté du frère plus que la contrainte, pour que l'obéissance soit autant que possible le fruit d'un choix libre ;
- faire appel à sa propre créativité, à celles du frère et de la communauté, en vue de trouver des solutions adaptées aux situations rencontrées ;
- exercer l'autorité en suivant lui-même la voix de sa conscience, dans l'obéissance à Dieu et aux Constitutions, gardant la liberté de faire en certains cas un choix éprouvant pour le frère ;
- aider le frère à tenir ses engagements, dans la fidélité à son vœu d'obéissance et le respect des Constitutions.

4. Entrer dans un discernement spirituel avec l'autorité

254. §1. En plus de l'obéissance ordinaire à nos Constitutions, il est souvent nécessaire de mener un discernement, avec l'autorité religieuse, afin d'authentifier ou non des appels particuliers liés à la vie apostolique, à la vie communautaire, à des besoins propres, etc. Chaque frère doit apprendre, dans un esprit d'obéissance, à mener ce discernement commun avec l'autorité.

§2. Afin de faire de son discernement une véritable coopération à l'obéissance, chaque frère pourra :

- sonder sa conscience pour vérifier si l'objet de sa proposition ou de sa requête est pour la gloire de Dieu ou non, pour répondre à des besoins réels ou non, et si son cœur est libre de ses attachements et disposé à accueillir la décision de l'autorité ;
- prier l'Esprit-Saint de l'aider à découvrir la volonté de Dieu et se mettre en même temps dans une attitude de réceptivité à l'égard des inspirations ou motions de l'Esprit ;
- exposer au supérieur sa proposition ainsi que le cheminement de son discernement spirituel sur cette question ;
- prendre soin d'écouter ensemble avec l'autorité religieuse ce que dit l'Esprit, à travers un dialogue de foi et un échange en vérité qui prend en compte le pour et le contre, et parvenir si possible à un accord, celui-ci demandant parfois un saut dans la foi ;
- recevoir avec foi la décision de l'autorité qui authentifiera ou non le discernement préalable.

§3. Pour être authentiquement évangélique, le dialogue avec l'autorité doit exclure comme deux extrêmes la soumission infantile à une figure d'autorité ou la négociation contractuelle avec un partenaire ; l'échange prend plutôt la forme d'une écoute commune de Dieu qui parle dans le cœur de chacun et dans les événements du quotidien, pour aboutir à une décision de l'autorité à laquelle on se soumet.

§4. Lorsqu'un frère ne parvient pas à reconnaître le bien-fondé de ce que lui demande son autorité, il peut faire appel au niveau supérieur. Le frère peut aussi discerner que ce dissentiment avec l'autorité, lorsque la demande est légitime, peut être un appel à une obéissance plus profonde et à une offrande de soi qui contribue à la rédemption et qu'il devra porter dans la prière et la confiance en Dieu (cf. SAO 10).

5. Coopérer au chapitre conventuel et pratiquer la collégialité

255. §1. Nous reconnaissons dans l'exercice de la collégialité un des moments les plus hauts de la fraternité consacrée et considérons la communauté comme « le lieu privilégié pour reconnaître et

accueillir la volonté de Dieu » (SAO 20-f). Chacun de nous apprendra donc à participer au discernement communautaire et à respecter les décisions du chapitre conventuel.

§2. « Si le véritable discernement est réservé aux décisions les plus importantes, l'esprit de discernement devrait caractériser tout processus de décision qui engage la communauté. Et alors, il devrait toujours y avoir, avant toute décision, un temps de prière et de réflexion personnelle, ainsi qu'une série d'attitudes importantes pour décider ensemble ce qui est juste et ce qui plaît à Dieu » (SAO 20-e).

§3. Les moyens du discernement communautaire sont décrits au chapitre sur la formation communautaire (chapitre 11).

Chapitre 11 :

FORMATION COMMUNAUTAIRE

256. §1. La vie fraternelle en communauté, exigence caractéristique de la vie religieuse, se fonde sur la réalité humaine du vivre ensemble et sur l'exigence chrétienne de la charité fraternelle. C'est pourquoi, bien que la formation communautaire réclame une attention à part entière, elle entretient un lien intime avec la formation humaine et la formation spirituelle. Parce que la vie communautaire est un élément constitutif de notre forme de vie consacrée et qu'elle résonne de manière particulière avec l'enseignement des écrits johanniques, la qualité de notre formation à la vie communautaire influe sur l'ensemble de nos activités et rejaillit sur chacune des autres dimensions de la formation.

§2. La vie communautaire comporte deux éléments qui sont inséparables : la « communion fraternelle », qui prend sa source dans des cœurs animés par la charité et s'édifie par des rapports interpersonnels empreints de l'amour fraternel que Jésus nous a commandé d'exercer ; « la vie commune », qui implique la collaboration et la participation aux actes communautaires dans le respect des règles communes (cf. VFC 3).

§3. La visée de notre formation communautaire est donc : que nous apprenions à devenir des frères (I) ; que nous trouvions notre place dans la communauté (II), en participant à sa construction (III) et à son gouvernement (IV et V) ; et que nous devenions progressivement des hommes de communion, témoins de l'appel universel à entrer dans la communion trinitaire (VI).

I. DEVENIR « FRÈRES »

257. La communion fraternelle est à la fois un don de Dieu et une réalité qui s'apprend et se construit. Nous voulons donc travailler, avec la grâce de Dieu, à construire entre nous une véritable fraternité, à l'incarner dans « une vie fraternelle riche et chaleureuse » (VFC 37) au sein de nos prieurés, et à offrir à chacun de nos frères « une amitié véritable et profonde » (RC 29) dans le Christ.

1. Recevoir ses frères de Dieu et marcher ensemble vers la sainteté

258. §1. L'amour du Christ nous rassemble dans l'unité au sein de la communauté¹³⁹. Nous cherchons à reconnaître notre prochain en chaque frère du prieuré, et à nous faire nous-mêmes le prochain de chacun, conscients que la route de notre sainteté passe par les frères qui nous sont donnés.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra¹⁴⁰ :

- s'appuyer sur le choix de la providence de Dieu, qui nous rassemble comme membres d'une même Congrégation dans un même prieuré (cf. Jn 15, 16) ;
- recevoir tout frère comme confié par le Seigneur, le bénir, lui souhaiter du bien et vouloir être artisan de ce bien avec le Seigneur ;
- développer « la capacité de voir surtout ce qu'il y a de positif dans l'autre, pour l'accueillir et le valoriser comme un don de Dieu » pour soi-même et pour la communauté (RC 29) ;
- travailler à faire des concessions pour supporter ses frères au quotidien (cf. Col 3, 13).

¹³⁹ Cf. *Hymne Ubi caritas* : « *Ubi caritas est vera, Deus ibi est. Congregavit nos in unum Christi amor* ».

¹⁴⁰ Il est utile de rappeler que dans ce chapitre, comme dans toute la deuxième partie, cette formule introduit des suggestions de cheminement concret pour mettre en œuvre l'objectif de formation prescrit dans le premier paragraphe.

2. S'intéresser à ses frères et leur donner de l'espace

259. §1. Devenir un frère pour ses frères implique de chercher à découvrir et à faire sien le regard de Jésus sur eux. À cette fin, nous voulons reconnaître que chacun est unique, nous intéresser à lui, lui donner une place dans notre vie, respecter l'espace personnel et spirituel dont il a besoin pour être lui-même, être attentifs à ses besoins spirituels et humains.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- demander au Seigneur d'évangéliser le regard qu'il porte sur ses frères pour que Jésus lui dévoile la manière dont il aime chacun ;
- prier chaque jour pour chacun des frères de son prieuré et pour leurs intentions ;
- accueillir la présence et la valeur de l'autre par les paroles et les gestes simples du quotidien ainsi que les « bonnes manières », en se laissant enseigner par l'Esprit qui nous montre comment agir à l'égard de chaque frère ;
- honorer le Christ présent en chaque frère en soulignant ce qu'il apporte à la communauté – en apprenant aussi l'art des compliments descriptifs, qui est un élément essentiel de la communication bienveillante ;
- être attentif à se laisser enseigner par le Seigneur à travers ce que vit et ce que dit le frère.

3. Partager avec ses frères et savoir parler de soi

260. §1. La vie fraternelle implique de chaque frère qu'il découvre le trésor qu'il porte en lui comme dans un vase d'argile et apprenne à le partager avec ses frères. Cela demande de chacun qu'il sache donner sa confiance et gagner celle de ses frères ; qu'il apprenne à parler de lui-même avec simplicité et mesure ; qu'il reçoive avec une crainte religieuse la confiance que ses frères lui font lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- apprendre à « ôter ses sandales » devant la terre sacrée de l'autre (cf. Ex 3, 5 ; EG 169) ;
- vérifier s'il est capable de prendre en compte ce qu'il vit et ressent lorsqu'il exprime un avis ;
- développer un certain « savoir-vivre » relationnel qui permet d'établir un climat favorable à de saines relations fraternelles, à la confiance mutuelle et au dialogue entre frères ;
- accepter de s'ouvrir aux autres en vérité, sans craindre que la fragilité des autres ne rejoigne et ne révèle parfois sa propre vulnérabilité ;
- savoir révéler ses talents et accueillir ceux de chaque membre de la communauté ;
- accueillir les différences personnelles et culturelles comme un moyen de s'enrichir et se réjouir mutuellement.

4. Se rendre disponible dans le service et le soutien mutuel

261. §1. La fraternité passe par le service et le soutien mutuel : il nous faut apprendre à rester dans une disponibilité pour nos frères et à nous encourager les uns les autres. Membres d'une même communauté nous expérimentons que nous sommes membres d'un seul corps : « Un membre souffre-t-il ? Tous les membres souffrent avec lui » (1 Co 12, 26).

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- lutter contre l'indifférence dans la vie commune et donner son attention à ses frères ;
- repérer les besoins des autres et les prendre en compte de manière ajustée, en sachant discerner quand ils ont besoin d'aide ou simplement d'écoute ;
- apprendre à aménager son temps en y ouvrant des espaces de disponibilité à l'autre ;
- se rendre particulièrement attentif à ceux qui sont dans une situation de fragilité (anciens, frères malades, frères en difficulté personnelle...).

5. Reconnaître ensemble ce qui nous a blessés et avancer dans une relation réconciliée

262. §1. Face aux épreuves inévitables dans nos relations fraternelles, il nous faut apprendre à cheminer ensemble dans le pardon. Nous cherchons à éliminer de notre vie « amertume, irritation, colère, éclats de voix ou insultes » et à nous pardonner « les uns aux autres, comme Dieu [nous] a pardonné dans le Christ » (Ep 4, 32).

§2. Pour favoriser la réconciliation, chaque frère devra :

- prendre la décision, avant que l'offense n'arrive, de ne jamais accepter le chemin de la vengeance pour régler une situation d'injure, de blessure ou de trahison ;
- se disposer à entendre ce que l'autre lui reproche et reconnaître sa propre responsabilité dans le conflit ;
- respecter les émotions de ceux qui sont impliqués et donner à chacun le temps nécessaire pour avancer ;
- s'appuyer sur la prière et chercher dans l'exemple du Christ la force et les chemins de la réconciliation ;
- apprendre à tirer le meilleur des formations que le monde laïc propose sur l'expression des émotions et la communication bienveillante / non-violente ;
- construire une volonté commune et sincère de dépasser le conflit, s'investir pour bâtir ensemble avec l'autre les conditions qui permettront d'éviter de nouveaux conflits ou favoriseront leur meilleure résolution.

§3. Chaque prieuré pourra contribuer à la communion et à la réconciliation entre frères en créant des lieux de paroles communautaires dans lesquels les choses heureuses et douloureuses peuvent être abordées. Un bilan fraternel régulier (annuel, mensuel, hebdomadaire...) – où chacun prend la parole et écoute la parole de l'autre – peut soutenir la consolidation des relations ainsi qu'une juste réconciliation.

§4. Pour être authentique, la démarche du pardon réclame un cheminement intérieur qui est unique pour chaque personne et chaque situation, mais dont on peut baliser certaines étapes¹⁴¹.

II. TROUVER SA PLACE DANS LA COMMUNAUTÉ

263. Le processus de formation communautaire passe par un travail d'incorporation ; il s'agit de s'intégrer au groupe et d'apprendre à y trouver sa place.

1. Connaître sa manière d'entrer en relation avec le groupe

264. §1. La première disposition à l'incorporation se trouve dans un travail de connaissance de soi : prendre conscience de nos comportements relationnels, des représentations et des mécanismes qui nous régissent dans notre rapport au groupe.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- travailler à prendre conscience de ses inhibitions, ses désirs de prise de pouvoir ou ses aveuglements dans la relation à l'autre et à la communauté ;
- identifier les parallèles entre sa manière de vivre en communauté et son éducation familiale, mettre des mots sur les représentations qui régissent son rapport au groupe, partager en communauté dans la confiance sur les représentations respectives de chacun en identifiant les différences culturelles ;

¹⁴¹ On pourra se reporter avec fruit, par exemple, aux douze étapes du pardon de Jean Monbourquette.

- apprendre à entendre les remarques, louanges, reproches ou critiques des frères avec qui il vit et à discerner progressivement ce qu'elles ont de juste ou de décalé – notamment lorsque des louanges ou des reproches similaires se répètent.

§3. Dans chaque prieuré, on pourra faciliter ce travail de connaissance de soi et améliorer la compréhension mutuelle en faisant le point de façon régulière sur la manière dont chacun vit les relations communautaires et les différents exercices de la vie commune. On peut occasionnellement faire appel à des personnes professionnelles externes pour aider ce travail.

2. S'intégrer au groupe et savoir tenir sa place dans la communauté

265. §1. Il s'agit ensuite de s'intégrer à la communauté sans s'en sentir menacé et sans non plus écraser la communauté. L'intégration implique un travail d'équilibrage entre le personnel et le communautaire, entre le don de soi et l'accueil des dons du groupe. Trouver sa place dans la communauté, c'est aussi tenir sa place : prendre sa place comme membre du chapitre, tenir sa charge, prendre la parole, s'engager là où on est attendu. C'est donc ne pas prendre la place de l'autre ni se laisser envahir par l'autre.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- prendre le temps de comprendre et d'assimiler ce qui est nouveau pour lui lorsqu'il change de prieuré ou de charge, sans se mettre à tout reconfigurer a priori ;
- accueillir les dynamiques relationnelles du prieuré, en valorisant les élans positifs pour s'y investir et en créer de nouveaux, en accueillant les éléments difficiles ou délétères pour discerner comment les aborder de manière constructive ;
- identifier les règles du prieuré et les accepter – ou les rediscuter au chapitre si nécessaire.

§3. La communauté jouera également un rôle important :

- chaque prieuré définira les responsabilités et les manières de les conduire dans des coutumiers qui seront régulièrement mis à jour ;
- le chapitre conventuel fixera les procédures de prise de parole lors des réunions communautaires afin que chacun puisse y prendre toute sa place et seulement sa place ;
- le prieur permettra au frère nouvellement assigné d'avoir le temps de se poser et d'assimiler les coutumes particulières locales avant de recevoir trop de responsabilités ;
- le Provincial aidera chacun à prendre la place qu'il doit avoir dans la communauté s'il le lui signifie par une lettre de mission lors de son assignation ;
- lors de sa visite canonique, le Provincial ou son délégué auront une attention particulière sur la manière dont chacun a sa place dans la communauté ;
- la Province mettra en place des formations à la relation communautaires pour les prieurés qui en auraient besoin, en ayant recours à des professionnels si cela s'avère opportun, et en se rappelant que, dans l'ordre de la vie fraternelle, « si les techniques humaines se révèlent utiles, elles ne sont pas suffisantes » (VFC 33).

3. Mettre ses talents au service de la communauté

266. §1. L'incorporation implique que chacun, avec générosité et pauvreté de cœur, mette ses capacités naturelles, ses dons et ses talents au service de la communauté et qu'il soit prêt à acquérir de nouvelles compétences pour le service communautaire. « Toutes les ressources humaines doivent en effet être renforcées et converger dans le projet communautaire, en les motivant et en les respectant » (SAO 20-c). La mise en commun des dons est une « exigence intérieure » pour chaque membre de la communauté (cf. VFC 42).

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- faire du service fraternel un moyen de manifester son amour fraternel et de glorifier Dieu à la suite du Christ (Jn 12, 24-26) ;

- apprendre à mettre ses talents au service du bien commun, sans occuper toute la scène mais en ménageant un espace pour ceux qui sont plus discrets.

§3. De son côté, la communauté jouera un rôle :

- le prieur et son conseil seront attentifs à discerner les qualités et charismes de chaque frère et à lui permettre de les mettre au service de la communauté ;
- le chapitre conventuel donnera aux frères les moyens d'assurer avec compétence les responsabilités qu'ils recevront dans le prieuré, et leur permettra, si cela est opportun, de bénéficier d'une formation extérieure plus ou moins brève (comptabilité, secrétariat, cuisine, liturgie, chant, etc.).

III. CONSTRUIRE LA VIE COMMUNAUTAIRE

267. La formation communautaire implique à la fois de recevoir la communauté comme un don et de travailler à « la construction d'une communauté "pleine de joie et de l'Esprit-Saint" (Ac 13, 52) » (VFC 11). « Il faut la "synergie" entre le don de Dieu et l'engagement personnel pour construire une communion incarnée, pour donner un visage concret à la grâce et au don de la communion fraternelle » (VFC 23).

1. Accueillir le don de la vie communautaire

268. §1. Au long de notre formation communautaire permanente, nous cherchons à accueillir la vie commune fraternelle comme un don de Dieu, comme un chemin essentiel pour notre sainteté et notre consécration, une « *schola amoris* » où l'on apprend à vivre des commandements de Dieu et où mûrit notre humanité (cf. VFC 25).

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- se laisser enseigner quotidiennement par l'Esprit, afin de pratiquer le commandement nouveau (cf. Jn 13, 34) ;
- se nourrir de l'Eucharistie par laquelle « doit commencer toute éducation de l'esprit communautaire » (PO 6) ;
- à travers la messe conventuelle, se laisser décentrer de lui-même pour se tourner vers le Christ, véritable centre de la communauté qui célèbre, et apprendre de lui à devenir don pour ses frères et pain partagé ;
- vivre des sacrements, en particulier de la Réconciliation (cf. VFC 13), en vue de bénéficier des trésors de la Rédemption et de transformer chaque prieuré en communauté réconciliée par le Christ ;
- se rappeler que la vie de communion fraternelle est nécessaire « pour maintenir la fidélité à l'oraison, garder une soif authentique de contemplation et répondre avec générosité à toutes les exigences de [sa] vie apostolique » (Const. 84) ;
- s'attacher à la vie communautaire, sachant que le religieux « qui cherche à mener une vie indépendante, détachée de la communauté, n'a certainement pas pris le sûr chemin pour tendre à la perfection de son état » (VFC 24).

2. Construire ensemble la communauté du prieuré

269. La vie communautaire se joue d'abord au niveau du prieuré, premier milieu de notre vie consacrée. Pour construire la communauté locale, les frères doivent s'accorder sur ce qu'ils veulent vivre ensemble ainsi que sur les fonctionnements du prieuré.

a) Définir les valeurs communes du prieuré

270. §1. Chaque prieuré doit apprendre à préciser les valeurs qui l'animent et qui vont inspirer ses équilibres communautaires propres, en prenant en compte : le charisme de la Congrégation, le droit propre de la Congrégation et de la province, la mission du prieuré et sa convention avec le diocèse, la

composition du prieuré formée par les assignations, le contexte culturel et logistique. Ces différents aspects permettent d'élaborer ensemble une vision de la vie communautaire, qui doit être périodiquement retravaillée, spécialement lorsque les conditions changent (nouvelle mission, nouvelle assignation, etc.). La communauté apprend ainsi à définir ses frontières.

§2. À cette fin, chaque chapitre conventuel trouvera un grand bénéfice à réfléchir sur les questions suivantes :

- Comment la communauté du prieuré voit-elle les relations fraternelles au sein du prieuré (coopération, gratuité, célébrations communes, partage, temps passé ensemble, etc.) ?
- Quel équilibre entre vie personnelle et vie communautaire ? Quels sont dans ce prieuré les aspects non négociables de la vie communautaire (présence à la table, à l'office, aux différentes activités communautaires) ?
- Comment la communauté voit-elle la prise de décision au sein du prieuré (procédures entre le prieur, le chapitre, le conseil de maison) ?
- Y a-t-il une mission commune aux frères du prieuré et si oui, comment l'implication de tous est-elle vécue (conflit potentiels prieuré / paroisse) ?
- Comment la communauté désire-t-elle s'impliquer dans la vie de la province et de la Congrégation ?
- Quel doit être l'investissement du prieuré dans la formation permanente à ses différents niveaux (religieux, spirituel, humain, intellectuel, apostolique, communautaire) ?
- Quelle est la représentation que la communauté se fait d'un prieuré en bonne santé ?
- Comment la communauté voit-elle l'exercice des vœux dans le contexte culturel et apostolique ?
- Quel investissement dans les relations avec d'autres communautés (Église locale, paroisse voisine, communauté religieuse, quartier, etc.) ?
- Quelles sont les priorités que met la communauté du prieuré entre les différents éléments de notre vie qui peuvent entrer en conflit (vie apostolique, vie personnelle, vie communautaire) ?

b) Définir les fonctionnements du prieuré

271. Chaque prieuré doit également s'investir dans la définition de ses horaires, procédures et modes de fonctionnement, ainsi que dans la répartition des tâches et des responsabilités. La mise à jour de ces différents aspects fait généralement l'objet du chapitre conventuel de début d'année.

3. S'engager personnellement dans la construction du cadre communautaire

a) S'engager dans les services et la construction d'un environnement porteur

272. §1. Nous voulons travailler « à être constructeurs et pas seulement consommateurs de la communauté » (VFC 24). Chaque frère doit entretenir un véritable amour du bien commun, se sentir responsable du cadre de la vie communautaire, s'engager dans les services nécessaires à l'établissement d'un environnement porteur.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- commencer par prendre soin de lui-même (santé, hygiène corporelle, tenue vestimentaire) pour grandir dans le respect de soi et des autres ;
- œuvrer pour que l'environnement communautaire soit marqué par la beauté, la simplicité et la sobriété créative : aménagement de la maison, table dressée...¹⁴² ;
- avoir à cœur le soin régulier de sa cellule et du lieu de vie communautaire, notamment par le ménage et l'entretien ;

¹⁴² Cardinal Joao BRAZ DE AVIZ, *Témoins de la beauté de Dieu. Lettre aux consacrés 25 ans après l'exhortation apostolique Vita consecrata*, 25 mars 2021, §. « L'enchantement de la beauté » : « Qu'il y ait du goût et de la dignité dans les pièces, afin que tout dans la demeure laisse transparaître la présence et la centralité de Dieu ! »

- développer la capacité d'aider et d'être aidé, de remplacer et d'être remplacé ;
- s'appuyer sur des personnes qualifiées, notamment des laïcs, pour apprendre à bien accomplir les tâches de la vie quotidienne ou certaines actions qui sortent de l'ordinaire.

§3. Lorsqu'au sein d'un même prieuré, nous partageons des moments de travail manuel en commun, nous renforçons nos liens fraternels, approfondissons notre sens du bien commun et donnons un sens concret à notre appartenance à la communauté.

b) Bâtir un cadre joyeux et riche en humanité

273. §1. Il revient également à chaque frère de prendre conscience de l'importance des rencontres fraternelles ordinaires ou gratuites, d'y participer avec fidélité, de s'engager pour construire une vie communautaire riche en humanité. Savoir célébrer ensemble est un signe de maturité de la communauté. Les temps de célébration communautaire et de gratuité sont autant d'occasions de rencontres, d'échanges ou de rires, qui nous permettent de trouver les uns dans les autres un sujet de joie. Ces moments de pause et de retrouvailles peuvent devenir des lieux de ressourcement personnels et communautaires et consolider notre vie fraternelle. Ils sont importants pour incarner la fraternité dans la gratuité et pour que chacun puisse réaliser : « Qu'il est bon, qu'il est doux de vivre comme des frères tous ensemble » (Ps 132, 1) !

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- s'investir dans la préparation des rencontres communautaires ;
- cultiver la simplicité fraternelle qui est un chemin évangélique ;
- faire mémoire des dates importantes de la vie de la communauté et des frères (anniversaires, fêtes, jubilés).

4. S'engager dans le travail de la communauté

274. En plus des services très concrets du quotidien, les moments de prière liturgique, de travail intellectuel communautaire et les apostolats communs édifient et renforcent nos liens fraternels.

a) S'investir dans la liturgie

275. §1. Œuvre éminente de notre vie fraternelle, la prière liturgique nous unit dans un même labeur et façonne dans notre prieuré un « sentir commun » des mystères célébrés. Chaque frère cherche donc à investir le meilleur de lui-même dans la liturgie communautaire et à y découvrir la matrice de notre vie de communion fraternelle.

§2. Pour approfondir sa participation à la liturgie, en plus des éléments déjà mentionnés¹⁴³, chaque frère pourra :

- renouveler sa connaissance de la signification des gestes liturgiques et les habiter avec un cœur qui prie ;
- soigner les différents aspects de notre vie commune qui ont un caractère liturgique (repas, chapitre, disposition des lieux, etc.) pour qu'ils puissent conduire à Dieu ;
- s'engager généreusement pour la qualité, l'unité et la beauté du chant liturgique, spécialement lors des offices chantés en commun.

b) S'investir dans le travail intellectuel communautaire

276. Chaque frère contribuera à la qualité de la vie communautaire en s'investissant dans les temps de travail intellectuel communautaire. Pour approfondir son engagement, chaque frère pourra, en plus des éléments déjà mentionnés dans le chapitre sur la formation intellectuelle :

¹⁴³ Voir : chapitre 7, n. 146.

- apprendre à donner le fruit de son travail à ses frères et à accueillir fraternellement leur travail en engageant avec eux un dialogue intellectuel respectueux de leurs découvertes et de leurs efforts ;
- montrer « le courage de motiver ses idées et ses positions, mais aussi de s'ouvrir à des perspectives nouvelles et de modifier son propre point de vue » (SAO 20) ;
- entretenir « la liberté par rapport aux préjugés, aux attachements excessifs à ses idées, à des modes de pensée rigides ou erronés, à des dispositions qui exacerbent la diversité des points de vue » (SAO 20).

c) S'investir dans la mission du prieuré

277. §1. Vivre en frères une mission commune – qu'il s'agisse de celle du prieuré ou d'une mission partagée par deux ou plusieurs frères – constitue un moment fort de notre fraternité et un lieu de formation personnelle et communautaire. Nous voulons apprendre à travailler ensemble et à donner le témoignage de notre unité fraternelle dans des activités apostoliques communes. Que ce soit dans la joie ou au milieu des épreuves, la mission commune nous donne l'expérience plénière d'une communauté de disciples missionnaires.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra, en plus des moyens mentionnés dans le chapitre sur la formation apostolique :

- tenir sa place dans la mission commune du prieuré et s'intéresser aux apostolats portés par d'autres frères ;
- soutenir le zèle de ses frères en prêtant l'oreille à ce qu'ils racontent de leur mission, en les aidant à identifier leurs dons et en confortant leur espérance.

§3. La communauté profitera grandement d'une relecture commune des apostolats communautaires, pour célébrer les merveilles du Seigneur, affermir ce qui est bon et réviser ce qui doit l'être.

5. S'insérer dans l'histoire du prieuré

a) Connaître l'histoire du prieuré

278. §1. Il appartient à chaque frère, en vue de devenir une pierre vivante de son prieuré, d'en connaître l'histoire (fondation, premières missions, événements marquants, personnes importantes pour l'histoire du prieuré, Famille Saint-Jean locale, etc.) et de travailler avec le chapitre conventuel à rendre grâce pour les merveilles accomplies tout en devenant de plus en plus lucide sur les influences – parfois négatives – du passé.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- développer la conscience du fait que toute communauté a sa propre histoire et que celle-ci croise l'histoire de chacun de ses membres ;
- s'intéresser au récit que font ceux qui sont assignés dans le prieuré depuis plus longtemps que lui ou les personnes proches du prieuré (oblats, amis), et se mettre à l'écoute du récit que la communauté fait de sa propre histoire ;
- lire l'histoire du prieuré comme une histoire sainte, en y discernant la conduite de Dieu et le chemin de salut qu'il fait parcourir à la communauté.

§3. De son côté, la communauté du prieuré :

- fera mémoire de son histoire par une action de grâce permanente pour les événements du quotidien dans la liturgie communautaire, par des échanges fraternels sincères et vrais sur les événements marquants de la vie de la communauté, par la célébration des anniversaires du prieuré ;
- prendra le temps de transmettre l'histoire du prieuré et de ses missions aux frères nouvellement assignés et veillera à l'établissement des coutumiers ;
- mettra régulièrement à jour ses archives.

b) Prendre sa place dans l'histoire présente du prieuré

279. Afin de prendre sa place dans la vie et la mission du prieuré, chaque frère adapte son engagement au moment particulier que vit la communauté dans laquelle il est assigné. Certaines étapes nécessitent une attention particulière :

- a) *En temps de fondation* : Lors de la fondation d'un prieuré, nous voulons apprendre à mettre en place les conditions nécessaires pour former une vraie communauté fraternelle et accueillir les appels de Dieu pour la mission. À cette fin, chacun pourra :
 - prendre le temps de l'écoute et de la découverte, qui passe autant par la connaissance de la réalité ecclésiale que par celle du terreau humain dans lequel le prieuré s'insère (visite de la région, rencontres et apprivoisement des personnes, apprentissage d'une langue et des us et coutumes) ;
 - prendre le temps du discernement et de l'ajustement, pour qu'avec le nouveau prieuré naisse également une nouvelle communion de frères qui façonne son équilibre propre de vie religieuse et missionnaire ;
 - s'investir pour que le bon fonctionnement du chapitre conventuel permette une démarche réelle de discernement communautaire.
- b) *En temps d'assignation* : Lorsque la composition de notre prieuré se renouvelle, nous sommes appelés à construire de nouvelles relations, à forger de nouvelles habitudes et à mettre en œuvre une nouvelle organisation afin que chacun puisse trouver sa place dans la communauté. Pour franchir cette étape récurrente, chaque frère pourra :
 - vérifier sa disponibilité à la nouveauté, travailler à accepter le changement extérieur et les ajustements intérieurs qu'il implique ;
 - s'interroger avec ses frères sur l'élan et la mission du prieuré pour tirer profit de la situation et chercher comment bâtir ensemble l'avenir.
- c) *Le changement de prieur* : Cette étape est à la fois un moment de joie, d'espérance et de crainte ; elle requiert de chaque frère accueil et disponibilité pour le nouveau prieur et pour les changements qui pourraient survenir dans la conduite du prieuré. Certaines situations demandent une attention particulière ; c'est le cas lorsque le frère prieur exerce ce service pour la première fois ou lorsqu'il a été difficile de trouver un frère pour ce service. Pour traverser positivement cette étape, chacun pourra :
 - revisiter sa pratique des vœux tout comme son juste positionnement face au frère supérieur ;
 - travailler avec ses frères à redonner un élan à la vie fraternelle : nos relations sont-elles saines ? Que voulons-nous vivre ensemble ?

Quant à lui, le prieur pourra chercher à se mettre en tenue de service, prendre le temps de découvrir chaque frère du prieuré ainsi que la réalité de la vie communautaire et de la mission.

- d) *En temps de crise du prieuré* : L'investissement de chacun est alors capital. La communauté ébranlée dans son équilibre a souvent besoin de soutien pour traverser la crise et trouver une issue positive, si c'est possible. Afin de participer à la résolution de la crise, chaque frère pourra :
 - se faire artisan de paix, en étant conscient que les crises font régulièrement partie de la vie des personnes et des groupes dont elles permettent la croissance ;
 - prendre le temps de l'écoute de chacun, participer avec le chapitre conventuel à l'analyse des raisons de la crise et à l'élaboration des moyens pour en sortir ;
 - mettre en œuvre une communication bienveillante et non-violente pour favoriser le bon fonctionnement du prieuré.

- e) *En temps de fermeture* : même si elle est comprise et perçue comme nécessaire, la fermeture d'un prieuré est une situation douloureuse tant pour les frères qui y vivent ou y ont vécu, que pour les personnes qui y sont liées. Chacun est alors amené à vivre comme un processus de deuil qui demande du temps ainsi qu'un accompagnement personnel et communautaire spécifique. Les frères doivent pouvoir compter sur l'écoute et la présence de leurs supérieurs, comme de personnes extérieures à la Congrégation, si le besoin s'en fait ressentir. Pour négocier cette étape délicate, chacun pourra :
- participer avec ses frères à la relecture de l'histoire commune pour y déceler la fidélité de Dieu dans ce qui pourra sembler un échec ;
 - exprimer ce qu'il a vécu et vit actuellement, en vue de nommer et de surmonter les difficultés, tristesses et angoisses ;
 - garder à l'esprit l'idée que la fermeture du prieuré ne rend pas vain le don que chaque frère y a fait de lui-même pour la mission ;
 - préparer une transition paisible et accompagner les proches du prieuré dans l'accueil de la réalité qui suivra la fermeture.

IV. SE FORMER À LA GOUVERNANCE

280. Bien que l'apprentissage de la gouvernance concerne particulièrement ceux qui exercent l'autorité¹⁴⁴, chaque frère tirera profit d'une initiation au gouvernement qui vise « une participation convaincue et personnelle à la vie et à la mission de la communauté » (RC 14). L'enseignement de l'Église sur la vie religieuse souligne la nécessité de s'engager pour « la participation appropriée des membres dans le gouvernement de l'institut, le partage de la responsabilité et l'exercice de la subsidiarité »¹⁴⁵. Cela réclame de connaître les institutions de la Congrégation (1), de prendre sa part dans le discernement communautaire de son prieuré (2) et de pratiquer la subsidiarité dans toutes les responsabilités qu'il exerce (3).

1. Connaître les Institutions de la Congrégation et y prendre part

281. §1. « Les différents chapitres (généraux, régionaux, conventuels...) jouent un rôle important pour répondre à notre appel commun » (CG 2022); nous cherchons à nous engager dans leur fonctionnement, à connaître nos droits et devoirs concernant le gouvernement de la Congrégation ou de la Province et à les exercer.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- s'intéresser au fonctionnement de la communauté, et au minimum connaître les lieux des Constitutions et du Code de droit canonique où il peut trouver les références qui régissent sa collaboration au gouvernement de la Congrégation ou de la Province ;
- prier pour le gouvernement de la Communauté et se disposer à participer aux différents chapitres de la Province ou de la Congrégation ;
- obéir de manière éclairée aux Constitutions et aux décisions du Chapitre général ;
- coopérer de manière ajustée avec les autorités du prieuré, de la Province et de la Congrégation.

2. Prendre part au Chapitre conventuel

282. §1. Lieu éminent de la construction de la communauté, le chapitre invite chacun à de nombreux déplacements intérieurs. Nous cherchons à écouter l'Esprit-Saint avec nos frères dans le discernement communautaire afin d'approfondir notre obéissance à Dieu.

¹⁴⁴ Voir la section suivante.

¹⁴⁵ CIVCSVA, *Éléments essentiels de l'enseignement de l'Église sur la vie religieuse*, 1983, n. 52 ; cf. PAUL VI, *Motu proprio Ecclesiae sanctae*, 1966, n. II, 18.

§2. Le bon déroulement du discernement communautaire implique le respect de certaines règles qu'il est bon de connaître et de mettre en œuvre :

- a) Avant toute décision, chaque membre du chapitre s'engage à la prière et à la réflexion personnelle, et se dispose à « écouter ce que Dieu est en train de nous dire à l'intérieur de nos situations » de communauté (VN 50). Chacun doit être attentif aux attachements qui l'habitent, afin que ceux-ci n'entravent pas son ouverture sincère à la volonté de Dieu dans le discernement communautaire.
- b) Le discernement du chapitre s'appuie « sur une information correcte et la clarification des objections » (VN 20). Un engagement de chacun à la transparence est fondamental : tous les membres du chapitre doivent avoir un accès égal aux informations nécessaires pour prendre les meilleures décisions ensemble.
- c) Le discernement communautaire suppose que chacun ait droit à la parole et s'engage à parler authentiquement, à avoir une écoute attentive et à ne pas imposer ses idées. Une telle attitude favorise la liberté de parole – notamment des plus jeunes ou des plus effacés – ainsi que la critique constructive. On évitera de jouer sur la persuasion et de créer une logique des camps qui « détruit la communion charismatique des Instituts et a une incidence négative sur le sens d'appartenance » (VN 20).
- d) Pour la qualité du discernement, il importe de parvenir à énoncer la question de façon simple et de laisser chacun énoncer le pour et le contre, en s'empêchant, dans un premier temps, de défendre une solution plus qu'une autre et en prenant au sérieux les propositions de chacun.
- e) Lorsque les frères se heurtent à une divergence de point de vue, ils considéreront d'abord cette opposition comme un « dissensus fécond » qui nourrit leur discernement et ouvre à une prise de décision créative.
- f) Chacun doit être prêt à choisir et à s'engager dans ce qui a été décidé même si ce n'était pas la solution qu'il envisageait ou désirait en premier lieu.
- g) La relecture et l'évaluation de la prise de décision ainsi que de sa mise en œuvre dans le temps font également partie du processus de discernement en communauté. Cette mise à l'épreuve du temps permet de vérifier si la décision prise est bonne.

3. Apprendre à mener un groupe et à pratiquer la subsidiarité

283. §1. La subsidiarité « figure parmi les directives les plus constantes et les plus caractéristiques de la doctrine sociale de l'Église »¹⁴⁶ ; elle comprend un versant positif – la confiance dans les niveaux intermédiaires de décision et la valorisation de leur compétence – ainsi qu'un versant négatif – l'obligation pour l'autorité supérieure de ne pas supplanter l'initiative, la liberté, la responsabilité et l'autorité légitime des niveaux intermédiaires. Le choix de vivre la subsidiarité « comme exercice de confiance réciproque et de collaboration généreuse de tous et avec tous » (VN 31) fait partie du témoignage prophétique de la vie consacrée.

§2. Quels que soient la charge que nous exerçons et le niveau de responsabilité qui nous est confié – à l'intérieur de la Communauté ou dans un autre groupe –, nous cherchons à mettre en œuvre le principe de subsidiarité, en apprenant à déléguer, en favorisant la coresponsabilité et en accordant les espaces de juste autonomie correspondants, en exerçant nous-mêmes avec sérieux les obligations qui correspondent à notre propre niveau de responsabilité.

§3. Un frère qui veut approfondir sa pratique de la subsidiarité pourra :

¹⁴⁶ CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX », *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 2004, n. 185.

- veiller à garantir l'autonomie légitime de décision des personnes ou des groupes sur lesquels il a autorité et s'employer à reconnaître que chaque frère, chaque personne et chaque corps intermédiaire a quelque chose d'original à offrir à la communauté¹⁴⁷ ;
- éviter un exercice excessivement vertical de l'autorité – parce qu'il entre en contradiction avec la pratique de la subsidiarité ;
- travailler à un exercice de la subsidiarité qui, grâce au respect de la compétence propre de chacun, maintienne la communion entre tous les échelons ;
- éviter les recours à l'autorité supérieure qui ne sont pas nécessaires et court-circuitent les échelons intermédiaires.

V. ASSUMER DES CHARGES D'AUTORITÉ AU SEIN DE LA CONGRÉGATION

284. Notre style de gouvernance, qui implique l'élection des prieurs et une durée de mandat limitée, conduit de nombreux frères à assumer successivement des responsabilités au service de la Congrégation, de la Province ou des prieurés. La Congrégation pour les Instituts de vie consacrée a récemment constaté que la responsabilité du gouvernement, « si fondamentale dans la vie des communautés », « est parfois confiée dans l'improvisation et réalisée de manière inadaptée et défailante » et qu'« il devient de plus en plus important d'inclure dans la formation continue une initiation sérieuse au gouvernement » (cf. VN 16).

1. Formation permanente des prieurs

285. §1. Le gouvernement du prieuré s'exerçant d'abord de manière collégiale à travers le chapitre conventuel, la formation à la gouvernance n'est pas réservée aux prieurs ; mais l'exercice de l'autorité réclame une initiation propre. En plus des éléments déjà précisés dans le chapitre 4 concernant l'investissement du prieur dans la formation de chaque frère et de la communauté dans son ensemble, le service de l'autorité requiert des prieurs une présence fidèle au milieu de leurs frères, ainsi que la capacité d'animer la vie communautaire en lien avec le chapitre conventuel.

§2. Pour approfondir sa formation, chaque prieur pourra chercher à :

- exercer sa charge comme un frère au milieu de ses frères et prendre soin de chacun – y compris de lui-même –, évitant de privilégier le bien d'un seul frère au détriment des autres ;
- servir le bien de la communauté dont il est responsable en se mettant à l'écoute de ses frères, conscient que le dialogue fraternel – y compris dans le chapitre conventuel – l'aidera à assumer sa fonction de mieux en mieux, à ajuster son positionnement, à servir le bien commun et le bien de chacun ;
- améliorer ses compétences en administration ainsi qu'en gestion des réunions et des personnes. Bien que la charge de prieur ne se réduise pas à un exercice de leadership, ces compétences de bases rendront son service plus aisé pour lui et pour la communauté ;
- pratiquer la subsidiarité, savoir prendre soin de lui-même et se reposer pour tenir bon dans la durée ;
- mettre en œuvre une supervision, soit en rejoignant un groupe partage entre supérieurs, soit en trouvant un superviseur pour relire l'exercice de sa charge.

§3. De son côté, le Prieur provincial soutiendra les prieurs en :

- leur fournissant les outils et l'écoute nécessaires à leur service et en les aidant à relever les enjeux des relations humaines et spirituelles que leur charge implique ;
- définissant les conditions de leur formation et de leur accompagnement selon le *vade-mecum* établi par la Congrégation ;
- réunissant régulièrement les prieurs pour les écouter et leur permettre d'échanger entre eux ;

¹⁴⁷ *Idem*, n. 187.

- établissant des sessions de formation des prieurs dont le programme et la fréquence seront fixées dans chaque *ratio formationis provincialis*.

§4. Une bonne coopération du prier avec le chapitre conventuel est un élément régulateur dans la gouvernance de chaque prieuré. La fluidité des relations, le dialogue et le partage d'information permettent d'éviter des situations extrêmes : abus de pouvoir, jeux psychologiques, pressions etc.

2. Formation des frères qui sont prieurs pour la première fois

286. §1. Pour accompagner les frères qui sont élus ou nommés prieurs pour la première fois, une formation leur sera prodiguée par la Province ou la Congrégation pendant les mois qui précèdent le commencement de leur charge ou au cours de leur première année de service. Pour la mise en place de cette formation, on recourra volontiers à une coopération inter-Instituts ; dans ce cas, on veillera toujours à ce que le charisme de chaque institut soit respecté.

§2. Le but de cette formation est de donner aux nouveaux prieurs quelques points de repères fondamentaux sur ce que représente leur charge. Elle comprendra toujours :

- un travail de connaissance de soi (Quel type de leader suis-je ? Quelles représentations inconscientes de l'autorité et de la communauté me conduisent-elles de l'intérieur ?) ;
- un éclairage théologique et spirituel sur le sens de la charge qui lui est confiée et sur la manière dont elle peut être un chemin de sanctification pour lui et un service éminent pour ses frères ;
- une formation de base sur l'accompagnement fraternel et le discernement communautaire ;
- une initiation aux fondamentaux du droit de l'Église et de la Communauté sur l'autorité ;
- quelques notions concernant la responsabilité de l'autorité dans le rapport avec l'Église locale et les autorités civiles ;
- des éléments de déontologie concernant la gestion transparente des ressources financières ou matérielles ;
- une sensibilisation à la nécessité d'un bon archivage des documents administratifs ainsi que des actes du chapitre conventuel.

§3. Le Prieur provincial veillera avec une attention bienveillante à soutenir de plus près les frères qui exercent la charge de prier pour la première fois. Au cours de leur première année de priorat, il est recommandé aux nouveaux prieurs de s'entourer des conseils d'un frère plus expérimenté et de mettre en place un réseau de conseil suffisant pour accompagner et relire les premières expériences délicates. Les frères plus expérimentés se rendront disponibles dans ce sens.

3. Formation des prieurs provinciaux

287. §1. La formation des prieurs provinciaux réclame l'acquisition de certaines compétences qui sont énumérées dans le *vade-mecum* des provinciaux. En plus des dispositions spirituelles liées à l'exercice de son service, chaque provincial gagnera grandement à se former sur :

- la supervision des prieurés de sa Province quant au discernement de leur identité propre et de leurs objectifs d'action (vie commune et mission) ;
- la conduite des visites de prieuré ;
- la prise en compte des enjeux de la gestion des ressources humaines dans la pratique des assignations ;
- la supervision du fonctionnement collégial des chapitres conventuels de la Province ;
- l'arbitrage et la médiation des crises.

§2. Pour approfondir sa compétence et accomplir son service dans l'écoute du Seigneur, chaque prier provincial pourra :

- consacrer du temps à sa formation permanente et participer chaque année à au moins une session de formation ;

- rechercher les lieux de formation et d'accompagnement qui pourront soutenir sa compétence de gouvernement (lectures, groupes de partage et de relecture, coaching, sessions de formation, supervision...);
- entretenir une attitude spirituelle d'écoute, veillant à créer un climat propice aux retours et critiques éventuelles de la part des frères de leur région, encourageant ceux-ci à lui parler.

§3. Le Prieur général veillera à ce que la participation à des programmes de formation ou d'accompagnement des provinciaux, dans la durée, soit vraiment effective.

VI. DEVENIR DES HOMMES DE COMMUNION

288. « En vertu de l'affinité qui existe entre la vie religieuse et le mystère [de l'Église], (...) les religieux (...) sont appelés à être dans l'Église et dans le monde des experts de communion, témoins et artisans de ce projet de communion qui se trouve au sommet de l'histoire de l'homme selon Dieu » (PI 25). Nous cherchons donc à devenir des hommes de communion, en « [développant] la spiritualité de la communion d'abord à l'intérieur de [notre Congrégation], puis dans la communauté ecclésiale et au-delà de ses limites » (cf. VC 51), et en incarnant l'unité et la charité par des initiatives concrètes.

1. Vivre une spiritualité de communion

289. §1. Vivre en frères nous conduit à déployer une spiritualité de communion. Celle-ci « consiste avant tout en un regard du cœur porté sur le mystère de la Trinité qui habite en nous, et dont la lumière doit aussi être perçue sur le visage des frères qui sont à nos côtés »¹⁴⁸. Notre formation doit nous permettre de contempler la communion trinitaire qui est à la racine de l'Église, de « devenir les instruments de l'amour [du Christ] et les constructeurs du Royaume en communion avec toutes les autres vocations dans l'Église » (RC 21).

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- trouver dans la communion un principe directeur de sa croissance spirituelle et de son engagement pour l'Église et pour le monde¹⁴⁹, et faire de la vie communautaire une école de charité pour progresser dans l'amour et le service envers Dieu et les frères (cf. VFC 35) ;
- entretenir « un rapport effectif et affectif avec les Pasteurs, avant tout avec le Pape, centre de l'unité de l'Église, et avec son Magistère » (RC 32) ;
- travailler à un climat de communion dans lequel, « les prêtres, les religieux et les laïcs, loin de s'ignorer réciproquement ou de s'organiser uniquement en vue d'activités communes, peuvent retrouver le juste rapport de communion et une expérience renouvelée de fraternité évangélique et d'émulation charismatique mutuelle, dans une complémentarité toujours respectueuse de la diversité » (RC 31) ;
- faire sienne « la capacité de la communauté chrétienne de donner une place à tous les dons de l'Esprit »¹⁵⁰ et accueillir chaque vocation comme un don de Dieu.

2. Bâtir la communion au sein de la Famille Saint-Jean

290. §1. Au-delà du cadre de la Congrégation des Frères, notre mission de vivre en hommes de communion s'applique d'abord à la Famille Saint-Jean. Nous cherchons ainsi à devenir artisans de communion au sein de notre propre famille spirituelle en bâtissant des liens de fraternité et de coopération avec les Sœurs Contemplatives, les Sœurs Apostoliques et les Oblats de Saint-Jean, au service de l'Église et de sa mission.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

¹⁴⁸ JEAN-PAUL II, *Novo millennio ineunte*, n. 43

¹⁴⁹ *Idem*.

¹⁵⁰ *Idem*, n. 46.

- édifier la communion dans la Famille Saint-Jean, en respectant les états de vie respectifs et les charismes propres des Sœurs et des Oblats, en accueillant leurs différences à notre égard comme un enrichissement à notre charisme et à notre vocation ;
- créer des occasions de rencontre et de coopération fraternelle pour incarner cette communion ;
- appliquer *mutatis mutandis* l'ensemble des recommandations de ce chapitre à ses relations avec les Sœurs et les Oblats.

3. Devenir signe de communion pour l'Église

291. §1. « La fraternité est le premier évangile et le plus crédible que nous puissions raconter »¹⁵¹. Notre manière de vivre ensemble doit devenir un témoignage (cf. Jn 13, 35), un signe de la communion voulue par le Christ. « On crée ainsi le climat caractéristique de l'Église comme famille de Dieu, un milieu qui facilite la connaissance réciproque, le partage et la contagion des valeurs qui sont à l'origine du choix de donner sa propre vie à la cause du Royaume » (RC 16).

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- apprendre à honorer dans le prochain « ce Dieu dont nous sommes devenus les temples »¹⁵² ;
- œuvrer à « humaniser nos communautés » en sachant « prendre soin de l'amitié entre [nous], de la vie de famille, de l'amour entre [nous] »¹⁵³ ;
- travailler à ce que la prière liturgique des Heures et la célébration de l'Eucharistie puissent devenir « maison et école de la communion » (RC 25) ;
- faire de notre vie commune interculturelle « un témoignage de l'universalité du message chrétien » (RC 29).

4. Être artisan du projet divin de communion pour le monde

292. §1. La formation communautaire doit conduire également à prendre notre place dans chaque communauté dont nous faisons partie : diocèse, communauté paroissiale ou éducative, famille, quartier, etc. Elle doit nous rendre artisans de l'œuvre de communion de l'Église dans les domaines de l'œcuménisme, du dialogue interreligieux (cf. VC 102) et de la fraternité universelle.

§2. A cette fin, chaque frère pourra :

- faire de notre vie de communion fraternelle « une proposition de coexistence fraternelle entre les peuples » (RC 18) ;
- développer une « nouvelle imagination de la charité (...) dans le dialogue œcuménique et interreligieux » (RC 4) ;
- s'engager dans « un amour actif et concret envers tout être humain », en prenant conscience que « la charité s'ouvre par nature au service universel »¹⁵⁴.

¹⁵¹ CIVCSVA, *Réjouissez-vous. Lettre circulaire destinée aux consacrés*, 2014, n. 9

¹⁵² *Règle de Saint Augustin*, I, 8 ; cf. RC 29.

¹⁵³ CIVCSVA, *Réjouissez-vous*, n. 9

¹⁵⁴ JEAN-PAUL II, *Novo millennio ineunte*, n. 49.

Chapitre 12 :

FORMATION APOSTOLIQUE

293. §1. Le témoignage apostolique est une dimension constitutive de notre vie de baptisé et de consacré (cf. VC 72). Que ce soit par l'action ou par une union secrète du cœur, tout dans notre vie doit nous permettre de participer à la mission du Christ, « le témoin fidèle et véridique » (Ap 1, 5 ; 3, 4), et de nous associer à son sacerdoce prophétique et royal par lequel il glorifie le Père et sauve les hommes (cf. Jn 17, 4 ; 3, 17). Notre engagement dans la mission s'appuie donc sur toutes les dimensions de la formation et les dynamise : « Le désir d'être au service de la mission de l'Église habite les autres dimensions de notre vie » (CG 2019).

§2. Nous cherchons ainsi à entrer dans les sentiments du cœur du Christ Apôtre (I) pour répondre de la manière la plus ajustée possible aux appels de l'Église (II), transmettant aux autres ce que nous avons contemplé (III), animant dans un esprit de service les communautés chrétiennes qui nous sont confiées (IV). À cette fin, nous apprenons à développer un véritable discernement spirituel apostolique, scrutant la volonté de Dieu et les appels de son peuple (V), et nous nous engageons dans la durée en apprenant à nous renouveler et à consolider notre formation (VI).

I. COMMUNIER AU CŒUR DU CHRIST APÔTRE

294. Envoyé par le Père et consacré dans la vérité, Jésus est le modèle que nous voulons suivre dans notre apostolat. Tout au long de notre vie, par la fréquentation de la Parole vivante de Dieu, la prière et l'écoute de l'Esprit, nous voulons laisser Jésus façonner notre cœur à l'image de son cœur d'Apôtre. La prière que Jésus adresse à son Père lors de sa dernière Heure (cf. Jn 17) donne le ton de tous nos engagements apostoliques et guide nos intentions profondes.

1. Participer à la compassion du Christ Bon Pasteur

295. §1. Afin de maintenir une communion vivante avec le Christ dans notre apostolat, nous cherchons avant tout à conformer nos intentions aux sentiments du Christ Bon Pasteur, qui a donné librement sa vie pour les hommes (cf. Jn 10, 18).

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra méditer les évangiles et chercher à entendre dans l'Esprit l'amour qui anime le cœur du Bon Pasteur pour ses brebis.

2. Participer au zèle du Christ Apôtre

296. §1. Afin de participer au zèle du Christ et à son ardeur pour rendre témoignage à la vérité, nous voulons développer à sa suite une créativité et une audace apostoliques. Nous cherchons ainsi : à entendre les cris qui s'élèvent du monde et la soif que les hommes ont de Dieu, de sa lumière, de sa justice, de son amour ; à répondre aux attentes des hommes, non en raison d'une ambition humaine, mais pour la cause de l'Évangile (cf. 1 Co 9, 16) ; à devenir participants de la mission du Christ prophète.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra¹⁵⁵ :

¹⁵⁵ Il est utile de rappeler que dans ce chapitre, comme dans toute la deuxième partie, cette formule introduit des suggestions de cheminement concret pour mettre en œuvre l'objectif de formation prescrit dans le premier paragraphe.

- aller à la rencontre des personnes et des communautés et se mettre à l'écoute de l'Esprit-Saint pour découvrir leurs désirs spirituels profonds ;
- transformer le zèle de la jeunesse en une ferveur persévérante qui permet de ne pas se décourager face aux manques de résultats apparents. Mûri par de longues années de vie, Jean se présente lui-même dans l'Apocalypse comme notre compagnon dans la persévérance et dans l'épreuve (cf. Ap 1, 9) ;
- s'appuyer sur la sagesse de la Croix qui fait espérer les fruits au-delà des échecs et des contradictions, et nourrir une espérance eschatologique en Celui qui fait « toutes choses nouvelles » (Ap 21, 5).

3. Intercéder avec le Christ Grand-Prêtre

297. §1. Le Christ nous invite à intercéder avec lui pour tous les hommes et à faire descendre sur eux les bénédictions de Dieu ; il veut faire émerger en nous un cœur sacerdotal. En réponse, nous apprenons à nous unir à l'intercession du Christ pour le monde.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- pratiquer l'intercession dans la célébration de l'Eucharistie, la Liturgie des Heures, la récitation du Rosaire et l'oraison ;
- méditer sur l'intercession du Christ dans les évangiles et s'imprégner de la grande prière du Fils bien-aimé à son Père (cf. Jn 17) ;
- recourir à l'exemple de la Vierge Marie médiatrice, en intercédant avec elle à Cana et au Cénacle, en demandant la grâce de devenir canal de bénédiction comme elle le fut à la Visitation.

II. SERVIR L'ÉGLISE DANS SA MISSION

1. Recevoir notre mission de l'Église

298. Constitués disciples missionnaires par le baptême, devenus signes prophétiques par notre consécration religieuse, nous accueillons nos missions de l'Église par la médiation de nos supérieurs, en conformité avec le charisme de notre Congrégation. Nous voulons apprendre à travailler au service de l'Église, en respectant la délimitation de nos missions, en agissant dans la confiance et l'obéissance à l'égard des Pasteurs de l'Église.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- recevoir son assignation et ses charges apostoliques comme un appel de l'Église et s'appuyer sur la grâce d'état ;
- faire sien les défis et les soucis des pasteurs locaux et de l'Église universelle en cherchant comment mettre en œuvre les différentes orientations pastorales ;
- bien reconnaître la délimitation de sa mission, pour se garder de faire sa propre œuvre.

§3. Les autorités de la Congrégation favoriseront le sens de l'insertion ecclésiale en définissant clairement les missions des frères et, autant que possible, en rédigeant des lettres de mission après un dialogue avec les frères eux-mêmes et les acteurs de l'Église locale.

2. Prendre une attitude de serviteur

299. §1. Députés pour témoigner du Christ et de l'Évangile, nous sommes les « collaborateurs » de Dieu ; par notre service apostolique, nous plantons ou nous arrosons, mais c'est Dieu qui donne la croissance (cf. 1 Co 3, 9). Quant à nous, nous avons conscience d'être de « simples serviteurs » (Lc 17, 10). Nous cherchons donc à cultiver une pauvreté intérieure à l'égard de notre apostolat et à nous défaire de toute mainmise sur l'œuvre de Dieu.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- se donner vraiment dans les responsabilités qui lui sont confiées et croire en même temps que c'est l'Esprit qui est l'artisan principal de son apostolat ;
- persévérer et poursuivre ses efforts lorsque l'apostolat demande un dépassement, tout en sachant aussi se reposer et reprendre des forces ;
- éviter de mesurer la fécondité de ses efforts à partir de critères purement humains ou des seuls résultats palpables et garder un cœur libre quant aux fruits de son apostolat ;
- veiller à rendre compte à l'autorité compétente de ce qu'il fait et de comment il le fait, et remettre sa charge en fin de mandat, en s'effaçant avec humilité.

3. Se former pour assurer un service qualifié

300. §1. Nous cherchons à accomplir les missions qui nous ont été confiées avec le sérieux qu'elles réclament et apprenons à identifier les compétences spécifiques dont nous avons besoin pour remplir notre mission (curé, éducateur en école, accompagnateur spirituel, responsable de la pastorale sacramentelle et liturgique, accompagnateur de jeunes, etc.).

§2. Pour accomplir un service compétent, chaque frère pourra suivre une formation spécifique si c'est opportun (préalable ou en parallèle de l'activité), s'appuyer sur des évaluations ou des bilans réguliers et se mettre régulièrement à jour (orientations actuelles de la mission de l'Église, moyens de la pastorale, outils d'évangélisation).

§3. Autant que possible, la Communauté donnera les moyens de se former et de se mettre à jour à chaque fois qu'un frère reçoit une nouvelle mission. La Province organisera régulièrement des sessions et des formations sur des questions touchant la pastorale et l'évangélisation. Les frères n'hésiteront pas à participer aux formations diocésaines ou à celles proposées par d'autres structures de l'Église (Universités catholiques, centres de formation, etc.).

4. Apprendre à coopérer et à « sentir avec l'Église »

301. §1. Parce que le service de l'Église et la mission sont des actions communautaires par nature, nous cherchons à développer en nous un *sentire cum Ecclesia*, c'est-à-dire « une solidarité active avec l'Église, qui provient du cœur, un sentiment de fraternité avec les autres membres fidèles et avec l'Église tout entière, et de ce fait un instinct pour percevoir quelles sont les nécessités de l'Église et les dangers qui la menacent. (...) [Cette attitude indispensable] unit tous les membres du peuple de Dieu dans leur pèlerinage »¹⁵⁶. Elle leur permet de « marcher ensemble » sur le chemin de l'évangélisation. Apprendre à coopérer dans l'Église est un élément fondamental de notre formation apostolique permanente.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- convertir ce qui relève en lui de l'individualisme et du cléricalisme pour s'engager dans une spiritualité de communion et une pratique ecclésiale vraiment synodale ;
- obéir dans son activité missionnaire à la « sagesse juridique » de l'Église, qui en posant des règles précises « repousse les tentations d'arbitraire et de prétentions injustifiées »¹⁵⁷ ;
- s'efforcer de devenir de bons collaborateurs avec les autres ouvriers dans la vigne du Seigneur et pratiquer la subsidiarité ;
- veiller à ce que les structures de collaboration ne soient pas une coquille vide, mais qu'elles soient animées par une spiritualité de communion reposant sur une « conversion du cœur et de l'esprit » ainsi qu'« un entraînement ascétique à l'accueil et à l'écoute réciproque »¹⁵⁸.

¹⁵⁶ COMMISSION THEOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Le sensus fidei dans la vie de l'Église*, 2014, n. 90.

¹⁵⁷ JEAN-PAUL II, *Novo millennio ineunte*, n. 45.

¹⁵⁸ Cf. COMMISSION THEOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église*, 2018, n. 107.

III. TRANSMETTRE AUX AUTRES CE QUE NOUS AVONS CONTEMPLÉ

302. §1. L'expérience spirituelle propre au charisme de notre Institut nous fait toucher la présence de Dieu comme un don qui nous fait vivre et que nous voulons transmettre. Toute notre mission est marquée par la dynamique exprimée par le prologue de la première épître de Jean : « Ce qui était depuis le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché du Verbe de vie, nous vous l'annonçons »¹⁵⁹.

§2. Pour entrer dans ce style particulier d'apostolat, nous voulons témoigner d'une foi vivante qui émane d'une rencontre, et développer une discipline afin de transmettre la vérité du Seigneur contemplé et non pas nos simples opinions. La rencontre de Jésus avec la Samaritaine est une référence paradigmatique pour notre vie apostolique.

1. Se laisser évangéliser soi-même et témoigner de ce que nous avons vu

303. §1. Notre formation apostolique s'enracine dans une rencontre vivante avec le Christ. En nous laissant rejoindre par la mission du Christ, nous accueillons le dessein du Père qui se manifeste en lui et cherchons à en témoigner. Cela implique un va-et-vient constant entre l'évangélisation de soi et le témoignage aux autres, et réclame que nous vivions notre vie religieuse comme une auto-évangélisation constante : « Évangélisatrice, l'Église commence par s'évangéliser elle-même » (EN 15).

§2. En plus des moyens mis en œuvre dans la formation spirituelle (chapitre 7), un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- se laisser remplir par la joie qui vient de l'Évangile et de la rencontre avec Jésus (cf. EG 1). C'est elle qui nous pousse à évangéliser et nous donne un « élan intérieur que personne ni rien ne saurait éteindre » (EN 80) ;
- s'appuyer sur la vigilance du cœur pour transmettre le message du Christ et de son Église et non celui d'un autre ;
- demander le *sermo sapientiae* dans son témoignage et sa prédication pour permettre à l'Esprit-Saint de parler en lui et par lui.

2. Se former à l'accompagnement, l'enseignement et la prédication

304. L'accompagnement, l'enseignement et la prédication sont trois formes privilégiées d'action apostolique qui servent la formation humaine et chrétienne selon notre charisme. Nous cherchons à utiliser ces formes d'apostolats pour conduire au Christ les personnes qui nous sont confiées. Ces trois formes d'apostolat, qui prennent des formes très variées selon nos missions, font partie de notre vocation ; c'est pourquoi chaque frère doit se former dans ces domaines à sa propre mesure, en s'appuyant sur les éléments qui suivent et en n'hésitant pas à compléter sa formation par des lectures ou la participation à des sessions proposées par l'Église locale ou d'autres instituts.

a) Se former à l'accompagnement

305. §1. L'accompagnement est un moyen éminent de la formation humaine et chrétienne, et une action constitutive de l'évangélisation (cf. EG 24). Il recouvre des formes très variées d'activité : la conduite d'une équipe, d'un groupe ou d'une communauté ecclésiale, l'éducation chrétienne d'un groupe de jeunes ou d'enfants, l'accompagnement pastoral en paroisse, l'écoute sacramentelle de la confession, l'accompagnement spirituel...

§2. Bien que tout frère ne soit pas appelé à exercer le ministère de l'accompagnement spirituel¹⁶⁰, tous doivent apprendre à accompagner les personnes dans leurs différentes activités apostoliques.

¹⁵⁹ Cf. 1 Jn 1, 1-4 ; DV 1 ; Thomas d'AQUIN, *Somme de théologie*, II-II, Q. 188, a. 6.

¹⁶⁰ Voir le document de la COFASA sur l'accompagnement.

Quelle que soit sa mission, chaque frère cherche donc à acquérir les qualités humaines et spirituelles qui permettent de marcher avec les personnes vers le Seigneur.

§3. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- apprendre à équilibrer proximité et distance en sachant s'impliquer à l'égard des personnes pour ne pas être un spectateur froid et indifférent mais en cultivant le respect de l'intimité de leur conscience et de leur liberté ;
- réveiller en chacun « la soif de développer le meilleur de ce que Dieu a semé dans sa propre vie » (EG 171) ;
- chercher à conduire les personnes au point de maturité spirituelle et humaine qui leur permet de prendre des décisions vraiment libres et responsables ;
- chercher à éclairer les personnes à partir d'une saine doctrine ;
- accepter les longues attentes et en développant la patience nécessaire à une bonne croissance des personnes pour qu'elles avancent vers la pleine appropriation du mystère chrétien, trouvent leur place dans l'Église et développent une activité missionnaire.

§4. La Communauté s'engage à donner aux frères en formation initiale un accompagnement spirituel qualifié à la fois personnel et communautaire pour que l'accompagnement devienne une manière de vivre avant d'être une mission. Dans les maisons de formation et dans les prieurés apostoliques, nous cherchons à développer une attention particulière à l'accompagnement fraternel et au discernement spirituel en commun. Tout frère doit recevoir une formation spirituelle, humaine et intellectuelle qui lui donne une compréhension authentique de la croissance de l'homme dans ses différentes dimensions et soutienne ainsi son travail pastoral.

b) Se former à la prédication

306. §1. La prédication prend de nombreux visages : homélie liturgique, retraites, rélections, catéchèse, exhortation au sein d'un groupe de prière, dialogue avec le monde contemporain, etc. Elle ne peut se réduire à un enseignement ou à la simple transmission d'une information¹⁶¹ ; elle a toujours pour objet principal la Parole divine et doit susciter une véritable conversion ainsi que l'adhésion du cœur à la Vérité révélée.

§2. Pour approfondir notre pratique de ce ministère, nous apprenons à préparer nos prédications de sorte que nous soyons capables de nous laisser conduire par l'Esprit-Saint autant dans la préparation qu'au moment où nous prêchons.

§3. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- se préparer par une écoute attentive de la Parole de Dieu ;
- chercher à parler avec son cœur et à laisser agir en lui l'Esprit-Saint, en apprenant à distinguer entre une motion spirituelle et des intuitions passagères ;
- ne pas déguiser sa paresse dans la préparation en disponibilité à l'inspiration divine ;
- vérifier que ses paroles répondent aux attentes profondes de ses auditeurs et que son discours soit pédagogique et adapté ;
- travailler son style, son élocution et ses qualités oratoires pour faciliter la transmission.

§4. Certains types de prédications réclament une formation spécifique :

- a) L'homélie liturgique comprend essentiellement une dimension mystagogique, qui réclame de faire le lien entre la Parole de Dieu, le mystère célébré et l'action liturgique qui est en train de se dérouler. Chaque frère clerc doit être ouvert aux remarques, et revisiter périodiquement sa conception et sa pratique de l'homélie à partir de formations, de livres ou des enseignements de l'Église.

¹⁶¹ Cf. CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION, *Directoire pour la catéchèse*, 2020, n. 29 ; cf. BENOIT XVI, *Verbum Domini*, n. 25.

- b) La prédication de retraite se fonde sur la lecture de la Parole de Dieu ainsi que l'expérience spirituelle et pastorale : il s'agit non seulement d'éclairer mais aussi de faire goûter aux personnes la présence et l'amour de Dieu, de les aider à entendre les appels que Dieu leur adresse, à choisir d'y répondre et de prendre les moyens en ce sens.

c) Se former à l'enseignement

307. §1. Enseigner demande non seulement une préparation doctrinale, mais aussi un engagement pédagogique qui prend des visages différents selon les divers types d'activités : cours et conférences envers différents auditoires, direction de séminaires, accompagnement des étudiants, publication d'articles ou d'ouvrages, topos dans des camps ou avec des groupes divers etc. L'enseignement ne se limite pas à un mode magistral mais peut prendre la forme de débats, de groupes de discussions, de travaux dirigés, etc.

§2. L'enseignement est un moyen capital pour notre apostolat de formation humaine et chrétienne. C'est pourquoi tout frère doit être disposé à enseigner d'une manière ou d'une autre. Pour nous former progressivement, nous apprenons à discerner à qui nous nous adressons, ce que nous voulons transmettre et comment nous voulons le transmettre.

§3. Un frère qui veut approfondir cette compétence pourra :

- faire attention à qui il s'adresse, percevoir les caractéristiques de son auditoire, établir un rapport de confiance avec lui, savoir le disposer à écouter avec bienveillance, mesurer son expression, ses arguments et l'exposition de ses raisonnements à la capacité de l'auditoire ;
- faire attention à lui-même : stress dans la préparation, sécurité personnelle nécessaire pour enseigner en confiance, condition physique et psychologique, concentration et disposition immédiate à l'enseignement, émotions avant, pendant et après l'enseignement, relecture de l'expérience, etc.
- préparer le contenu avec sérieux et humilité, sans chercher non plus à briller et en acceptant une certaine sobriété ;
- mettre en œuvre les fondamentaux de la pédagogie de transmission :
 - se demander ce qu'on veut que les personnes aient retenu en quittant la séance ;
 - mesurer la matière à communiquer et le temps à employer en fonction de cela ;
 - exposer en se concentrant sur le message central et en évitant de se perdre dans les détails ;
 - veiller à accompagner la compréhension des auditeurs ou lecteurs par l'usage d'un plan et l'explicitation des questions clés qui animent le raisonnement ;
 - apprendre à impliquer les personnes autant que possible par des questions, des exemples, des interpellations, en vue d'éveiller leur intelligence et de maintenir leur attention ;
 - relire son exposition en vérifiant si les objectifs ont été atteints ;
- ne pas se mettre en position de sachant mais de chercheur, accepter la contradiction, apprendre à recevoir les objections, se donner le droit de ne pas savoir répondre à une question et susciter les retours critiques sur ses enseignements pour progresser ;
- discerner ce qui peut parasiter l'enseignement (conditions logistiques, état d'esprit de l'auditoire, préparation insuffisante, difficulté personnelle, etc.).

3. Se soucier de ceux qui ont soif de formation

308. §1. Parce que « la soif de vérité est tellement enracinée dans le cœur de l'homme que la laisser de côté mettrait l'existence en crise » (FR 29), nous apprenons à proposer des apostolats doctrinaux appropriés (prédication et enseignement), qui permettent un certain accompagnement des personnes, privilégient l'éducation à la vie d'oraison et à la vie sacramentelle, conduisent à un amour contemplatif de l'Eucharistie, permettent de faire grandir chez les personnes la soif de sagesse, la pratique de la miséricorde et l'amour des pauvres.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- rester en contact avec sa propre soif de formation, savoir la nourrir et en expérimenter les bénéfiques ;
- développer une écoute active pour aider les personnes à se dire et à exprimer leur soif spirituelle ;
- ne pas hésiter à proposer des apostolats de formation, mais sans réduire la mission à cette seule dimension et sans l'imposer aux personnes qui désirent ou ont besoin d'autre chose.

4. Apprendre à éveiller et à accompagner les vocations

309. §1. Chaque personne consacrée est, « de par sa nature, animatrice de vocations ; en effet, ceux et celles qui sont appelés ne peuvent qu'appeler à leur tour. Il existe donc un lien naturel entre la formation permanente et l'animation des vocations » (RC 16). En raison de la diversité culturelle, du contexte socioculturel et du fréquent manque de maturité des candidats, la pastorale des vocations demande aujourd'hui plus d'investissement. Il revient à chaque frère d'apprendre à éveiller les vocations et à leur prodiguer l'accompagnement nécessaire aux premières étapes de leur discernement.

§2. Pour favoriser l'éveil et l'accompagnement des vocations, chaque frère pourra :

- se former à un accompagnement qui conduise les personnes à entendre là où le Seigneur les appelle, en étant à l'écoute de leurs interrogations profondes, en respectant leur liberté et en s'interdisant de discerner soi-même la vocation des autres ;
- ne pas hésiter à parler de la vocation à la vie consacrée avec une audace évangélique, sans tomber dans une logique de recrutement ni une trop grande timidité ;
- s'intéresser aux indications générales de l'Église locale concernant la pastorale des vocations ;
- éviter de travailler exclusivement en communauté et coopérer avec les équipes diocésaines ou nationales de la pastorale des vocations.

§3. De son côté, chaque province veillera à :

- souligner la portée vocationnelle de toute activité apostolique et donner à tous les frères une formation sur la pastorale des vocations ;
- désigner des responsables ou promoteurs de vocations des prieurés et/ou des provinces qui devront suivre des formations spécifiques pour leur mission ;
- développer un programme d'action qui aidera chaque chapitre conventuel à mettre en œuvre un esprit vocationnel adapté à son terrain de mission.

5. Apprendre à être apôtre avec nos frères et à témoigner par notre communion fraternelle

310. §1. Porter du fruit est une exigence essentielle de la vie chrétienne et ecclésiale (cf. Jn 15, 1-5). Nous voulons y répondre en développant entre nous une « communion missionnaire », portant du fruit à la fois par la mission et la charité fraternelle. Nous cherchons donc à nous engager ensemble dans le témoignage, à développer un apostolat communautaire, à faire de notre communion fraternelle un foyer de prière, de charité et de lumière.

§2. Pour approfondir cet aspect, chaque frère pourra :

- se rendre attentif à mener ses activités apostoliques en lien avec les frères de son prieuré, à participer à la mission apostolique de la communauté et à faire de son apostolat un lieu de coopération fraternelle ;
- parler de ses apostolats avec ses frères, en n'hésitant pas à partager ses expériences et à demander conseil ;
- travailler à faire de son prieuré un lieu de prière et de communion pour qu'il soit une ressource spirituelle pour son diocèse et pour d'autres communautés chrétiennes¹⁶² ;

¹⁶² Cf. *Actes 2019*, « Quelques éléments de notre charisme », n. II.

- accueillir ce que le peuple de Dieu et les personnes proches du prieuré disent des relations fraternelles et des apostolats communautaires.

§3. Chaque chapitre conventuel profitera d'une évaluation régulière de la manière dont la vie communautaire ou les activités apostoliques communautaires sont fécondes pour l'Église locale, ainsi que d'une réflexion sur les moyens à prendre pour témoigner communautairement. Le prieur joue un rôle capital pour soutenir le zèle dans cette dimension fraternelle de la vie apostolique.

§4. Des expériences d'apostolats menés en commun doivent se faire d'une manière choisie dès la formation initiale pour enraciner et approfondir le sens du témoignage communautaire.

IV. SERVIR LES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES

1. Apprendre à transmettre les éléments essentiels de la vie chrétienne

311. §1. Nous devons apprendre à servir les communautés qui nous sont confiées en leur communiquant les éléments incontournables de la vie chrétienne : initiation à la prière et aux sacrements ; expérience de la communion fraternelle et amour de l'Église ; accueil de la Parole de Dieu et enseignement de la foi ; service à l'égard de la communauté chrétienne ou des plus faibles ; engagement dans la mission. Ces différents aspects doivent croître simultanément ; c'est en apprenant à développer chacun de ces éléments pour lui-même et en union avec les autres que nous conduisons effectivement les disciples du Christ dans une démarche complète.

§2. Cela implique l'acquisition de certains talents apostoliques que nous devons développer dès la formation initiale et approfondir au long de notre formation permanente. Chaque frère doit ainsi :

- connaître la pastorale des sacrements et développer une pédagogie de la prière (liturgique ou personnelle) ;
- savoir donner des repères et guider les fidèles dans une lecture simple de la Parole de Dieu ;
- savoir expliquer avec simplicité le *Credo* et la foi chrétienne, de manière à ce que les personnes comprennent qu'elles sont elles-mêmes insérées dans l'histoire du salut ;
- savoir communiquer de manière claire et vivante les principes de la morale chrétienne ;
- apprendre à conduire les gens à se donner dans le service, non seulement pour aider la communauté chrétienne, mais aussi pour qu'ils en tirent un bénéfice pour leur croissance personnelle ;
- favoriser la communion fraternelle en mettant les personnes en relation et étant acteur d'unité ;
- témoigner de son amour pour l'Église et apprendre aux fidèles à aimer l'Église, en y trouvant leur place et leur mission ;
- encourager l'engagement dans l'apostolat en appelant à la mission et en soutenant les initiatives missionnaires des fidèles.

§3. Les éléments incontournables mentionnés plus haut se retrouvent dans toute vocation chrétienne, y compris celle des Frères de Saint-Jean ; notre charisme est ainsi une force pour guider les fidèles dans l'éducation de leur vie chrétienne. Nous apprenons toutefois à laisser chaque fidèle découvrir comment se dessine son propre chemin spirituel au sein de l'Église.

2. Se mettre à l'écoute des besoins des personnes et des communautés que nous servons

312. §1. Nous voulons apprendre à nous insérer dans les communautés auxquelles nous sommes envoyés et à identifier leurs besoins par une écoute attentive des personnes, de leurs coutumes et de leurs traditions.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- apprendre à se faire proche des gens, à connaître ce qui fait leur vie, à entendre ce dont ils ont besoin pour leur croissance chrétienne ;
- prendre conscience que le Seigneur est déjà présent dans la vie des personnes et que l'apostolat proposé s'inscrit dans une histoire que Dieu conduit mystérieusement ;
- travailler à se percevoir lui-même comme un membre du peuple de Dieu, « sans prétendre être supérieur, mais considérant plutôt "les autres supérieurs à soi" (Ph 2, 3) » (EG 271) ;
- s'appuyer sur des enquêtes et interroger les acteurs ecclésiaux locaux sur les communautés chrétiennes pour connaître les besoins, les appels spécifiques de chacun de ces groupes et la formation nécessaire pour les accompagner ;
- s'appuyer sur les bilans de fin d'activité ou de fin d'année afin de d'évaluer la qualité du travail apostolique et d'améliorer sa manière de répondre aux besoins des personnes et des communautés.

3. Promouvoir les dons et les charismes

313. §1. Dans sa Providence, le Seigneur donne à chaque communauté chrétienne tous les charismes dont elle a besoin pour vivre, assurer sa mission et s'adapter aux situations qu'elle rencontre. Il appartient à ceux qui sont chargés d'animer cette communauté, en lien avec les pasteurs de l'Église locale, de reconnaître, de discerner et de promouvoir les charismes des différents membres de ce corps (cf. LG 12) – à commencer par les siens propres – et d'aider chacun à laisser l'Esprit agir en lui et au-delà de lui.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- descendre en son cœur et identifier comment faire fructifier les grâces qu'il a lui-même reçues pour les autres – car c'est en discernant les charismes pour soi-même qu'on devient familier de la manière dont l'Esprit agit à travers ces dons spirituels ;
- apprendre à identifier les fruits spirituels des initiatives et des actions des fidèles – pour eux-mêmes et pour les autres – et s'en servir pour reconnaître leurs charismes à travers leurs qualités humaines et au-delà d'elles ;
- vérifier et valoriser les charismes en s'attachant à reconnaître aussi bien les charismes ordinaires du service, que les charismes extraordinaires (don des langues, prophétie, etc.) ;
- accompagner les fidèles pour que l'exercice des charismes soit toujours « accompagné d'humilité chrétienne, du courage de l'autocritique, de l'intention, prévalant sur toute autre préoccupation, d'aider à l'édification de toute la communauté, au service de laquelle est placé tout charisme particulier » (PDV 31) ;
- garder à l'esprit et enseigner aux fidèles que « tous les charismes sont importants aux yeux de Dieu et [que], dans le même temps, aucun n'est irremplaçable », de sorte que chacun prenne conscience qu'il a besoin des autres, et que « chaque don reçu se réalise pleinement quand il est partagé avec les frères, pour le bien de tous »¹⁶³.

§3. Ceux qui exercent le service de l'autorité aux différents niveaux de la Congrégation (général, provincial, local) doivent veiller à discerner les charismes authentiques des frères selon les critères de l'Église¹⁶⁴, à les accueillir avec joie et gratitude, à les promouvoir avec générosité, à les accompagner et à exercer sur elles une vigilante paternité pour leur exercice ordonné dans la communion ecclésiale¹⁶⁵. L'expérience d'une bonne économie des charismes au sein de la Congrégation aidera chacun à régir la vie des charismes dans les communautés qui lui sont confiées.

¹⁶³ PAPE FRANÇOIS, *Audience générale du 1^{er} octobre 2014*.

¹⁶⁴ Cf. CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Iuvenescit Ecclesia*, n. 18.

¹⁶⁵ Cf. *Idem*, n. 8-9.

4. Être attentif aux jeunes, aux couples, aux familles, aux nécessiteux

314. Bien que notre mission nous mette au service de tout le peuple de Dieu, notre charisme nous pousse de manière particulière vers les jeunes, les couples, les familles et les nécessiteux. Cette attention demande un apprentissage et une formation permanente. Dans toutes les communautés qui nous sont confiées nous accordons une attention particulière à ces domaines sans négliger les autres groupes et personnes.

a) Être attentif aux jeunes

315. §1. Nous cherchons à apporter aux jeunes le soutien dont ils ont besoin dans leurs mûrissements et leurs premiers engagements. Nous avons conscience que saint Jean est une icône évangélique qui peut inspirer leur parcours, leur faire « découvrir la joie de l'amour et la vie en plénitude dans le don de soi et dans la participation à l'annonce de la Bonne Nouvelle »¹⁶⁶.

§2. Pour mieux se préparer à cet apostolat, chaque frère concerné pourra :

- s'informer et demeurer attentif à l'évolution de la société et des jeunes¹⁶⁷ ;
- se mettre en posture d'accompagnateur, sachant se faire proche sans tomber dans la familiarité, se positionnant en adulte et en religieux consacré au milieu des jeunes ;
- apprendre à établir un cadre qui favorise leur croissance et garantit leur sécurité ;
- acquérir les qualités propres d'un éducateur de jeunes, et suivre une formation professionnelle si la mission le demande.

b) Être attentif aux couples et aux familles

316. §1. Attentifs au projet de Dieu sur le couple et la famille, nous voulons devenir pour eux des foyers de prière, de charité et de lumière. Nous travaillons à nous faire proche des familles en leur permettant d'avoir un espace d'écoute, de faire une expérience chrétienne en famille et d'être soutenu dans leur mission d'éducation intégrale.

§2. À cette fin, chaque frère qui est chargé de s'occuper des familles pourra :

- leur apporter une formation simple, qui reprend les bases de la vie chrétienne et se connecte facilement à la vie concrète ainsi que des critères pour opérer un discernement évangélique à l'égard de la culture ambiante et de la société contemporaine ;
- construire – avec les frères du prieré le cas échéant – un cadre qui leur permette de qualifier leur vie chrétienne et favorise le ressourcement, à travers la prière, une charité simple, des espaces de repos, etc. ;
- apprendre à mettre les familles en contact entre elles pour favoriser le soutien mutuel et l'expérience communautaire de l'Église.

§3. S'occuper des familles, c'est aussi être attentif au couple fondement de la famille, à ceux qui s'acheminent vers le mariage, à ceux qui souffrent de leur célibat, à ceux qui éprouvent les difficultés de la vie conjugale.

c) Être attentif aux pauvres

317. §1. Nous reconnaissons dans les nécessiteux une image du Christ démuné sur la Croix, et voulons entendre l'option préférentielle de l'Église pour les pauvres. Notre formation doit nous permettre de nous « laisser évangéliser par eux (...) et d'accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux » ; de « prêter notre voix à leurs causes, mais aussi d'être leurs amis, de les écouter, de les comprendre » (EG 198).

§2. Pour approfondir cet aspect, chaque frère pourra :

¹⁶⁶ *Les jeunes, la foi et le discernement vocationnel. Lineamenta du synode des jeunes*, 2017, Introduction.

¹⁶⁷ Sur l'accompagnement des jeunes, voir : PAPE FRANÇOIS, *Christus vivit* (2019).

- reconnaître qu'il est lui-même un pauvre, éviter de se mettre dans une position haute et accepter que les pauvres soient pour lui seigneurs et maîtres ;
- prendre conscience de ce que les pauvres lui apportent et demander la grâce de reconnaître le Christ en eux, même lorsqu'ils paraissent peu attirants ;
- s'appuyer sur des communautés ou associations à l'expérience bien éprouvée pour trouver la juste posture à leur égard et discerner l'aide à leur apporter ;
- accepter de donner une place dans son budget et son emploi du temps pour les imprévus qui proviennent de leur demande.

5. Apprendre à animer un groupe

318. §1. Parce que beaucoup d'apostolats se font à travers des activités en groupe, chaque frère devra acquérir l'art de conduire un groupe vers la maturité. Il nous faut développer une vision chrétienne sur le groupe comme expérience communautaire de la fraternité et de l'Église et apprendre à discerner comment intégrer les techniques d'animation de réunion, de délégation et de leadership.

§2. S'il veut approfondir cet aspect, en plus des éléments mentionnés dans la formation communautaire, chaque frère pourra :

- apprendre à connaître ses dons pour discerner son style de leadership apostolique et savoir se faire compléter ;
- chercher à favoriser une expérience évangélique de la fraternité chrétienne en mettant en œuvre les principes chrétiens de gestion d'un groupe (recherche du bien commun, équité, solidarité, prise en compte des plus faibles, respect de la subsidiarité, équilibre entre miséricorde et justice) ;
- développer un savoir-faire quant aux relations de coopération (communication non-violente, circulation de la parole et de l'information...) et à l'organisation (définition des objectifs, planning d'activité, minutage des choses à entreprendre, préparation du lieu et des outils, prise en compte de la qualité du milieu...) ;
- suivre une formation spécifique (animation de camps de jeunes, pastorale des familles, etc.).

V. FORMER SON DISCERNEMENT APOSTOLIQUE

319. §1. Le discernement est un moteur essentiel de notre formation apostolique. Il nous met dans une attitude d'écoute de la volonté de Dieu, nous maintient dans une posture de service et nous donne une certaine assurance de répondre aux appels de Dieu. Il implique d'apprendre à regarder, à interpréter et à choisir.

§2. Se former au discernement permet de porter un jugement ajusté sur les situations changeantes de la mission (1) et de se mettre à l'écoute du Seigneur et des besoins des personnes en menant un véritable discernement spirituel, apostolique personnel (2) ou communautaire (3). La formation au discernement implique de savoir se donner du temps (4) et d'apprendre à relire les expériences passées pour nourrir nos discernements futurs (5).

1. Mûrir son jugement pastoral

320. §1. Notre formation apostolique doit nous permettre d'accompagner la croissance des personnes dans leur vie chrétienne et de les aider à reconnaître les appels de Dieu sur elles. Cela réclame de notre part le développement d'une prudence pastorale qui nous permet de juger les situations et de traduire l'appel du Christ pour l'adapter dans la vie concrète des personnes en prenant en compte leur situation et leur histoire, dans le respect de la loi de gradualité. Il s'agit non seulement de distinguer entre le bien et le mal ou d'opposer le positif et le négatif mais surtout d'atteindre un discernement « évangélique » – qui « naît de la force et la lumière de l'Évangile, de l'Évangile vivant et personnel qui est Jésus Christ, et grâce au don de l'Esprit-Saint » (PDV 10). Le mûrissement du jugement pastoral est nécessaire à tous les frères qui accompagnent des groupes et des personnes.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- se familiariser avec l'Évangile en le laissant susciter en son cœur la charité du Christ qui se donne à l'Église et en lui laissant la possibilité de déterminer sa manière de penser, de parler, d'agir et d'entrer en relation apostolique ;
- chercher à témoigner de l'Évangile dans son intégralité en respectant la liberté des personnes, en conduisant chacun vers une meilleure prise en compte de la loi chrétienne, en se rappelant qu'en tout cas, sans la charité, ce qu'il pourra dire sonnera faux (cf. 1 Co 13) ;
- éclairer les consciences en prenant en compte : 1° l'objet et la valeur morale objective de l'acte ; 2° la fin et les intentions ; 3° les circonstances des actes et l'histoire de la personne ;
- observer le chemin parcouru ainsi que celui qui reste à parcourir et pressentir le « tempo » de la personne qui s'adresse à lui ;
- faire de son discernement pastoral un processus qui n'est pas « fermé » mais est appelé à rester dynamique et ouvert à de nouvelles étapes et décisions.

§3. Parce que les situations pastorales sont concrètes, ceux qui sont chargés de la formation initiale dans le domaine apostolique éviteront d'inventer de manière virtuelle des cas de plus en plus compliqués et théoriques qui engendrent discussions et débats ; on favorisera plutôt l'analyse à plusieurs de situations réelles dans la mouvance de l'Esprit-Saint qui éclaire toute réalité, dans le respect de la parole de chacun et du mode d'agir et de penser d'autrui.

2. Apprendre à discerner les missions ou les orientations apostoliques

321. §1. Chaque frère qui reçoit une mission doit apprendre à discerner quelles orientations donner à cette mission et quel projet mettre en œuvre. Le discernement spirituel apostolique nous permet de repérer les opportunités et de discerner parmi elles celles qu'il convient de mettre en place pour que nos activités apostoliques soient toujours plus ajustées au projet évangélique du Christ, aux orientations de nos pasteurs et aux signes des temps.

§2. Le discernement apostolique implique plusieurs moments qu'il est possible de baliser : l'examen de la situation, le choix d'une orientation, la prière, la décision de l'autorité et l'obéissance.

a) Examiner la situation

322. §1. Se mettre à l'écoute de l'appel de Dieu demande avant tout que l'on se rende attentif à la réalité des choses, aux défis du monde, au cri des pauvres ; que l'on prenne conscience de ce que l'Esprit-Saint est déjà en train de réaliser ; que l'on cherche à entendre Dieu. Nous travaillons aussi à recueillir les données dont nous avons besoin et à nous appuyer sur une analyse de la situation la plus précise possible ; cela demande un effort de réflexion qui peut s'appuyer sur des études sociologiques ou une expertise.

§2. Cet examen du terrain doit être mis en perspective avec les orientations pastorales de l'Église universelle et locale, la mission de notre prieuré, le charisme de la Congrégation et nos propres capacités personnelles et charismes.

b) Choisir en toute liberté intérieure

323. §1. L'analyse de la situation débouche sur une ou plusieurs propositions qu'il nous faut accueillir avec disponibilité et détachement, en développant une sainte indifférence face au choix à faire parmi les différentes possibilités qui s'offrent et au fait de les mettre en œuvre ou non. Nous demandons alors au Seigneur de nous aider à voir l'orientation apostolique qui prolongera son œuvre déjà en cours et bénéficiera davantage à sa gloire ainsi qu'aux personnes à qui nous sommes envoyés. Cela demande de développer une liberté intérieure et de renoncer à sa volonté propre pour se disposer à être envoyé.

§2. Afin de nous laisser mener par l'Esprit-Saint et non par l'esprit du monde en nous, nous sommes attentifs à vérifier où se situent nos attachements et où nous conduisent les désirs qui nous habitent.

La vie selon les vœux doit nous permettre de garder un cœur chaste, pauvre et obéissant pour discerner et choisir les activités apostoliques qui nous permettront d'accomplir la volonté du Père.

§3. Cette liberté intérieure réclame d'avoir une conscience claire que Dieu ne nous demande pas nécessairement de répondre à toutes les occasions apostoliques.

c) Remettre ses projets à Dieu dans la prière

324. Ayant déterminé dans notre cœur ce qui nous semble prioritaire, nous nous empressons de présenter à Dieu dans la prière ce choix que nous avons fait, en lui demandant de le recevoir et de le confirmer, éventuellement par des signes. Pour entendre la réponse de Dieu, nous faisons appel aux règles traditionnelles du discernement spirituel (cf. chapitre sur la formation spirituelle), en prenant en compte nos sentiments – car Dieu peut aussi nous parler par eux.

d) Présenter son projet à l'autorité et obéir

325. Au terme de notre discernement, nous présentons aux autorités compétentes le fruit de notre discernement apostolique, en accueillant les décisions et les orientations qui nous seront données dans un esprit de foi et le désir de coopérer. La manière de coopérer avec l'autorité a été exposée au chapitre sur les vœux.

3. Suivre un chemin de discernement apostolique communautaire

326. §1. Parce que nous partageons de nombreuses missions communes et parce que l'apostolat est un lieu essentiel de coopération dans l'Église, notre discernement apostolique prend souvent une forme communautaire. La pédagogie pour développer le discernement à plusieurs a été présentée dans le chapitre sur la formation communautaire.

§2. Lorsqu'il s'agit de déterminer en chapitre conventuel les orientations apostoliques du prieuré :

- nous prenons le temps de nous éclairer les uns les autres dans notre analyse de la situation, conscients que le discernement en commun est un processus lent et laborieux, mais qu'il enrichit notre perception de la situation et donne une plus large prise aux inspirations de l'Esprit ;
- nous pesons ensemble le pour et le contre des propositions en prenant soin de ne pas défendre une opinion ou un parti, mais en laissant le temps à l'écoute des uns des autres et en accueillant tout dissensus comme un chemin vers un consensus plus authentique ;
- nous cherchons à intégrer notre point de vue à celui de la communauté, avec humilité et détachement personnel, en préférant le bien commun à nos propres idées ;
- après avoir discerné ensemble, nous recevons dans l'obéissance la décision commune prise par le chapitre et validée par les autorités légitimes.

§3. Le discernement apostolique en commun ne se réalise pas uniquement en communauté. Exercé sur une paroisse ou dans des groupes, il est une grande richesse pour intégrer toutes les personnes concernées dans la mission. Il suit alors un chemin analogue au discernement apostolique du chapitre conventuel.

4. Savoir se donner du temps

327. §1. Le discernement apostolique se porte non seulement sur les activités à entreprendre, mais également sur les temps et rythmes opportuns. Notre vie apostolique n'implique pas seulement de répondre à des urgences ; nous voulons développer un travail à long terme, qui réclame de la persévérance, de la mesure et de la patience.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- se donner le temps du discernement, tout en sachant agir rapidement lorsque c'est nécessaire ;
- apprendre à coopérer avec d'autres, même si cela prend plus de temps ;

- privilégier les actions qui génèrent des dynamismes sur le long terme, sans être obsédé par les résultats immédiats, en acceptant que ce sont d'autres qui les conduiront à leur achèvement ;
- supporter avec patience les situations difficiles et adverses, ou les changements de plans qu'impose le dynamisme de la réalité.

5. Savoir évaluer nos expériences et demeurer à l'écoute de l'Esprit

328. §1. Nous prenons l'habitude, au terme du processus de discernement et après avoir constaté les fruits de ce qui a été décidé, de relire ensemble les événements. Notre formation apostolique doit nous aider à discerner la présence de Dieu dans ce qui s'est vécu, à évaluer tout le processus, ainsi que l'implication de chacun. Ce cheminement de relecture nous permet de demeurer à l'écoute de l'Esprit.

§2. Un frère qui veut approfondir cet aspect pourra :

- se demander comment son activité apostolique a contribué à l'œuvre d'évangélisation de l'Église ;
- vérifier s'il a tenu compte des différents contextes présents : la situation religieuse, les conditions sociologiques, culturelles et économiques¹⁶⁸ ;
- vérifier si tous les éléments importants ont été respectés (objectifs, moyens, méthodes, outils, activités, coopération, travail et positionnement de chacun), en se servant d'une grille d'évaluation élaborée par le frère lui-même ou par le chapitre conventuel.

§3. Pour certains apostolats communautaires, il est bon que la communauté relise avec un professionnel ce qui s'est joué.

VI. SE RENOUVELER

1. Savoir prendre des temps de pause et de renouveau

329. §1. La formation apostolique implique d'apprendre à alterner les moments de travail et de repos, d'activité intense et de prière, d'activité apostolique et de formation. Nous veillons à ne pas nous épuiser dans le service apostolique, mais à nous reposer et nous ressourcer, par des temps de pause, de relecture, de prière et de formation.

§2. Le souci d'accompagner au mieux les personnes et les communautés à qui nous sommes envoyés nous pousse à nous investir dans une formation continue ou dans une mise à jour de nos formations lorsque cela est nécessaire.

§3. En plus de ce qui a été dit dans les chapitres 7 et 8 sur le repos physique et le ressourcement spirituel, chaque frère pourra chercher ce qui le ressource au plan apostolique : lecture spirituelle, renouveau dans la formation pastorale, expérimentation ce qui se fait dans d'autres contextes ecclésiaux, découverte des dernières parutions de livres, etc.

2. S'appuyer sur une supervision

330. §1. Nous avons besoin de prendre régulièrement du recul à l'égard de nos activités apostoliques, de la manière dont nous nous y impliquons et de la façon dont celles-ci nous impactent. Mettre en place une supervision permet à chaque frère de devenir toujours plus conscient de ses propres atouts, de ses lieux de fécondité, des nouvelles opportunités de croissance qui s'ouvrent à lui. Cet accompagnement permet à chacun de percevoir ce qui s'est joué dans le cours de l'action.

§2. Certaines aptitudes contribuent à la réussite de la supervision :

- apprendre à faire attention à ce qui se passe en soi et aux émotions qui nous traversent ;

¹⁶⁸ Cf. CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION, *Directoire pour la catéchèse*, n. 279-280.

- mettre des mots sur un événement ou un ressenti, en sachant préciser les détails significatifs ;
- réussir à prendre de la distance par rapport à ce qui a été vécu pour en tirer ;
- s'appliquer à savoir poser les problèmes plus qu'à vouloir les résoudre.

§3. Au cours de l'échange avec la personne qui le supervise, chaque frère pourra s'exercer à prendre de la distance intérieure, en toute humilité, afin d'accueillir le travail de supervision, non comme une remise en cause de ce qui a été accompli, mais une compréhension sereine de ce qui a été vécu et de ce qui s'est passé.

TROISIÈME PARTIE

Étapes et devenir de la formation



INTRODUCTION DE LA 3^e PARTIE

1. La formation considérée comme un parcours

331. §1. Cette partie présente la formation comme un parcours marqué par des étapes de croissance, de repos et d'épreuve. Celui-ci est singulier pour chaque frère, mais connaît des étapes ou des situations caractéristiques qui peuvent être balisées.

§2. Chaque Institut est responsable de développer « un projet de formation inspiré du charisme fondateur, qui présente de manière claire et dynamique le chemin à suivre pour assimiler pleinement la spiritualité de l'Institut » (VC 68). Ce programme de formation a deux objectifs :

- « [exposer] aux personnes consacrées les moyens de vivre cet esprit dans les différentes étapes de l'existence, en progressant vers la pleine maturité de la foi au Christ » – c'est le chemin de la formation permanente (ch. 13) ;
- « [montrer] comment transmettre l'esprit de l'Institut, pour qu'il soit vécu authentiquement par les nouvelles générations, dans la diversité des cultures et des situations géographiques » – c'est le programme de formation initiale (ch. 14-17).

§3. Les moments clés présentés dans le chapitre 13 ne sont pas étrangers à la formation initiale ; aussi, un jeune frère tirera grand profit de leur lecture.

2. Présentation du plan

332. §1. Le chapitre 13 cherche à donner des outils pour grandir dans différents moments clés de leur parcours. Il présuppose tout ce qui a été exposé dans la deuxième partie sur les six dimensions de la formation.

§2. Les chapitres 14-17 s'appuient également sur tous les développements précédents concernant la formation permanente. Ils cherchent à définir des étapes de croissance qui permettent aux frères en formation initiale d'échelonner dans le temps leur croissance dans chacune des six dimensions de la formation. Chaque chapitre dessine donc la figure de chaque étape de la formation initiale en présentant ce qu'elle a de propre (objectifs, moyens, accompagnement...) et comment elle s'insère dans le chemin de croissance permanente des frères.

3. Valeur prescriptive

333. §1. La section sur la formation permanente présente des conseils quant à la manière de négocier un moment particulier de son parcours de croissance ; elle n'a pas de valeur prescriptive.

§2. La section qui présente les différentes étapes de formation initiale a une valeur contraignante. Les différents chapitres définissent, comme une norme, les objectifs de chaque étape de formation initiale ainsi que les moyens qui doivent être mis en œuvre par les frères en formation et les formateurs.

1^{re} SECTION

Les moments forts de la formation permanente



Chapitre 13 :

QUELQUES MOMENTS CLÉS DE LA FORMATION PERMANENTE

334. §1. Notre formation permanente connaît de nombreuses phases qui présentent chacune des enjeux différents. Pourtant chaque moment de croissance implique une perte, un certain abandon, pour aller vers un don plus grand de soi. Notre chemin de croissance est donc un chemin pascal, de vie et de résurrection, qui nous configure progressivement au mystère du Christ, jusqu'au moment où nous lui serons semblables car nous le verrons tel qu'il est.

§2. Les moments forts présentés dans ce chapitre ne représentent pas la description d'un parcours type, comme s'il existait un chemin unique pour tous les frères, dont il serait possible d'anticiper les étapes. Ce chapitre donne des points de repère pour aborder ces moments clés de notre parcours de formation permanente et fournir des moyens de croissance pour les affronter, qui ne sont pas de l'ordre de la prescription mais du conseil.

I. LES TEMPS DE COMMENCEMENT ET DE TRANSITION

335. §1. Les temps de découverte et de transition sont des moments délicats qui réclament un accompagnement attentif proportionné à la situation et à la personnalité du frère. Cet accompagnement est le fait de la communauté locale tout entière mais le prier y joue un rôle central.

§2. Ce dernier prendra en compte le fait que l'assimilation des nouveautés demande du temps et que chaque frère connaissant une situation de transition a besoin d'une certaine marge de manœuvre pour s'engager dans de nouvelles expériences. On sera particulièrement attentif à ménager des temps libres pour les frères lorsqu'ils doivent apprendre une nouvelle langue ou découvrir une culture très différente de la leur.

§3. La communauté doit s'engager à ne pas mettre le frère nouvellement arrivé dans une situation de surcharge délétère pour sa santé ou la qualité de son apprentissage. De son côté, le frère nouvellement assigné n'hésitera pas à demander de l'aide aux frères du prieuré pour trouver un soutien pour son accompagnement et sa formation.

1. Les commencements

a) La première assignation

336. §1. Cette étape doit permettre aux frères assignés pour la première fois après la fin de leur formation initiale de « vivre pleinement la jeunesse de leur amour et de leur enthousiasme pour le Christ » (VC 70) dans la confrontation aux réalités de la vie en prieuré apostolique. L'enjeu est de négocier le passage de la maison de formation à la vie en prieuré, des cours suivis à la mise en œuvre pratique, d'une vie très cadrée à la gestion d'une situation de pleine responsabilité.

§2. Il revient au prier de donner une attention particulière aux besoins du frère nouvellement assigné. Avec le chapitre conventuel, il veille à ce que les conditions soient réunies pour un bon accueil du frère. Quel que soit le mode d'accompagnement mis en place, on prendra en compte la variété des

situations : tandis que certains frères n'ont pas eu le temps de mener une vie autonome avant d'entrer en Communauté, d'autres en ont déjà fait largement l'expérience.

§3. Lorsque cela est pertinent et que les conditions le permettent, on mettra volontiers en place un parrainage temporaire par un des frères du prieuré. Dans la mesure du possible, le prieur impliquera le jeune frère dans le choix de son parrain. Le rôle de ce dernier est à préciser dans chaque situation en fonction des besoins et des attentes du frère parrainé ; il relève avant tout du soutien fraternel ou du conseil et n'implique aucun rapport d'autorité. Il doit permettre au frère parrainé de devenir plus autonome et responsable ; il vise avant tout à l'aider à intégrer les nouveaux éléments de la vie pleine de profès perpétuel, les informations nécessaires à sa mission ainsi que le contexte local du prieuré. Le parrain peut inviter le jeune frère à participer à certaines de ses activités apostoliques et proposer d'assister à celles du nouvel assigné en retour.

§4. Plusieurs domaines réclament une attention particulière lors des premières années d'assignation et représentent un défi pour le frère nouvellement assigné : un usage sain du numérique (moyens de communication, Internet, réseaux sociaux) ; la responsabilité dans l'usage des biens et de l'argent ; une prise de responsabilité au sein du chapitre conventuel ; une nouvelle manière d'exercer l'obéissance alors qu'il découvre une plus grande latitude dans son emploi du temps ; un juste engagement apostolique (ni trop, ni trop peu) ; l'unification au quotidien des différentes dimensions de sa vie (prière, étude, apostolat, service fraternel).

§5. La communauté qui accueille un frère faisant ses premières armes doit veiller à lui donner réellement sa confiance quant aux charges qui lui sont attribuées. Tout en encourageant l'audace et le déploiement de ses qualités, le chapitre conventuel ne confiera pas au jeune frère de charges trop lourdes à porter.

b) Les premiers pas dans le ministère presbytéral

337. §1. Recevoir le presbytérat au sein de la vie consacrée est une grâce pour le prêtre lui-même et pour l'Église, car la profession des conseils évangéliques vécue dans la vie commune et selon le charisme de la communauté donne une fécondité particulière au ministère presbytéral. La formation permanente des profès perpétuels prêtres doit viser à ce que leur appel au sacerdoce et leur vocation à la vie consacrée se rejoignent pour former « une unité profonde et dynamique » (VC 30) et que leur ministère presbytéral s'intègre harmonieusement dans la vie fraternelle et conventuelle.

§2. La découverte du ministère presbytéral implique l'apprentissage de nombreuses situations nouvelles qui doivent être intégrées progressivement. Ainsi, chaque jeune prêtre cherche :

- à faire de la liturgie un lieu matriciel pour son ministère et à porter les personnes qui lui sont confiées dans la célébration de l'Eucharistie et de la liturgie des Heures ;
- à intégrer la discrétion et le secret sacramentel – ceux-ci induisent dans la vie du prêtre une nouvelle forme de solitude qui ne doit pas se transformer en isolement ou en autoréférentialité ;
- à mûrir son discernement pastoral et sacramentel qui ne peut s'acquérir en théorie mais grandit grâce à une relecture guidée de l'expérience concrète ;
- à entrer dans l'obéissance due à l'évêque en intégrant les coutumes et les directives pastorales propres au diocèse où il est assigné et en collaborant avec les instances diocésaines, les autres prêtres et les agents pastoraux ;
- à découvrir la fraternité sacerdotale et la fraternité au sein du presbyterium ;
- à garder des relations simples avec les frères non-clercs, sans se mettre en position de surplomb, dans un esprit de fraternité et de service.

§3. Le rôle du prieur et du chapitre conventuel est de « mettre en place un accompagnement personnel des jeunes prêtres, de développer et de soutenir leurs qualités, de façon à ce qu'ils puissent vivre avec joie leurs premiers défis pastoraux » (RFIS 83). Les jeunes prêtres sont encouragés à choisir, en lien avec le prieur, un aîné qui puisse jouer le rôle de référent et de compagnon dans l'apprentissage

du « métier » et la découverte du contexte culturel et ecclésial où s'exerce son ministère¹⁶⁹. Il est important que tout jeune prêtre prenne « l'habitude de consulter des prêtres de plus grande expérience » (RFIS 83) et se ménage les espaces de relecture et de soutien dont il a besoin, tant dans le domaine pastoral qu'au niveau spirituel et humain, et qu'il s'habitue à la supervision.

§4. Le chapitre conventuel veillera à donner sa confiance au jeune prêtre et à encourager son élan, tout en graduant les responsabilités qui lui sont confiées. Parce que l'apprentissage du ministère demande aux jeunes prêtres d'intégrer de très nombreuses données nouvelles dans leur vie et leur discernement, le prier et la communauté l'inciteront à prendre le temps nécessaire à l'assimilation et à la relecture. Le frère concerné doit prendre sa part dans le discernement du poids de responsabilité qu'il peut porter en s'appuyant sur une saine conception du don de soi et une bonne connaissance de lui-même.

§5. La Communauté veille à ce qu'une formation complémentaire soit donnée aux jeunes prêtres de moins de cinq ans d'ordination, selon un plan établi par le Responsable de formation. La responsabilité d'organiser des sessions de jeunes prêtres revient à la Province. On n'hésitera pas à s'appuyer sur les formations organisées dans les diocèses ou d'autres communautés.

c) Les premiers pas dans le ministère diaconal

338. §1. De même que les premiers pas des prêtres sont accompagnés, les chapitres conventuels et les prieurs veilleront à soutenir les premières expériences des diacres de leurs prieurés. Ce qui a été dit de l'accompagnement des jeunes prêtres s'entend analogiquement des frères diacres selon leur situation propre.

§2. La formation des diacres doit leur permettre : de chercher à approfondir le sens du ministère diaconal et à en expérimenter la beauté ; d'enraciner le diaconat dans la vie religieuse et l'intégrer dans l'offrande de toute leur personne à Dieu ; d'œuvrer à une bonne insertion dans la communauté du prieuré et dans l'Église.

§3. Les jeunes diacres doivent apprendre à devenir des ministres de l'Église. Ainsi chacun travaillera particulièrement :

- à rendre grâce pour la beauté de son ministère et à approfondir la spiritualité diaconale par des lectures, des enseignements et des prédications sur l'esprit du diaconat ;
- à qualifier son service de la Parole de Dieu en fréquentant régulièrement l'Écriture dans la *lectio divina*, en préparant avec soin ses prédications ;
- à approfondir la dimension de service et d'accueil des pauvres, caractéristique de son ministère, en cheminant avec eux pour exercer la charité au nom de l'Église et en intercédant pour eux, notamment dans la liturgie des Heures ;
- à prendre sa place dans le collège des diacres au niveau diocésain et dans la Congrégation, afin d'y trouver un encouragement dans son ministère, un soutien fraternel, une communion d'esprit et de prière, ainsi qu'un partage d'expérience et de conseils.

2. Les transitions

339. §1. L'arrivée dans un nouveau prieuré, l'intégration dans une nouvelle communauté, la découverte d'une nouvelle charge ou mission sont des moments de transition délicats. Dans la plupart des cas, cette nouveauté présuppose la fin d'une mission antérieure ou de l'assignation précédente. Le départ d'un prieuré n'est pas toujours difficile à vivre, mais il implique parfois – selon la situation et la personnalité du frère – un deuil qui peut se révéler purifiant. Tout changement comprend un certain appel et peut devenir un lieu éminent de formation.

¹⁶⁹ Lorsque les premières années d'assignation se recoupent avec les premières années de ministère presbytéral, le prêtre aîné référent fera office de parrain, afin d'éviter la multiplicité des accompagnements.

§2. Il sera opportun pour soi-même et pour les autres de préparer au mieux son départ en se donnant le temps de dire au revoir aux personnes avec qui on était en lien dans l'apostolat, d'écouter les retours ou bilans et de préparer la transmission. Afin de permettre une heureuse transition, chaque frère pourra veiller à clôturer les dossiers qui doivent l'être et à transmettre sa charge au mieux à la personne qui lui succède, dans un esprit de service.

§3. Lors d'un changement d'assignation, l'accompagnement des prierés de départ et d'arrivée ont une grande influence sur le vécu de la transition.

II. LES TEMPS DE FORMATION INTENSIVE ET D'ACQUISITION DE COMPÉTENCE

340. En plus de la formation initiale¹⁷⁰, chaque frère peut connaître des périodes centrées plus particulièrement sur l'apprentissage; celles-ci sont de grande importance dans la croissance personnelle, religieuse et ecclésiale. Le désir d'apprendre et le souci de la compétence maintiennent chacun dans une disponibilité intérieure – attitude fondamentale de la formation permanente.

1. La formation en vue d'une mission apostolique ou communautaire

341. §1. Il est impératif que chaque frère ayant reçu une mission suive la formation adaptée pour être apte à assumer sa charge. Il revient à chacun de discerner, avec les autorités concernées, le parcours de formation qui convient. De son côté, la Communauté (supérieurs, chapitre conventuel) encouragera cette formation et donnera à chaque frère les moyens effectifs de la suivre.

§2. On veillera pourtant à ce que « l'urgence d'une qualification légitime et nécessaire » ne se transforme pas « en une recherche excessive d'efficacité, comme si le service apostolique dépendait surtout des moyens humains et non de Dieu » (VC 38).

2. Études universitaires supérieures en vie consacrée

342. §1. Les études universitaires sont une richesse dans la formation d'un frère. Elles valorisent la recherche, la rigueur, la confrontation, l'approfondissement, la coopération dans l'étude et l'interdisciplinarité. Elles permettent une ouverture créatrice et missionnaire vers nos contemporains qui pensent, cherchent, écrivent.

§2. Un premier discernement commun au frère et à la Congrégation permet d'évaluer l'opportunité d'une formation universitaire en fonction des objectifs visés (qualification en vue de la mission, formation pour devenir formateur ou porter une charge dans la Congrégation, développement personnel...) ainsi que de la capacité du frère à intégrer un rythme universitaire à sa vie religieuse.

§3. En plus de la dimension proprement intellectuelle, les études universitaires ont un impact humain, spirituel et religieux important. Les études – surtout au niveau du doctorat – engendrent un isolement parfois difficile à porter. Les frères étudiants doivent donc bénéficier d'un accompagnement adapté. Qu'ils soient dans un prieuré ou en dispense de résidence, les frères étudiants pourront s'appuyer sur leur supérieur afin de discerner la manière d'accorder leur rythme d'étude avec les exigences de la vie religieuse et de la fraternité. Ils choisissent un frère tuteur dont le rôle est de les accompagner dans l'avancement de leur travail académique et d'être un soutien pour la persévérance dans l'étude. Chaque année le Responsable provincial de la formation fait un point avec le frère étudiant et son tuteur.

§4. Les frères du prieuré doivent comprendre qu'entreprendre un doctorat est un service pour toute la Communauté et pour l'Église et non seulement pour le bien du frère. Ils montrent leur soutien fraternel en montrant de l'intérêt pour le progrès de ses recherches et en étant compréhensifs pour ses

¹⁷⁰ Voir chapitres 5-6 et 14-17.

absences à certains exercices communautaires. Toutefois, le prier aidera le frère doctorant à maintenir un engagement fraternel régulier et à se tenir à la discipline de vie convenue pour poursuivre sa vie religieuse et mener à terme sa recherche.

3. Acquisition de compétences personnelles

343. Lorsqu'un frère exprime le désir de suivre une formation (artisanale, artistique, technique, scientifique...), on en discernera avec lui l'opportunité et les conditions en fonction de son bien et de celui de la communauté. En effet, toute acquisition de compétence qualifie notre présence aux autres, apporte à la Communauté et enrichit la vie apostolique ; elle contribue à un déplacement intérieur et favorise l'évolution personnelle.

III. LES TEMPS D'ÉPANOUISSEMENT ET DE FIDÉLITÉ HEUREUSE

1. L'humble fidélité quotidienne

344. §1. La répétition quotidienne est un élément structurant de notre fidélité. La régularité de notre vie permet d'établir une saine routine qui nous porte jour après jour. Nous engageons notre liberté dans chaque participation effective aux exercices personnels et communautaires de notre vie. En accomplissant une multitude de petits pas dans la banalité du quotidien, nous renforçons et approfondissons notre lien avec le Christ. Cette humble fidélité est la sobre expression d'une ferveur éprouvée par le temps.

§2. À travers cette fidélité quotidienne, qui est une œuvre de l'Esprit, peuvent se déployer en nous les fruits dont parle saint Paul : « charité, joie, paix, longanimité, serviabilité, bonté, confiance dans les autres, douceur, maîtrise de soi » (Ga 5, 22-23). Ces fruits nous permettent de reconnaître la présence, souvent discrète, de l'Esprit dans notre vie.

2. L'expérience heureuse de la fécondité spirituelle

345. §1. Comme la Vierge Marie dans la Visitation découvre qu'elle est instrument du don de l'Esprit-Saint pour sa parente à travers le don qu'elle fait d'elle-même dans la charité, nous expérimentons parfois la joie d'être un instrument de l'action de Dieu qui se donne au-delà de nous et à travers notre coopération. L'expérience de cette fécondité qui vient de plus loin que nous est source d'une joie incomparable qui suscite notre émerveillement et notre action de grâce. Il nous revient de rapporter à Dieu la gloire de cette fécondité et de chercher à demeurer dans une humble disponibilité à son action.

§2. En prenant le temps de célébrer les bénédictions de Dieu, nous nous arrêtons pour en jouir et en inscrire la mémoire dans notre cœur. Chacun de nous tisse ainsi progressivement le récit des merveilles de Dieu dans sa vie. Nous puisons dans ce mémorial l'espérance qui sera notre force pour demeurer fidèle dans les temps de joie comme dans les temps d'épreuve.

3. Les célébrations de Jubilé

346. La célébration des anniversaires de profession ou d'ordination nous permet, dans la joie et la fête, de faire mémoire de la fidélité quotidienne de Dieu qui nous a donné de lui rester fidèles à travers notre humble persévérance. Ces moments d'action de grâce édifient notre communion fraternelle et soutiennent la fidélité de chacun. En célébrant la présence continuelle de Dieu au cœur de notre vie, nous nous renouvelons dans le désir de lui appartenir.

IV. LES TEMPS DE PAUSE ET DE REPRISE

1. Le repos dominical

347. §1. En lien avec le rythme de la création, le commandement du Sabbat et la célébration du mystère du salut, nos semaines doivent être marquées par des temps de pause et de repos. En fonction de sa responsabilité pastorale, il appartient à chacun de trouver la manière adéquate de sanctifier le jour du Seigneur et de pratiquer le repos dominical (cf. CEC 2184-2188). La valorisation de ce repos est pour nous – comme pour tous les chrétiens – une célébration du mystère pascal du Christ, une expérience de la vie communautaire de l'Église, une protestation contre la logique d'efficacité et de productivité du monde moderne, un engagement au service de la création.

§2. Lorsque le labeur apostolique dominical ne permet pas de pratiquer le repos, il importe d'autant plus de respecter le temps hebdomadaire de désert (cf. CEC 2187).

2. Les temps de désert

348. §1. Le temps de désert hebdomadaire doit permettre à chaque frère d'ouvrir un espace de gratuité au sein de sa semaine, afin de trouver le repos du corps et de l'âme d'une manière personnelle en dehors des occupations conventuelles et apostoliques. L'ouverture d'un espace régulier sans activités, où chacun veille à s'écarter des sollicitations de la vie quotidienne, est nécessaire pour permettre le développement d'une intériorité humaine et spirituelle – elle-même indispensable à notre maturation intégrale. Le temps de désert offre à chacun un cadre propice pour se retrouver lui-même, laisser revenir à sa conscience ce qu'il a vécu pendant la semaine et se rendre disponible à écouter Dieu ainsi que son propre cœur.

§2. Un frère qui veut intégrer le désert dans son rythme de vie pourra :

- maintenir le temps de désert dans sa programmation hebdomadaire personnelle, et promouvoir la conscience en lui-même et chez les fidèles qu'il a besoin des temps préservés des sollicitations ordinaires ;
- inclure un temps de contact avec la nature ou de travail manuel comme aide pour entrer dans la solitude ;
- se donner un temps de loisir en pratiquant une activité qui le ressourçe physiquement, psychiquement et culturellement ;
- maintenir des temps d'inactivité et de transition dans sa journée afin de se donner le temps nécessaire à l'écoute de Dieu et de soi-même ;
- chercher à entrer dans la prière solitaire, l'adoration et la contemplation de Jésus afin de renouveler son lien avec lui et de tirer de cette prière sa fécondité apostolique ;
- privilégier la Parole de Dieu et les autres aliments spirituels comme moyens de ressourcement personnel, à l'exemple de la Vierge Marie et en conformité avec la spiritualité du désert.

§3. La communauté joue ici un rôle important en veillant à ne pas multiplier les sollicitations et les services urgents qui conduiraient à des exceptions dans le respect des temps de désert.

§4. En plus des temps de repos ou de vacances, nous prenons annuellement – ou à un autre rythme personnel – un temps prolongé de désert, en vue d'approfondir notre vie contemplative. Les objectifs spirituels de ce temps peuvent varier (temps de prière gratuit, guérison intérieure, réconciliation avec soi-même, temps pour renouer avec la Parole de Dieu, accompagnement spirituel personnel plus ample et approfondi, etc.). Il est utile, avant de l'envisager avec nos autorités, de planifier ce temps dans la prière et d'en discuter les modalités avec notre accompagnateur spirituel.

3. Le temps de retraite annuelle

349. Les temps de retraite annuelle font partie du cours normal de notre vie. Ils offrent l'opportunité d'une reprise régulière et permettent un ressourcement, une relecture, un discernement et un réajustement. Il s'agit de faire le point sur notre vie sous le regard de Dieu, sans négliger l'opportunité du repos et de l'activité physique.

4. Le « temps de consolidation »

350. §1. Le Chapitre général de 2022 a autorisé le Prieur général à expérimenter la mise en place d'un « "temps de consolidation" pour les frères, dix à quinze ans après la fin de leur formation initiale »¹⁷¹. Celui-ci doit permettre aux frères concernés de « faire une relecture de leurs premières années d'assignation à la lumière de l'Évangile et de notre vocation propre, afin d'enraciner leurs acquis et de trouver un nouvel élan dans la vie et la mission »¹⁷². Ce temps prendra la forme d'un parcours de trois à six mois incluant des moments organisés par la Congrégation (au minimum d'un mois) et des moments laissés à l'organisation de chacun (au minimum de deux mois).

§2. Le temps organisé par la Communauté doit permettre à chacun de renouer les liens communautaires et de se retrouver soi-même tout en affinant sa perception du monde actuel et du champ apostolique. Il comprendra des activités communes, des rencontres, des temps de partage et des formations. On pourra ainsi proposer :

- un moment de retraite ainsi que des temps d'inactivité et de silence pour se retrouver devant Dieu et devant soi-même ;
- des temps de relecture partagée de l'expérience humaine, religieuse, spirituelle et apostolique ;
- une réflexion sur les conditions de la vie consacrée dans le monde d'aujourd'hui et dans les conditions actuelles de la Congrégation ;
- une réflexion sur le charisme vécu aujourd'hui et les appels de Dieu sur la Communauté ;
- un temps de relecture des Constitutions et des textes de référence de la Communauté ;
- des enseignements pour une mise à jour des questions intellectuelles et apostoliques ;
- un bilan complet de sa santé ;
- la possibilité de rencontrer un psychologue ou un thérapeute ;
- la possibilité de faire un bilan de compétences pour favoriser un meilleur investissement dans la vie apostolique.

Afin de permettre une consolidation enracinée dans l'expérience, on favorisera les témoignages, les partages en petit groupe, les mises en situations, les exercices et les relectures ainsi que tout ce qui permet une prise en compte de l'expérience personnelle. On pourra faire intervenir des coaches, des médecins et toute forme d'experts dont l'apport sera profitable.

§3. Les deux mois libres doivent permettre à chaque frère de mettre en place les moyens qui seraient opportuns pour l'enracinement de sa vocation et son renouveau personnel : pèlerinages, temps personnel de désert ou d'ermitage, retraite particulière, temps dans un monastère, temps fraternels, temps en famille, formation spécifique, cure, thérapie etc. Le programme sera discuté et validé avec le provincial, en tenant compte également des besoins du prieuré où le frère est assigné.

§4. En consacrant des ressources à l'organisation de ce temps de consolidation (temps, énergie, finances), la Congrégation, la Province et le prieuré manifestent leur engagement pour donner aux frères concernés les moyens de prendre soin d'eux-mêmes et de leur vocation. En dialogue avec le prieur provincial, chaque prieuré cherchera comment s'adapter pour libérer le frère qui participe à ce temps de consolidation ; la mise en œuvre de ce projet demandera à la communauté locale de la souplesse et de l'anticipation – elle pourra en tirer les fruits dans la durée.

¹⁷¹ Actes 2022, « votes sur la formation ».

¹⁷² *Idem*.

5. Les temps sabbatiques

351. §1. Lorsqu'un frère demande un temps sabbatique, celui-ci peut avoir plusieurs intentions : désert (cf. Dir. 124.1), reprise spirituelle, repos, formation, guérison, discernement au milieu d'une crise, etc. Le « sabbat » correspond au besoin des frères d'avoir du temps pour intégrer, pour mûrir une décision, pour apprendre, pour passer une transition.

§2. Quels qu'en soient les objectifs, ceux-ci devront être clarifiés et fixés par écrit avant le commencement de la période en question. Un temps sabbatique peut être une épreuve lorsqu'il n'est ni préparé ni accompagné. On veille à ce que le frère ait toujours prévu un accompagnement lors de cette étape personnelle. La communauté s'engage à être présente au frère durant cette période.

§3. Un temps sabbatique peut être vécu en ermitage, dans un monastère, dans une maison de formation, dans un couvent apostolique de la Communauté ou dans un autre lieu discerné avec le supérieur.

V. LES TEMPS DE COMBAT SPIRITUEL PLUS INTENSE

1. Les pertes d'élan

a) Le danger de l'habitude

352. §1. Les années qui passent peuvent engendrer un sentiment d'habitude et l'impression d'être un fonctionnaire de l'Église ou du sacré : nous accomplissons les charges qui nous sont demandées, mais sans l'élan qui animait les premiers instants. Nous risquons alors de jouer un rôle et de laisser s'installer une dichotomie entre l'intérieur et l'extérieur.

§2. Le frère concerné est appelé à se centrer sur l'essentiel en retrouvant « le premier amour, l'étincelle inspiratrice à partir de laquelle a commencé la *sequela Christi* » (RC 22) ; en effet, « seul celui qui tient son regard fixé sur ce qui est vraiment essentiel peut renouveler son oui au don reçu et, dans les diverses étapes de la vie, ne pas oublier de faire le don de soi-même ; seul celui qui se laisse conformer au Bon Pasteur trouve unité, paix et force dans l'obéissance du service... »¹⁷³.

§3. Un temps de césure (retraite, désert, pèlerinage, formation) et un accompagnement sérieux (spirituel, médical, psychologique...) sont les moyens les plus adaptés pour se reprendre et remobiliser ses énergies dans le don de soi.

b) La tentation d'aller chercher sa consolation loin du Christ

353. §1. À tout instant de notre vie, nous pouvons éprouver la tentation d'aller chercher notre consolation loin du Christ (relations, projets, activités, loisirs...). Cela prend une force particulière lorsque nous connaissons la vulnérabilité, l'échec, le désœuvrement... Cette difficulté peut devenir critique lorsque la situation s'installe et devient structurelle.

§2. Le frère concerné est appelé à retrouver le sens de sa consécration religieuse par les vœux. Il s'agit de goûter à nouveau la joie profonde que procurent l'obéissance au Dieu de vie, la désappropriation de nous-mêmes pour accueillir l'unique richesse qui est le Christ, et un amour sans partage pour Celui qui nous a aimés le premier. La pédagogie concrète pour travailler les vœux est présentée au chapitre 10.

¹⁷³ PAPE FRANÇOIS, *Lettre aux participants de l'assemblée générale extraordinaire de la Conférence épiscopale italienne* (8 novembre 2014), cité dans RFIS 84; cf. PO 14.

c) Le risque de l'acédie

354. §1. Au long de notre vie se présente de manière récurrente et sous différentes formes le risque de l'acédie – perte de goût pour la vie spirituelle, qui se traduit par une médiocrité et un relâchement de la vie consacrée.

§2. Dans une telle situation, chaque frère cherchera à identifier les leviers qui pourront l'aider :

- resserrer les liens fraternels joyeux et simples et s'appuyer sur des frères proches ;
- approfondir la connaissance de soi à la lumière de Dieu et de ses frères ;
- choisir un ou plusieurs moyens de renouveau spirituel (pèlerinage, retraite, lecture spirituelle...);
- faire un bilan de compétence et opérer une réorientation dans la mission en vue de retrouver une motivation apostolique ;
- renouer avec la *lectio divina* et l'étude pour retrouver un élan intellectuel ;
- s'engager dans une formation pour remobiliser nos énergies ;
- s'appuyer sur le témoignage des anciens qui ont déjà traversé ces épreuves...

§3. Dans ces situations, le prier et l'accompagnateur spirituel doivent prendre en compte avec bienveillance les épreuves plus intimes qui peuvent s'ajouter à ces situations de relâchement (crises de la quarantaine ou d'une autre nature...). Dans certains cas, l'aide d'un psychologue, d'un médecin ou d'un thérapeute peut se révéler précieuse.

d) Les déceptions et la désillusion en période de milieu de vie

355. §1. Au milieu de notre vie se présente fréquemment une période de remise en question, au cours de laquelle chacun : fait l'expérience de sa faiblesse personnelle ; découvre des « contradictions qui pourraient encore demeurer dans sa personnalité et qu'il faut nécessairement affronter » (RFIS 84) ; éprouve la frustration de la pauvreté des résultats dans la croissance personnelle ou l'apostolat ; expérimente la désillusion face aux idéaux qu'il s'était donnés et qui ne sont pas atteints.

§2. Cette période est marquée par une perte de confiance dans les points de repères jusqu'ici acceptés sereinement. Elle peut conduire à un sentiment d'échec et à une remise en cause de la vocation. Le deuil de nos illusions est pourtant un processus vital nécessaire pour notre croissance humaine et spirituelle. C'est l'étape incontournable du passage de l'idéal à l'acceptation de soi et des autres ; il s'agit de ne pas confondre « l'absolu du don de soi avec l'absolu du résultat » (VC 70). Lorsqu'elle est bien vécue, cette période permet un affinement de la connaissance de soi à la lumière de Dieu, un approfondissement de l'espérance et un nouvel enracinement de notre choix vocationnel. Au lieu de conduire à une déception toute centrée sur soi, l'expérience de l'échec peut devenir l'occasion de « grandir dans l'humilité et dans la confiance en l'action miséricordieuse du Seigneur – dont la "puissance donne toute sa mesure dans la faiblesse" (2 Co 12, 9) » (RFIS 84).

§3. Pour traverser cette étape, chaque frère pourra s'efforcer de réévaluer ses objectifs de vie en s'appuyant sur le regard bienveillant de ses frères et en opérant un discernement spirituel avec l'aide de son accompagnateur. Le frère concerné pourra tirer profit des moyens de croissance proposés dans les chapitres sur la formation humaine et spirituelle.

§4. Le deuil propre à cette étape est un processus qui s'inscrit dans la durée et demandera de la patience. Le prier provincial et le prier local donneront au frère concerné les moyens et le temps nécessaire pour traverser cette période de transition dont il est le premier à pâtir.

2. Les crises

a) Affronter la crise

356. §1. Des crises peuvent survenir à tout âge. Elles peuvent être causées par des facteurs très variés : changement d'assignation, de mission ou de ministère, difficulté dans le travail ou échec apostolique,

surmenage, incompréhension, sentiment de marginalisation, problèmes de gouvernance dans la Congrégation, la Province ou le prieuré, maladie physique ou psychique, aridités spirituelles, deuils, problèmes de relations interpersonnelles, fortes tentations, sentiment d'inutilité, crise de la foi ou de l'identité, crise sentimentale, etc. Quelles qu'en soient leur nature, les crises comportent une part de risque mais peuvent devenir, si nous laissons Dieu y agir, une étape vers notre Pâque (cf. Jn 16, 21 ; 2 Tm 2, 12). Elles dessinent un volet de notre croissance et de notre combat spirituel.

§2. La crise met en jeu des positionnements où l'humain et le spirituel s'entrecroisent. Il faut en effet accepter la manière dont Dieu nous conduit, ce qui implique de s'abandonner et de lâcher prise, accepter aussi de parler de ses difficultés et de demander de l'aide en allant au cœur des problèmes. Cela réclame de discerner dans ses difficultés ce qui est à la source et ce qui est un effet ; de faire la différence entre son ressenti et la réalité. Il faut pour cela du courage. En effet, il semble parfois plus facile de rester dans le déni de ses souffrances, ses erreurs, ses faiblesses, ses limites, ses révoltes. Lorsque tout cela est affronté, la crise peut devenir un moment de « conversion radicale », un dépouillement de soi pour suivre le chemin du Christ crucifié et ressuscité. En s'appuyant sur l'alliance que Dieu a conclue le premier et qu'il n'entend pas révoquer, le frère éprouvé donne ainsi un sens spirituel à la purification et au dépouillement qu'il expérimente (cf. Ap 2, 10 ; Jc 1, 12).

§3. L'expérience de la crise nous fait mûrir et nous apprend une certaine sagesse devant les épreuves de la vie ; en effet, « celui qui n'a pas été mis à l'épreuve connaît peu » (Si 34, 10). En nous permettant d'apprendre de nos erreurs, la formation permanente nous pousse à valoriser certains moyens qui peuvent jouer un rôle essentiel en situation d'épreuve :

- Chaque frère devrait ainsi cultiver les espaces de parole : régularité de l'accompagnement spirituel, entretien d'amitiés solides qui permettent de se confier, investissement dans les relations fraternelles au sein de son prieuré, connaissance d'un psychologue ou de professionnels de la santé à qui l'on a déjà parlé et qui peuvent nous conseiller en cas de besoin.
- De même, le discernement spirituel, par lequel on apprend à reconnaître l'œuvre de Dieu dans notre vie, est une ressource incontournable en cas de crise ; un frère en difficulté sera soulagé s'il peut s'appuyer avec profit sur une connaissance éprouvée des procédés et des conditions du discernement spirituel.
- Enfin, l'itinéraire des saints nous inspire et nous donne l'exemple de la manière dont chacun – de manière unique – peut affronter l'épreuve dans la foi.

b) L'accompagnement de la crise

357. §1. Par son intercession et son engagement fraternel, la communauté joue un rôle capital dans l'accompagnement d'un frère en crise. Quant aux relations fraternelles, elles permettent de créer un espace pour l'expression et l'écoute des sentiments ou de garder un silence discret et chaleureux. Bienveillance, respect et compassion peuvent non seulement aider le frère, mais parfois hâter la résolution des problèmes. On accordera une attention particulière aux frères en crise qui ne vivent pas en communauté. Il arrive que la dispense de vie commune conduise à l'isolement et accentue le désir de séparation ; les initiatives fraternelles et le soutien dans la prière au-delà de la distance peuvent ici être capitales.

§2. Il est toujours profitable que l'accueil et la sérénité soient les premières réactions de la communauté face au frère en difficulté. La Communauté doit accepter avec compréhension qu'il faudra du temps au frère pour traverser sa crise. Une période de crise n'est pas seulement un moment d'épreuve, elle est aussi un temps de discernement et de mûrissement. C'est la plupart du temps un mauvais calcul que de ne pas accorder le temps nécessaire à un frère pour faire face aux situations complexes qu'il traverse. Certes, des cadres sont nécessaires, mais ils seront régulièrement ajustés avec bonté et souplesse.

§3. Il est opportun que le supérieur soit à l'écoute des réactions des autres membres du prieuré face à la crise personnelle d'un frère, car lorsqu'un membre du corps souffre, les autres membres souffrent avec lui. L'accompagnement d'une crise réclame de la part des frères qui vivent avec lui un investissement dans la patience et une certaine endurance. À l'inverse, l'incapacité à accueillir ou à

accompagner la crise d'un frère peut révéler des immaturités communautaires, qui doivent être interrogées.

§4. L'accompagnement fraternel sert de socle à l'accompagnement du prier et du Provincial. Leur proximité et leur bienveillance sont primordiales. En cas de crise, la coopération avec le frère est essentielle car le supérieur ne connaît pas a priori ce qui est bon pour le frère. Le prier se rappellera ici que l'écoute n'est pas la même chose que la recherche de solutions et qu'elle n'aboutit pas nécessairement à un conseil. Le prier apportera une grande aide au frère en crise s'il contribue à lui permettre de nommer, d'identifier et de situer ses difficultés.

§5. Il sera souvent opportun, quand la crise met en danger le frère, de favoriser un éloignement de son lieu d'épreuve pour qu'il puisse prendre le recul nécessaire au discernement et au travail accompagné sur lui-même. On prendra toutefois garde à ne pas simplement déplacer ou retarder le problème. Il ne revient pas à la Communauté d'apporter toutes les solutions ; il convient d'encourager le frère à être responsable de lui-même en faisant des propositions adaptées.

3. L'épreuve de la maladie

358. §1. L'épreuve de la maladie est sans aucun doute un moment fort dans notre vie. Vécue dans la foi, elle nous configure à la passion du Christ, dans l'espérance de sa résurrection, et nous ouvre à une nouvelle fécondité pour le bien du peuple de Dieu. Avec l'aide de Dieu et le travail de sa grâce, les épreuves de santé peuvent devenir pour chacun une manière de découvrir la tendresse et la présence de Dieu.

§2. L'annonce de la maladie est souvent un choc brutal pour ceux qui en font la douloureuse expérience – une annonce qui bouleverse leur vie et leur façon de l'appréhender. Si elle peut, pour certains n'être qu'une épreuve passagère, pour d'autres, elle aura des conséquences lourdes qui les obligent à repenser intégralement leur mode de vie. Lorsqu'elle survient, la maladie est vue comme un frein au quotidien et peut être ressentie comme un deuil. Le frère malade passe alors par les différentes étapes de celui-ci : le choc et le déni ; la douleur et la culpabilité ; la colère ; le marchandage ; la dépression et la douleur ; la reconstruction ; l'acceptation. Ce chemin d'acceptation est vécu en union avec la croix du Christ et en s'appuyant sur le soutien de ses frères.

§3. La communauté joue un rôle essentiel dans l'accompagnement du frère malade. Prière, présence fraternelle et délicatesse sont des attitudes primordiales pour le soutenir. Chaque membre de la communauté veillera à ajuster sa présence aux besoins du frère éprouvé ; cela réclame une écoute attentive, de la disponibilité ainsi qu'une grande capacité d'adaptation. On veillera à garder la discrétion à l'égard du frère en respectant son intimité, en évitant de parler de sa pathologie sans son accord, aussi bien à l'extérieur qu'en communauté.

§4. La maladie psychique (bipolarité, dépression chronique, etc.) représente une épreuve particulière qui sollicite un autre genre d'aide de la communauté. Parce que ce genre de maladie n'est pas toujours visible, elle demande une certaine vigilance. Elle réclame une compréhension précise de la pathologie du frère pour l'accompagner de manière ajustée ; dans ce domaine, on n'hésitera pas à prendre conseil auprès de professionnels. En même temps, les frères veilleront à ne pas enfermer le frère dans sa maladie, mais à l'accueillir comme une personne blessée ayant besoin de soutien et d'aide ; ils développeront une discrétion bienveillante à l'extérieur du prieuré, sans nier les problèmes mais dans le respect de l'intimité du frère.

§5. Le sacrement des malades est une ressource capitale pour affronter la maladie. Lorsque c'est possible, il est bénéfique de le célébrer en présence de la communauté. Nous sommes alors témoins pour le frère malade du Christ qui se penche sur son humanité souffrante. La réception du sacrement des malades soutient le frère et l'aide à donner un sens à sa souffrance.

§6. Après la guérison, la communauté doit comprendre que le frère qui est passé par la maladie a changé : sa perception de la vie a évolué, ce qui entraînera souvent des changements dans sa manière de vivre.

4. Les temps où la communauté est éprouvée par un frère

359. §1. Il arrive que le comportement d'un frère entame la concorde dans un prieuré et rende la vie commune difficile en dépassant le seuil de ce que la communauté locale est capable de porter. La situation devient critique lorsque l'attitude du frère nuit *de manière habituelle* à l'exercice d'un partage normal en chapitre, aux relations saines entre frères, à la mission apostolique, à la réputation du prieuré. Le signe principal en est l'incapacité durable à se remettre en cause, à écouter les corrections ou à les intégrer. Le frère doit alors être aidé avec plus d'attention.

§2. Tout prieuré n'est toutefois pas en mesure d'accompagner ce genre de situation difficile. La résistance passive ou active d'un frère obstiné fatigue parfois la communauté jusqu'à l'usure. Le prieur provincial sera attentif à ne pas perdre l'espérance que le frère puisse évoluer et à prendre des moyens adaptés aux forces de la Province. S'il est important d'aider le frère en difficulté, les autres frères doivent également être protégés.

§3. Pour l'accompagnement du frère, lorsqu'il est difficile à une seule personne de tenir dans la durée, il est utile de travailler à plusieurs. Une équipe accompagne les cas difficiles avec plus de sagesse. Elle permet de mettre en place une vision commune et de croiser les ressources. L'équipe d'accompagnement sera toujours guidée par celui qui a autorité sur le frère concerné et comportera en plus un ou plusieurs autres membres – qui pourront être des laïcs dont, si nécessaire, un médecin, un psychologue ou un professionnel du comportement.

§4. Devant une telle situation, tous se rappelleront que la prière de frères unis est puissante auprès de Dieu. Même lorsque les obstacles à la communion fraternelle dans la vie commune demeurent, il nous appartient toujours d'espérer pour nos frères et de les porter dans la prière.

VI. LA VIEILLESSE, TEMPS DU LÂCHER PRISE

1. Une autre manière de porter la mission et la communauté

360. §1. Quand ses forces déclinent, un frère aîné est progressivement obligé d'adapter et de réduire son activité. Cette période de renoncement déclenche un processus de deuil exigeant et humainement coûteux. Il a alors besoin d'être aidé à vivre cette étape non comme une mise à l'écart de la mission évangélique mais comme une autre manière non moins féconde de la porter. Il peut désormais prendre sa part dans le rayonnement apostolique de la communauté de différentes manières : « l'une d'entre elles, et très importante, est celle de soutenir la mission commune par la prière et le sacrifice ; une autre forme, ce sont les petits services qu'on peut rendre selon l'état de santé ; et aussi, en étant témoins et protagonistes de gratuité » (IMF 36).

§2 Dans la vie fraternelle, les anciens ont un rôle inestimable à jouer auprès de leurs frères plus jeunes en leur apportant le témoignage d'une vie qui a traversé toutes les tempêtes, portée par la fidélité du Seigneur. Leur expérience et leur sagesse sont des ressources précieuses. Ils chercheront à se rendre disponibles afin de prodiguer écoute, encouragement et conseils.

2. Le moment de la dépendance

361. §1. Avec l'arrivée du grand âge se posent des problèmes nouveaux liés à l'entrée des frères aînés dans une plus grande dépendance. Cette étape comprend un travail douloureux d'acceptation et de dépouillement. La perte progressive d'autonomie, la maladie ou les infirmités sont un appel nouveau à se laisser façonner par l'expérience pascalle, jusqu'à la configuration au Christ crucifié. Le frère ressent

alors plus profondément dans son être « l'expérience que Paul décrit dans un contexte de marche vers la résurrection : "Nous ne perdons pas courage et même si, en nous, l'homme extérieur va vers sa ruine, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour" » (PI 70).

§2. L'accompagnement des anciens par la communauté doit prendre en compte tous les aspects concrets au niveau médical et humain, mais il ne doit pas se limiter à cette dimension. On sera attentif à leur apporter le soutien et la nourriture spirituels dont ils ont besoin en fonction de l'évolution de leur état.

3. La dernière Pâque

362. §1. Suivre l'Agneau partout où il va s'accomplit dans la dernière étape de notre vie, au « moment de s'unir à l'heure suprême de la passion du Christ » (VC 70). Nous sommes appelés à participer à son acte d'offrande à la Croix, sommet d'amour qui accomplit toute sa vie filiale. En donnant sa vie, le Christ nous a ouvert la possibilité de vivre notre mort en Lui comme un don libre de nous-mêmes au Père : « Ma vie, nul ne la prend, c'est moi qui la donne » (Jn 10, 18). Dans cet ultime lâcher-prise qu'on ne peut reprendre, nous vivons notre dernière Pâque, dans l'espérance de la vision béatifiante : « Nous le savons : quand cela sera manifesté, nous lui serons semblables car nous le verrons tel qu'il est » (1 Jn 3, 2). Le Père achève alors en nous « ce mystérieux chemin de formation, commencé depuis longtemps » (VC 70, cf. PI 70).

§2. L'accompagnement communautaire joue un rôle essentiel pour cette dernière étape. Les frères du prieuré auront à cœur d'accompagner leur frère dans ses derniers moments, y compris lorsqu'il réside dans un établissement de soins. Chaque frère doit pouvoir compter sur le soutien de ses frères pendant ses derniers jours jusqu'au moment de l'ultime passage, accompagné si possible par le chant du Salve Regina, ou d'une autre recommandation mariale.

2^e SECTION

Les étapes de la formation initiale



Chapitre 14 :

LE TEMPS DU PRÉ-NOVICIAT

363. §1. La formation d'un Frère de Saint-Jean débute par une préparation à l'entrée dans l'Institut : la période du pré-noviciat. Celle-ci commence dès les premiers pas dans le discernement vocationnel auprès de la Congrégation et s'achève au terme du postulat, quand le candidat demande l'admission dans la Congrégation. Elle se développe en trois moments à durée variable selon les régions : la pastorale des vocations (I), le temps comme regardant (II) et le postulat (III).

§2. Ce qui suit dessine les objectifs et les moyens généraux pour chacune des trois étapes du pré-noviciat. Les points d'attention de cette période de discernement et d'accompagnement diffèrent selon la culture du candidat ; il appartient à la *ratio formationis provincialis*, ayant examiné les contextes et les moyens régionaux, de formuler un parcours précis et adapté de chacune de ces étapes en conformité avec les indications générales suivantes.

I. ACCOMPAGNER LES VOCATIONS : LA PASTORALE DES VOCATIONS

364. « L'invitation de Jésus : "Venez et voyez" (Jn 1, 39) demeure encore aujourd'hui la règle d'or de la pastorale des vocations. Celle-ci tend à montrer, à l'exemple des fondateurs et des fondatrices, l'attrait de la personne du Seigneur Jésus et la beauté du don total de soi pour la cause de l'Évangile ». Il revient aux consacrés de « proposer courageusement, par la parole et par l'exemple, l'idéal de la *sequela Christi*, en affermissant ensuite la réponse aux motions de l'Esprit dans le cœur des personnes appelées » (VC 64).

1. L'accompagnement des premiers pas

365. §1. C'est le candidat qui « détient la responsabilité première de dire "oui" à l'appel qu'il a reçu et d'accepter toutes les conséquences de cette réponse, qui n'est pas d'abord d'ordre intellectuel, mais bien plutôt d'ordre vital » (PI 29). L'objectif premier de la pastorale des vocations est donc de se mettre au service de celui qui cherche à découvrir là où le Seigneur l'appelle, en respectant l'état de vie où se trouve le jeune (cf. Dir. 30.1).

§2. Pour répondre à cette exigence particulière :

- On sera attentif à ce que la pastorale des vocations se fasse dans un esprit évangélique tel que nous y invite saint Jean dans son récit de l'appel des premiers disciples par Jésus (Jn 1, 35-50) :
 - importance de témoins qui aident à entendre l'appel (la figure de Jean-Baptiste) ;
 - dimension personnelle d'une vocation, respectant la liberté des personnes dans leurs cheminements (« Que cherchez-vous ? » adressé à André et à Jean) ;
 - l'appel à faire un choix (« Suis-moi ! » dans le cas de Philippe) ;
 - dialogue en vérité pour y répondre (dialogue avec Nathanaël).
- On évitera deux attitudes délétères :
 - la logique du recrutement, qui, ne respectant pas le cheminement de la personne, peut conduire à une précipitation dans le discernement ;
 - une trop grande timidité ou inaction, lorsque la communauté n'appelle plus et se ferme à cette fécondité, à l'image d'un couple marié qui ne voudrait pas avoir d'enfant.

- Chaque frère et chaque prieuré doivent prendre conscience que la pastorale des vocations relève de leur responsabilité : engagements d'apostolats auprès des jeunes, hospitalité et accompagnement de ceux qui cheminent pour découvrir leurs vocations.

2. La pastorale des vocations en lien avec l'Église locale

366. §1. L'Église invite les consacrés à donner une attention particulière à la pastorale des vocations qui, en raison de la diversité culturelle, du contexte socioculturel et souvent du manque de maturité des candidats, demande aujourd'hui plus d'investissement. D'une façon particulière, il s'agit de prendre conscience que « la pastorale vocationnelle a pour destinataires des hommes d'âges divers, même si, de nos jours, vu le nombre croissant de candidats adultes ayant à leur actif une ou plusieurs expériences professionnelles, on perçoit la nécessité de consacrer une attention plus particulière à ceux-ci » (RFIS 14).

§2. Pour cela :

- Le Prieur provincial, avec son conseil, constitue une structure provinciale de frères responsables de la pastorale des vocations. Ces frères sont choisis pour leurs qualités d'accompagnement et de discernement vocationnel auprès des jeunes, pour leur esprit de collaboration avec l'Église locale et pour leur amour constructif à l'égard de notre vocation.
- Ces promoteurs de vocation développeront des activités (camps, retraite de discernement...) et les moyens de communication sociale pour faire connaître le charisme de la communauté et inviter à une découverte de notre vie. Ils sensibilisent leurs frères à la signification pour les vocations de leur choix et leur témoignage apostoliques. Quand ils accompagnent des jeunes qui se posent la question vocationnelle, ils conjuguent le respect pour la liberté personnelle et la capacité à inviter à une écoute audacieuse du Seigneur.
- La *ratio formationis provincialis* définira cette structure de promotion des vocations adaptée à la réalité régionale.

II. LE TEMPS COMME REGARDANT

1. Les objectifs de cette période

367. Quand un candidat potentiel exprime le désir explicite de connaître de plus près notre vie, la Congrégation lui propose, après un temps de premier accompagnement, de passer à une étape d'observation comme « regardant », en vivant auprès d'un couvent tout en gardant sa vie de laïc (cf. D30. 1). Cette étape a un triple objectif : aider le candidat à grandir humainement et chrétiennement dans le discernement de sa vocation ; lui permettre d'atteindre une meilleure connaissance de ce qu'est la vie religieuse et le charisme de notre communauté ; vérifier les aptitudes à vivre une vie consacrée chez nous.

a) Grandir humainement et chrétiennement

368. §1. En ce qui concerne la croissance humaine et chrétienne du regardant, plusieurs modalités sont possibles selon les régions, l'objectif étant double : donner au regardant l'expérience de connaître une vie chrétienne accomplie, comme disciple missionnaire, et pourvoir à ce dont il a besoin afin de discerner et de répondre à sa vocation.

§2. Pour cela, le candidat doit avoir :

- une autonomie et une stabilité qui lui donnent d'être vraiment engagé dans des études ou un travail, ainsi qu'une hygiène de vie et des relations saines ;
- une pratique de vie chrétienne dans le lieu où il se trouve, une connaissance de la foi, et, si possible, un engagement pour la mission et le service pour les plus petits. Il est nécessaire que le regardant vive déjà des cinq éléments essentiels de la vie chrétienne (prière, doctrine de la

foi, fraternité, service et mission). Dans certaines régions, le temps comme regardant peut prendre la forme d'une école d'évangélisation.

§3. On vérifiera que le candidat est suivi par un accompagnateur spirituel et que lui soient donnés les moyens pour avancer dans son discernement et son choix. Au moment de sa demande de devenir postulant, il est nécessaire que le regardant fasse une retraite accompagnée de plusieurs jours. Celle-ci peut se faire au sein de la Communauté ou en dehors. Si l'accompagnateur spirituel du regardant est un Frère, on encouragera le candidat à parler au moins une fois avec un prêtre, un consacré ou ne consacrée qui ne sont pas membres de la Communauté.

b) Découvrir la vie religieuse et notre charisme

369. §1. Les regardants recevront les informations suffisantes pour bien saisir ce que nous sommes et ce à quoi ils s'engagent s'ils venaient à entrer chez nous. Cette connaissance ne peut se réduire à un enseignement ; elle doit leur donner d'éprouver de l'intérieur ce que peut signifier pour eux une vie de Frère de Saint-Jean.

§2. Pour cela, les regardants :

- recevront une formation qui leur donne de comprendre ce qu'est une vocation, comment la découvrir, les différents états de vie dans l'Église et les caractéristiques de notre charisme.
- feront des séjours dans un ou des prieurés de la Congrégation où on leur donnera d'expérimenter tant la manière de vivre des frères que certaines de leurs activités apostoliques. Par ailleurs, on trouvera le moyen de leur faire découvrir que nous formons la Famille Saint-Jean avec des Sœurs apostoliques et contemplatives et des Oblats.

c) Vérifier les aptitudes

370. §1. En ce qui concerne la vérification des conditions minimales à l'entrée au postulat, en plus des exigences canoniques (Can.643), on s'assurera pendant ce temps que le candidat ait :

- un niveau scolaire suffisant (Baccalauréat, fin d'études supérieures ou déjà une expérience professionnelle, selon la culture où il se trouve) ;
- des lectures et des expériences qui complètent sa culture générale.

§2. On établira un dialogue franc avec le candidat pour vérifier s'il n'existe pas d'empêchement majeur.

2. L'accompagnement personnel du regardant

371. Les regardants seront accompagnés par un frère désigné qu'ils pourront rencontrer régulièrement. Ce frère accompagnateur des regardants est nommé par le prieur, ayant consulté préalablement son chapitre conventuel, le délégué provincial pour la formation et le Provincial. Dans sa responsabilité et son travail de discernement, il travaille en concertation avec le responsable du postulat et le maître des novices. L'accompagnateur des regardants peut être la même personne que le promoteur des vocations. Sa capacité à accompagner personnellement doit être assurée.

3. L'admission au postulat

372. §1. Au terme du processus de discernement de cette période, le regardant fera une retraite de discernement. S'il décide d'entrer chez nous, il fait une demande écrite adressée au Provincial pour postuler dans notre Congrégation. Nul ne pourra entrer au postulat sans l'expression claire de vouloir être Frère de Saint-Jean.

§2. Le Provincial, après consultation de ceux qui ont accompagné le regardant, demandera au Chapitre conventuel qui l'a accueilli de se prononcer sur son admission au postulat.

4. La durée de ce temps

373. La durée de cette période varie selon le cheminement de croissance et la maturation du discernement de chacun. Il est souhaitable que la *ratio formationis provincialis* indique la durée minimale souhaitée – dans l'esprit de PI 29.

III. LE POSTULAT

374. §1. Le postulat permet de préparer au noviciat et de vérifier les aptitudes du candidat avant sa demande d'entrer dans la Communauté. L'entrée dans l'étape du postulat se fait auprès d'un prieuré de la Congrégation qui est habilité par le Provincial à admettre des postulants. Le postulant est inscrit sur les registres de la Province et de la Congrégation dès le commencement de son postulat.

§2. Selon les lieux, le postulat pourra se faire en vivant dans un prieuré ou de façon non résidentielle (le postulant continuant alors ses études ou son travail tout en se rendant régulièrement dans un prieuré). Il appartient à la *ratio formationis provincialis* et aux programmes locaux de postulat d'en déterminer les conditions. Dans les deux cas, on veillera :

- que le postulant rencontre régulièrement le responsable du postulat – cette condition excluant la réception au postulat d'un candidat qui réside dans un autre pays et/ou à grande distance physique que le prieuré d'attachement (cf. Dir. 30.1).
- à bien distinguer cette période du postulat par rapport au noviciat, le candidat devant garder une liberté et autonomie (financière, lien avec son milieu de vie et famille). Cette période est, en effet, un temps de maturation et de vérification d'un premier choix du candidat posé à l'égard de la vie religieuse dans notre institut, ce dernier n'en étant pas encore membre (cf. PI 44).

1. Programme de formation du postulat

375. La formation dans cette période vise trois objectifs principaux : continuer à fortifier les bases de la vie chrétienne selon ses cinq éléments essentiels, juger des aptitudes du candidat et le préparer à entrer dans notre genre de vie. Chaque postulat se donne donc un programme de formation qui réponde aux objectifs principaux qui suivent.

a) La formation humaine

376. §1. Si le noviciat est un temps qui permet de poser les fondations spirituelles et religieuses de notre vie consacrée, le postulat qui le précède est un temps de formation humaine et de vérification des bases sur lesquelles la consécration à Dieu pourra reposer.

§2. Pour cela :

- Dans cette période, il est important que le postulant commence à se laisser connaître, désire approfondir sa connaissance de lui-même et sa lucidité sur son histoire personnelle.
- En particulier, il est bon qu'il commence à être conscient de son éducation familiale ; qu'il perçoive certaines richesses et limites de sa culture d'origine ; qu'il soit ouvert à une autre culture, s'il doit faire son noviciat dans un autre pays. Il est fortement conseillé que le Responsable du postulat puisse rencontrer ou même visiter la famille du postulant, si ce n'est pas déjà fait avant l'entrée au postulat.
- Avec un soin particulier, les responsables de formation seront attentifs à la capacité du postulant de mener une vie consacrée en communauté entre personnes de même sexe. Pour cela, ils vérifieront l'équilibre psychologique (pathologies possibles, fragilités rédhibitoires, etc.) et affectif du postulant (dépendance, addictions, regard dévalorisant sur lui-même, ego surdéveloppé, immaturités dans les relations, rythme de sommeil et d'alimentation désordonné, etc.), « notamment l'équilibre sexuel, qui suppose l'acceptation de l'autre, homme ou femme, dans le respect de sa différence » (PI 43) Il est important aussi qu'il développe un

rapport équilibré avec le numérique dans sa vie (lutter contre les addictions au net, à la pornographie, aux gadgets, aux jeux).

- Selon les législations locales et compte tenu du droit de quiconque à préserver son intimité (Cf. Can. 220), chaque candidat passera un test psychométrique en début d'année. On lui ouvrira la possibilité de profiter d'un accompagnement par un professionnel, selon les besoins, en préférant conduire un travail de fond à cette étape plutôt qu'aux autres moments de sa formation initiale, particulièrement la période du noviciat.
- Enfin, à travers des sessions et l'accompagnement, il recevra des formations qui lui permettront de mieux se connaître humainement et acquérir certaines mœurs fondamentales de travail et de vie relationnelle.

b) La formation spirituelle

377. §1. Dans cette période, on veillera à ce que le postulant prenne les moyens d'entrer dans un discernement spirituel vocationnel ; qu'il approfondisse sa vie intérieure personnelle avec le Seigneur, qu'il puisse nourrir sa vie spirituelle et consolide sa connaissance de la Bible ainsi que la doctrine de la foi. Du côté des formateurs, il est capital de vérifier le degré de maturité chrétienne de celui qui se présente ; on ne peut admettre au noviciat des candidats qui n'ont pas « achevé leur initiation chrétienne (sacramentelle, doctrinale et morale) et manquent de quelques éléments d'une vie chrétienne ordinaire » (PI 43) – on consolidera donc la formation selon les cinq éléments essentiels de la vie chrétienne, la découverte de la vie religieuse et de notre charisme.

§2. Pour cela :

- Le postulat sera une première école de prière où seront données une formation fondamentale et pratique à la vie d'oraison, une initiation à la *lectio divina*, la récitation simple et belle de certaines Heures, la prière du chapelet chaque jour.
- Les postulants seront invités à vivre plus intensément des sacrements (si possible, messe quotidienne et confession régulière) et recevront une catéchèse liturgique fondamentale.
- Les formateurs organiseront des sessions pour les aider à entrer dans un discernement spirituel concernant leur vocation et veilleront à ce qu'ils soient bien accompagnés dans le cheminement spirituel.
- Les postulants auront une lecture guidée de la Bible (particulièrement les écrits de saint Jean) et apprendront à méditer les lectures de la messe du jour. Ils auront à disposition une bibliothèque pour leur lecture spirituelle.

§3. Au terme du postulat, chaque candidat fera une retraite de discernement spirituel avant de faire sa demande d'entrée au noviciat. Afin de promouvoir la liberté des candidats, il sera profitable que cette retraite ne soit pas effectuée au sein d'un prieuré de la Congrégation ni prêchée par un Frère.

c) La formation au charisme et à la spécificité de la vie religieuse

378. §1. Il est important que les postulants prennent connaissance de notre charisme, de notre patrimoine spirituel et de notre histoire avec ses lumières et ses ombres. De plus, il est bon qu'ils puissent bien comprendre ce qui est spécifique à la vie religieuse et la place du sacerdoce dans notre Communauté.

§2. Pour cela :

- Les frères donneront des formations sur ces sujets et seront attentifs dans l'accompagnement à ce que les ambiguïtés soient levées.
- Il s'agira, aussi, de vérifier la capacité du postulant de vivre en communauté sous l'autorité de supérieurs. « Cette capacité sera certes mieux vérifiée en cours de noviciat ; mais la question doit être posée avant. Les candidats doivent notamment savoir qu'il existe d'autres voies que celle d'entrer dans un institut religieux pour qui veut donner toute sa vie au Seigneur » (PI 43).
- La responsable du postulat donnera aux candidats une information suffisante sur les empêchements majeurs à la vie religieuse et à l'accès au sacerdoce, ainsi que les processus et les critères de discernement tant pour la profession perpétuelle que pour l'accès aux ordres.

d) La formation intellectuelle

379. §1. Concernant la formation intellectuelle, le postulant doit déjà pouvoir saisir l'importance que notre Congrégation donne à la recherche de la vérité, aux études, à la « diaconie de la vérité » dans l'apostolat. De plus, il faudra être attentif à ce qu'il soit préparé à suivre des études chez nous.

§2. Pour cela :

- Par le moyen des lectures, d'échanges accompagnés ou informels, ou par des enseignements réguliers, on l'initiera à certains sujets philosophiques et théologiques et on cherchera à éveiller son intérêt pour les grandes questions de l'homme et de l'Église.
- Son programme de vie comportera la découverte des écrits johanniques, spécialement l'Évangile de Jean, avec une lecture guidée du reste de la Bible. Par ailleurs, il aura un cours sur le Catéchisme de l'Église Catholique – lecture suivie de la première partie (section I sur la foi) et la troisième partie (sur la vie dans le Christ).
- Les formateurs seront attentifs à vérifier si le candidat possède une culture générale de base suffisante. Celle-ci doit correspondre à celle que l'on attend généralement d'un jeune qui a achevé une scolarité normale dans le pays.
- Il est important qu'il puisse maîtriser suffisamment la langue du noviciat. Pour cela, il doit pouvoir se soumettre à des évaluations standards sur son niveau de maîtrise de la langue.
- Il faudra veiller « à promouvoir la culture sans l'assimiler à une culture étrangère. C'est à l'intérieur de leur propre culture que les candidats ont à reconnaître l'appel du Seigneur et à y répondre de façon originale » (PI 43).

e) Formation apostolique

380. §1. Après le temps comme regardant, le postulat continue d'être une école d'évangélisation et de service des plus pauvres. Les apostolats doivent être choisis et préparés de telle manière qu'ils donnent au postulant de découvrir concrètement la vie apostolique comme une part essentielle du charisme de la communauté.

§2. Pour cela :

- Les postulants recevront une formation suffisante qui les prépare aux apostolats qui leur seront confiés.
- Ils feront partie, autant que possible, d'une équipe avec qui ils apprendront à porter et à évaluer une mission apostolique.
- Les formateurs feront une évaluation au terme du postulat avec chacun d'eux et avec l'équipe. Elle portera tant sur les fruits qui sont apparus au cours des missions que sur la manière dont le postulant a su s'y investir et se positionner par rapport aux personnes.

2. L'accompagnement personnel du postulant

381. L'accompagnement du responsable des postulants, de l'accompagnateur spirituel et de la communauté sont des moyens privilégiés qui favorisent l'intégration personnelle de la formation reçue. Pour cette raison, les responsables du postulat y attacheront une importance particulière.

a) L'accompagnement par le responsable des postulants

382. §1. Le frère responsable des postulants est un frère profès perpétuel désigné pour cette charge par le Provincial ; il est un formateur uniquement au for externe, sans jouer le rôle de l'autorité religieuse. Il est responsable de l'animation du programme de formation et accompagne avec progressivité le cheminement de discernement et de découverte des candidats.

§2. Pour cela :

- Il leur propose des expériences et des pratiques qui les aident à découvrir la Congrégation et la vie consacrée, ainsi que l'appel de Dieu sur lui. Il supervise aussi les activités du programme de formation.

- Il suscite la coopération fraternelle des autres membres du prieuré dans cet accompagnement et leur témoignage évangélique.
- Il veille à travailler de concert avec le promoteur des vocations qui a précédemment accompagné ce candidat et le maître des novices qui le suivra ensuite.

§3. Les frères choisis pour cette charge doivent être bien enracinés dans la mission et le milieu ecclésial. Ils recevront une formation à l'écoute, au discernement spirituel et à l'accompagnement des personnes. Vus les combats et les fragilités qu'éprouvent souvent les postulants d'aujourd'hui, les responsables des postulants doivent acquérir des compétences dans le domaine pédagogique, dans la vie spirituelle et en sciences humaines. Il est fortement conseillé qu'ils constituent une équipe pédagogique et travaillent en groupe.

b) L'accompagnement spirituel du postulant

383. Chaque postulant a un accompagnateur spirituel qu'il rencontre régulièrement et qui l'aide dans son discernement et dans la croissance de sa liberté intérieure. Il l'assistera pour retracer son histoire vocationnelle et mettre des mots sur ce qui le fait choisir ou non d'être Frère de Saint-Jean. Il vérifiera son écoute du Seigneur et lui donnera des clefs pour avancer dans son choix vocationnel. Il sera particulièrement attentif à préparer et à relire la retraite de discernement au terme du postulat.

c) L'accompagnement communautaire

384. Par leurs contacts avec le postulant dans des activités auxquelles ils participent (apostolats, services, rencontres gratuites...), les différents frères du prieuré accompagnent à leur niveau la maturation du discernement vocationnel des candidats. De ce fait, le chapitre conventuel, en lien avec le responsable de formation, doit veiller à ce que la vie et les activités communautaires avec les postulants soient porteurs pour leur cheminement personnel.

3. L'admission au noviciat

385. §1. Au terme du programme, le postulant qui veut entrer chez nous fait une demande écrite d'entrée au noviciat. Le Prieur provincial constitue alors un conseil d'admission pour examiner sa demande et émettre un avis sur l'idonéité du candidat. Ce conseil est composé du responsable du postulant, du maître des novices et d'au moins un frère nommé par le Prieur provincial.

§2. Chaque membre de ce conseil aura accès à un dossier de candidature, remis par le responsable des postulants. Ce dossier contiendra notamment un rapport du chapitre conventuel du prieuré où le candidat a fait son postulat, qui s'exprimera par un vote consultatif, ainsi que tous les documents canoniques et les témoignages nécessaires (extrait de baptême, lettre des supérieurs de séminaire ou de communauté religieuse dans lesquels le candidat serait passé, casier judiciaire, bilan de santé, etc.).

4. Les éléments d'adaptation provinciale

386. §1. La *ratio formationis provincialis* déterminera en particulier les modalités particulières suivantes :

- s'il s'agit d'un postulat résidentiel ou non-résidentiel – et s'il s'agit d'un postulat non-résidentiel, les modalités de formation et le critère de participation minimale ;
- certains critères propres à la Province pour l'entrée au noviciat – surtout pour le niveau d'études, les limites d'âge ;
- le niveau requis et les tests linguistiques à passer avec succès pour la langue du noviciat ;
- la manière de marquer l'entrée au postulat, s'il y en a une ;
- la composition du conseil d'admission, le contenu du dossier de candidature, la méthodologie de discernement.

Chapitre 15 :

LE NOVICIAT

387. §1. « Ils virent où il demeurait, et ils restèrent auprès de lui ce jour-là » (Jn 1, 39). En entrant au noviciat, chaque frère est invité à son tour à entrer dans l'expérience du disciple que Jésus aimait. Ce temps particulier commence le jour de l'entrée en communauté et dure dix-huit mois (sauf cas particulier – cf. Const. 36), « dont deux mois consécutifs passés dans un lieu de désert de la Congrégation » (Const. 33 §2).

§2. La formation au noviciat a pour premier objectif d'initier chaque frère à notre forme de vie religieuse. De plus, le noviciat est un temps d'accompagnement personnalisé, selon un programme de formation dans une communauté formatrice. Sous la direction d'un père-maître, les novices font leur premier pas dans la Communauté en cherchant à faire leur le charisme de notre institut. Enfin, l'étape du noviciat est un temps de probation où le novice continue son chemin de discernement vocationnel avec la communauté et se prépare à s'engager dans une vie selon les vœux.

I. LE PROGRAMME DE FORMATION

388. Parce que le noviciat est un temps d'initiation, le programme de formation a pour principal objectif de faire entrer le novice dans une expérience spirituelle et humaine, celle de Frère de Saint-Jean. Par conséquent, bien que la formation proposée au noviciat embrasse les diverses dimensions de la formation, elle accorde une attention particulière à la dimension spirituelle (cf. PI 35) et à l'approfondissement du charisme.

1. La formation spirituelle

389. Dans cette étape de vie religieuse, il s'agit d'initier le novice à entreprendre une marche à la suite de Jésus chaste, pauvre et obéissant et à renforcer son union avec lui selon le charisme de Frère de Saint-Jean. Cette démarche implique d'accompagner le frère pour qu'il s'ouvre à la grâce de l'Esprit, de telle sorte que dans toute sa personne, le novice entre dans un processus permanent de conversion et de transformation évangélique. Pour cette raison, la formation spirituelle du novice a trois objectifs : l'initiation à l'écoute du Seigneur dans sa vie pour le suivre, le fait de centrer toute sa personne sur le Christ et une appropriation de notre forme de vie.

a) Initiation à suivre le Christ

390. §1. La vie spirituelle selon notre charisme a pour fondement l'amitié avec le Christ. Or cette amitié se vit d'abord dans l'oraison au niveau du « cœur », compris dans le sens biblique. Ainsi, le premier chemin de formation spirituelle à parcourir est celui de l'intériorisation et de la découverte du cœur profond ; ce que Dieu aime c'est « la vérité au fond du cœur » (Ps 51 6). Le Maître des novices sera attentif à ce qu'une telle démarche ne conduise pas à un enfermement en soi, mais à une rencontre authentique de Dieu, à un véritable accès à soi et à une ouverture aux frères. Pour favoriser le recueillement et l'intériorisation, la communauté formatrice veillera à l'environnement du noviciat : lieu qui dispose, rythme particulier au noviciat, climat de silence.

§2. La rencontre avec le Christ permet au novice de le suivre, à condition qu'il ait appris à entendre sa voix (cf. Ps 94, 7). Par conséquent, le frère novice est initié à l'art du discernement spirituel, afin d'apprendre les voies d'une écoute authentique de Dieu, ainsi qu'une écoute de soi en Dieu. À travers

les relectures diverses, personnelles ou communautaires, il apprendra à mettre des mots sur les réalités spirituelles qui sont en jeu dans le quotidien de sa vie. Grâce à cette écoute et ces relectures, le novice est amené à suivre le Christ et à choisir selon Dieu.

b) Centrer toute sa personne sur le Christ

391. §1. Le centre de toute la personne est le Christ présent au cœur. Par la prière, c'est d'abord vers ce centre et de ce centre que la personne du frère s'unifie. Par conséquent, le noviciat est une école de prière et de vie spirituelle dans laquelle le père-maître initie le frère à la vie liturgique, aux différentes formes de prières et aux éléments de la vie spirituelle. Cette initiation à l'école de la Bible, des Pères de l'Église et des Maîtres spirituels se fait d'abord dans un dialogue et un accompagnement dans la vie, tout en donnant des contenus à travers les enseignements du noviciat et les lectures choisies. Elle se réalise aussi par l'établissement d'un rythme et la participation à des activités particulières qui favorisent l'intériorité et l'intégration des éléments de la vie spirituelle. Elle inclut des temps de solitude, particulièrement celui des deux mois de désert. Elle vise, enfin, à ce que le novice puisse entrer dans une oraison qui imprègne toute sa vie et lui permette de vivre dans le Christ, par Lui et avec Lui.

§2. L'initiation à l'accueil de la Parole de Dieu dans son cœur et dans sa vie est un point décisif de la formation spirituelle au noviciat. En effet, elle effectue une transformation de toute la personne pour qu'elle devienne une personne évangélique, à la ressemblance de Celui qui est la Parole faite chair. Par conséquent, les novices « approchent de tout leur cœur le texte sacré lui-même, soit par la sainte liturgie, qui est remplie des paroles divines, soit par une pieuse lecture, soit par des cours faits pour cela ou par d'autres méthodes » (cf. DV 25). De la sorte, une place de choix est donnée à la *lectio divina* quotidienne, ainsi qu'aux cours d'introduction à la Bible. Le Maître des novices veillera à ce que les jeunes frères intègrent la Parole de Dieu comme un chemin de vie, et les initiera à la Tradition spirituelle de la *lectio divina* (cf. VD 86-88). De même, il aidera les novices à mieux découvrir saint Jean, tel que le présentent les Évangiles, la Tradition et le Magistère.

§3. Le Maître des novices a pour mission d'aider le novice à unifier sa vie dans une paix du cœur qui vient du Seigneur. Cette attention à la vie intérieure se traduit par l'apprentissage de la tradition de la vigilance du cœur. Le novice, surtout en deuxième année, doit prendre conscience que tout ce qui monte de son cœur n'est pas nécessairement de Dieu, mais qu'une pensée, une passion, un sentiment intérieur peuvent avoir diverses origines, comme nous le donne à comprendre la tradition du discernement des esprits (cf. 1 Jn 4, 1). Cette attention au cœur introduit le novice dans un combat spirituel d'un nouveau genre qui lui donne de choisir et d'être de plus en plus le gardien de son cœur. Le Maître des novices sera attentif à ce que chacun mette en pratique un examen de conscience sérieux et quotidien, sans se focaliser uniquement sur le péché, mais d'abord, sur la découverte de l'action de Dieu dans le quotidien du novice. L'ouverture du cœur et l'écriture d'un journal spirituel pourront aider le novice à mieux se dire et prendre conscience de ce qui se joue avec le Seigneur dans sa vie de tous les jours. L'accompagnement du novice devra l'aider à suivre le Christ, à se laisser former par Lui, à découvrir les enjeux personnels de sa consécration et à commencer à s'approprier notre forme de vie.

c) Appropriation de notre forme de vie

392. §1. Suivre le Christ au noviciat, c'est déjà vivre du charisme de la Communauté, don que le Seigneur fait à chaque frère et qu'il commence à déposer dans le cœur du novice. A travers la vie fraternelle en communauté, la vie de prière régulière, l'accompagnement du Maître des novices, l'exercice des vœux, l'étude des Constitutions et des écrits de saint Jean et de multiples expériences de notre vie, le novice apprend à devenir Frère de Saint-Jean.

§2. L'alliance qu'il fait avec le Seigneur est inséparablement une alliance avec sa communauté et avec ses membres. Son histoire sainte s'inscrit dans celle des Frères de Saint-Jean. Ainsi, le novice doit pouvoir parcourir aussi bien son histoire que celle de la Communauté. Le Maître des novices, pour cette raison, prendra soin d'aider chacun à relire son histoire, à poser des mots sur ce qui a construit le frère, ce qui l'a blessé, les passages de Dieu et peu à peu à découvrir sa vie comme une histoire sainte où Dieu est à l'œuvre pour vivre une alliance avec lui.

§3. Cette histoire sainte se réalise maintenant pour lui dans une vie fraternelle en communauté et selon les vœux. En ce sens, au fur et à mesure des mois, le novice pourra, avec l'aide de ses formateurs, intégrer ce qui lui est proposé comme un itinéraire de vie. Ainsi, cette immersion dans une communauté religieuse particulière lui permet de s'approprier son charisme, son histoire et son patrimoine spirituel. De la sorte, le temps du noviciat se présente comme une expérience religieuse qui permet au frère d'approfondir les motivations de son choix, de comprendre sa vie comme un chemin avec le Seigneur et d'intérioriser les valeurs de la Communauté.

2. Dimension humaine

393. L'objectif principal de la formation humaine au noviciat consiste dans le fait que chaque novice puisse vivre en homme libre et responsable de sa vocation et donc être capable de se donner au Seigneur et à ses frères en vérité.

a) Connaissance de soi

394. Pour se donner soi-même, le novice doit d'abord pouvoir devenir lui-même ; et la première étape dans ce processus est la prise de conscience de ce qu'il est. Pour se connaître lui-même, le novice doit d'abord apprendre l'accès à ce qu'il porte en lui et le traverser. Il pourra alors mieux choisir ce qu'il veut laisser grandir en lui, ce qu'il peut assumer et ce qu'il doit accepter. Un tel parcours ne peut se faire sans un programme de formation (cours, session, accompagnement) qui aide le novice à pouvoir se dire lui-même tout en entrant dans un chemin de vérité sur soi. Un tel chemin de formation lui permettra d'aboutir à une acceptation de soi authentique.

b) Acquisition de certaines vertus

395. §1. L'acceptation de soi, la prise de conscience de ce qui l'habite et fait son histoire, est le fondement pour avancer vers la maturité humaine. Sur cette fondation humaine, le novice, avec ses formateurs, pourra discerner sa manière de procéder afin d'acquérir certaines vertus nécessaires à sa nouvelle forme de vie : humilité, pureté du cœur, *docilité*, chasteté, pauvreté, obéissance, capacité de choisir à partir d'un discernement spirituel et motivé, fidélité à la parole donnée, acquisition des mœurs de travailleur tant dans le travail manuel qu'intellectuel.

§2. De même, le novice sera accompagné pour grandir dans la maturité humaine et affective et intégrer son développement affectif et sexuel dans le parcours spirituel. Il est amené alors à assumer sa sexualité en prenant conscience de ses besoins affectifs réels ou construits, des pulsions sexuelles qui le traversent et des désirs profonds qui l'agissent de l'intérieur de façon consciente ou inconsciente. Ce travail impliquera en même temps d'aider le novice à trouver les voies pour assumer son histoire affective et sexuelle et pour vivre ses besoins affectifs, ses pulsions sexuelles et ses désirs profonds selon les exigences d'une vie consacrée à la suite de Jésus. Pour cela des cours, sessions et un accompagnement peuvent être mis en place avec des professionnels.

c) Le sens de la vérité

396. L'amour de la vérité touche le cœur de notre charisme et de notre vocation. Ceci peut s'interpréter au plan humain, dans le fait de donner une primauté à sa conscience (GS 16). En visant cette unification du cœur et de l'intelligence, le novice apprend à avoir une parole fiable et authentique. Cette école de la vérité est soutenue à la fois par un accueil de la réalité et la capacité à prendre de la distance, qui rendent capable de jugements respectueux et objectifs sur les personnes, les événements, ses modèles culturels et ses opinions.

d) Liberté et responsabilité

397. Il est important que le maître des novices et l'équipe de formation favorisent des « espaces » de responsabilité et de liberté afin que le novice puisse s'évaluer lui-même, son autonomie personnelle et sa capacité de collaborer, et qu'il ait la possibilité de réfléchir sur les choix qu'il a faits. Pour favoriser

une dynamique personnalisante, le nombre de frères dans les communautés du noviciat n'est pas anodin. On vise de préférence des noviciats de trois à douze membres pour garantir un accompagnement à la fois personnel et communautaire.

3. Dimension intellectuelle

398. §1. Le noviciat est un temps pour s'initier au charisme de la diaconie de la vérité (cf. FR 2). Certes, il ne s'agit en aucun cas d'un temps d'étude académique. La première année étant canonique, les conditions prévues par le droit de l'Église seront respectées (cf. Can. 647 §3 ; 648 §1-2). En ce sens, le programme des études doit être léger (particulièrement la première année) et focalisé sur la finalité spécifique de cette étape. Par conséquent, les cours du noviciat visent à éclairer la foi du novice, à comprendre la vie spirituelle qui l'habite et la vocation de Frère de Saint-Jean, à fonder ses convictions, à développer le don total de soi et à renforcer ses dispositions et ses choix.

§2. Pour répondre à sa finalité spirituelle, le premier domaine sur lequel se porteront les études sera la Parole de Dieu, et particulièrement les écrits de saint Jean. L'objectif est ici celui d'une familiarisation avec les Écritures dans la perspective de s'en nourrir pour une vie de foi plus profonde et une connaissance aimante de Dieu. Ainsi, sera proposée une introduction simple et vivante de la Bible. Le Maître des novices donnera une introduction à la vie spirituelle à l'école de la Bible, des Pères et des maîtres spirituels ; il en donnera les éléments essentiels et la manière de la vivre de façon pratique et accessible. Durant le noviciat, le novice s'adonne également à la lecture d'auteurs spirituels. Une attention particulière sera donnée à l'initiation à la liturgie comme lieu d'exercice de leur sacerdoce royal. Enfin, on abordera aussi les enseignements du Catéchisme de l'Église catholique (partie I – section 2 sur le Credo ; partie II, sur la célébration du mystère chrétien ; partie IV sur la prière).

§3. Un cours sur la vie religieuse et les vœux sera donné au cours des dix-huit mois. Lors du chapitre ou dans des cours particuliers, on étudiera les Constitutions. On présentera les aspects significatifs de l'histoire de la Congrégation et une vision de la Famille Saint-Jean.

§4. L'initiation à la philosophie au noviciat a pour objectif de toucher une des soifs les plus profondes en l'homme : sa soif de vérité. Elle vise surtout à faire entrer le frère dans une sagesse de vie et le rendre plus lucide sur lui-même. Elle contribue aussi à l'appel constant à la relecture de son expérience propre à cette étape de formation. Enfin, cette recherche philosophique, qui doit rester simple à ce stade de formation, veut contribuer à la réflexion critique sur les représentations sur Dieu, le monde et l'homme, véhiculées par la société. Cette initiation se fera de façon graduelle et en harmonie avec le programme de formation du noviciat.

§5. Certains cours en sciences humaines seront proposés sur la connaissance de soi et l'éducation de l'affectivité.

§6. Les thèmes proposés et décrits de manière détaillée par la *ratio studiorum* pour le noviciat seront adaptés au niveau provincial selon la situation culturelle spécifique.

4. La formation communautaire

399. §1. La vie fraternelle en communauté est importante pour nous, particulièrement pour répondre au commandement nouveau du Christ (cf. Jn 13, 34-35). Chaque novice apprend à mettre en pratique dans sa vie ce commandement en en faisant un appui dans sa relation à ses frères. De plus, il apprend à développer une écoute attentive du Seigneur sur la manière dont Jésus pose son regard et aime chacun. Cette évangélisation du regard et du cœur est la source à partir de laquelle toute notre vie fraternelle se développe. Il s'agit ici de faire appel à ce que cette *ratio* a développé sur le discernement spirituel et la manière dont le frère apprend à percevoir les mouvements de l'Esprit qui le conduit dans les voies de l'amour authentique pour ses frères.

§2. De même, le novice apprend à qualifier les relations qu'il vit en établissant des relations saines et mures et en apprenant à se donner afin de devenir frère pour les autres. Ce travail, commencé au noviciat, deviendra plus intense lors du temps de la profession temporaire¹⁷⁴. Pour cela :

- il cultive le respect de chacun, l'aptitude de dialogue et d'acceptation de la diversité ;
- il apprend à se mettre en relation avec les frères en étant attentif à laisser de la place à l'autre, à se positionner de façon ajustée et en sachant parler de lui-même ;
- il développe des relations interpersonnelles empreintes de cordialité, de fraternité et de gratuité ;
- il apprend à tenir sa place dans un groupe et interagir de façon constructive ;
- il perfectionne sa capacité à s'adapter, à vivre avec optimisme et à mettre ses qualités au service de la communauté.

Le Maître des novices prendra le temps de soutenir les novices dans ce chemin d'acquisition des vertus qui font de chacun d'eux des frères.

5. La formation apostolique

400. §1. Tout le temps du noviciat est vécu dans la perspective de notre vocation apostolique et avec la volonté d'assumer la mission de la Congrégation. Le service du Royaume, le témoignage de l'Évangile, le sens de l'Église, l'élan missionnaire animent l'expérience du noviciat. La sensibilité pour les besoins du monde constitue un stimulant pour la vocation, nourrit la prière et devient partage. C'est précisément en vue de la mission que le novice développe ses dons et ses potentialités.

§2. Lors du noviciat, particulièrement en deuxième année, des activités apostoliques ciblées seront proposées aux novices. Par les activités apostoliques confiées, le novice apprend à tout faire par amour du Christ et à expérimenter l'amour du Seigneur pour ses brebis, en partageant avec les frères et en découvrant la joie de se donner gratuitement.

II. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU NOVICIAT

1. Une formation centrée sur la personne

401. La capacité de se donner totalement à suite du Christ présuppose de savoir accueillir la grâce dans ce qu'il y a de plus personnel en soi et d'y répondre d'une façon libre et mûrie avec toute son humanité. Le premier objectif pédagogique est donc d'accompagner le frère novice dans une conversion au Seigneur qui atteigne les profondeurs de l'être de sa personne (cf. VC 68), « de sorte que tout son comportement, dans les moments importants et dans les circonstances ordinaires de la vie, conduise à révéler son appartenance totale et joyeuse à Dieu » (VC 65).

2. Agir en adulte

402. L'enfance spirituelle, qui est la porte pour entrer dans le Royaume (cf. Mt 18, 3), ne doit pas conduire à une pédagogie qui infantilise le frère. La pédagogie du noviciat s'appuie et promeut la capacité adulte chez le novice et utilise les principes de l'andragogie¹⁷⁵. Dès le noviciat, le novice entre dans une formation permanente et se met dans un dynamisme de responsabilité à l'égard de sa propre formation, apprenant à se mettre à l'école du Christ comme disciple missionnaire et à « intégrer la créativité dans la fidélité » (PI 67). Par conséquent, l'accompagnement de la part des formateurs se fait de façon personnalisée et personnalisante ; il s'appuie sur une pédagogie qui fait appel à l'intériorité du novice où il apprend à entendre la voix du Seigneur, mais aussi à sa liberté et sa capacité d'être le premier acteur responsable de sa formation (cf. PI 29).

¹⁷⁴ Voir le chapitre suivant.

¹⁷⁵ Cf. chapitre 5, n. 105.

3. Un programme de formation conçu comme un chemin à parcourir

403. Le noviciat est une expérience spirituelle à la suite du Christ. De ce fait, le programme de formation est conçu comme un chemin spirituel et humain à traverser. Il propose à cet effet des objectifs, des moyens pédagogiques et des étapes qui en font un itinéraire d'initiation, de probation et de formation. Ce programme intègre aussi toutes les dimensions de la formation de façon équilibrée et selon une pédagogie qui met au cœur la personne du frère, l'action de Dieu et l'intégration des dynamiques relationnelles et communautaires. On y trouvera une attention particulière au souci d'inculturation et à la communauté comprise comme milieu formateur. Ce programme sera proposé par le Maître des novices, en lien avec les autres acteurs de formation et sera validé par le chapitre provincial. L'appropriation de ce programme de formation de la part du novice constitue un critère décisif pour l'accès à la profession.

4. Discerner pour se donner

404. En apprenant à discerner Dieu dans tout ce qu'il vit, le novice entre dans une attitude de formation permanente à l'école du Christ et peut se donner tout entier au Seigneur de façon consciente et libre. Il est donc nécessaire qu'il apprenne l'art de chercher les signes de Dieu au milieu des réalités de la vie. Cet art du discernement spirituel s'exerce de manière particulière dans l'accueil et l'intégration des médiations que Dieu lui donne (ses formateurs, la communauté de ses frères, le programme de formation, les Constitutions, les événements de la vie quotidienne, etc.), dans un esprit de foi (cf. VC 65). Ainsi, le novice, en expérimentant notre forme de vie évalue avec le père-maître son idoneité à la vie de Frère de Saint-Jean, afin d'arriver à une certitude morale suffisante pour un discernement vocationnel.

III. LES ADMISSIONS

405. §1. Il y a deux conseils d'admissions pour la profession : celui composé des profès perpétuels du couvent du noviciat et celui du conseil du provincial. Le premier conseil a un vote consultatif, le second délibératif.

§2. Les frères profès perpétuels du couvent du noviciat se réuniront en chapitre conventuel afin de présenter un rapport motivé qui se prononcera sur la demande du novice de faire profession et donnera les résultats du vote de consultation. Le chapitre commencera par la lecture du rapport du Maître des novices sur le candidat où il aborde son rapport au charisme, aux six dimensions de la formation, l'exercice des vœux et les aptitudes physiques, psychiques et morales à vivre notre vie. Suivra ensuite la délibération où chacun sera invité à s'exprimer. Au terme, le chapitre conventuel procédera au vote et le prieur enverra le rapport des délibérations et du vote, après l'avoir fait vérifier par le chapitre conventuel.

§3. Le conseil du provincial délibérera et votera sur l'accès à la profession après lectures des différents rapports et dossiers du frère : dossier du postulat, rapports du chapitre conventuel du postulat et du noviciat, rapport du responsable du postulat et du Maître des novices.

§4. Pour ce qui est des critères d'admission à la profession, nous renvoyons au document « Critères et normes ».

IV. LA MAISON DU NOVICIAT ET LE MAÎTRE DES NOVICES

1. La maison du noviciat

406. Consciente de sa responsabilité, la Province veille à fournir les personnes et les moyens nécessaires pour réaliser les finalités de formation du noviciat. L'organisation du noviciat est gouvernée par un critère unique et fondamental : le milieu et les structures doivent être en mesure de permettre de

transmettre l'authentique formation de Frère de Saint-Jean, d'amener les novices à assumer les finalités du noviciat et à en intérioriser les contenus.

2. Le Maître des novices

407. §1. Le maître des novices est le guide spirituel qui coordonne et anime toute l'action de la formation au noviciat. Il doit posséder la capacité de dialoguer et la bonté dans les contacts, pour inspirer la confiance ; il témoigne de l'attachement au charisme et à la Congrégation, du zèle apostolique, de la capacité à travailler en équipe et de créer un climat fraternel. Il s'adapte à la situation de chaque novice, et fait son possible pour connaître son milieu, l'éducation qu'il a reçue en famille et l'expérience de sa vie précédente. Il laisse aux novices la possibilité de s'exprimer avec spontanéité et doit savoir discerner en profondeur. Dès le début du noviciat, le novice se met sous son gouvernement, s'ouvre à lui avec confiance et simplicité, assume une nette disposition à se former et collabore en toute responsabilité.

§2. Une des tâches principales du Maître des novices, assisté des autres formateurs, est de faire du noviciat une vraie communauté formatrice. Cette communauté accompagne chaque novice dans une expérience de formation personnalisée, vit dans le style et l'esprit du charisme et est ouverte à la réalité de la Province. Les conférences, les chapitres, l'entretien personnel régulier et les temps de partage communautaire sont des moyens privilégiés. Il est important que les novices, là où cela est possible, puissent suivre des formations inter-noviciat pour bénéficier des compétences plus larges d'intervenants et comme initiation à une vie ecclésiale et une fraternité avec les autres Congrégations religieuses.

Chapitre 16 :

LA PROFESSION TEMPORAIRE

408. §1. La période de la profession temporaire est un moment de grande croissance pour les frères. À cette étape, marquée par l'intégration de la complexité, les jeunes frères apprennent à vivre leur engagement de consacré dans les multiples expériences que leur vie les mènera à affronter. Il s'agit pour eux de passer progressivement d'une vie très guidée à une autonomie croissante qui leur permettra de déployer au terme de leur formation initiale la pleine autonomie des profès perpétuels (cf. PI 59).

§2. Cette étape délicate demande un accompagnement intelligent/éclairé, adapté et soutenu qui permette aux jeunes frères de trouver un véritable appui pour leur croissance, mais s'efface progressivement. La formation des jeunes profès temporaires doit les conduire à celle, permanente, des profès perpétuels.

I. LES ENJEUX PARTICULIERS DE LA PROFESSION TEMPORAIRE

409. §1. Alors que le noviciat est un temps de découverte (de soi-même, des éléments fondamentaux de la vie religieuse et de la spécificité de notre institut), la profession temporaire est une période d'engagement, de consolidation, d'unification et de préparation.

- a) *Engagement* : En effet, par la profession temporaire le frère s'est donné à Dieu et s'est lié à une communauté librement. Ce premier engagement introduit le frère dans une manière de vivre qui implique d'être sujet de ses actions, de savoir tenir sa promesse et de pouvoir s'appuyer sur la grâce de Dieu. Par conséquent, dans cette période de formation, il s'agit de continuer à aider le frère à grandir dans sa liberté responsable devant Dieu et ses frères.
- b) *Consolidation* : Après le noviciat, le profès temporaire continue le travail pour faire sien la vocation de Frère de Saint-Jean et pour mettre en œuvre les éléments fondamentaux de notre vie. Ce temps de consolidation est également un temps de persévérance pour la croissance et l'enracinement dans sa vocation.
- c) *Unification* : Par ailleurs, cette étape de la formation est un moment délicat qui doit permettre à chaque frère d'unifier sa vie dans le don de soi à Dieu. En effet, le nouveau profès entre dans des études académiques, reçoit des responsabilités dans le couvent et dans la vie apostolique et souvent, fait face à un combat spirituel plus marqué. De plus, ce travail d'unification prend une double direction, celle d'une appropriation personnelle (faire sien ce qui est commun à tous) et celle d'une incorporation (entrer dans un corps communautaire). En ce sens, cette étape requiert un accompagnement particulièrement qualifié.
- d) *Préparation* : Enfin, cette période est un temps de préparation à la profession perpétuelle. Autrement dit, le frère et la communauté ont besoin de se donner les moyens de mûrir leur discernement. Les évaluations régulières, les temps de retraite, l'accompagnement personnel et communautaire sont donc des éléments indispensables à ce moment de formation.

II. LES DIFFÉRENTS MOMENTS DE LA PROFESSION TEMPORAIRE

410. La période de profession temporaire va des premiers vœux jusqu'à la profession perpétuelle. Elle implique différentes étapes de formation : celle des études de philosophie, le stage en prieuré apostolique et, le cas échéant, une partie des études de théologie. Les formateurs veillent particulièrement à ce qu'il n'y ait pas de rupture entre les différentes étapes de formation.

1. Les études de philosophie

411. §1. Au cours de la profession simple, pendant au moins deux ans, les études de philosophie – qui n'étaient au noviciat (surtout en deuxième année) qu'une initiation à la recherche de vérité par différents cours – prennent un caractère académique. Durant cette période, on accompagnera le jeune profès pour qu'il tire profit de ses études pour sa foi, sa croissance humaine et son investissement dans la vie consacrée.

§2. La philosophie conduit le jeune frère à structurer son intelligence en vue d'une compréhension plus profonde de la personne et de sa relation avec le monde et avec Dieu ; elle aide à développer un véritable amour pour la vérité, dont la mesure se trouve en Dieu lui-même (cf. PDV 52). L'étude de la philosophie aide le jeune profès à consolider les fondations sur lesquelles il peut développer sa formation intégrale. En s'interrogeant sur le sens des choses, le frère doit se disposer à développer une sagesse de vie qui lui permettra de mener une existence unifiée.

§3. Bien que les études prennent une place importante durant cette période, les enjeux particuliers de la profession temporaire dont nous venons de parler doivent demeurer ce qui est visé en premier lieu. Il s'agit d'aider le frère à faire ses premiers pas comme profès et à l'aider à unifier sa vie autour du mode spécial de vie que représente la vie consacrée, la forme de vie que Jésus a choisie pour lui-même et dans laquelle il nous propose d'entrer selon la synthèse propre à notre charisme.

§4. Les formateurs porteront une attention particulière à la manière dont le profès temporaire grandit en liberté intérieure, apprend à devenir un frère pour les autres et prend sa place dans la vie commune.

§5. Après la première initiation à la vie apostolique lors du noviciat, on visera dans cette période à donner une première formation tant théorique que pratique dans l'exercice de certains apostolats. Il est important que le frère soit mis en situation de responsabilité, tout en étant suivi de près quant à sa manière d'être responsable et la qualité de son positionnement.

2. Le temps de stage en prieuré apostolique

412. §1. Le temps du stage apostolique a trois objectifs principaux : 1) donner au frère d'expérimenter la vie en prieuré apostolique qui sera la sienne pour le reste de sa vie de frère ; 2) entrer dans la dernière étape de son discernement vocationnel en vue de la profession perpétuelle ; 3) vivre une formation intense à la vie apostolique.

§2. La formation à la vie apostolique prend la première place dans cette période. Il ne s'agit pas de seulement faire vivre au frère des expériences apostoliques ou de se décharger sur lui d'apostolats que le prieuré ne réussirait pas à porter. Il s'agit de préparer et de mettre en œuvre une véritable formation apostolique, en bâtissant un programme de formation qui doit suivre les trois axes suivants :

- a) pourvoir à l'acquisition de compétences en lui donnant la connaissance et les outils dont il aura besoin pour accomplir ces activités, notamment à travers des formations ciblées ;
- b) lui faire vivre une variété d'expériences apostoliques qui lui permette de se familiariser avec les différentes facettes de la vie apostolique – celles-ci lui permettront de se connaître et de commencer à discerner ses talents apostoliques, voire une spécialisation possible ;

- c) garantir un accompagnement et des évaluations de qualité par des groupes de travail dont il ferait partie, par un frère aîné ou une personne compétente qui l'aideront : à prendre confiance ; à se connaître lui-même comme apôtre ; à connaître ses talents, ses compétences et les lieux où il doit grandir ; à apprendre à se positionner de façon ajustée et à poser les cadres dont il a besoin.

§3. En accueillant un frère en stage, le chapitre conventuel s'engage à le former à la vie en prieuré apostolique : par la manière dont les frères s'investissent dans la vie commune, s'écoutent et se respectent dans leurs différences, prennent soin d'eux-mêmes et des autres, équilibrent les exigences de la vie de prière, la vie fraternelle et la vie apostolique. Le prieur joue ici un rôle décisif par l'accompagnement régulier qu'il prodigue au stagiaire et la manière dont il met en place, avec son chapitre conventuel, un cadre de formation qui permettra de répondre aux objectifs du stage. Cela implique d'aider le frère à intégrer la complexité de la vie apostolique dans une vie unifiée autour de la vie spirituelle et de la vie consacrée, qui intègre de véritables relations fraternelles et maintient un travail intellectuel hebdomadaire.

§4. Pour la plupart des frères profès temporaires deux scrutins décisifs se présenteront lors de cette période : le conseil d'orientation au sacerdoce et le conseil d'admission à la profession perpétuelle. Le Maître des profès de la Province qui le suit et l'accompagnateur spirituel jouent ici un rôle irremplaçable afin d'accompagner le frère dans son discernement vocationnel. Ils doivent, avec le prieur du prieuré apostolique où le frère se trouve, veiller à ce que le profès temporaire puisse suivre une retraite de discernement chaque année en vue de se préparer aux demandes qu'il veut faire (sacerdoce, profession perpétuelle). Le Maître des profès doit en particulier veiller à ce que le chapitre conventuel du lieu où le frère se trouve, se prépare aux évaluations qui lui seront demandées et puisse à chaque fois rédiger un rapport qui sera présenté au conseil d'orientation ou d'admission et dont les grandes lignes seront communiquées au candidat.

3. Les études de théologie

413. Il arrive qu'un profès temporaire commence ses études de théologie avant la profession perpétuelle. La responsabilité de le préparer à la profession perpétuelle incombe alors aux formateurs du prieuré de formation et particulièrement au Maître des profès.

III. UNE PÉDAGOGIE APPROPRIÉE

414. « La pédagogie de cette étape visera donc à permettre au jeune religieux de cheminer vraiment, à travers toute son expérience, selon une unité de perspective et de vie, celle de sa vocation propre à ce moment de son existence, en vue de la profession perpétuelle » (PI 59).

1. Principes généraux

415. §1. Dans cette étape de formation, partant du principe que nous formons des adultes et que le frère est le premier responsable de sa formation, les formateurs utiliseront les principes de l'andragogie afin de faire entrer les frères profès temporaires dans une dynamique de maturité humaine, de formation permanente et d'auto-éducation¹⁷⁶.

§2. Dans la continuité avec le temps du noviciat et de façon plus insistante, on mettra la personne du frère au cœur de la dynamique de la formation tout en l'aidant à continuer à s'intégrer dans le corps communautaire pour qu'il apprenne tout autant à dire "je" (autonomie personnelle) que "nous" (intégration communautaire). On veillera à ce que le programme de formation et l'accompagnement soient personnalisés et personnalisant (donnant au frère de se développer dans sa personne) et que l'intégration du charisme dans les différentes dimensions conduise à une véritable unité de vie.

¹⁷⁶ Cf. Chapitre 5, n. 105.

§3. Dans cette ligne, les formateurs seront attentifs à la continuité et la progression du programme de formation et de l'accompagnement des frères. En effet, ce temps de la formation est des plus complexes tant par la quantité de nouveaux éléments à intégrer que par la diversité des expériences et celle des contextes (temps en maison de formation et études, puis en priuré apostolique). Cette complexité ainsi que le changement de lieu et de contexte sont avant tout une chance pour permettre au jeune frère de se préparer à affronter de nombreuses expériences diverses. Tout en intégrant cette complexité, il faut toutefois veiller à permettre au jeune profès d'avoir un rythme sain, qui favorise l'étude et ménage des espaces d'intériorité ; la surcharge est préjudiciable et peut conduire à l'épuisement ou à la perte du libre-arbitre.

2. Certains principes particuliers

416. §1. Le premier moyen de formation utilisé par le Maître des profès est l'entretien régulier avec le frère. Au cours de cet entretien, il construit la confiance réciproque, accompagne la relecture de la vie du frère dans les différents domaines de formation, le conduit à l'autonomie de décision et à la responsabilité et cultive la liberté du frère. Il respecte une juste discrétion sur les confidences spontanées qui lui sont faites. En cas de besoin, le Maître des profès n'hésite pas à proposer un accompagnement psychologique selon les normes de l'Église en ce domaine.

§2. Le chapitre des profès constitue également un moyen important de formation. Il permet de donner des éléments généraux qui alimenteront les échanges individuels avec les frères. Il construit la communauté des profès temporaires et donne l'occasion de répondre aux questions. Il permet au jeune frère d'entrer dans une dynamique de discernement communautaire dans la collaboration avec les autres profès temporaires.

§3. Les moyens structurels de la vie en maison de formation aident normalement le Maître des profès à accomplir son travail : équipe de formation, rythme de rencontre des formateurs, chapitres, équipes de service, etc. Il est fortement recommandé, là où c'est possible, de répartir les profès en équipe de vie, de partage et de service au sein de la communauté. Une telle pédagogie donne aux frères de pouvoir expérimenter une vie à la manière d'un priuré dans lequel chacun apprend à écouter et prendre soin des autres, à discerner ensemble, à bâtir des projets de vie apostolique et à être responsable de la vie communautaire.

§4. Les études en cette période de formation se feront selon une pédagogie qui permette aux frères de répondre aux exigences académiques selon les normes de l'Église. Les professeurs et les formateurs veilleront donc à ce que les frères puissent entrer dans une forme académique de type universitaire tout en visant à ce que les études soient une véritable recherche de la vérité en lien avec leur consécration et leur vie apostolique.

§5. Pour la formation à la vie apostolique, en plus de la formation doctrinale, on conduira les profès dans l'acquisition d'un savoir-faire en leur donnant des formations pratiques, en les insérant dans des équipes d'apostolats où ils ne sont pas seuls, ou dans des structures ecclésiales ayant des procédures de formation et d'accompagnement. Leurs formateurs feront avec eux des évaluations régulières et les aideront à trouver leurs marques.

IV. LE PROGRAMME DE FORMATION

417. Les enjeux particuliers de cette période de formation que nous venons d'énoncer impliquent de se traduire dans un projet pédagogique intégral, progressif et unifié avec des objectifs et des moyens propres.

1. Formation spirituelle

418. §1. La période du noviciat axe la formation spirituelle sur l'accès au cœur (centre de la personne où Jésus habite et où l'Esprit nous enseigne) et à la vigilance des pensées au sens où l'entend la tradition

spirituelle. Les années qui suivent s'appuient sur cette fondation et visent plus particulièrement à intégrer tous les éléments de notre forme de vie, afin qu'ils s'unifient à partir de ce centre intérieur. Particulièrement, le frère apprend les voies qui aboutissent à ce que discernement, paroles et actions proviennent du cœur profond. Cette intégration tend à ce que la transformation touche jusqu'à la manière de sentir et donne au frère d'entrer dans les sentiments du Christ (cf. VC 65).

§2. Dans la formation au discernement spirituel, un accent particulier sera mis sur le discernement dans la vie et l'action. Par la prière, l'examen de conscience, la relecture accompagnée de façon individuelle ou communautaire, la *lectio divina* et les lectures spirituelles, le frère apprend à écouter le Seigneur qui le conduit dans les événements de sa vie consacrée, communautaire et apostolique. Pour cela, il reçoit une formation sur les éléments du discernement spirituel dans l'action, la manière de se conduire dans sa vie quotidienne et un accompagnement du Maître des profès et de l'accompagnateur spirituel pour que cela se traduise dans une manière de sentir, de penser et d'agir.

§3. Le labeur de l'intégration dont nous avons parlé ainsi que celui du discernement spirituel dans l'action fait que l'engagement du frère à suivre le Seigneur devient plus concret et libre ; cela peut aussi avoir pour conséquence de le faire entrer dans une nouvelle forme d'épreuve. Par ailleurs, d'autres réalités nouvelles liées à cette période de formation en font un temps particulier de combat spirituel : l'intensité plus marquée du travail dans les études, les responsabilités confiées tant au plan communautaire qu'apostolique, une vie de prière qui souvent connaît des temps d'aridité, de luttes et de nuits intérieures. Par conséquent, les accompagnateurs auront une attention spéciale à cette réalité du combat spirituel. Les frères seront instruits sur ce qu'en dit la tradition spirituelle, les moyens qu'elle propose pour bien le vivre selon Dieu et pour traverser les temps de désolation.

§4. Pendant le noviciat, l'attention se portait sur la découverte et la première assimilation des éléments du charisme et de nos traditions propres. Au contraire, lors du temps de la première profession, l'accent est mis sur le fait que chaque frère découvre ses dons propres, avec pour objectif de l'aider à les articuler avec la vocation et le charisme de l'institut.

2. Formation humaine

419. §1. L'engagement personnel qu'implique la profession des vœux, la complexité propre du programme de formation, la liberté, l'autonomie et la créativité que l'on attend d'un frère profès temporaire et l'importance de grandir en fidélité à la parole donnée, tous ces points réclament une formation humaine plus intense.

a) Connaissance de soi

420. §1. Le travail de connaissance de soi commencé lors du noviciat continue en développant une attention plus grande sur la lucidité sur soi et sur ce qui est en jeu dans les décisions que le frère prend. En effet, avec la plus grande autonomie et les responsabilités confiées, chacun doit mieux discerner ce qu'il veut, ce qu'il recherche consciemment et inconsciemment, ce qui l'habite, influence ses pensées et le fait agir et quelle vision du monde, de lui-même et de Dieu sont en jeu dans ces décisions.

§2. Par conséquent :

- Chaque frère profès temporaire continue de recevoir des formations et un accompagnement qui lui permettent de mettre des mots sur ce qui l'habite (ses mouvements intérieurs, ses pulsions et ses désirs), de prendre conscience des lieux où il n'est pas libre et de déterminer quels sont ses besoins propres. Chaque frère peut ainsi continuer à grandir dans l'écoute de ses émotions et de ses besoins, en les intégrant dans la vie particulière et les renoncements que peut demander la vie religieuse.
- Dans cette étape de la formation, le frère sera accompagné pour comprendre, apprécier et savoir relativiser sa propre culture (géographique et sociale) à la lumière de l'Évangile. Par des formations et des échanges communautaires, chacun est amené à prendre conscience des croyances, loyautés et représentations du monde et de soi qui l'ont construit et qui continuent

d'influencer ses décisions. Il sera appelé alors à faire un discernement évangélique et à travailler sur sa manière de sentir, de réagir et sur sa vision du monde héritée de sa culture familiale.

- Enfin, la relecture de son histoire sainte, commencée au noviciat, se continue avec une insistance particulière sur la manière dont cette histoire influe sur ses prises de décisions. Un travail important consistera à apprendre à intégrer les dons, les forces, mais aussi les limites, les fragilités et les échecs pour parvenir à une vision réconciliée de son histoire et de son présent. Il s'agira notamment de travailler à acquérir les comportements, les attitudes et les vertus qui orientent le frère vers l'Évangile et lui permettent d'agir selon Dieu.

b) Liberté et engagement

421. §1. Lors de son engagement dans la profession, le frère a donné sa parole et s'est engagé à être un membre à part entière de la communauté. Il doit donc asseoir ce choix sur sa capacité d'être une personne libre, responsable de ses choix et sur qui on peut s'appuyer.

§2. Pour cela :

- On insistera particulièrement, dans cette période de la formation, sur l'importance que le frère discerne, choisisse et agisse en sujet qui peut répondre de ce qu'il fait.
- L'accompagnement de formation sera personnalisé afin de faire grandir le frère dans la découverte des richesses et des défis qu'il porte, de lui permettre de recevoir ainsi avec plus de fruit la formation donnée et de l'aider à se reconnaître comme personne unique.
- La formation devra être personnalisante, dans le sens où elle permet à chacun de grandir dans la liberté responsable. Pour cela, on insistera dans l'accompagnement du frère sur le fait de parler en "je" dans les relations, de prendre soin des autres et de la communauté et de recevoir des responsabilités sans les fuir, ni les utiliser pour ses propres intérêts.
- Une tâche particulière de la formation à cette étape porte sur la prise de décision, le discernement qui la précède et la persévérance dans les choix. Les formateurs vérifieront avec le frère les conditions de ses décisions selon les axes suivants :
 - quelle prise d'information préalable et quelle attention au réel ?
 - quelle prise de distance intérieure afin de gagner en liberté ?
 - quelles motivations conscientes ou inconscientes ont conduit le frère ?
 - quelle place laissée à Dieu, à l'autorité religieuse et aux autres frères ?
 - quels moyens de vérifier et d'évaluer la qualité de prise de décision ?

c) Santé et équilibre de vie

422. §1. Les nouvelles responsabilités et la nouvelle complexité liée à la profession requièrent un corps et un psychisme en bonne santé. Chacun est donc responsable de prendre soin de son corps et de son hygiène de vie.

§2. Pour cela :

- Les frères prendront des temps d'exercices et de sport réguliers chaque semaine.
- Ils seront accompagnés par le Maître des profès quant à leur hygiène de vie : temps de sommeil, de repos, de loisir, de travail et d'exercices. Ils seront aussi attentifs à leur lieu de vie afin qu'il soit propre, beau et respectueux de leur vie consacrée.
- Dans ce sens, le frère avec ses formateurs devra vérifier qu'il respecte suffisamment ses besoins fondamentaux¹⁷⁷ et établir quels sont ses besoins propres qui lui permettent de trouver un équilibre de vie.
- Le frère et les formateurs seront particulièrement attentifs à la manière dont le frère utilise les réseaux sociaux, les outils informatiques et les moyens de communication (ordinateurs, téléphone portable, etc.), le temps qu'il y passe et les limites qu'il se donne. Pour ce faire, les frères recevront les formations nécessaires pour comprendre la manière dont les réseaux sociaux fonctionnent et la discipline nécessaire et adaptée pour en rester libre.

¹⁷⁷ On peut se référer à la pyramide de Maslow.

d) Éducation de l'affectivité

423. §1. Concernant l'éducation de l'affectivité, si le temps du noviciat vise à une connaissance de son monde intérieur, on insistera davantage, pour le temps de profession, à ce que le frère acquière les vertus nécessaires pour intégrer son affectivité, particulièrement dans les relations. Par conséquent, on attend d'un frère dans cette étape de formation de pouvoir se mettre dans une position adulte dans son rapport aux autres, dans l'exercice des vœux, dans les décisions à prendre dans la vie commune ou apostolique, dans la manière de prendre en main le travail manuel et intellectuel, dans la manière de se situer avec les femmes.

§2. Pour cela :

- Il recevra les formations et l'accompagnement nécessaires pour prendre conscience de son positionnement et développer les voies d'une attitude adulte. Spécialement, il sera aidé à : donner la place dont l'autre (le frère, toute personne qu'il rencontre, le réel qui l'entoure et même Dieu) a besoin ; poser les frontières et les limites pour une relation ajustée et chaste, sans pour autant se laisser envahir ou, au contraire, mettre la main sur les personnes ; se mettre dans une dynamique d'écoute, de bienveillance et d'empathie.
- Dans ce sens, le frère apprendra à intérioriser toutes les règles pour se situer en sujet libre et autonome, capable d'entrer en relation en se fondant sur la règle évangélique, canonique, civile et celles de notre Institut.
- Il est capital que chaque frère puisse avoir un dialogue franc sur la manière pour lui d'assumer sa sexualité. Chacun doit savoir reconnaître ses lieux de fragilités, pouvoir en parler, trouver les voies vers une plus grande liberté et s'appuyer sur Dieu, ses frères et, si besoin est, sur des professionnels. De plus, les frères suivront des sessions qui ont pour but de donner les points de repères nécessaires pour que le frère puisse connaître la sexualité masculine et la sexualité féminine dans leur réalité physiologique et psychologique ; mais aussi des sessions sur les étapes de la maturité affective de l'enfant et ses conséquences pour sa vie d'adulte et les enjeux particuliers de la maturité affective propre à la vie religieuse.
- Concernant leur rapport aux frères et aux sœurs de la Congrégation, à sa famille et aux personnes extérieures, les frères seront aidés à développer des relations affectives équilibrées qui se fondent sur l'Évangile. En particulier, on sera attentif à la capacité du frère à tisser des amitiés qui expriment clairement sa consécration ou n'éveillent pas chez les autres des attentes démesurées. Par des mises en pratiques d'habitudes, de relectures accompagnées et de travail communautaire en chapitre, le programme de formation et l'accompagnement des formateurs doit permettre l'acquisition de vertus nécessaires aux relations ajustées. Dans une perspective andragogique, les frères en formation seront associés à la mise en place de ce programme.
- Un travail particulier se fera concernant la question des addictions qui peuvent réapparaître au sortir du noviciat. On visera à ce que le frère lui-même prenne en charge ces questions en s'appuyant sur sa capacité adulte et sur un accompagnement, si nécessaire, avec des professionnels.

e) Le travail et la prise de responsabilité

424. §1. Un lieu important de la formation humaine dans cette période de formation est celui du travail et de la prise de responsabilité.

§2. Pour développer cet aspect :

- Les formateurs et le frère attacheront une grande importance à l'acquisition des mœurs de travailleur : travailler avec attention en se libérant des distractions et optimiser les temps d'arrêt pour se concentrer ; travailler avec constance en prévoyant une charge de travail progressive, en planifiant ses priorités et en suivant ses progrès ; savoir gérer son temps ; prendre l'habitude d'évaluer ce qui s'est fait pour améliorer la qualité de travail.
- Chaque frère recevra des responsabilités dans la vie commune et apostolique avec la préparation, l'acquisition de compétences et l'accompagnement qu'elles requièrent.

- Chacun apprendra à rendre compte de ce qu'il fait, à relire avec les personnes compétentes ce qui s'est joué et être acteur dans les évaluations régulières sur son travail ou l'exercice de sa vie religieuse.
- Le programme de formation et les formateurs aideront le frère à être proactif et créatif dans les réunions de travail et les temps fraternels, tout en sachant coopérer avec les autres de façon constructive.

3. Formation intellectuelle

425. Avec la profession, le frère entre dans le temps des études académiques. Ces études correspondent à l'exigence de notre charisme de donner une formation intellectuelle solide dans la perspective de notre consécration et de notre vie apostolique ; elles répondent aussi aux demandes de l'Église pour les frères destinés au sacerdoce. Pourtant, ce temps des études n'est pas tant une étape à franchir que l'on puisse après laisser derrière soi ; il est plutôt l'initiation à une formation intellectuelle permanente. Nous visons donc en premier lieu à donner aux frères les attitudes, les contenus et les outils qui leur permettront de rechercher la vérité en toutes choses par un travail quotidien d'études. À cette fin, notre formation intellectuelle devra répondre à plusieurs enjeux.

a) L'intégration des études à son rythme de vie

426. §1. En premier, le frère doit trouver de nouvelles ressources ainsi qu'un nouvel équilibre de vie afin de garder l'unité de vie vécue dans le noviciat tout en se donnant avec sérieux dans les études.

§2. Pour cela :

- Le programme des études et le rythme des cours seront adaptés aux exigences de la vie conventuelle. Il faut ainsi dégager le temps nécessaire pour que les frères puissent assister aux cours et développer des habitudes de travail personnel, tout en donnant aux frères les moyens de vivre leur vie religieuse de façon sereine, de respecter les besoins légitimes (repos – particulièrement le soir-, sport, temps libre pour se détendre...) et de pouvoir s'engager dans des activités apostoliques.
- Les formateurs veillent à ce que chacun intègre de façon personnalisée l'équilibre entre les études, la vie fraternelle, la vie contemplative et la mission.

b) L'unification du savoir autour du mystère chrétien et de la vocation

427. §1. Un autre enjeu se présente : l'unification des études autour de notre vie chrétienne et consacrée. « Le mystère de l'Incarnation restera toujours le centre par rapport auquel il faut se situer pour pouvoir comprendre l'énigme de l'existence humaine, du monde créé et de Dieu lui-même » (FR 80). En effet, c'est une tâche incontournable qui réclame de la part du frère, des professeurs et des formateurs une attention singulière. Elle présuppose un travail en commun de toute l'équipe de formation et des professeurs.

§2. Cet aspect peut se réaliser à travers différentes exigences :

- L'équipe des professeurs et des formateurs se réunira au moins une fois par an pour évaluer, entre autres, la manière dont le contenu des cours et le travail intellectuel des frères s'harmonisent avec les objectifs de notre foi et de notre vie consacrée.
- D'une façon générale, formateurs et professeurs veilleront à ce que les frères en formation abordent les études dans un esprit de foi vivante. Ainsi, il est important qu'ils saisissent que toute notre formation intellectuelle est au service de l'intelligence de la Parole de Dieu dans la Tradition de l'Église, qu'elle conduise à la pratique des commandements du Seigneur et à l'écoute de ce que l'Esprit dit à son Église. Notamment, ils apprendront à intégrer le sens littéral exégétique et théologique au service de la *lectio divina*.
- Les frères qui étudient la philosophie seront amenés à saisir sa dimension sapientielle (FR 81), dans une attitude de recherche de la connaissance de la vérité (FR 82) et d'aboutir à une compréhension de soi et du monde qui ait une portée authentiquement métaphysique (FR 83).

Cette formation doit leur permettre aussi d'être mieux lucides sur les courants de pensée qui influent sur la pensée contemporaine et sur leur propre univers intellectuel ou culturel, afin de mieux discerner en eux ce qui dispose à la foi ou ce qui peut y faire obstacle.

- Professeurs et formateurs veilleront à ce que les études théologiques (en lien avec la philosophie) répondent à cette double tâche de servir plus efficacement l'évangélisation et de conduire au Dieu vivant et son dessein de salut (FR 92).
- Les frères seront accompagnés afin d'unir leur vie d'étude avec les autres dimensions de la formation.

c) L'acquisition des mœurs de travailleurs

428. §1. L'initiation à la formation intellectuelle permanente réclame aussi que les frères entrent dans des mœurs de travail intellectuel qui répondent aux besoins de notre charisme et à ceux des exigences des études académiques.

§2. Ainsi :

- La dynamique des cours et des études doit pouvoir éveiller une passion pour la recherche de la vérité, ouvrir l'esprit du frère à une saine curiosité intellectuelle et un esprit de chercheur.
- L'équipe des professeurs et des formateurs sera attentive, avec le frère lui-même, à la fidélité dans l'étude et à la régularité de l'accompagnement du tuteur en vue de l'acquisition des mœurs de travailleur (assiduité aux cours, ponctualité dans le rendu des travaux, résultats académiques...). Il est important d'aider le frère à donner le meilleur de lui-même sans se décourager.
- La formation doit faire grandir dans chaque frère le sens de la qualité du travail intellectuel bien fait et porté jusqu'au bout.
- Chaque frère apprendra à entrer dans une intelligence « dialogale » : penser avec d'autres en respectant leur pensée et chercher à en tirer le meilleur, qu'ils soient les frères avec qui il cherche, les professeurs qui l'enseignent ou les auteurs qu'il étudie.

d) Un travail culturel

429. §1. À cette étape de formation, il est important que la formation intellectuelle permette un vrai travail sur la culture générale et sur les cultures particulières.

§2. Pour cela :

- Pour ceux qui en auraient besoin, le responsable des études établira un cursus de mise à niveau de la culture générale.
- Il est important que notre formation fasse grandir chez les jeunes profès le goût d'enrichir leurs connaissances sur des sujets divers : culture, art, science, etc.
- Un travail devra être effectué au plan intellectuel pour donner aux frères de mieux connaître leur culture d'origine et les représentations du monde dont elles sont porteuses. Par conséquent, le frère sera aidé pour qu'un discernement puisse se faire à partir des données ethnologiques, psychologiques, philosophiques et théologiques.

4. Formation aux vœux

a) Faire sien un nouveau genre de vie

430. §1. Avec la profession des vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance le frère s'engage personnellement à faire sien l'esprit et le genre de vie évangélique de notre communauté. La formation vise ici à ce que le frère s'approprie dans ce qu'il a de plus personnel ce style de vie auquel le Seigneur l'appelle.

§2. Pour cela :

- Dans une attitude d'écoute de l'Esprit-Saint, le frère apprend à vivre les vœux à partir d'un discernement spirituel. Puisque la vie selon les vœux consiste à entrer dans la forme de vie et

les sentiments du Christ, seul le Seigneur peut nous révéler comment vivre en consacrés à sa suite. Ainsi, le frère sera accompagné afin d'appliquer les règles du discernement spirituel dans la manière de vivre les vœux, particulièrement en ce qui concerne l'obéissance, aussi bien que la vie communautaire et apostolique.

- Le frère doit continuer à mettre des mots de plus en plus personnels sur sa vocation et son parcours : pourquoi suis-je rentré ? Pourquoi suis-je resté ? Qu'est-ce que j'apprends de la conduite de Dieu sur moi et ma communauté ? Comment je vis les différentes dimensions de la formation dans mon quotidien ?
- Il doit pouvoir exprimer s'il grandit ou non dans l'attachement à l'institut et à ses frères. Il est de ce fait conseillé que le frère connaisse des prieres de la Communauté – en faisant des apostolats d'été un peu longs sur un même lieu, par exemple.

b) Un deuil à accomplir

431. §1. La vie selon les vœux implique de faire un deuil qui se fait plus sentir avec les années, portant sur le juste désir : de posséder, d'avoir des relations épanouissantes et de pouvoir décider pour sa vie. Ainsi, un double travail humain se fait à cette étape : celui d'un deuil, avec ses étapes, lié à la vie selon les vœux et qui aboutit à un renoncement nécessaire ; celui de la prise de conscience de ses besoins affectifs légitimes et ceux qui relèvent plus de l'imaginaire.

§2. Pour cela :

- La formation, tout en lui permettant de mieux saisir quels sont ses besoins réels, doit pouvoir l'aider à garder un cœur libre, capable de choisir la pauvreté évangélique comme expression de sa consécration à Dieu, comme garantie d'une simplicité dans les relations fraternelles et comme source de fécondité apostolique. Dans cette ligne, il devra trouver les ressources qui lui permettent de trouver une juste réponse à ses besoins en vue de vivre ses vœux dans la joie de l'évangile. De plus, chacun doit découvrir pour lui les attitudes humaines qui naissent de la vie selon les vœux et qui trouvent dans l'évangile leur source, leur force et leur accomplissement.
- Le profès temporaire est amené à vivre le conseil évangélique de chasteté d'une façon plus concrète dans sa relation aux autres. En effet, il est invité à une plus grande responsabilité à l'égard de ses frères et à accepter dans la vie apostolique que les relations soient asymétriques. Il doit ainsi trouver de nouvelles ressources pour trouver sa joie dans le célibat et le don de sa sexualité pour le Royaume. De même, la formation doit lui permettre de vivre la chasteté comme un chemin de liberté qui donne l'occasion de tisser des liens authentiques. Enfin, avec les formateurs, il sera rendu attentif à son positionnement et son ajustement dans les relations avec les femmes, les enfants et toute personne en situation de fragilité.
- L'obéissance que l'on attend à cette étape est celle d'une obéissance adulte, à savoir : que le frère veuille faire sincèrement la volonté de Dieu ; qu'il sache percevoir en lui de mieux en mieux ce qui le traverse et le conduit de façon consciente ou non, et qui motive sa demande ; qu'il utilise les règles du discernement spirituel pour vérifier l'authenticité de ce qu'il cherche ; qu'il puisse entrer en dialogue fructueux avec ceux qui ont autorité ; qu'il sache garder son cœur libre face à toute réponse de son supérieur.

5. Formation à la vie communautaire

432. §1. « Comme tout au long de la vie religieuse, le religieux doit s'efforcer de mieux comprendre pratiquement l'importance de la vie communautaire selon la vocation propre de son institut, à accepter le réalisme de cette vie et à en assumer les conditions de progrès, à respecter les autres dans leur différence et à se sentir responsable au sein de ladite communauté » (PI 60).

a) La fraternité

433. §1. Si le noviciat a été principalement une initiation aux éléments de notre vie communautaire, le premier enjeu de cette nouvelle étape est de devenir un frère pour les autres. Le nouveau profès se

donne comme objectif de développer la fraternité dans l'attention, le soin et le service de chacun dans la vie commune.

§2. Pour cela :

- Dans l'écoute du Seigneur et en acceptant que la vie fraternelle ne se construise pas sans beaucoup de travail intérieur, les profès seront accompagnés afin de trouver les voies d'une authentique fraternité selon le Royaume. L'insertion du frère dans la dynamique communautaire implique l'apprentissage et l'intériorisation des lois de la relation.
- L'apprentissage de la coopération entre pairs, la nécessité d'une plus grande responsabilité tant dans la vie fraternelle que dans l'organisation dans la maison de formation ou dans les apostolats – tout cela requiert que les frères confrontent avec courage et bienveillance leurs différences de vue et de caractères et combattent leur égoïsme pour entrer dans la construction de la communauté fraternelle. Il y a donc un authentique combat dans lequel le profès temporaire sera soutenu par ses frères et en particulier par son autorité et son accompagnateur spirituel.
- Pour être dans une relation authentique avec les autres, il faut être d'abord pleinement soi-même. En ce sens tout le travail de la formation humaine pour que le frère se découvre tel qu'il est, devienne lui-même et trouve le chemin d'une vraie liberté intérieure, impacte directement la formation communautaire. D'ailleurs, le fait que les frères deviennent plus eux-mêmes au sein de la communauté est un signe d'une vie communautaire saine. La vie communautaire est de ce fait un lieu essentiel pour le discernement de la vocation.
- Les formateurs seront particulièrement attentifs à la question du positionnement du frère dans la communauté et dans la vie apostolique. De ce fait, il doit apprendre à vivre une authentique relation fraternelle (personnelle et communautaire), en tenant sa place, sans prendre la place d'un autre ou se laisser envahir¹⁷⁸.
- Un point-clé de cet apprentissage de la relation fraternelle réside dans la découverte de l'altérité et de la responsabilisation ; celles-ci permettent à des relations authentiques de naître et croître. Dans cette ligne, les frères devront prendre conscience des enjeux d'une relation réelle et d'une relation virtuelle (rapport à internet, réseaux sociaux, etc.)¹⁷⁹.

b) L'engagement dans la vie communautaire

434. §1. De par son engagement dans la profession, le nouveau profès devient plus responsable de la communauté et de ses frères. Il s'agit donc pour le nouveau profès de devenir acteur dans la vie communautaire et de porter ses charges de façon responsable.

§2. Pour cela :

- Le fait qu'il reçoive des responsabilités dans la vie communautaire doit lui permettre d'acquérir des compétences dont il aura besoin dans la vie en priuré apostolique. Il est important qu'il apprenne à rendre compte de son travail à son supérieur et à ses frères.
- Chaque frère travaille sa responsabilité dans la vie commune en développant une réelle capacité : à présenter de façon simple son point de vue ; à susciter et aider la prise de parole de ses frères pour avancer ensemble dans la construction de la vie commune ; à intégrer un avis différent du sien et à être prêt à changer sa position si nécessaire ; à reconnaître ses erreurs et à demander pardon.
- Il est capital que le frère apprenne le discernement spirituel communautaire, les pratiques et méthodes pour un travail en commun et prenne l'habitude de faire des évaluations et des bilans en commun sur différents sujets. Notamment, on veillera à ce que chaque année, chacun prenne sa part dans la préparation, le suivi et le bilan sur la vie communautaire.

¹⁷⁸ Cf. chapitre 8, n. 180-185 ; chapitre 10, n. 237.

¹⁷⁹ Cf. Annexe 6.

c) Membre d'une communauté et d'une famille spirituelle

435. §1. Pendant le temps du noviciat chaque frère est amené à se découvrir sujet et responsable de sa consécration. Dans l'étape de la profession temporaire, on accentuera davantage ce point tout en aidant chacun à découvrir son appartenance à une famille religieuse. Ainsi, le frère apprenant à s'enraciner dans son "je" peut s'épanouir dans le "nous" de notre famille spirituelle.

§2. Pour cela :

- À travers des sessions et l'accompagnement de ses formateurs, les frères pourront mettre des mots sur les représentations culturelles et familiales dont ils ont hérité, qui ont construit leur vision de ce qu'est un groupe et marqué la manière dont ils entrent en relation avec les autres.
- Un tel travail doit être accompagné par un partage et finalement l'accueil chez les autres frères de la différence pour en faire une richesse plus qu'une contradiction/qu'un lieu de division.
- Les formateurs veilleront à ce que les frères en formation s'approprient notre style propre de vivre en communauté.

6. Formation à la vie apostolique

436. « La maturation du religieux requiert, à cette étape, un engagement apostolique et une participation progressive à des expériences ecclésiales et sociales, dans la ligne du charisme de son institut et compte tenu de ses aptitudes et aspirations personnelles » (PI 62).

a) Un cœur d'apôtre

437. §1. Dans la ligne du noviciat, la formation apostolique trouve son fondement dans le développement de son cœur d'apôtre où il apprend à agir par amour du Seigneur et à se laisser évangéliser par le cœur de Jésus qui donne sa vie pour ses brebis.

§2. Pour cela le frère :

- présente dans la prière au Seigneur Jésus les personnes qu'il a rencontrées dans sa vie apostolique, demandant la grâce de les regarder comme Lui les regarde, intercédant pour eux et suppliant l'Esprit-Saint de lui montrer les voies pour les conduire au Christ.
- est invité à parler avec ses formateurs et son accompagnateur spirituel de la manière dont évolue son regard sur les personnes, dont le Seigneur le conduit afin qu'il élargisse son cœur aux dimensions du cœur du Bon Pasteur.
- partage, s'il le veut, avec ses frères la joie de se donner gratuitement, ainsi que ses expériences et ses découvertes sur les merveilles de Dieu, sur le cœur humain et celui de Jésus.
- unifie toujours plus sa vie pour qu'elle devienne une offrande continuelle au Seigneur et permette l'éclosion d'une authentique charité pastorale.

b) Intégrer la vie apostolique dans la vie religieuse

438. Un autre objectif de cette étape sera d'aider le frère à intégrer la vie apostolique dans sa vie religieuse et à éprouver ses qualités d'apôtre (cf. PI 62). Il s'agit donc pour lui de relire avec ses formateurs et les personnes en charge des apostolats qu'il conduit afin de pouvoir mettre des mots sur la manière dont il :

- se développe comme personne. Est-ce que les apostolats le font grandir humainement ? Arrive-t-il peu à peu à unir les exigences de sa vie religieuse, de la vie communautaire et de sa vie d'étude avec celles d'une vie apostolique ? Qu'apprend-il de lui-même dans les apostolats et les rencontre avec les personnes ? Sait-il prendre soin de lui-même dans les apostolats et arrive-t-il à percevoir ses besoins et ses limites ?
- est capable d'unir l'action et la contemplation : Comment la vie apostolique féconde-t-elle sa vie de prière ? Prend-il au sérieux le discernement spirituel dans les choix qu'il fait et quelle place donne-t-il au Seigneur de façon générale ? Est-ce qu'il prend soin de sa vie spirituelle lorsqu'il

est en mission ? Comment utilise-t-il la richesse de la Parole de Dieu et de la Tradition spirituelle dans l'exercice de sa vie apostolique ?

- se rend compte de ses qualités pour la vie et la mission des frères : peut-il constater ou non que sa vocation s'affermir à travers ses expériences d'apôtre ? Quels talents voit-il émerger chez lui ? Comment le fait d'être Frère de Saint-Jean influe-t-il ou non sur sa manière de conduire les missions confiées ?
- prend conscience de la manière dont il se positionne de façon ajustée par rapport aux personnes qu'il rencontre dans la vie apostolique : Prend-il en compte sa nouvelle position asymétrique, celle d'un frère consacré ? Sait-il prendre des responsabilités sans se mettre en position haute ou au contraire, sans vouloir être le "copain" ? A-t-il appris à poser un cadre et définir les frontières touchant par exemple son intimité et celle des autres ? Se laisse-t-il envahir par l'autre, sait-il tenir sa juste place ou au contraire se tient-il dans une distance plutôt rigide ou froide ? Fait-il finalement tout tourner autour de lui, ou se tient-il dans une attitude chaste qui veut le bien de l'autre ?
- découvre l'obéissance de l'apôtre : Sait-il rendre compte aux personnes responsables et à ses supérieurs du travail apostolique qu'il a effectué ? Quelle coopération développe-t-il avec ses frères, sœurs, autres personnes et institutions ? Travaille-t-il avec un esprit ecclésial, manifestant qu'il fait partie d'une réalité ecclésiale dont il est serviteur ?
- découvre la réalité du monde auquel il est envoyé, en particulier les plus pauvres : perçoit-il les besoins spirituels et humains des personnes ? Comment réagit-il face aux différentes pauvretés qu'il découvre chez les personnes ? Cherche-t-il finalement à faire partie ou non des pauvres selon le Royaume ?

§3. Les formateurs seront attentifs à l'équilibre de vie des jeunes frères apôtres et à ne pas les mettre dans une situation de stress ou de surcharge. Ils proposeront systématiquement une relecture personnelle et communautaire des apostolats. Il est fortement conseillé que chaque frère se trouve intégré dans des groupes de travail pour qu'il apprenne à vivre et à relire ses apostolats en équipe.

c) L'acquisition de compétences

439. §1. Enfin la communauté s'engage à préparer les frères et leur donner d'acquiescer les compétences dont ils ont besoin dans leurs apostolats.

§2. Pour cela :

- Les expériences apostoliques proposées se caractérisent par leur simplicité et leur qualité, leur bonne préparation, le style communautaire, la présence d'un guide qui accompagne, ainsi que par la réflexion sur l'activité accomplie.
- Lors des quatre années de profession temporaire, surtout lors du stage apostolique, en plus de la formation à notre mode de vie apostolique, la communauté pourvoira une formation fondamentale et pratique sur : la vie et l'organisation paroissiale (particulièrement la pastorale des sacrements et la catéchèse) et diocésaine ; la pastorale des jeunes (avec des formations d'animateur de camps de jeunes, par exemple) et le travail dans une aumônerie scolaire ; la pastorale des malades des personnes âgées (expériences accompagnées dans le milieu hospitalier et les maisons de retraite) ; les moyens d'évangélisation (formation du type Congrès mission ou auprès de groupes d'évangélisation).
- Selon les recommandations actuelles de l'Église et de la société civile, les frères suivront des formations pour la protection des mineurs, des personnes en situation de vulnérabilité et tout ce qui touche à l'établissement d'un cadre ajusté dans la relation avec des femmes et dans la manière de conduire un groupe.

V. LIEUX DE FORMATION ET MISSION DU MAÎTRE DES PROFÈS

1. Lieux de formation

440. « L'institut a la grave responsabilité de prévoir l'organisation et la durée de cette phase de la formation et de fournir au jeune religieux les conditions favorables à une réelle croissance dans la donation au Seigneur. Il lui offrira d'abord une vigoureuse communauté formatrice et la présence d'éducateurs compétents. A ce niveau de la formation, en effet, et contrairement à ce qui a été dit à propos du noviciat, mieux vaut une communauté plus nombreuse, bien pourvue en moyens de formation et bien accompagnée, qu'une petite communauté qui risque d'être dépourvue de vrais formateurs » (PI 60).

2. Les responsabilités du Maître des profès

441. « Le Prieur provincial, sur présentation du Vicaire provincial à la formation, avec le consentement de son Conseil et de celui du Vicaire général à la formation, dans chaque prieuré de formation où il y a des profès temporaires, mandate un père-maître des profès qui est responsable de leur formation et exerce l'autorité en propre sur eux pour les aider à poursuivre leur formation spirituelle et religieuse. Ce Maître des profès sera prêtre, profès perpétuel ; il sera nommé pour trois ans renouvelables au maximum deux fois. Il recevra une formation adéquate avant de prendre sa charge » (SDP 75).

a) Missions du Maître des profès

442. §1. En raison de la complexité des missions qu'elle comporte, la responsabilité de Maître des profès requiert certaines qualités et une formation solide (cf. PI 30). En effet, le Maître des profès doit répondre à trois missions principales :

- a) Comme responsable de la formation des profès temporaires, il met en place, coordonne et supervise leur programme de formation et anime l'équipe des formateurs pour qu'ils coopèrent à la même œuvre de formation.
- b) Comme accompagnateur mandaté de la vie religieuse et spirituelle, il suit chaque frère afin que chacun puisse achever son parcours de discernement vocationnel en vue de la profession perpétuelle et grandir dans sa liberté, dans son engagement religieux, dans l'intégration des éléments de formation, dans l'unification de sa personne et dans la suite de Jésus selon le charisme.
- c) Comme autorité de for externe, il veille à former le frère à une obéissance adulte, dans l'écoute du Seigneur, à veiller à son équilibre de vie et, en coopération avec le prieur, à pourvoir aux conditions qui permettent à la communauté locale d'être formative/formatrice.

§2. Parce qu'il est l'autorité religieuse des frères profès temporaires en formation, le Maître des profès : est membre du Conseil du prieur ; entretient un dialogue avec les différentes autorités de la maison (prieur, vicaire, responsable des études) pour tout ce qui concerne son fonctionnement ; travaille en étroite collaboration avec les autres formateurs pour l'harmonisation du programme de cours et des autres dimensions de la formation.

§3. Comme un « maître spirituel » (PI 63), il doit aussi exercer l'accompagnement spirituel, religieux et humain nécessaire à la formation et au discernement de la vocation des frères profès. Ceux-ci sont donc invités à une juste et authentique ouverture du cœur pour que cet accompagnement porte ses fruits. En même temps, le Maître des profès met à disposition des frères « pour le for interne, même non sacramentel, ce qu'il est convenu d'appeler un directeur ou conseiller spirituel » (PI 63).

b) Les objectifs pédagogiques inhérent à ses missions

443. Dans son rôle comme formateur et accompagnateur, le Maître des profès a la responsabilité de :

- évaluer avec le profès temporaire sa progression selon les six dimensions de la formation en étant non seulement en dialogue avec lui et l'équipe des formateurs, mais aussi en observant comment il répond aux différentes exigences de la vie de Frère de Saint-Jean ;
- veiller à éviter une rupture brutale du rythme de vie entre le noviciat et la vie de profès et, de manière générale, à maintenir la continuité de la formation à chaque moment du parcours de formation : changement de lieu, changement d'accompagnateur, départ et retour de stage ;
- entretenir un climat de confiance et de charité fraternelle au sein de la communauté de formation ;
- accompagner le jeune profès à discerner sa liberté dans ses relations avec ses frères (formateurs ou en formation) d'une part et la capacité d'engagement responsable dans la vie de la communauté d'autre part ;
- aider le frère profès à discerner ses potentialités : aptitude aux études, formation en vue d'un service au sein de la communauté et de la vie apostolique ;
- jouer un rôle particulier dans la préparation à devenir profès perpétuel et dans le discernement de l'appel aux ordres. De plus, il veille à ce que les religieux-frères soient accompagnés selon leur vocation propre et il accompagne le désir et la pauvreté intérieure des futurs religieux-prêtres dans leur préparation au sacerdoce.

c) Le Maître des profès durant la période de stage

444. §1. Le prieur local est l'accompagnateur au for externe et le responsable immédiat la formation du frère en stage. Au cours de cette période, le Maître des profès a pour mission de superviser la manière dont le prieur, avec son chapitre conventuel, prend en charge la formation apostolique, aide le frère stagiaire à intégrer la vie en prieuré apostolique et à se préparer à la profession perpétuelle. De plus, il veille avec à ce que chaque profès soit accompagné au for interne et pratique une vie sacramentelle. Avant le début du stage, il peut demander au prieur de proposer une liste d'accompagnateurs compétents et de confesseurs expérimentés. Il est préférable que le Maître des profès qui accompagne les frères en stage apostolique soit le même que celui des années de formation en philosophie.

§2. Avant le départ en stage, le Maître des profès rencontre le prieur du prieuré où sera envoyé le frère stagiaire pour lui présenter la situation de celui-ci et l'aider dans son travail d'accompagnateur de frère en stage ; ils feront ensuite un bilan ensemble de la situation du frère une fois par an. Une lettre de mission devra être donnée au prieur du lieu de stage qui précise les objectifs à atteindre durant ce temps de stage. Le Maître des profès et le prieur peuvent s'interpeller l'un l'autre pour certaines raisons liées au frère, sa mission, sa vie en communauté, en restant attentifs à la confidentialité de ce qui touche le for interne et au droit à l'intimité du frère (cf. Can. 220).

§3. Le frère stagiaire rencontre le Maître des profès une fois par an pour faire un bilan avec lui et se préparer à la profession perpétuelle.

VI. LES CONSEILS ET LES ÉVALUATIONS

1. Les conseils pédagogiques

445. De façon suffisamment régulière, le conseil pédagogique présidé par le Maître des profès se réunira selon les modalités déjà exprimées au chapitre 6. Ce conseil prendra le temps de parler des frères en formation, de leurs besoins, de leur évolution et des changements à opérer dans le projet pédagogique.

2. Les rapports

446. Tous les trimestres, le Maître des profès transmettra par oral à chaque profès temporaire l'essentiel de l'évaluation du conseil pédagogique ; tous les ans, il rédigera un rapport qui retrace le chemin de formation du frère tel que les membres du conseil le perçoivent et en communiquera les

grandes lignes au frère concerné. Y seront abordés le rapport au charisme et aux six dimensions de la formation, l'exercice des trois vœux, la santé et l'équilibre psychologique et humain. Au terme le conseil proposera au frère des encouragements et des recommandations.

3. Le conseil d'orientation au sacerdoce

447. Le Chapitre général de 2022 a demandé au Prieur général qu'une orientation claire concernant l'appel aux ordres puisse être donnée aux frères au moins un an avant la profession perpétuelle. Cette orientation réclame la mise en œuvre d'un conseil d'orientation dont les modalités sont remises *ad experimentum* au Prieur général.

4. Les conseils d'admission à la profession perpétuelle

448. L'admission revient au prieur provincial avec le consentement de son conseil et de celui de l'instance définie par le Prieur général (SDP 77). On fait la délibération dans l'esprit de Dir. 79 §2 ; §5.

Chapitre 17 :

LA FORMATION

DES JEUNES PROFÈS PERPÉTUELS

ÉTUDIANTS EN THÉOLOGIE

449. §1. Lorsqu'ils arrivent en théologie, la plupart des frères ont déjà fait profession perpétuelle. Pour autant leur formation initiale ne sera achevée qu'au sortir de la maison de formation. Les jeunes profès perpétuels sont donc encore dans un chemin de formation qui requiert un accompagnement, même si celui-ci diffère de celui des profès temporaires.

§2. Dans un prieuré de formation, surtout lorsque la charge apostolique et intérieure au couvent est importante, il est souhaitable que le Prieur soit assisté d'un délégué à qui il confie la charge d'accompagnement des jeunes profès perpétuels étudiants en théologie. Le délégué est nommé par l'autorité compétente (Prieur général ou provincial) ; il exerce l'autorité qu'il reçoit du prieur.

I. LES ENJEUX DE LA FORMATION

1. L'enjeu de cette étape

450. L'accompagnement au for externe dans cette étape de formation concerne : l'apprentissage de la vie d'un profès perpétuel, le soutien dans leur cheminement de formation, la continuation des études, l'éventuel discernement pour l'appel aux ordres.

2. L'accompagnement des jeunes profès perpétuels étudiants en théologie

451. §1. Le délégué pour les jeunes profès perpétuels a pour responsabilité d'animer le groupe des jeunes profès, de prendre le temps de les écouter et de les conseiller. Il doit en premier lieu aider les frères à réintégrer la place des études académiques, tout en gardant la dynamique de la dimension missionnaire propre au temps de stage, sachant que cette dernière prendra de plus en plus de place. De plus, il les accompagne dans la prise de responsabilités et dans le mûrissement de leur coopération avec l'autorité. Tout cela requiert de sa part du temps et de la disponibilité.

§2. Il veille aussi à ce que chaque frère puisse adopter les habitudes de formation permanente propre à la vie de profès perpétuel :

- accorder une attention spéciale à la vie de l'Esprit qui forme en nous le Christ et nous aide à répondre aux défis de notre temps ;
- choisir chaque jour de suivre le Christ dans une vie consacrée et selon notre charisme ;
- accueillir la régularité de notre style de vie comme un appui et non un obstacle ;
- intégrer la créativité dans la fidélité ;
- savoir ce que sont pour chacun ses lieux sources auxquels il peut revenir pour reprendre force et avancer librement.

§3. Avec l'équipe des formateurs, le prieur et son délégué travaillent à partir des éléments contenus dans les rapports de fin de stage qui ont été envoyés par les prieurés. Deux fois au cours de l'année, en vue d'aider les frères dans leur croissance, ils tiennent un conseil pédagogique dont le but est de voir

où en est chaque frère dans son cheminement, sa vie religieuse et les études. Après chaque conseil les rencontres qui suivent avec le frère permettent de parcourir avec lui chaque point du rapport.

3. La vie communautaire

452. §1. Ayant appris à vivre en prieuré apostolique lors du stage, la vie communautaire des jeunes profès perpétuels devra garder une configuration analogue à celle d'une vie en prieuré :

- unité de groupe de vie en nombre restreint ;
- partage fraternel si possible quotidien ;
- discernement communautaire ;
- responsabilités partagées dans l'organisation et tenue de la maison ;
- certains apostolats préparés et vécus ensemble ;
- sortie détente plusieurs fois l'année.

§2. Il peut être bon que ces groupes de vie aient des temps de repas et de prière entre eux avec une fréquence que le chapitre conventuel de la maison de formation décidera.

4. La coopération avec des Instituts

453. §1. La formation des jeunes profès perpétuels étudiants en théologie se fait habituellement dans un Studium de la Congrégation ou un collège adossé à une institution de formation. Quelle que soit la modalité des études, les jeunes étudiants en théologie doivent toujours être accompagnés dans les six dimensions de la formation, à la fois comme des profès perpétuels en formation permanente, comme des jeunes frères ayant encore à apprendre comment vivre leur pleine autonomie dans la complexité de situations toujours nouvelles et, le cas échéant, comme des frères se préparant au sacerdoce.

§2. « Il arrive qu'une bonne part de la formation permanente des religieux se déroule dans le cadre de services de formation inter-instituts. Dans ces cas, il faut rappeler qu'un institut ne peut pas déléguer à des organisations externes toute la tâche de formation continue de ses membres, trop liée, en beaucoup de ses aspects, aux valeurs propres de son charisme. Chacun d'eux, selon les nécessités et les possibilités, doit donc susciter et organiser diverses initiatives et structures » (PI 68).

II. FORMATION PROPRE AUX FRÈRES LAÏCS

454. Les frères orientés vers une vie de profès perpétuel laïc ont besoin d'une formation propre qui leur permette de vivre pleinement leur vocation de Frère de Saint-Jean non-clerc. Le chapitre général de 2022 a demandé au Prieur général de mettre en place une commission qui réfléchisse sur leur vocation, leur place et leur formation propres.

III. FORMATION DES FRÈRES DESTINÉS AU SACERDOCE

455. §1. Les frères qui ont été orientés vers le sacerdoce presbytéral devront pouvoir se préparer à ce service d'Église. Ce point sera particulièrement important pour la quatrième année de théologie qui est une année de formation pastorale qui se déroulera en dehors de la maison de formation. Cela implique pour les frères de s'insérer dans la vie pastorale en assumant progressivement plus de responsabilités, dans un esprit de service. De plus, il s'agit pour la communauté des formateurs de mettre en œuvre une préparation adéquate au presbytérat à l'aide d'un accompagnement spécifique.

§2. Cette quatrième année de formation en théologie, appelée aussi année de « synthèse vocationnelle » dans les séminaires, a deux objectifs (cf. RFIS 74) :

- « s'insérer dans la vie pastorale en assumant progressivement plus de responsabilités, dans un esprit de service » ;

- « mettre en œuvre une préparation adéquate au presbytérat à l'aide d'un accompagnement spécifique ».

§3. Elle peut comprendre des cours qui ont une orientation plus pastorale mais ce n'est pas exclusif. Elle se fait normalement à l'extérieur de la maison de formation pour être dans un contexte pastoral formateur.

§4. Au cours de cette année, si les frères concernés ont déjà été ordonnés diacres, on prendra en compte les recommandations du chapitre 13 à leur sujet.

ANNEXES



Annexe 1 :

S'APPROPRIER LES CONTENUS DE CETTE *RATIO FORMATIIONIS*

Les indications de cette annexe n'ont aucune valeur contraignante. Il s'agit d'une boîte à idée pour se servir avec fruit de la *ratio formationis congregationis* dans la vie des frères et des prieurés.

I. SÉLECTION POUR PARCOURIR LA *RATIO* EN CHAPITRE DE COMMUNAUTÉ

La *ratio formationis* peut servir de support pour le temps d'exhortation ou de partage au début du chapitre communautaire. Lorsque c'est le cas, il est conseillé de lire un numéro entier que le prieur peut commenter ou qui est discuté avec les frères ; on peut aussi n'en lire qu'une partie lorsque l'ensemble est trop long, ou en lire deux à la suite lorsque ce sont des paragraphes courts.

La CRF propose un parcours « découverte », sur une soixantaine de semaines (environ un an et demi = entre janvier 2023 et juin 2024), qui permet de découvrir quelques ressources présentes dans cette *ratio congregationis* et d'aborder certaines questions importantes entre frères.

Semaine	Numéro(s)	Thème
1.	13	Suivre Jésus comme Jean l'a suivi et se consacrer à lui
2.	14	Devenir des disciples bien-aimés de Jésus et demeurer en lui par une vie d'oraison
3.	15	Participer à l'œuvre sacerdotale du Christ et nourrir un élan missionnaire
4.	16	Obéir au commandement de l'amour et mener une vie commune fraternelle
5.	17	Chercher la vérité en vue de la charité et s'engager dans l'étude
6.	18	Se nourrir du pain de vie dans la messe et l'adoration eucharistique
7.	19	Prendre Marie chez soi
8.	20	Aimer et servir l'Église dans l'attente de la venue du Christ
9.	21	Témoigner de ce que nous avons contemplé
10.	22-24	Œuvrer à la mission de la Congrégation dans l'Église et le monde
11.	25-29	Se former à notre mode de vie
12.	71-72	Un chemin de transformation / Un passage de l'idéal à la réalité
13.	73	Un chemin d'intégration et d'unification
14.	82-83 et 85	Le frère, premier responsable de sa formation
15.	84	S'engager dans le dialogue avec les différents partenaires de notre formation
16.	87	L'accompagnement fraternel
17.	88	Le prieuré comme « communauté formatrice »
18.	89	La croissance de la communauté
19.	95	L'accompagnement spirituel
20.	105	Mettre en œuvre une éducation pour personne adulte et responsable
21.	137	Prendre le chemin de l'intériorité
22.	142	Se laisser habituellement conduire par l'Esprit (dons et charismes)

23.	156	S'engager dans l'ascèse
24.	159	S'appuyer sur l'accompagnement spirituel
25.	163	Atteindre une maturité spirituelle et porter du fruit pour l'Église
26.	165 ou 166	Apprendre à se connaître / Bâtir une saine confiance en soi
27.	175	Éduquer sa vie émotionnelle
28.	177	Donner sa juste place à la sexualité : cultiver l'intégrité de sa personne
29.	182	Développer une maturité relationnelle : développer des relations chastes
30.	188	Se maintenir en forme
31.	191	Cultiver la joie de vivre
32.	196	Mûrir ses représentations de l'homme et de la vie
33.	202	Désirer la sagesse don du Saint-Esprit
34.	207	Apprendre à écouter et à penser avec d'autres
35.	208	S'investir dans des projets d'étude
36.	217	Étudier pour mieux garder la Parole de Dieu
37.	222	Renoncer à soi-même pour suivre le Christ
38.	225	Se mettre à l'écoute de l'Esprit-Saint qui nous indique la voie quotidienne de notre consécration
39.	233	Se donner avec un cœur pur
40.	235	Développer une chasteté intégrale : chasteté et relation à Dieu
41.	242 ou 243	Développer le sens du travail et de la responsabilité / Choisir la sobriété et la modération
42.	254	Entrer dans un discernement spirituel avec l'autorité
43.	262	Partager avec ses frères et savoir parler de soi
44.	265	S'intégrer au groupe et savoir tenir sa place dans la communauté
45.	269-271	Construire ensemble la communauté du prieuré
46.	282	Prendre part au Chapitre conventuel
47.	290	Bâtir la communion au sein de la Famille Saint-Jean
48.	300	Se former pour assurer un service apostolique qualifié
49.	305-307	Se former à l'accompagnement / l'enseignement / la prédication (choisir un aspect)
50.	312	Se mettre à l'écoute des besoins des personnes et des communautés que nous servons
51.	313	Promouvoir les dons et les charismes
52.	321-325	Apprendre à discerner les missions ou les orientations apostoliques
53.	329 ou 330	Savoir prendre des temps de pause et de renouveau / S'appuyer sur une supervision
54.	344	L'humble fidélité quotidienne (NB : on peut ajouter les 346-347 si on veut)
55.	348	Les temps de désert
56.	352-355	Les pertes d'élan (NB : un numéro sur les 4 au choix)
57.	357	L'accompagnement des crises
58.	358	L'épreuve de la maladie
59.	359	Les temps où la communauté est éprouvée par un frère
60.	360-361	La vieillesse, temps du lâcher prise
61.	366 ou 309	Les vocations

II. TRAVAIL DU CHAPITRE CONVENTUEL

1. L'engagement du chapitre conventuel dans la formation

La *ratio* précise un certain nombre de responsabilités récurrentes qui reviennent au chapitre conventuel en lien avec le prieur. C'est d'abord en travaillant à les mettre en place que chaque communauté locale s'engage pour la formation et met concrètement en œuvre cette *ratio formationis congregationis*.

- a) *Définir les valeurs propres du prieuré* : en se mettant d'accord sur les valeurs qui l'animent, vont inspirer ses équilibres communautaires propres et permettre d'élaborer ensemble une vision de la vie communautaire (RF 270).
- b) *Définir les fonctionnements du prieuré* : en établissant les coutumiers (RF 271) ; en définissant les cadres qui donnent à chacun sa place, en précisant les règles de la communauté et en garantissant une lisibilité de la vie communautaire et une certaine sécurité des relations en son sein (RF 88 §3) ; en définissant les responsabilités et les manières de les conduire dans des coutumiers qui seront régulièrement mis à jour (RF 265§3) ; en prenant sa responsabilité dans l'administration des biens temporels et en veillant à un partage équitable des ressources (RF 249 §3 ; 247).
- c) *Définir un programme de formation communautaire* : en établissant un programme de formation propre au prieuré (RF 90 ; cf. Annexe 4). Pour les maisons de formation, il s'agit de définir un « projet local de formation » (RF 109 ; cf. Annexe 4).
- d) *Stimuler l'engagement de chacun dans sa propre formation* : en donnant aux frères les moyens d'assurer avec compétence les responsabilités qu'ils recevront dans le prieuré, et en leur permettant, si cela est opportun, de bénéficier d'une formation correspondante (RF 266 §3) ; en encourageant chacun à déployer ses qualités et ses dons avec audace (RF 313 §3) – surtout pour ceux qui sont dans leur première assignation, les jeunes diacres et jeunes prêtres – tout en ne les submergeant pas de charges (RF 336-338) ; en accompagnant ceux qui sont en difficulté ou en souffrance (RF 358-363).
- e) *Animer la vie et la fidélité quotidienne du prieuré* : en discernant comment vivre la vie religieuse au quotidien et comment incarner les vœux dans les circonstances locales (RF 266) ; en établissant un équilibre entre les différents aspects constitutifs de la vie communautaire ainsi qu'entre l'autonomie personnelle et les obligations communes, en veillant à ce que chacun sache prendre sa place tout en accordant aux autres l'espace afin qu'ils puissent exister en étant eux-mêmes (RF 236) ; en traversant les crises avec sérénité (RF 279-d).
- f) *Travailler à la formation initiale des jeunes frères* : en promouvant les vocations (RF 309 ; 366) ; en prenant sa part dans les admissions (RF 110 ; 406 ; 447-449) ; en s'engageant à créer un cadre formateur pour les jeunes frères en stage (RF 412 §3)
- g) *Veiller à la justesse de son propre fonctionnement* : en fixant les procédures de prise de parole lors des réunions communautaires afin que chacun puisse y prendre toute sa place et seulement sa place (RF 265 §2) ; en suivant les règles du discernement communautaire (RF 282 §2) ; en évaluant au moins une fois par an les différentes dimensions de la vie communautaire et apostolique (RF 89 §3) ; en opérant une critique lucide de ses objectifs, de ses procédures et de ses résultats, sachant les accueillir dans l'action de grâce (*idem*) ; et en se rendant capable de recevoir une critique venant de l'extérieur (*idem*) ; en s'appuyant sur l'accompagnement du Provincial et de toute instance dont l'expertise pourrait se révéler nécessaire (RF 92).

- h) *Lire sa propre histoire comme une histoire sainte* : en faisant mémoire dans l'action de grâce des événements du quotidien ; en devenant lucide sur les influences – parfois marquantes – du passé ; en mettant régulièrement à jour ses archives (cf. RF 278 §3 ; 89 §3).

2. Suggestions pour la mise en œuvre

Définir les valeurs propres du prieuré	Prendre une séance de chapitre conventuel pour répondre aux questions posées en RF 270. Écrire les éléments de réponse qui semblent important dans un document qui pourra éventuellement rejoindre le coutumier du prieuré.
Définir les fonctionnements du prieuré	En début et en fin d'année, revisiter le coutumier du prieuré en ce qui concerne les charges, leur définition, les responsabilités de chacun. Veiller à ce que le coutumier soit mis par écrit et disponible pour tous les frères.
Définir un programme de formation communautaire	En début d'année, faire le point sur les besoins de la communauté en termes de formation permanente et sélectionner une ou deux priorités à mettre en œuvre durant l'année ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour cela (lecture au réfectoire, thème de chapitre conventuel ou de travail intellectuel communautaire, rencontre organisée avec un spécialiste, participation à une session etc.)
Stimuler l'engagement de chacun dans sa propre formation	Que le chapitre offre un cadre de vie propice à la formation. En début d'année, fixer ensemble les conditions qui permettent à chacun de s'engager dans la formation permanente.
Animer la vie et la fidélité quotidienne du prieuré	Il n'y a rien à faire de plus que ce que chaque chapitre fait déjà : prendre les décisions qui aideront le prieuré à vivre au mieux de notre vocation dans les conditions locales.
Travailler à la formation initiale des jeunes frères	Programmer les séances de chapitres qui permettent d'élaborer les rapports nécessaires pour les frères concernés durant l'année. Si le prieuré accepte un stagiaire, mettre en place, en lien avec le maître des profès de la province, les moyens de son accompagnement.
Veiller à la justesse de son propre fonctionnement	A moins que des problèmes m'apparaissent et augmentent la nécessité de la fréquence, tous les trois ans, faire un point sur le fonctionnement du chapitre, la prise en compte de chacun de ses membres, la liberté de parole, la capacité à écouter les critiques extérieures etc.
Lire l'histoire du prieuré comme une histoire sainte	En fin d'année au moins, prendre le temps en chapitre de relire l'année à la lumière de la Parole de Dieu. Décider ce qui doit être noté dans les archives du Prieuré. Si un système d'archivage n'existe pas encore, veiller à en mettre un en place (voir avec l'archiviste provincial).

III. LECTURE THÉMATIQUE

Pour ceux qui préfèrent aborder la formation sous un angle particulier, il est possible de sélectionner (à partir du plan ou de l'Index) des paragraphes qui intéressent plus particulièrement, de se concentrer sur un chapitre ou de suivre un des parcours suivants.

1. Mener une vie d'apôtre

Participer à l'œuvre sacerdotale du Christ et nourrir un élan missionnaire : 15 ; témoigner de ce que nous avons contemplé : 21 ; œuvrer à la mission de la Congrégation dans l'Église et dans le monde : 22-24 ; un défi pour la vie consacrée aujourd'hui : 41 ; une dimension constitutive de la vie de disciple du Christ : 68 ; une exigence de la vie spirituelle : 143 ; développer une spiritualité missionnaire : 153 ; développer un équilibre humain : 169-173 (travail), 179 (fécondité et don de soi), 180-185 (maturité relationnelle), 188-191 (équilibre de vie) ; mettre notre formation intellectuelle au service de la mission : 214, 219 ; se former pour devenir apôtres : 293-330 ; l'expérience heureuse de la fécondité spirituelle : 346 ; porter la mission au moment de la vieillesse : 361 ; formation initiale à la mission : 380 (postulat), 400 (noviciat), 436-440 (profession temporaire), 413 (le stage).

2. Prendre soin les uns des autres

Prendre soin du charisme et – : 33 §2 ; chacun doit pouvoir trouver sa place dans la vie fraternelle : 40 ; nécessité de – : 56 ; l'accompagnement fraternel : 87 ; une communauté porteuse de formation où l'on – : 88 ; chasteté et – : 236 ; équité et sens du partage : 244 ; devenir des frères : 257-262 ; bâtir un milieu porteur : 272-273 ; la fraternité authentique comme signe prophétique : 291 ; – dans les moments de commencements : 335-338 ; – dans les transitions : 339, 280 ; célébrer la fidélité : 346 ; accorder des temps de pause : 358 ; accompagner les temps sabbatiques : 351 ; – dans les temps de combat spirituel plus intense : 352-359 ; prendre soin des frères âgés : 360.

3. Suivre Jésus comme Jean l'a suivi

Jean, figure inspiratrice de notre charisme : 13-21 ; devenir disciple du Christ : 66 ; les forces de notre charisme pour la formation : 67 ; demeurer dans le Christ : 137-139 ; le rôle du Paraclet : 140-142 ; se nourrir de la prière de Jésus et demeurer dans la prière continuelle : 148 ; se laisser consacrer dans la vérité : 199 ; apprendre à l'école de maîtres : 212 ; marcher dans la vérité : 216 ; unité consécration et mission : 294 ; participer au zèle du Christ : 296 ; témoigner de ce que nous avons vu : 302 ; Jean, figure inspiratrice pour les jeunes : 315 ; la vocation de Jean, modèle de l'accueil des vocations : 365 ; les écrits et la figure de Jean dans la formation initiale : 377 (postulat) ; 379, 391, 398 (noviciat).

4. Approfondir notre vie de contemplation

Approfondir le charisme de la Congrégation qui dessine la figure de notre vie spirituelle : 12-24 ; apprendre à mener une vie mixte de contemplation et d'apostolat : 26 ; assumer certains éléments qui viennent de la vie monastique : 29 ; se laisser configurer au Christ : 66 ; un parcours de don de soi qui réclame de passer de l'idéal à la réalité : 71-74 ; coopérer à l'œuvre de Dieu premier acteur de la formation : 81-86 ; s'appuyer sur l'accompagnement spirituel : 95 ; apprendre à mener une vie avec le Christ par l'Esprit : 135-143 ; nourrir sa vie spirituelle : 144-152 ; développer une spiritualité de la mission : 153 ; se former aux bases de la vie spirituelle : 154-159 ; tendre vers la maturité spirituelle dans l'attente de la venue du Christ : 160-163 ; formation spirituelle et formation humaine : 164 ; consacrer son intelligence à Dieu et rechercher la sagesse don du Saint-Esprit : 200-203 ; suivre le Christ et répondre à son appel : 221-225 ; accueillir le don de la vie communautaire : 259 ; communier au cœur du Christ apôtre : 295-298 ; transmettre aux autres ce que nous avons contemplé : 302-310 ; l'humble fidélité quotidienne : 345 ; le temps de désert : 348 ; les temps de pause : 349-351 ; le danger de l'acédie : 354 ; la dernière Pâque : 362.

5. Se situer dans le monde

Se former dans le contexte du monde d'aujourd'hui : 2, 34 ; aller à la rencontre du monde dans la mission : 15 ; défis pour la vie consacrée dans le monde d'aujourd'hui : 38-44 ; défis pour la formation et la mission : 45-50 ; pour se former, entrer en dialogue avec le monde dont nous faisons partie : 84 ; l'Esprit dénonce le monde en nous : 140 ; discerner l'Esprit de Dieu et l'esprit du monde : 149 ; renoncer au monde : 156 (l'ascèse), 222 (la vie consacrée) ; accueillir le monde tel qu'il est : 161 ; influence de la famille sur notre rapport au monde : 186 ; mûrir nos représentations du monde : 196 ; entrer en dialogue avec le monde d'aujourd'hui par la philosophie : 211 ; s'engager dans le dialogue entre la foi et la raison : 213 ; évangéliser le monde en quête de sagesse : 219 ; être signe pour le monde : 228 (les conseils), 240 (pauvreté) ; devenir artisan du projet de Dieu sur le monde : 288, 292 ; prier pour le monde : 297 ; se mettre à l'écoute des cris du monde : 296, 322 ; se mettre à l'écart du monde : 348.

6. Les relations entre frères clercs et non-clercs

Nous ne voulons pas faire de distinction de rang : 16 ; chacun doit trouver sa place dans la communauté : 40 ; réajuster notre vision du sacerdoce : 43 ; nécessité de prendre en compte – : 60 ; vivre la fraternité entre nous : 257-262 ; vivre une spiritualité de communion : 289 ; la formation des jeunes prêtres : 338 ; le rôle du maître des profès pour le discernement de l'appel aux ordres : 443 ; la formation des frères non-clercs : 454 ; la formation des frères destinés au sacerdoce : 455.

7. Se réconcilier avec soi-même

S'engager dans une formation permanente qui déploie le charisme de la communauté : 32 ; accentuer la liberté de conscience : 53 ; encourager la connaissance de soi et le développement des compétences : 58 ; prendre les cultures en compte : 59 ; passer de l'idéal à la réalité : 72-75 ; le rôle de l'accompagnateur spirituel pour la connaissance de soi : 119 ; se reconnaître créature pécheresse et sauvée : 136 ; prendre le chemin de l'intériorité : 137 ; tendre vers une maturité spirituelle : 161 ; apprendre à se connaître : 165 ; bâtir une saine confiance en soi : 166 ; l'amour de la vérité, condition du travail sur soi : 167 ; croître en autonomie personnelle : 168 ; développer des compétences : 171 ; éduquer sa vie émotionnelle : 175 ; servir et se donner soi-même : 183 ; développer de justes relations avec sa famille : 186 ; connaître sa culture et apprendre l'interculturalité : 187 ; prendre soin de son équilibre de vie : 188-191 ; travailler à devenir libre : 192 ; assumer la responsabilité de ses actes : 193 ; apprendre de l'expérience : 195 ; mûrir ses représentations de l'homme et de la vie : 196 ; intégrer la fragilité et la faiblesse : 197 ; travailler à la cohérence de vie : 216 ; renoncer à soi-même pour suivre le Christ : 222 ; donner sa parole et y rester fidèle : 223 ; se donner intégralement : 233 ; accepter le manque et la dépendance : 245-247 ; former l'autonomie de la personne en vue de l'obéissance : 253 ; se réconcilier avec les autres : 262 ; trouver sa place dans la communauté : 263-266 ; l'acquisition de compétences personnelles : 343 ; l'expérience heureuse de la fécondité spirituelle : 345 ; le temps de consolidation : 350 ; les temps de combat spirituel plus intense : 352 sq ; les déceptions et la désillusion en période de milieu de vie : 355 ; l'épreuve dans la vie commune : 359.

8. Se faire aider spirituellement

Se former à l'accompagnement spirituel : 55 ; devenir un homme nouveau : 71-75 ; entrer en dialogue avec nos accompagnateurs : 84-a ; le rôle de l'accompagnateur spirituel et du confesseur dans notre formation : 95-96 ; l'accompagnateur spirituel au cours de la formation initiale : 119 ; l'animation spirituelle des communautés de frères en formation : 124 ; se faire accompagner par des laïcs hommes ou femmes : 131 §2 ; s'appuyer son accompagnateur spirituel : 159 ; intégrer la fragilité et la faiblesse : 197 ; accompagnement spirituel et vœu de chasteté : 232 §3, 233 ; accompagner le manque (pauvreté) : 246 ; développer une obéissance intérieure à Dieu : 251 ; la supervision au niveau apostolique : 330 ; la supervision pour les prêtres : 337 §3 ; se faire aider en temps d'épreuve : 352-357 ; accompagner les anciens : 361.

9. Persévérer dans notre vocation

Marie, soutien de notre fidélité : 19 ; encourager la persévérance : 63 ; la formation comme itinéraire de fidélité créative : 70 ; un parcours de don de soi : 72-74 ; persévérer dans notre vocation : 86 ; la communauté soutien de notre formation permanente et de notre fidélité : 88 ; servir et se donner soi-même : 183 ; répondre à l'appel du Christ : 221 ; renoncer à soi-même pour suivre le Christ : 222 ; donner sa parole et y rester fidèle : 223 ; se mettre à l'écoute de l'Esprit qui nous indique la voie quotidienne de notre consécration : 225 ; la vie communautaire soutien de notre fidélité : 268 ; s'insérer dans l'histoire du prieuré : 278-279 ; l'humble fidélité quotidienne : 344 ; célébrer la fidélité (jubilés) : 346 ; le témoignage de fidélité des anciens : 360.

10. Le chapitre conventuel

– comme élément constitutif de notre mode de vie : 28 ; la parrhèsia au – : 31 §3 ; importance de la collégialité : 57 ; responsabilité du – dans la formation permanente : 88, Annexe 1-II ; la croissance de la communauté : 89, 79 ; obéissance et – : 256 ; rôle du – pour bâtir la communauté : 269-271 ; le rôle du – dans certains moments clés de l'histoire du prieuré : 279 ; le discernement communautaire au – : 282 ; le discernement apostolique du – : 325-326, 329 ; responsabilité du – pour les admissions : 110, 33.

Annexe 2 :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA VALEUR PRESCRIPTIVE DES PARTIES DE LA *RATIO*

Première partie	Chapitre 1	Ce chapitre présente le charisme en tant qu'il est l'inspiration et la référence de notre parcours de formation. Plus qu'une perspective normative ou contraignante, il présente l'esprit qui anime notre vocation.
	Chapitre 2	Ce chapitre qui décrit les contextes actuels n'a pas une perspective normative mais contextuelle. Il peut être utile à chacun pour analyser l'influence des contextes actuels dans son propre cheminement ainsi qu'aux formateurs pour accompagner les jeunes frères.
	Chapitre 3	Ce chapitre n'a pas une perspective juridique mais explicative. Il donne des points de repères fondamentaux qui mettent en perspective les recommandations qui sont présentées dans la suite de la RF.
	Chapitre 4	Ce chapitre prescrit la responsabilité de chacun dans le processus de formation permanente. Il comporte donc une partie contraignante pour les personnes intéressées.
	Chapitre 5	Les objectifs de formation précisés dans ce chapitre sont prescriptifs pour les maisons de formation, les formateurs, et les frères en formation initiale.
	Chapitre 6	Ce chapitre qui décrit la formation, la déontologie et la coopération a une valeur prescriptive pour les formateurs concernés.
Deuxième partie	Chapitres 7-12	<p>Cette partie décrit « un projet de formation inspiré du charisme fondateur » (VC 68) et décline donc en termes de formation permanente la vocation propre de la Communauté. En tant que document normatif, elle décrit l'espace dans lequel se joue notre formation permanente en conformité avec notre charisme, en faisant ressortir certains points prioritaires de la formation. A ce titre, elle donne des orientations qui sans être contraignantes au titre de la loi – sans avoir une forme strictement juridique –, dessinent ensemble l'idéal de vie que nous recherchons. Elles sont un guide sûr que chaque frère est invité à suivre pour croître dans son chemin de sanctification.</p> <p>De manière générale, chaque intitulé est suivi d'un premier paragraphe qui expose un ou plusieurs objectifs de formation, c'est-à-dire un point que nous sommes appelés à chercher à mettre en place dans notre vie ; le paragraphe suivant, sous la forme d'une boîte à outil, suggère des moyens</p>

		pour parvenir à l'objectif recherché lorsque le frère veut approfondir cet aspect.
Troisième partie	Chapitre 13	Ce chapitre donne des points de repère pour aborder les différents moments de notre parcours de formation permanente ; il précise l'esprit général dans lequel les moments-forts de la formation permanente doivent être abordés et fournit des éléments pratiques qui sont de l'ordre du conseil.
	Chapitres 14-17	Ces chapitres qui présentent les différentes étapes de formation initiale ont une valeur contraignante. Ils définissent, comme une norme, les objectifs de chaque étape de formation initiale, les moyens qui doivent être mis en œuvre par les frères en formation et les formateurs. Dans ces chapitres, tout est contraignant sauf ce qui est explicitement présenté comme facultatif.

Annexe 3 :

MÉTHODE DE RÉDACTION DE LA *RATIO FORMATIONIS PROVINCIALIS*

I. LA RÉDACTION DE LA *RATIO FORMATIONIS PROVINCIALIS*

1. Les points minimums à déterminer

En conformité avec cette *ratio formationis congregationis*, les *rationes provinciales* doivent au minimum :

- Identifier les contextes locaux qui influent sur la formation et la mission (RF 34) ;
- expliciter des points de formation propres à la région (RF 6) ;
- décrire les partages de responsabilité propres au contexte (RF 6) ;
- fournir des indications pour la rédaction des programmes de chaque maison de formation initiale (RF 6) ;
- fixer le programme et la fréquence des sessions de formation des prieurs – dont l'organisation revient désormais à la province (RF 285) ;
- après avoir examiné les contextes et les moyens régionaux, formuler un parcours précis et adapté de chacune des étapes du pré-noviciat en conformité avec les indications générales de la *ratio congregationis* (RF 364) ;
- définir la structure de promotion des vocations adaptée à la réalité régionale (RF 366) ;
- fixer la durée minimale du temps comme regardant – dans l'esprit de PI 29 (RF 373) ;
- déterminer les conditions du postulat en conformité avec RF 375, notamment les modalités particulières suivantes (RF 386) :
 - s'il s'agit d'un postulat résidentiel ou non – et s'il s'agit d'un postulat non-résidentiel, les modalités de formation et le critère de participation minimale ;
 - certains critères propres à la Province pour l'entrée au noviciat – surtout pour le niveau d'études, les limites d'âge ;
 - le niveau requis et les tests linguistiques à passer avec succès pour la langue du noviciat ;
 - la manière de marquer l'entrée au postulat, s'il y en a une ;
 - la composition du conseil d'admission, le contenu du dossier de candidature, la méthodologie de discernement.

2. Proposition de parcours préparatoire à la rédaction

1° S'approprier la *ratio congregationis* et travailler à sa mise en œuvre concrète et effective – notamment par la mise en œuvre de projets personnels et communautaires de formation ainsi que l'élaboration de projets de formation locaux dans les maisons de formation.

2° Définir *a minima* les points énumérés à la section précédente qui doivent être décidés.

3° Si l'on peut aller plus loin, identifier ce qui doit être complété dans la *ratio congregationis* :

- Complément du chapitre 1 : La Province a-t-elle mis en place une expression du charisme inculturée qu'il faut préciser dans la *ratio* ?

- Complément du chapitre 2 : Y a-t-il des contextes propres à la Province qui influent sur la formation et la mission ?
- Complément du chapitre 4 : Y a-t-il un partage de responsabilité qui serait propre à la province et devrait être explicité ? (Par ex : influence de la famille, de la paroisse d'origine, de l'évêque du diocèse d'origine etc.)
- Complément du chapitre 5 : La Province a-t-elle des objectifs supplémentaires pour la formation initiale ? (Par ex : question de la langue, des rapports ethniques etc.)
- Complément du chapitre 6 : La Province a-t-elle des procédures ou des exigences propres en ce qui concerne la nomination, la formation, la coopération ou la déontologie des formateurs ? (Par ex : une formation spécifique sur les abus, tous les formateurs doivent avoir passé au moins 10 ans dans la Province, implication des femmes dans la formation etc.)
- Complément des chapitres 7-12 : La Province a-t-elle des besoins propres :
 - pour la formation spirituelle (dévotions locales, spiritualité locale, superstition, etc.) ?
 - pour la formation humaine (place de la famille, des anciens, des femmes, polygamie, rapport sujet-communauté etc.) ?
 - pour la formation intellectuelle (approches locales de l'existence, rapport au travail intellectuel et à l'étude, etc.) ?
 - pour la formation aux vœux (rapport à la possession et à la pauvreté, à l'autorité, aux femmes, etc.) ?
 - pour la formation à la vie communautaire (
 - pour la formation apostolique (questions pastorales locales, contextes locaux de coopération ecclésiale etc.) ?
- Complément du chapitre 13 : La Province propose-t-elle des moyens spécifiques pour accompagner les différents moments-forts de la formation permanente ?
- Complément des chapitres 14-17 : La Province propose-t-elle des chemins spécifiques pour la formation des jeunes frères ?

4° En plus de tout ce qui a déjà été exploré, y a-t-il des enjeux de formation propres à la Province qui devraient être inscrits dans la *ratio provincialis* ?

3. Conseils pour la rédaction

Il sera utile de consulter l'ensemble des frères de la Province dans le cours de la rédaction de la *ratio formationis provincialis*.

Le Responsable provincial de la formation et son conseil pourront repérer les éléments suivants :

- caractéristiques des contextes culturels, pédagogiques, apostoliques, ecclésiaux – également provenant des expériences de formation permanente et initiale ;
- orientations apostoliques particulières réclamant une attention particulière ;
- points culturels qui réclament d'une manière récurrente une formation des frères, tant au niveau de l'apostolat et du témoignage qu'au niveau de la formation religieuse permanente ;
- contextes ecclésiaux particuliers – cela peut inclure aussi des orientations des pasteurs édictées par les Conférences épiscopales ou des supérieurs majeurs (ou les fédérations de ces conférences au niveau continental) ;
- expériences convaincantes des formateurs dans les différents domaines de la formation.

On se rappellera que la *ratio formationis* ne doit pas uniquement viser la formation initiale, mais la formation permanente avant tout et que la formation initiale doit être considérée en fonction de la formation permanente.

Les directives de la *ratio provincialis* ne peuvent pas s'opposer à celles de la *ratio congregationis* ni à l'esprit général qui l'anime.

Dans la rédaction, on essaiera de limiter les exhortations et explications pour se concentrer sur la perspective pédagogique qui précise d'abord les grandes visées ou objectifs puis les voies ou moyens pour les atteindre.

Distinguer les objectifs permanents de formation et les parcours progressifs qui balisent des étapes de croissance pour permettre aux frères en formation initiale de parvenir dans le temps à l'objectif ou devenir autonome dans la recherche quotidienne de cet objectif.

4. Plan de la *ratio provincialis*

Pour des raisons d'unité et de commodité, le plan de la *ratio provincialis* suivra celui de la *ratio congregationis*, en transformant les chapitres en sections :

I- Points de repères généraux

1. La vie et l'expression du charisme dans notre Province
2. Les contextes de notre formation provinciale
3. Les visées de la Province sur la formation
4. Les protagonistes de la formation
5. Les objectifs de la formation initiale
6. Les formateurs

II- Les dynamiques de formation dans notre Province

1. Formation spirituelle
2. Formation humaine
3. Formation intellectuelle
4. Formation aux vœux
5. Formation communautaire
6. Formation apostolique

III- Étapes et devenir de la formation

1. Certains moments forts de la formation permanente
2. Le pré-noviciat
 - a. La pastorale des vocations
 - b. Le temps comme regardant
 - c. Le postulat
3. Le noviciat
4. La profession temporaire
5. Les premières années de profession perpétuelle

II. EXEMPLE DE PROJET LOCAL DE FORMATION

RF 128 : « §1. À partir de cette *ratio formationis congregationis* et en fonction de sa *ratio provincialis*, chaque maison de formation devra établir un « projet local de formation » qui présente les éléments pédagogiques locaux, les structures et les dynamiques d'organisation et de coopération propres, ainsi

que les activités et les cours spécifiques (cf. RFIS 10). La Congrégation fournira un canevas qui facilitera son élaboration.

§2. On devra également établir un coutumier écrit qui explicite le règlement propre de la maison et les procédures concrètes qui touchent les frères en formation initiale.

§3. Ces deux textes – qui peuvent être rassemblés en un seul document – sont communiqués aux formateurs et aux frères en formation. Ils sont validés par le Responsable provincial de formation après consultation du Responsable général de formation. »

1. Proposition de plan pour le projet local de formation

- 1) Description de la mission de la maison (maison de formation provinciale ou générale, noviciat, maison de profès en philo ou en théologie etc.)
- 2) Si la maison est générale ou interprovinciale : définition de la manière de prendre en compte les différentes *rationes provinciales* et de coopérer avec les Provinciaux, les responsables provinciaux de la formation, les Pères-maîtres (des novices ou des profès) de la Province...
- 3) Si la maison est à la fois un prieuré apostolique et un lieu de formation : définition des fonctionnements et des frontières entre les deux entités
- 4) Les relations entre jeunes frères et formateurs (Qui exerce quelle responsabilité ? À qui faut-il s'adresser pour quel domaine ?)
- 5) Composition et fonctionnement de l'équipe des formateurs
- 6) Composition et fonctionnement du conseil des formateurs
- 7) Articulation entre le conseil des formateurs et le conseil de maison
- 8) Modèle des rapports sur les frères (matières à aborder) et des rapports à faire
- 9) Quelles sont les valeurs de la Communauté (l'ensemble de la communauté sur place) et la manière dont tous les frères participent ensemble à l'élaboration d'un climat favorable à la formation ?
- 10) Comment les formateurs envisagent-ils de mettre en œuvre le programme de formation défini par la *ratio congregationis* et la *ratio provincialis* pour l'étape de formation concernée ?
- 11) Quelles sont les procédures de recours si quelque chose ne se déroule pas bien pour un frère en formation ou un formateur ?
- 12) Les règles de la discrétion.
- 13) Quelles activités de formation humaine, spirituelle, apostolique et communautaire sont mises en place ? Comment s'insèrent-elles dans la pédagogie d'ensemble de la formation pour cette étape ?
- 14) Comment l'horaire quotidien, hebdomadaire et le programme annuel contribuent-ils à la pédagogie de formation ?
- 15) Les modalités de la vie commune (vie en équipes, en communauté etc.) et comment elles coopèrent au projet local de formation.
- 16) Quelles sont les personnes extérieures à la communauté : confesseurs, professionnels, médecins, psychothérapeutes etc. que les frères peuvent contacter pour parler ?

2. Le coutumier de la maison de formation

Comme dans tout couvent, un coutumier doit préciser l'horaire, les charges, les responsabilités et les fonctionnements. Il doit être concis, mis par écrit et actualisé chaque année.

Annexe 4 :

BÂTIR DES PROJETS DE FORMATION PERSONNELS ET COMMUNAUTAIRES

I. BÂTIR UN PROJET PERSONNEL DE FORMATION

RF 85 §2. « Chaque frère profès perpétuel est invité, en lien avec le responsable provincial de formation, à établir un *programme personnel de formation*. Celui-ci visera à répondre à ses besoins d'ordre personnel (équilibre de vie, renouveau de sa vie consacrée, approfondissements divers) et communautaire (missions apostoliques, responsabilités dans le prieuré...). La mise en place par le responsable provincial d'un livret personnel de formation pourra soutenir chaque frère en lui donnant une vue d'ensemble sur les formations déjà reçues, les diplômes acquis, les compétences développées, les projets de formation à venir etc. »

Le tableau suivant devrait aider chacun à mettre en place un programme de formation pour chaque année. Ce programme peut aussi recouvrir plusieurs années, mais il doit être réévalué au moins une fois par an.

Année (s) :	####
Analyse de mes besoins	
Besoins en formation spirituelle	Ex : approfondir l'ascèse, mettre en place un meilleur suivi spirituel, une lecture spirituelle...
Besoins en formation humaine	Ex : gagner en confiance en moi, apprendre à travailler avec d'autres, développer un équilibre de vie
Besoins en formation intellectuelle	Ex : réflexion sur l'euthanasie et les lois de bioéthique, découvrir les grands noms de la philosophie africaine, théologie de l'eucharistie (présence réelle et action liturgique), le rôle des charismes dans la communauté chrétienne...
Besoins en formation aux vœux	Ex : améliorer ma coopération avec mon prieur, m'investir moins dans les relations pour être plus disponible à Dieu...
Besoins en formation communautaire	Ex : améliorer la qualité des échanges au chapitre, m'investir plus dans les services...
Besoins en formation apostolique	Ex : comment coopérer avec le curé de la paroisse voisine qui est insupportable, comment confesser les enfants de l'école primaire
Autres	Inscrire ici les besoins de formation qui me viennent à l'esprit et ne rentrent pas dans les cadres précédents
Opportunités de formation	
Propositions de formation venant de la province ou à la Congrégation	Nommer les sessions proposées
Propositions de formation venant du diocèse	Se renseigner et inscrire les formations proposées qui me concernent
Autres opportunités	Inscrire ici les lectures, activités, personnes ressources à rencontrer etc.
Priorisation pour l'année	
Priorité 1	Choisir une priorité de formation pour l'année. Ne pas hésiter à demander conseil à ses frères, son prieur ou à son accompagnateur spirituel.
Moyens correspondants	Identifier les moyens adaptés : activité, session, liste de lecture, échange avec une personne, expert à rencontrer, travail intérieur à accomplir... Ne pas hésiter à demander de l'aide au responsable provincial de formation.

Priorité 2	Choisir éventuellement une deuxième ou une troisième priorité en fonction de l'ampleur des chantiers à réaliser et de la possibilité (réaliste) de les mener de front.
Moyens correspondants	
Sujet(s) pour l'étude personnelle	Noter ici ce les domaines que j'aimerais explorer pour mon étude cette année : cela peut être de la philosophie, de la théologie, des sujets pastoraux, liturgiques, sociologiques, historiques, ou en lien avec des compétences que j'aimerais développer (vertus, compétences techniques etc.)
Évaluation en fin d'année	
Évaluation	Faire l'évaluation en fin d'année. Qu'est-ce que j'ai effectivement réalisé ? Est-ce que cela correspondait à mes objectifs ? Suis-je satisfait ? De quoi ai-je besoin pour continuer à avancer ? (Répéter cette évaluation chaque année si le projet s'étend sur plusieurs années)
Projets / leçons pour l'an prochain	Ai-je déjà des idées pour l'an prochain ? Le parcours de cette année m'a-t-il appris quelque chose sur moi, sur ma manière d'apprendre, sur les moyens à employer pour avancer ?

Ce tableau n'est qu'un moyen parmi d'autres pour mettre en place un programme de formation personnel. Chaque frère pourra chercher la méthode qui lui conviendra le mieux. Il est toutefois nécessaire de mettre par écrit ses projets pour les rendre concrets et vérifiables. On veillera à se fixer des objectifs : précis, mesurables, atteignables, réalistes, sur une durée de temps définie (objectifs S.M.A.R.T.).

II. ÉLABORER LE PROGRAMME DE FORMATION D'UN PRIEURÉ

RFC 90 : « Il revient au chapitre conventuel de prendre sa responsabilité quant à la formation de la communauté locale. Ainsi, à l'intérieur du cadre donné par la *ratio formationis congregationis* et la *ratio provincialis*, prenant en compte les programmes de formation complémentaires établis par la Province et la Congrégation, chaque chapitre conventuel doit établir un programme de formation propre au prieuré. Ce programme (d'un an ou plus) doit permettre d'engager le prieuré dans une direction et des moyens qui correspondent à sa mission particulière, aux besoins du prieuré et aux attentes des frères. Il définit au minimum l'objectif et l'organisation du travail intellectuel communautaire. »

Le tableau suivant peut être utile pour élaborer en chapitre conventuel un programme de formation local :

Année :	####	
Analyse des besoins de formation dans le prieuré		
Besoins liés à la formation	Spirituelle	De quoi avons-nous besoin pour soutenir la vie spirituelle du couvent ? Y a-t-il des éléments de la vie spirituelle que nous ne connaissons pas bien et que nous voulons approfondir en commun ? Y a-t-il des fondamentaux de la vie spirituelle à revisiter ?
	Humaine	Y a-t-il des éléments de formation humaine que nous aimerions tout travailler ensemble ? Y a-t-il des lieux d'immaturité humaine dans notre prieuré, qui devraient être corrigés ? Que pouvons-nous faire pour être une communauté plus heureuse et équilibrée ?
	Intellectuelle	Y a-t-il des thèmes fondamentaux ou des sujets concernant notre vie ou notre mission que nous voudrions ou devrions développer ? Y a-t-il des idées récurrentes ou nouvelles que nous entendons dans notre milieu et qui méritent réflexion ? Y a-t-il des choses dans notre posture intellectuelle que nous devrions corriger ?
	Religieuse	Avons-nous besoin d'approfondir certains aspects théoriques ou de corriger certaines pratiques dans l'ordre de la chasteté, de la pauvreté, de l'obéissance ?
	Communautaire	Y a-t-il des éléments de notre vie commune que nous devrions approfondir ? Quelles sont les joies et les souffrances de notre vie commune ?

	Apostolique	Comment vivons-nous une spiritualité de l'apostolat ? De quoi avons-nous besoin pour être mieux investis dans notre apostolat pour le service de l'Église en déployant le charisme de la Congrégation ?
Besoins liés à notre apostolat		Y a-t-il des besoins de formation pour accomplir notre vie apostolique (sujets d'actualités sur lesquels réfléchir pour répondre aux personnes, thème d'une session ou d'une journée à travailler) ? Y a-t-il des situations bloquées qui demandent une réflexion communautaire, une croissance et une formation ?
Propositions de formation venant de la province ou à la Congrégation		Noter ici les propositions.
Décision du Chapitre		
Priorité 1 :		Parmi les besoins exprimés ci-dessus, en choisir un qui sera la priorité pour cette année.
Moyens correspondants :		Définir les moyens mis en œuvre pour avancer sur cet objectif communautaire : séances de travail intellectuel communautaire consacré à ce sujet, rencontres avec des personnes invitées à partager leur avis, avec des experts, lectures au réfectoire, passages de la RF à travailler, séances de chapitres conventuels consacrés au sujet, rencontre fraternelle communautaire, discipline communautaire renouvelée sur un point précis, etc. Penser à noter tout de suite qui fait quoi.
Priorité 2 :		Si on estime qu'une deuxième ou une troisième priorité sont utiles et atteignables, on peut les noter ici avec les moyens correspondants. Veiller à rester réaliste.
Moyens correspondants :		
Travail intellectuel communautaire		Noter ici les dates et les thèmes abordés en travail intellectuel communautaire. Que celui-ci soit en lien avec la priorité ou qu'il soit consacré à un thème indépendant.
Évaluation en fin d'année		
Évaluation :		En fin d'année, fait l'évaluation du programme de formation : Qu'a-t-on accompli réellement de ce qui était prévu ? Y a-t-il eu des initiatives supplémentaires en cours d'année ? Avons-nous atteint l'objectif ? Sommes-nous satisfaits ? De quoi avons-nous besoin pour avancer ?
Projets pour l'an prochain :		On peut récolter dès la fin d'année les idées de points de formation à travailler l'année suivante, qui seront choisis au chapitre conventuel de début d'année.

Annexe 5 :

PROGRAMME DE FORMATION À L'INTERCULTURALITÉ

I. FORMATION PERMANENTE

1. Culture et vie consacrée

« Le terme général de culture semble pouvoir résumer, comme le propose la Constitution pastorale *Gaudium et spes*, "cet ensemble de données personnelles et sociales qui marquent l'homme en lui permettant d'assumer et de maîtriser sa condition et sa destinée" (GS 53-62). (...) Il existe donc une affinité entre la vie religieuse et la culture. Concrètement, cette affinité retient notre attention sur quelques points. Jésus Christ et son Évangile transcendent toute culture, même si la présence du Christ ressuscité et de son Esprit les pénètre toutes de l'intérieur. D'autre part, toute culture doit être évangélisée, c'est-à-dire purifiée et guérie des blessures du péché. En même temps, la sagesse qu'elle porte en elle est dépassée, enrichie et accomplie par la sagesse de la Croix » (PI 91).

Dans le cadre de notre vie consacrée apostolique, la culture désigne d'abord le « sol » d'origine de chacun des frères : le milieu familial et social, les valeurs les coutumes, la langue, la manière de comprendre l'homme et le monde, de s'exprimer et d'entrer en relation, les arts. En ce sens, la culture est une part essentielle de ce que chaque frère « apporte » avec lui et vient consacrer au Seigneur en répondant à son appel. La culture désigne ensuite le « sol » où nous sommes plantés pour porter du fruit dans la mission apostolique : que nous soyons envoyés dans un pays lointain ou dans notre pays d'origine, celle-ci est toujours incarnée dans un milieu, elle vise à permettre la rencontre entre l'Évangile et des personnes qui ont aussi leurs cultures¹⁸⁰.

La culture ne se limite pourtant pas aux traits particuliers de la culture nationale ou ethnique ; elle est aussi la culture familiale, celle du milieu social, celle du travail exercé, etc. Par conséquent, notre vie de Frères de Saint-Jean sera toujours essentiellement « interculturelle » car elle réalise la rencontre de personnes vivant ensemble la même vocation en venant toujours de cultures différentes.

Du point de vue communautaire, nous tendons à former ainsi une culture commune, dont les valeurs essentielles sont celle de l'Évangile et de notre charisme, dont le centre est le Seigneur Jésus-Christ et dans laquelle chaque frère va vivre joyeusement son appel, en enrichissant cette culture commune de sa propre culture.

La mondialisation, qui permet aux différentes cultures de s'enrichir mutuellement, entraîne aussi une globalisation de la culture qui conduit parfois à un effacement des repères traditionnels. Notre formation à la culture doit prendre en compte cette culture globale avec ses richesses et ses limites.

2. Pédagogie de formation dans le domaine la culture

La culture interagit avec toutes les dimensions de la formation ; la prise en compte de cette question dans la formation présente des enjeux profonds.

¹⁸⁰ Cf. EG 115 : « L'être humain est toujours culturellement situé : "nature et culture sont liées de façon aussi étroite que possible". La grâce suppose la culture, et le don de Dieu s'incarne dans la culture de la personne qui la reçoit ».

a) Connaître sa culture et s'intéresser à celle des autres

Le premier point de formation à mettre en place est celui d'apprendre à connaître sa propre culture et à s'intéresser à celle des autres. Il est important de se rappeler que la culture n'est pas seulement un ensemble de choses visibles. Elle a une large part invisible et souvent inconsciente (ressentis et émotions, attitudes intérieures, compréhension du réel, interprétations...) qui forment la part immergée de l'iceberg¹⁸¹.

Si la formation humaine « vise à éduquer la personne à la vérité de son être »¹⁸², cette dernière inclut la dimension culturelle selon ses différents aspects (nationale, familiale, etc.). La découverte de sa propre culture est un aspect nécessaire de la connaissance de soi. Tout au long de notre vie, nous devons approfondir la connaissance que nous avons de nous-mêmes et de notre culture. L'obéissance quotidienne à Dieu, l'écoute de son appel et l'appropriation du charisme de la Congrégation, impliquent un travail sur nous-mêmes qui passe par une élévation et une purification de tout ce qui appartient à la culture en nous¹⁸³.

La découverte de notre propre culture et la rencontre de celle des autres vont de pair : se confronter aux autres cultures nous permet de prendre conscience de nombreux éléments qui nous caractérisent¹⁸⁴ ; à l'inverse, la connaissance de ce que nous sommes nous permet d'aller en vérité à la rencontre de l'autre.

Dans son livre *Cultural Intelligence*, David Livermore détaille six valeurs fondamentales dont les pôles caractérisent les différentes cultures. Chaque culture situe ses valeurs plus ou moins loin du milieu entre deux extrêmes dans chacune des six valeurs. Ces valeurs ont un impact déterminant sur la manière dont chaque frère vivra les éléments essentiels de notre vie consacrée et de la mission. Ce tableau, donné à titre d'exemple peut aider à situer sa propre culture en comparaison avec celle des autres ou à identifier ce qui caractérise une culture que nous rencontrons par rapport à la nôtre.

¹⁸¹ « Il est très difficile de connaître une culture. Pour illustrer cette difficulté on peut la comparer à un iceberg dont nous ne pouvons voir que 10% de la superficie, alors que 90% se trouve sous l'eau. De même, les éléments matériels de chaque culture (comme les vêtements et aliments typiques, l'artisanat traditionnel, les danses etc.) constituent seulement 10% que nous pouvons voir, ressentir, écouter, sentir et nommer avec facilité. Pour les 90% restant, qui correspondent aux éléments immatériels, nous pouvons distinguer trois niveaux : un premier niveau partiellement visible auquel nous pouvons accéder quand nous le cherchons intentionnellement (ce qui est derrière le langage, les styles de communication, de leadership, de résolution des conflits etc.), un deuxième niveau (celui des valeurs centrales) auquel nous pouvons accéder avec beaucoup de difficulté et d'introspection, et un troisième niveau (celui des présomptions de base) qui est tellement profond et inconscient que nous ne pouvons pas arriver à le connaître réellement : c'est que ce nous considérons comme "normal", comme "donné" » (SŒUR ADRIANA CARLA MILMANDA, *La vie interculturelle, signe d'espérance prophétique. Conférence à l'Union Internationale des Supérieures Générales*, 8 mai 2019).

¹⁸² RFIS 63 ; cf. PDV 38.73 et VC 91.

¹⁸³ Cf. VN 38 : « Les diversités culturelles contraignent à faire un double chemin : s'enraciner dans son identité culturelle spécifique et être capable d'en dépasser les limites dans un souffle évangélique de plus en plus ample. Avec la profession religieuse, la personne consacrée choisit de vivre une médiation entre son inscription culturelle spécifique et son aspiration de vie évangélique qui, nécessairement, élargit ses horizons, et approfondit sa sensibilité. Il devient urgent d'explorer cette fonction de médiation sans qu'elle soit soumise aux particularismes de la diversité culturelle. »

¹⁸⁴ « Ce n'est qu'au contact avec l'"autre", avec celle qui est "différente", que nous commençons à connaître notre propre culture et celle des autres... C'est une connaissance qui se fait donc par comparaison avec les "autres", ceux et celles qui sont "en dehors" de notre groupe. Cette séparation entre "nous" (les femmes, les catholiques, les religieuses, les professionnelles, les Latino-américaines, les Argentines, celles du Sud, celles du Nord etc.) et "eux" (ceux qui ne sont pas comme "nous") nous protège et nous donne un sens d'identité et d'appartenance, mais aussi elle nous isole, elle nous heurte et nous remplit de peur face à l'"inconnu". Il n'y a pas d'une part les cultures supérieures ou plus développées et d'autre part les cultures moins développées ou inférieures, mais des cultures différentes. Et chaque culture croit qu'elle est la meilleure, puisqu'elle est la forme qui a le mieux permis à son groupe de s'adapter au contexte dans lequel il s'est développé » (SŒUR ADRIANA CARLA MILMANDA, *La vie interculturelle, signe d'espérance prophétique. Conférence à l'Union Internationale des Supérieures Générales*, 8 mai 2019).

IDENTITE (JE / NOUS) <i>Comment l'identité personnelle est-elle définie ? Par rapport à des caractéristiques individuelles ou de groupe ?</i>	
Description	Cultures individualistes
	Cultures collectives
	Importance du « Je » / indépendance par rapport à la famille / promeut les décisions prises seul
	Forte appartenance à la famille, le groupe, l'ethnie, etc. / décisions souvent prises en concertation
HIERARCHIE <i>Comment la structure exprime-t-elle (ou non) les différences d'autorité, de position, de pouvoir ?</i>	
Description	Structure « plate » peu hiérarchisée
	Structure plus verticale – exprime les relations d'autorité
	Insiste sur l'égalité des individus
	Tâches différentes selon le degré de pouvoir
	L'autorité peut être remise en question / discutée
	Les vues de celui qui a autorité sont acceptées et peu remises en question
RISQUE <i>Jusqu'à quel degré une culture tolère-t-elle l'incertitude et l'ambiguïté ? Quelle importance est donnée aux règles et au contrôle ?</i>	
Description	Souple ou « lâche »
	Resserrée
	Peu de règles, peu de lignes de conduite.
	Les règles écrites sont importantes.
	Tolérance élevée à l'imprévu, l'informel
	On évite au maximum l'imprévu. On cadre et on anticipe.
TEMPS <i>Quel est le rapport à l'heure, à la planification ? De quelle manière différente envisage-t-on le futur : court terme ou long terme ?</i>	
Description	Court terme
	Long terme
	Préfère des résultats rapides
	Choix de la persévérance et de l'attente du moment opportun
	On considère le présent ou le passé récent
	Peu importe si les résultats sont lents à venir
COMMUNICATION <i>Comment nous exprimons-nous ? Quel mode : direct ou indirect ?</i>	
Description	Le contexte a une faible importance
	Le contexte a une forte importance
	Communication directe, langage explicite
	L'implicite, le non-verbal et le mode indirect dominant
ACCOMPLISSEMENT <i>Quelle importance est donnée à l'action ? Comment fonctionnent les relations entre l'être, la vie, les relations et le faire ?</i>	
Description	Être
	Action
	Favorise la réflexion et le temps passé ensemble
	Promeut l'action, le comportement proactif
	Aime la qualité de vie avant tout
	Valorise les résultats et l'efficacité

b) Apprendre à vivre ensemble dans l'interculturalité

Notre vie commune fraternelle engage une manière de se comporter, de se parler et de s'écouter, une « incarnation ». Sans rêver d'une vie fraternelle sans conflits ni blessures, chaque frère doit apprendre à considérer la culture des autres membres de son prieuré comme une richesse qui qualifie la communauté, et à recevoir de la culture des autres tout en apportant les richesses de sa propre origine.

Dans la vie commune et au-delà d'elle, la rencontre entre les cultures nécessite un travail qu'on peut décrire en s'appuyant sur trois notions : il s'agit, à partir d'une *multiculturalité* de base, d'opérer un travail *transculturel* pour atteindre une véritable *interculturalité*.

- a) La *multiculturalité* est un fait, au point de départ d'une communauté : celui de la rencontre ou de la vie ensemble d'individus de cultures variées – une rame de métro est multiculturelle, une assemblée dominicale aussi. Cette réalité est présente en toute communauté religieuse, que ce soit en raison des différences d'âge, des pays d'origines, des milieux sociaux dont nous provenons.
- b) Le processus *transculturel* consiste à changer de culture (entrée en vie religieuse, changement de prieuré, accueil de nouveaux frères, envoi dans un pays étranger). Il comprend des moments de choc culturel, de rejet ou de fusion et réclame donc un accompagnement adapté – qui demande une certaine compétence. Ce processus prend du temps et implique toutes les dimensions de la personne : on estime généralement qu'il faut au moins trois ans pour le parcourir.
- c) L'*interculturalité* est le but à atteindre. Elle résulte d'un processus qui implique la communication mutuelle des dons, la connaissance de soi et de l'autre, un choix délibéré de chacun de ses membres et la persévérance pour le mettre en œuvre. Bâtir une communauté « interculturelle » relève d'un choix positif, il s'agit d'une « option intentionnelle »¹⁸⁵ ; cela ne peut être une contrainte, ou un effet accepté comme un « conditionnement » plus ou moins gênant. Le fait de vivre ensemble réclame un labeur au long terme pour connaître et intégrer les implications culturelles dans notre communication, la liturgie, la détente, les chapitres conventuels et toutes les réalités que nous partageons. L'échange des dons vécu en vérité produit une « nouvelle culture » propre à la communauté, au prieuré, à la paroisse – cette culture étant faite de l'apport de chacun des membres, qui ne quitte pas pour autant sa propre culture d'origine.

La mise en œuvre de cette interculturalité réclame une grande humilité et la volonté d'avancer sur un chemin de conversion. Elle exige aussi l'acquisition de certaines compétences fondamentales :

- capacité à communiquer de manière appropriée et effective avec des personnes et groupes d'autres cultures, à accepter aussi l'ambiguïté ;
- capacité à adapter son comportement et son mode de communication quand on entre en relation avec des personnes d'autres cultures ;
- capacité à reconnaître les sources de conflits interculturels, et à entreprendre de les résoudre ;
- capacité à évoluer dans ses opinions et jugements grâce à la rencontre avec des personnes différentes.

Comme consacrés, nous avons la conviction que l'Évangile et le charisme de la congrégation ont des valeurs qui n'appartiennent à aucune culture et qui sont au cœur de la communion, de la culture commune que les frères cherchent à construire. Cette certitude est un fondement de notre capacité à vivre ensemble dans l'interculturalité.

c) Reconnaître l'action de Dieu dans la culture et opérer un discernement évangélique

La formation à la culture touche notre relation à Dieu lui-même et notre accueil de sa conduite sur chaque culture. Chaque frère doit apprendre à discerner et à accueillir l'œuvre opérée par le Saint-Esprit dans les cultures qu'il rencontre. L'Église reconnaît dans la diversité des cultures humaines une

¹⁸⁵ « Vivre interculturellement est une vocation et un choix contre-culturels qui, en tant que tels, font appel à la foi et à la vie de la grâce. Humainement, nous tendons toutes à chercher et à interagir avec les personnes avec lesquelles nous nous identifions, et par là-même avec lesquelles nous nous sentons comprises, intégrées, acceptées. Le "différent", au contraire, tend à nous faire peur, il nous interpelle, nous inspire méfiance. Cette méfiance, surtout pour les cultures qui ont souffert l'expérience de la colonisation ou l'invasion de leurs nations, n'est ni injustifiée ni négligeable ; au contraire, c'est une blessure collective qui perdure pendant des générations et qu'il faut guérir personnellement afin d'incarner un projet de vie et une mission interculturels. La vie interculturelle n'est pas le résultat automatique de la simple cohabitation de personnes de cultures différentes : elle doit au contraire être volontairement construite et assumée comme processus de conversion personnelle et Communautaire » (SŒUR ADRIANA CARLA MILMANDA, *La vie interculturelle, signe d'espérance prophétique. Conférence à l'Union Internationale des Supérieures Générales*, 8 mai 2019).

manifestation des dons de l'Esprit. Tout au long de la formation, les moyens du discernement spirituel vont aider le frère à découvrir cette action de l'Esprit en lui-même, dans ses frères et dans la culture qui l'entoure. Cela lui permettra aussi de trouver un juste positionnement à l'égard des personnes et de développer des projets apostoliques adaptés.

d) S'engager dans la mission en prenant en compte la culture

Comme apôtres, nous devons apprendre à nous adapter aux cultures de ceux que nous rencontrons. Accepter de se laisser changer par la rencontre avec l'autre fait entièrement partie de notre conversion pastorale. Dans la formation, chacun doit prendre en compte le fait que la mission ne se fait plus aujourd'hui selon un modèle où l'évangéliste part d'un « centre » pour aller « ad gentes » ; il s'agit plutôt d'une mission « inter-gentes » : échanges et interactions sont multiples, incluant les effets de la culture numérique.

Le fait d'être envoyé dans un autre pays ou d'apprendre une autre langue sont des expériences mûrissantes au niveau humain et spirituel pour de nombreux frères. Ce sont aussi des temps d'épreuves, où le frère traverse les phases d'un changement « transculturel ». Ce travail permet au frère de s'enraciner dans le milieu dans lequel il est envoyé. Il lui permet aussi d'opérer un décentrement, qui est une aide inestimable pour relativiser sa propre culture et être prêt à recevoir la nouvelle culture qu'il rencontre. L'envoi dans un autre pays, un autre continent ou une autre langue est exigeant. Avant d'envoyer un frère, il importe de sonder au préalable son désir personnel, sa tolérance à la différence, sa capacité à intégrer la nouveauté et à apprendre une autre langue.

Pour que l'accompagnement des frères avant et pendant l'assignation dans un pays éloigné soit suffisant, les Provinces doivent mettre en place des outils ainsi que des formations pratiques. Il est important de leur donner le temps dont ils ont besoin pour se former.

e) Penser avec la culture

Notre formation intellectuelle sera enrichie si elle entre en dialogue avec le processus de formation à l'interculturalité. Que ce soit au départ de la formation ou après des années de vie religieuse, la capacité à interroger sa propre culture, ses valeurs ou ses convictions à partir de la rencontre avec d'autres est un signe concret de vitalité intellectuelle.

Depuis les valeurs jusqu'aux expressions artistiques, religieuses et intellectuelles, toute culture exprime des aspirations et des questions que notre formation se doit de rencontrer, d'apprécier. C'est une véritable rencontre de la personne humaine qui se réalise à travers l'écoute des diverses cultures. La prise en compte des cultures dispose au travail de recherche de la sagesse philosophique et enrichit notre compréhension théologique.

3. Certains moments significatifs

a) La première année d'assignation

La première année d'assignation après la fin de la formation initiale est un moment délicat. En fonction des circonstances, l'accent culturel est plus ou moins marqué ; la rencontre d'un nouveau lieu et d'un nouveau prieré implique toutefois un processus transculturel important qui demande d'être accompagné. Le prieré sera attentif à évaluer l'impact positif ou négatif du changement culturel opéré au cours de cette période sur la santé mentale et physique du frère ainsi que son engagement fraternel et apostolique. On sera aussi attentif à l'accompagner le frère nouvellement assigné dans sa découverte du contexte et de la culture locale, ainsi qu'à lui accorder le temps nécessaire à l'apprentissage de la langue, le cas échéant¹⁸⁶.

¹⁸⁶ Pour les modalités d'accompagnement de ces étapes, on peut se référer au chapitre 13, n. 336, 339, 361.

b) Le changement d'assignation

Le changement d'assignation est encore l'occasion d'un important travail transculturel. Les mêmes caractéristiques se retrouvent lors d'un changement de prieuré ou de la première assignation. Lorsque la nouvelle assignation implique également un changement de pays et de langue, on sera particulièrement attentif à valoriser ce qui a été acquis dans l'expérience précédente pour accompagner le nouveau départ. La communauté locale cherchera à aider le frère nouvellement assigné à traverser positivement les chocs culturels et à en faire un lieu de croissance spirituelle. On n'hésitera pas à faire appel à une personne compétente externe au prieuré pour accompagner le processus transculturel.

c) Le retrait progressif de l'action

Les frères aînés qui doivent se retirer en raison de leur âge peuvent jouer un rôle significatif dans l'accompagnement des frères plus jeune. La transmission de leur expérience missionnaire est une richesse pour les générations suivantes. Leur expérience leur a souvent permis d'acquérir une compétence précieuse pour la formation des plus jeunes à l'interculturalité ; on n'hésitera pas à faire appel à leur sagesse acquise lorsqu'elle peut aider les communautés locales.

II. PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

Le travail sur la culture et l'interculturalité doit commencer dès le postulat ; il réclame la mise en place de moyens concrets ainsi qu'une connaissance pratique et incarnée des cultures des candidats de la part des formateurs.

1. Le postulat

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance par le candidat de sa culture nationale, ethnique, familiale, des valeurs positives de sa culture.• Commencer à considérer les richesses et les limites de sa propre culture.• Si le noviciat aura lieu dans un pays différent du pays d'origine : préparer la transition en formant le candidat aux bases du changement transculturel.• Apprentissage de la langue du lieu de noviciat (le cas échéant).
Moyens	<ul style="list-style-type: none">• Travail avec le responsable des postulants et des formateurs qualifiés sur la culture familiale, la connaissance de sa culture d'origine.• Formations sur l'écoute qui intègre une introduction aux différents modes de communication entre les cultures.• Cours de langue.
Signes de croissance	<ul style="list-style-type: none">• Le frère est capable d'identifier certaines richesses et certains défauts de sa culture.• Le frère est suffisamment capable de communiquer dans la langue du noviciat.• Le frère est intéressé par l'apprentissage d'une seconde langue.

2. Le noviciat

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Découvrir le charisme et le patrimoine spirituel qui unit tous les frères et qui sera le fondement de la vie fraternelle et apostolique interculturelle.• Comprendre en quoi la vie évangélique assume les valeurs culturelles.• Distinguer ce qui vient de ma culture de ce qui est propre à la vie religieuse.• Identifier les manières dont la culture d'origine forme la compréhension des relations humaines, de la sexualité et de l'autorité.
------------------	---

Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'expérience de la vie de Frère de Saint-Jean en ayant conscience de la diversité des incarnations du charisme selon les prieurés. • Demander au novice de raconter l'histoire de l'évangélisation dans son pays et de parler de la foi dans sa culture d'origine. • Organiser un partage culturel entre les novices pour que chacun présente quelques traits saillants de sa culture d'origine (nourriture, géographie, histoire, etc.). • Organiser un partage entre frères et formateurs sur la manière dont certaines valeurs fondamentales sont vécues dans la culture d'origine (entre autres : manière de se dire bonjour, gestes de respects, sens de la famille, sexualité, autorité etc.) • Donner la possibilité au novice de découvrir ponctuellement l'expression de la foi en paroisse dans le pays du noviciat.
Signes de croissance	<ul style="list-style-type: none"> • Le frère est capable de parler des habitudes quotidiennes de sa culture d'origine. • Le frère sait identifier des modes d'expression de la foi différents de ceux de son lieu d'origine.

3. La profession temporaire

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les capacités à prendre part active dans la vie fraternelle. • Former à l'écoute, aux vertus propres la vie interculturelle : humilité, patience et écoute, bienveillance, pardon. • Formation intellectuelle : développer l'intérêt pour la diversité des approches culturelles de l'homme en lien avec les études philosophiques. • Initiation aux bases de la psychologie systémique. • Vivre l'interculturalité comme un choix, non comme une contrainte. • Préparer le stage en prieuré apostolique.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Donner un enseignement concret sur les vertus interculturelles, en plus de la formation philosophique, en s'appuyant sur la <i>ratio formationis</i>. • Session sur la psychologie systémique. • Relire les expériences transculturelles de la vie commune avec le jeune profès. Accompagner le processus transculturel et guider le frère vers un choix conscient de l'interculturalité. • Intégrer des références interculturelles dans les cours philosophiques (références à des auteurs de différentes cultures, etc.) • Parler de la vie en prieuré apostolique et de l'expérience interculturelle dans l'apostolat. Faire témoigner des frères apôtres.
Signes de croissance	<ul style="list-style-type: none"> • Le frère est capable de coopérer et de vivre au quotidien avec des frères d'autres cultures. Il développe des liens fraternels authentiques avec des frères qui sont d'une autre nationalité ou culture. • Le frère sait écouter et se remettre en question. Il sait s'adapter sans se renier lui-même. Il sait accepter de faire les choses autrement que de la manière qu'il connaît.

4. Le stage apostolique

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une capacité d'entrer en communication, avec des personnes d'autres horizons. • Maturation du zèle apostolique qui va au-delà des limites culturelles. • Apprendre à discerner le travail de l'Esprit dans les changements personnels liés à la culture.
------------------	---

Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un parrainage pour aider le frère à découvrir la culture et les usages locaux. • Favoriser la rencontre avec les personnes et vie d'église locale (participation à des activités paroissiales et typiquement locales) • Aider le frère à relire ses expériences apostoliques et les éventuels parasitages culturels. • Permettre au frère de participer aux échanges apostoliques pour découvrir auprès des aînés les enjeux pastoraux locaux et apprendre à penser l'apostolat en fonction du peuple servi. • Encourager la coopération du jeune profès avec d'autres frères et avec des personnes locales ou d'autres cultures.
Signes de croissance	<ul style="list-style-type: none"> • Le frère parle des difficultés culturelles rencontrées. • Le frère s'engage dans un apostolat envers des personnes de cultures différentes. • Le frère sait accueillir avec humour certaines remarques sur tel ou tel trait de culture.

5. La formation théologique

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les connaissances sur la diversité culturelle dans l'Église, la vie consacrée. • Ouverture à différentes approches théologiques venant de cultures diverses. • Développer un sens pratique pastoral qui tient compte de la différence culturelle. • Discerner les aptitudes et les dons en vue de la mission, éventuellement dans un pays éloigné.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en missiologie • Intégration des apports d'autres cultures dans la théologie et la pastorale • Encourager des lectures théologiques d'horizons culturels diversifiés • Favoriser l'expérience d'autres cultures dans la liturgie. • Aborder en théologie la question du salut des non-chrétiens et la question des autres religions.
.Signes de croissance	<p>En plus des critères déjà atteints :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le frère se situe paisiblement sans rejet de sa culture ni de celles des autres dans le dialogue théologique et pastoral. • Le frère sait faire de la différence culturelle une richesse qu'il peut intégrer et partager. • Le désir d'évangélisation du frère s'incarne dans un désir de rencontrer la culture des personnes.

Annexe 6 :

PROGRAMME DE FORMATION POUR L'USAGE DU NUMÉRIQUE

I. LA FORMATION PERMANENTE À L'ÉGARD DU NUMÉRIQUE

1. L'investissement de chaque frère pour sa formation au numérique

Il est nécessaire que tous les frères qui utilisent le numérique pour la formation, la détente ou l'apostolat se forment à en user les ressources avec fruit. Notre formation doit nous permettre de nous familiariser avec les instruments et les notions techniques, et de développer un usage équilibré et mûr du numérique, libre d'attachements excessifs et de dépendance¹⁸⁷.

a) Intégrer la question numérique dans une vision intégrale

Parce que le numérique fait désormais partie de la vie quotidienne et du terrain de la mission, il est nécessaire que les frères qui le peuvent se familiarisent aux moyens de communications numériques et aux réseaux sociaux, connaissent leurs possibles utilisations pour l'apostolat et s'initient aux bases de la communication média. Cet engagement dans le numérique – dont l'ampleur doit être discernée en fonction de chacun – doit aller de pair avec une réflexion sur la manière dont ces nouveaux moyens de communication influencent notre manière de vivre et le développement de bonnes habitudes et vertus qui permettent un sage usage de ces moyens de communication.

La culture numérique affecte toutes les dimensions de notre vie et de notre formation. Elle transforme notre manière de communiquer entre frères et dans l'apostolat, de vivre ensemble, de recourir à l'information et d'avoir accès à une diversité de points de vue, de mesurer et d'organiser le temps, d'être présent hic et nunc (partage de notre attention entre le monde qui nous environne et le monde connecté ou virtuel), de vivre la solitude et le silence, de nous voir nous-même etc.

L'investissement inévitable de chacun dans le numérique réclame donc comme un fondement : une solide formation humaine et spirituelle ainsi qu'un enracinement dans la vie consacrée. Lucidité et discernement sont les deux éléments fondamentaux qui permettent à chacun de mettre en place un usage équilibré du numérique, sans se laisser envahir. L'intégration du numérique dans notre vie comporte des enjeux défis importants que chaque frère est appelé à relever ; l'usage des moyens de communication, de l'internet ou des réseaux sociaux apporte avec lui le danger de la perte d'intériorité, du développement d'addictions diverses, de la fuite en avant dans le numérique... Il importe que chacun sache régler de manière autonome la place du numérique dans sa vie religieuse et se perfectionne dans la bonne gestion de son temps (prière, fraternité, travail, numérique, repos, etc.). C'est dans la mesure où nous serons nous-mêmes capables d'une sage utilisation d'internet, que nous pourrons soutenir les personnes qui viennent demander de l'aide à ce sujet.

Un frère qui veut approfondir cet aspect devra ainsi :

- travailler à développer une lucidité sur l'impact du numérique (accès à internet et réseaux sociaux) sur sa vie religieuse, son équilibre humain et sa vie spirituelle ;

¹⁸⁷ RFIS 182

- faire de son rapport au numérique un lieu de relecture et de discussion avec son accompagnateur spirituel, son prieur et ses frères ;
- intégrer le numérique dans sa vie consacrée et se soumettre à l'obéissance également dans ce domaine ;
- entretenir une réflexion sur les bienfaits et les défis du numérique pour la vie consacrée, la vie quotidienne, l'étude et l'apostolat, et connaître l'enseignement de l'Église à ce sujet ;
- apprendre à user les outils numériques avec sagesse et développer une tempérance numérique en se donnant un cadre et des exigences pour l'usage du numérique.

Lorsque le frère ou son entourage constatent le développement d'une addiction (jeux, informations, détente incontrôlées, pornographie, consultation et conversation à tout moment et en tout lieu des messageries, etc.), il est nécessaire que le frère prenne les moyens pour retrouver un équilibre compatible avec sa consécration et, le cas échéant, recherche une aide extérieure professionnelle pour se faire aider.

b) Le numérique et la mission

Parce que notre mission principale se trouve dans la formation humaine et chrétienne et que celle-ci s'appuie sur la transmission, chaque frère doit réfléchir sur la manière ajustée d'user des outils numériques dans son apostolat. Chacun doit aussi apprendre à communiquer de manière adaptée le message qu'il veut transmettre. La prédication et l'enseignement peuvent prendre aujourd'hui une forme numérique. Ces modalités de transmission possèdent des lois propres.

Un frère qui veut prêcher ou enseigner sur internet doit ainsi apprendre à :

- vérifier la qualité du contenu qu'il veut transmettre ;
- rendre son message attrayant en prenant en compte selon les cadres du moment ;
- rester éveillés au sujet de ce qui se fait au niveau numérique et de l'évangélisation en ligne ;
- suivre les évolutions des outils numériques et être à la page ;
- maintenir un bon usage des réseaux sociaux qui évoluent constamment ;
- discerner la validité éthique des moyens de communication employés et leur impact sur les personnes.

En plus de vérifier sa capacité à intégrer le numérique de manière équilibrée dans sa vie consacrée, tout frère dont l'investissement sur le net ou dans les réseaux sociaux au nom de la mission prend une proportion importante doit s'assurer qu'il est vraiment envoyé par la Congrégation. Il revient à cette dernière de proposer à certains frères des formations plus poussées et plus spécialisées concernant le numérique, les communications sociales et l'évangélisation. De manière générale, les missions sur l'espace numérique seront portées ensemble par au moins deux frères ; on évitera de laisser un frère seul dans une telle situation.

c) Le numérique comme moyen de formation

Le développement d'internet et des communications sociales ouvre de formidables possibilités de formation : accès à des formations ou à des ressources en ligne, forum d'échange et de réflexion, sites spécialisés etc. Chaque frère doit connaître au minimum les ressources en ligne proposées sur l'Extranet de la Congrégation. L'abonnement à certaines bibliothèques physiques ou virtuelles ouvre l'accès à des ouvrages et revues en lignes, ou aux ressources de sites spécialisés qui sont une richesse considérable pour l'étude.

L'usage des ressources en ligne doit aller de pair avec le développement d'un sens critique qui permet de repérer la fiabilité et la qualité scientifique des documents consultés. Il revient à chaque Province de veiller à ce que la formation permette à tous les frères d'opérer un tel discernement.

d) Le savoir-vivre numérique

Parce que les réseaux sociaux et les différents lieux d'expression sur Internet créent de nouvelles agoras, il importe que chaque frère qui s'y investit apprenne à développer une cohérence entre son

comportement en ligne et sa vie de consacré. Cela implique notamment l'apprentissage d'un savoir-vivre numérique (justesse dans ce nouveau genre de relations que sont les relations en ligne : post, vidéos, chats, discussions, forums etc.) et d'une discrétion de l'usage qui respecte le cadre de la vie commune (couper son portable pendant les repas, les offices, être disponible en priorité à son frère qui est présent de préférence à une relation apostolique par téléphone, ne pas téléphoner à haute voix dans les couloirs ni dans les lieux communs...)

Dans ce sens, les frères sont tenus de respecter la charte des réseaux sociaux validée par le Conseil du Prieur général en 2017 :

CHARTRE DES RESEAUX SOCIAUX (CPG 2017)

Il est demandé au frère qui est présent sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter etc.) de :

- comprendre qu'à travers son activité sur Facebook, il engage toute sa communauté et le témoignage qu'elle veut donner ;
- utiliser un réseau social dans un but apostolique ;
- surveiller son compte, ses notifications, les commentaires, ses identifications de photos pour véhiculer toujours un témoignage positif ;
- ne pas accepter comme ami des personnes qui peuvent susciter un scandale ;
- ne pas publier ni relayer des postes à caractère politique, dégradant ou vulgaire ;
- faire en sorte que le témoignage donné ne soit pas celui d'un frère qui perdent du temps sur les réseaux sociaux ou qui est préoccupé de son image ;
- accepter les remarques et les conseils de ses frères et aider ses frères dans ce domaine.

Afin de développer ce savoir-vivre numérique, on tendra à s'investir à plusieurs dans les activités qui se déroulent sur les réseaux sociaux de sorte qu'on puisse se faire des commentaires mutuels sur ce qui est publié. En toute situation, on n'hésitera pas à solliciter l'aide de personnes extérieures dans l'évaluation des contenus et modes de communication.

e) Critères de croissance

Les critères suivants peuvent servir à chaque frère pour évaluer son usage du numérique, ou au prieur pour aider un frère :

- Le frère sait s'exprimer quant à son usage du numérique pour la formation l'évangélisation, ainsi que sur ses impacts positifs ou négatifs identifiés. Savoir demander de l'aide si approprié.
- Le frère est disponible pour partager son expérience (outils, nouveautés, liens, applications, etc.), par exemple sur l'extranet.
- Le frère règle bien son temps passé sur internet.
- Le frère est capable de se « déconnecter » par moments, par exemple : en présence d'autres personnes, pendant les temps de désert, le soir à une heure raisonnable.
- Le frère communique bien en ligne, de manière appropriée et attrayante ; le frère « prêche bien ».

2. L'engagement de la communauté

La Congrégation et les Provinces joueront un rôle important dans le développement d'un usage équilibré du net. Il leur revient de :

- proposer des mises à jour de formation en communication (rafraîchissement de la formation à l'homélie, à la communication média...);
- sensibiliser à l'impact des achats en ligne (biens matériels, programmes, livres) sur notre pauvreté choisie. Donner des clefs pour intégrer l'attention à la pauvreté dans nos pratiques ;

- stimuler l'intérêt (en vue de la formation personnelle et de la vie apostolique) quant aux réflexions sur la philo de la technologie, sur l'anthropologie chrétienne et le transhumanisme, l'enseignement de l'Église sur la communication sociale ;
- proposer un parcours d'accompagnement et de guérison, en étant conscients que la liberté donnée peut impliquer chutes et des erreurs, que la rédemption est normale dans ce parcours, que le chemin est d'apprentissage est complexe ;
- organiser régulièrement des groupes de partage sur la manière dont chacun vit le numérique, dans lesquels chacun peut se faire conseiller et se laisser interpeller par ses frères ;
- définir une éthique communautaire pour l'usage du numérique et la compléter régulièrement en fonction des nouveaux enjeux ;
- ne pas confier de mission concernant le numérique à un frère isolé ;
- préciser quelles sont les responsabilités des supérieurs et des formateurs, quelles sont les limites de leurs responsabilités, et la nécessité d'avoir recours à des tierces personnes.

Pour développer cela, la Congrégation et la Province pourront :

- proposer aux frères qui le souhaitent une formation à l'évangélisation numérique ;
- rappeler la charte des réseaux sociaux en suggérant une autoévaluation ;
- rappeler l'importance d'incarner la pauvreté dans le domaine du numérique et des achats en ligne ;
- organiser des formations ponctuelles ad intra ciblées pour rester éveillé et à jour sur les défis du numérique, l'évangélisation en ligne, les ressources numériques, la philo de la technologie, l'anthropologie chrétienne et le transhumanisme, l'enseignement de l'Église sur la communication sociale ;
- proposer des mises à jour des compétences en communication, en homilétique ;
- indiquer les structure ou contacts d'aide technologique à contacter en cas de besoin ;
- indiquer les structure ou contacts d'aide psychologique à contacter en cas de besoin ;
- réaliser un annuaire des réalisations numériques, des responsabilités numériques et des compétences numériques de la congrégation.

II. PROPOSITION DE PARCOURS POUR LA FORMATION INITIALE

« Vu la grande attention que le Magistère pontifical consacre au thème des communications sociales et du milieu propice à l'évangélisation que représentent les « nouveaux espaces » des réseaux médiatiques, on ne pourra se dispenser, [au cours de la formation initiale] d'une sensibilisation particulière sur ce sujet »¹⁸⁸. Cette section propose une pédagogie pour aider la formation des jeunes frères sur ce sujet délicat.

1. Avant l'entrée, par exemple, pendant le postulat

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager un usage équilibré du numérique pendant le temps du postulat en développant un rapport équilibré au numérique dans la vie quotidienne. • Préparer le sevrage numérique du noviciat. • Faire un état des lieux avec le candidat quant à son rapport au numérique
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un état des lieux avec le candidat quant à son rapport au numérique, ses compétences, ses difficultés. • Évoquer et aborder les addictions, l'histoire personnelle du rapport au numérique. • Encourager et vérifier la cohérence des profils personnels sur les réseaux sociaux avec une entrée dans la vie religieuse. • Présenter la charte des réseaux sociaux et encourager la mise en cohérence des profils de réseaux sociaux avec la vie religieuse.

¹⁸⁸ RFIS 182

	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer la mise en veille des comptes numériques ¹⁸⁹ et le « sevrage numérique » du noviciat. Si besoin, faire un « nettoyage » de ses profils pour les mettre en cohérence avec la vie consacrée. • Évoquer son histoire personnelle du rapport au numérique (addiction, pratiques, etc.)
Signes de croissance	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à parler de ses pratiques

2. Au noviciat

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'expérience d'un sevrage partiel de l'utilisation d'internet. • Favoriser la vie contemplative par le silence et par un rapport au réel lent et non technologisé. • « Purification » de l'imaginaire. • Découvrir et enraciner sa vocation et sa vie intérieure.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un sevrage d'Internet tout en conservant un accès à son compte personnel de courrier électronique, à une fréquence indiquée par le père maître. • Possibilité d'utiliser internet pour contacter sa famille par le moyen qui leur est le plus adapté. • Pas de téléphone ni d'ordinateur personnel. • A l'entrée au noviciat, selon chaque cas particulier, clore les comptes de réseaux sociaux inutiles. Maintenir ouverts, si besoin grâce à une connexion bi-annuelle par exemple, les comptes qui seront utiles plus tard dans la vie religieuse ou qui seront utiles en cas de sortie avant les vœux perpétuels¹⁹⁰. • Dans le cadre de la formation humaine et formation quant à la gestion de l'affectivité et de la sexualité dans la vie religieuse, aborder la question de la pornographie en ligne et autres images dégradantes et encourager la parole si besoin. Encourager l'ouverture si besoin à propos de ces questions à l'accompagnateur spirituel, ou à l'autorité, ou à un accompagnateur externe compétent.
Signes de croissance	<ul style="list-style-type: none"> • Acceptation du détachement par rapport au numérique • Être capable d'exprimer son expérience du sevrage numérique, ses impacts positifs et négatifs.

3. Entre la profession temporaire et le stage apostolique

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • (Ré-)Apprentissage du bon usage libre d'internet. Sensibilisation à l'influence du numérique sur notre vie. • Apprendre à gérer internet et vie religieuse. Apprendre à mesurer l'impact du numérique sur la vie contemplative, la relation personnelle au Christ et la vie de prière. • Apprendre les bons outils d'internet pour l'étude et la recherche. • Apprendre le bon usage des réseaux sociaux. • Apprendre l'usage accompagné du numérique au service de l'évangélisation et commencer à découvrir les possibilités d'apostolat en ligne.
------------------	--

¹⁸⁹ Comptes emails, réseaux sociaux etc ...

¹⁹⁰ Par exemple en 2022 : LinkedIn, Facebook....

	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître ce que demande l'Église par rapport au numérique.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Cours présentant les bons outils d'internet pour l'étude. Cours présentant les dangers liés aux relations via internet, aux addictions, à la déformation des rapports personnels via les réseaux sociaux et interventions présentant les moyens de gérer ces addictions si elles se produisent. • Signer la charte des réseaux sociaux. • Possibilité d'un téléphone ou d'ordinateur personnel en étant accompagné ; accès facile à des ordinateurs en libre accès et en nombre suffisant. • Formation pratique à la gestion du temps, en particulier du temps passé sur internet. Gérer le double rapport au réel, entre le distant en ligne et le présent ici. • Encourager la relecture volontaire des pratiques numériques personnelles avec l'accompagnateur ou avec l'autorité. Organiser des groupes de relecture entre jeunes frères. • Apprendre à utiliser l'intranet de la Communauté. • Proposer des cours avec des témoignages de frères ou de spécialistes quant à la bonne utilisation des réseaux sociaux. • Aborder les dépendances, la pornographie, comment avoir une utilisation ajustée ainsi que l'obéissance dans l'usage du numérique. • Proposer des expériences de coopération au niveau apostolique et d'entraide dans l'usage du numérique. • Organiser des groupes de réflexion concernant l'éthique communautaire concernant l'usage du net. • L'année avant le stage, ou bien alors pendant le stage, donner une formation sur l'enseignement de l'Église sur le numérique et l'évangélisation. Présenter les possibilités d'évangélisation en ligne.
Signes de croissance	<ul style="list-style-type: none"> • Le frère est capable de s'ouvrir sur son rapport au numérique, ses pratiques, les impacts positifs ou négatifs sur sa santé, ses études, sa vie spirituelle, et est capable de demander conseil. • Le frère est capable de régler le temps passé sur internet.

4. Pendant le stage apostolique

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à régler de façon plus autonome la place de la communication numérique dans la vie religieuse. • Développer la « tempérance numérique ». • Apprendre le savoir-vivre numérique. • Connaître les possibilités d'évangélisation en ligne. • Apprendre ce qui se fait au niveau de la communication dans le prieuré apostolique et éventuellement s'y investir en coopération avec les frères.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les frères à gérer les nouvelles technologies et leur donner un référent (prieur, maître des profès de la province, frère spécialiste, accompagnateur spirituel) avec qui faire le point explicitement au sujet des technologies de la communication et leur intégration dans la vie religieuse. Relire son utilisation du numérique et son propre rapport au numérique avec son accompagnateur. • Signer à nouveau la charte des réseaux sociaux. • Utilisation personnelle de smartphone et ordinateur portable (si besoin discerné avec le prieur) qui seront conservés par le frère à la fin du stage, pour la suite de ses études.

	<ul style="list-style-type: none"> • Session en ligne pour tous les frères en stage, qui traite de l'impact du fait d'être connecté tout le temps sur la vie spirituelle et les relations humaines. Apprendre à se « déconnecter » pendant les jours et les temps de désert. Donner des conseils pratiques pour concilier usage du numérique et vie contemplative. • Savoir utiliser internet pour l'apostolat. • Apprendre à partager en communauté sur l'usage du numérique et travailler avec des pairs sur des projets en ligne.
Signes de croissance	<ul style="list-style-type: none"> • Le frère s'ouvre des impacts négatifs et positifs du numérique sur sa santé (physique, psychologique) et sur sa vie religieuse et sait demander conseil. • Le frère règle bien le temps passé sur internet; il est capable de se « déconnecter » par moments, par exemple pendant les temps de désert pour favoriser la vie contemplative. • Le frère démontre « savoir vivre », courtoisie et respect des autres. • Le frère sait parler sans filtre de son usage du numérique à ses frères et s'appuyer sur la communauté en vue d'une utilisation ajustée d'internet.

5. Pendant les années d'étude après le stage

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Perfectionner ses compétences en communication, éloquence, présentation attrayante de contenu. • Être à jour sur les ressources de formation en ligne, les ressources en ligne de la Congrégation et les ressources en ligne pour l'étude. • Développer une réflexion théologique sur l'évangélisation, la communication et le numérique. • Savoir aider les personnes à trouver les ressources pour sortir des conséquences néfastes du numérique dans leur vie.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une relecture avec les personnes compétentes (frère chargé de la communication, expert etc.) de ce qui a été vécu durant le stage par rapport au numérique. Échanger sur les problématiques rencontrées, les opportunités apostoliques, les outils utilisés. Proposer un partage d'expérience sous la direction d'un frère expert ou d'un professionnel. Études de cas de bonnes pratiques de communications par des frères, des prieurs, ou des associations. Relecture de la bonne gestion du temps passé sur internet. • Conserver ordinateur personnel et smartphone utilisés pendant le stage pour les utiliser pendant le reste des études. • Aider les frères à construire des projets d'évangélisation sur internet en petits groupes. • Mettre en place un annuaire des ressources en lignes utiles pour des études académiques et le présenter aux frères. • Faire travailler les jeunes frères pour construire un module de formation dédié à des jeunes sur l'usage éthique d'internet et sur la manière de l'utiliser pour l'évangélisation.
Signes de croissance	<p>En plus des critères déjà atteints :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le frère utilise les réseaux sociaux de manière équilibrée et conforme à son état de vie. • Le frère sait parler simplement aux autres frères étudiants de l'usage qu'il fait du numérique. • Le frère sait monter des petits projets apostoliques sur le net. • Le frère est prêt à partager son expérience et à la mettre au service des autres (outils, nouveautés, liens, applications, veille...).

GLOSSAIRE

Accompagnement : Dynamique de la relation formatrice, à travers laquelle celui qui fait expérience de la conduite de Dieu et celui qui chemine avec lui, font ensemble un parcours d'authentification, de purification des désirs et de leur incarnation dans la réalité et dans la croissance.

Charisme de la communauté / charisme personnel : Les charismes sont des dons particuliers que l'Esprit distribue comme il veut (cf. 1 Co 12, 11) ; Paul déclare qu'à « chacun la manifestation de l'Esprit est donnée pour l'utilité » (1 Co 12, 7). Les dons charismatiques sont faits « à une personne déterminée, mais ils peuvent être partagés par d'autres, de sorte qu'ils se maintiennent à travers le temps comme un héritage vivant et précieux, qui engendre une affinité spirituelle particulière entre de nombreuses personnes » (Jean-Paul II, *Christifideles laici*, n. 24). De même que notre communauté se donne comme objectif de connaître le charisme reçu de l'Esprit pour le bien de l'Église, de même chaque frère est appelé à découvrir le don particulier de l'Esprit pour lui pour le bien de l'Église.

Désert : Le désert représente d'abord le choix de vivre l'adoration, l'écoute de la parole, et la recherche du Dieu vivant avec un amour exclusif dans la solitude et le silence. Il est un témoignage de la venue du Christ tel que les prophètes et saint Jean-Baptiste l'ont vécu. Il implique toujours une épreuve de la foi, liée à la pénitence et la conversion, comme pour le peuple d'Israël. Régulièrement, nous prenons un « temps de désert » personnel ou communautaire afin de vivre de nous retrouver avec Dieu et avec nous-mêmes et de vivre l'esprit du désert.

Cœur : La promesse de Dieu pour une nouvelle alliance est celle d'un cœur nouveau (Ez 36, 26). Pour vivre de la Nouvelle Alliance, chacun de nous est invité à faire « retour en lui-même où l'attend ce Dieu qui scrute les cœurs » (GS 14). Pour nous, le cœur est non seulement « le siège de la personnalité morale » (CEC 2517) ; mais il est surtout ce lieu intérieur que Dieu seul connaît (1Sm 16, 7 ; Mt 6, 6).

Configuration : le thème de la configuration est essentiel dans une perspective de formation. Par le baptême, nous avons été configurés au Christ ; mais il nous faut rendre notre vie toujours plus conforme à sa volonté. Il en est de même dans la vie consacrée : configurés au Christ chaste, pauvre et obéissant, nous devons nous laisser configurer de plus en plus au Christ : c'est le travail de la formation permanente qui nous maintient dans l'écoute de l'Évangile et de la volonté de Dieu.

Discernement : Le discernement est un chemin par lequel nous nous mettons à l'écoute de la Parole de Dieu. En réponse à l'Évangile qui nous invite à vivre dans un état permanent de recherche, désirant l'Esprit du Seigneur, le discernement nous aide à orienter nos désirs vers le bien.

Dissensus : néologisme formé comme l'inverse du consensus. Loin d'être synonyme de discorde, le dissensus exprime l'existence paisible de point de vue divers et irréductible au sein d'un même groupe, du chapitre conventuel par exemple.

Docilité : Elle est la vertu du disciple et caractérise la formation permanente. Elle ne se réduit pas à la docilité, vertu d'abord réceptive ; elle exprime l'attitude de celui qui coopère activement à son apprentissage et fait l'effort de continuer sans cesse à apprendre. Dans la vie consacrée, elle consiste à demeurer dans une perpétuelle réceptivité à l'égard de l'enseignement de Dieu dans sa parole ainsi que dans sa conduite à travers les événements et les personnes rencontrées.

For interne / for externe : Le Code actuel divise l'exercice du pouvoir de gouvernement en for externe et for interne (Can. 130). Dans le for externe, l'Église exerce le pouvoir de gouvernement pour réaliser le bien commun et elle ordonne les relations sociales des fidèles. Dans le for interne, le pouvoir de gouvernement a des effets juridiques d'ordre public. Par conséquent, tout ce qui concerne la discipline,

l'ordre, les relations sociales des fidèles entre eux et avec les différentes autorités, appartient au for externe. Le for interne est le domaine de la conscience intime, que le candidat partage, librement et consciemment, avec l'accompagnateur spirituel, non pas pour que celui-ci décide de sa vocation, mais avec l'intention de mieux comprendre ce que Dieu lui demande. Tout ce qui concerne l'intérieur de la conscience et qui est étroitement lié à la relation avec Dieu appartient au for interne.

Intégration : Processus par lequel un frère incorpore dans l'unité de sa personne un élément de sa vie. L'intégration vise l'unité de son existence où tout ce que ce qu'il est, trouve sa place dans la Nouvelle Création dans le Christ.

Maturité : La maturité chrétienne est la réalisation de la plénitude du Christ, « Homme parfait » (Ep 4, 13), en chaque personne et dans l'Église. Cette réalisation, dans la foi en le dessein de Dieu, implique la vérité sur soi-même, l'intégration de ses forces et ses faiblesses, et les relations avec autrui, pour se projeter librement dans la consécration de sa vie.

Multiculturel / interculturel : *L'inculturation* désigne l'effort de connaître et d'assumer la manière de vivre et de penser de la culture dans laquelle on vit, selon la logique de l'Incarnation. Une inculturation profonde va de pair avec un discernement évangélique sur sa propre culture et la culture de l'autre. *La multiculturalité* indique l'état d'une communauté qui est composée de personnes de différentes origines culturelles et où chacun est accueilli et toléré pour la culture dont il vit. *L'interculturalité* exprime l'accueil de la culture de façon telle qu'on se laisse transformer pour former avec d'autres une nouvelle culture évangélique.

Processus : Dynamique de formation par laquelle une suite d'activités ordonnées aboutit à un résultat escompté. La formation d'un frère étant premièrement pratique, elle se joue en premier lieu dans un chemin existentiel à proposer plus que dans un enseignement.

Systemique : La psychologie systémique considère les phénomènes comme un tout complexe et se concentre sur les multiples relations entre les divers protagonistes dans leurs interactions.

Unification : Les processus pédagogiques doivent conduire la personne à une unité de vie. L'unification de notre personne est le fruit d'un travail personnel de cohérence et de conversion ; elle n'est jamais acquise une fois pour toutes.

Vision de prieuré : Travail fait par le chapitre conventuel, parfois avec l'aide d'une personne extérieure, pour visualiser les options et les objectifs de la vie communautaire et de la mission du prieuré sur les années à venir. Il est parfois résumé dans une phrase, un intitulé.

INDEX THÉMATIQUE

ACCOMPAGNEMENT : en général : 75, 84, 105, 157 §2, 159 ; — fraternel : 87, 88, 108, 236, 334-362, 357, 359 ; — spirituel : 55, 95, 119, 127 §4, 131 §2, 159, 305 §4 ; la matière de l'— spirituel : 137, 138, 140, 154, 156, 194, 197, 232, 246, 251, 348, 352, 354, 356 §3 ; — pastoral : 23, 182 §3, 232, 238 §2, 304-305, 312, 313, 315, 320, 329 §2 ; devenir accompagnateur spirituel : 55, 300, 329 §2 ; accompagner la persévérance : 38, 63 ; — des communautés : 56, 79, 89 §4, 92, 285, 358 §3 ; — par les formateurs : 101, 104, 105, 111, 113, 123-126, 127.

ADMISSION : 33, 110-111, 363, 372, 385-386, 405, 412, 448.

ADORATION : 18, 136, 138, 139, 146-148, 348.

ADULTE : 105, 168, 180, 184, 186, 189, 252, 283, 315, 402, 415, 423, 431, 442.

AFFECTIF : 6, 177-178, 179, 250, 376, 395, 431.

AFFECTIVITÉ : 17, 54, 175, 180, 182, 183, 199, 230, 231-232, 398, 423.

ANDRAGOGIE : 105, 402, 415, 423.

APOSTOLAT : notre — : 15, 21, 22-24, 214, 219, 302-311, 315-318 ; spiritualité apostolique : 15, 22, 143, 153, 294-297 ; servir l'Église dans l'— : 62, 298-302, 311-318 ; formation initiale à l'— : 380 (*postulat*), 400 (*noviciat*), 436-440 (*profession temporaire*), 413 (*stage*) ; le stage en prieuré apostolique : 413 ; une nouvelle manière de porter l'— quand l'âge avance : 361 ; porter du fruit : 143, 160-164, 346.

APPEL AUX ORDRES (voir aussi sacerdoce) : au long de la formation : 118, 378, 443, 450 ; préparation des futurs prêtres : 455 ; premiers pas du prêtre : 337 ; premiers pas du diacre : 338 ; vision du sacerdoce à ajuster : 43 ; frères non-prêtres : voir frères clercs / non-clercs.

APPEL : charisme et — : 11-29, 32, 199, 258 ; — aujourd'hui : 34-50 ; persévérance dans l'— : 63, 99, 223 ; suivre le Christ : 65-70, 224-225 ; répondre à l'— : 95, 135, 164, 192, 221, 230, 241, 251, 309, 365 ; suivre les appels de l'Esprit : 141,

142, 143, 225, 230, 251, 254, 279.a, 320, 321-325 ; — commun : 281, 326.

ARCHIVES : 278, 286.

ASCÈSE : 154, 156, 158, 169, 206, 222, 233, 241.

ASSIGNATION : 58, 92, 117, 177, 265, 270, 279, 287, 298, 335, 336, 339, 350, 356.

AUTORITÉ : — et obéissance : 39 §3, 53, 250, 251, 252, 254, 280, 281 ; — et fraternité : 58, 142 §3, 313 §3, 359, 357 §4 ; — et communauté : 89, 91, 92, 94, 185, 236 §2, 325 ; ouverture à l'— : 178 §3, 245, 391 §3, 442 §3 ; abus d'— : 42, 182 §4, 253, 283 ; formation des autorités : 285-287 ; — des formateurs : 111, 115 §4, 382 (*postulants*), 407 (*novices*), 441-444 (*profès temporaires*), 451 (*jeunes profès perpétuels*).

CHAPITRE : — conventuel : 28, 29, 87, 88, 89, 90, 92 §2, 95 §2, 236, 244, 245, 247, 248, 249 §3, 252 §3, 255, 265, 269-271, 278, 279, 281, 285-287, 309 §3, 310 §3, 326, 336, 337, 341, 371, 372, 384, 385, 412, 444 ; — provincial : 6, 8, 28, 281 ; — général : 1, 28, 281.

CHARISME DE LA CONGREGATION : description du — : 12-29 ; se former au — : 11, 30-32, 35 §2, 101, 119, 132, 208 §3, 227, 252 §2, 302-310, 314-317, 331, 350, 369, 378, 387, 392, 398, 415, 418 §4, 425, 436, 451 §2 ; déployer le — : 11, 31, 249, 270, 298, 366 ; Famille St Jean : 290.

CHARISMES ET DONS PERSONNELS : 142, 266, 313.

CHASTETÉ : choisir la — : 19 §2, 66 §3, 151 §1, 164 §2, 423 §1, 431 §2 ; formation à la — : 54, 176, 177 §4, 178-183, 229-239, 431 §2 ; obstacles à la — : 39 §2, 423 §2 ; dimension communautaire de la — : 226 §1, 236.

COLLÉGIALITÉ : 36 §2, 43 §1, 57, 60 §1, 89 §2, 210 §3, 255, 285 §1, 287 §1, 301 §2.

COMBAT SPIRITUEL : 15, 42, 73, 154, 156-157, 179, 222, 233, 352, 356, 391, 409, 418, 433.

COMPÉTENCE : 50, 58, 63, 85, 106, 113-114, 171, 183, 218, 242, 249, 266, 285, 300, 307, 340-343,

354, 350, 382, 407, 412, 424, 434, 439 ; — **et subsidiarité/ autorité** : 252, 283, 287.

CONFIGURATION : 66, 74, 225, 361, 452, Glossaire.

CONNAISSANCE DE SOI : se connaître : 58, 59, 72, 119 §2, 137 §1, 156 §3, 165, 175, 178, 189 §1, 192, 194, 195 §1, 196-197, 203 §1, 207 §3, 208 §2, 211 §4, 251 §1, 253 §1.4, 254 §2, 264, 286 §2, 330, 317 §2, 337 §4, 354 §2, 355 §2, 376 §2, 394, 395 §2, 412 §2c, 420, 423, 438, Annexe 5,l, 49b ; — **dans la grâce** : 75 §1, 95 §3, 137 §1, 149 §1, 156 §2, 201-202, 225 §1, 322 §1 ; **mauvaise** — : 47b, 75 §2, 189, 391 §3.

CONSCIENCE : 53, 63 §2, 86, 102 §3, 141 §2, 142 §2, 149 §1.3, 167 §1, 305 §3, 396.

CONSEILS EVANGELIQUES (vœux) : 32 §2, 39, 66 §4, 102 §4, 151, 175 §4, 220-228, 239, 353, 398 §3, 430-431.

CONTEMPLATION : 138, 202, 213, 216, 438 ; **vie contemplative** : 26, 29, 153, 219, 237, 348, 426 ; **sœurs contemplatives** : 16, 87, 290, 369.

CONVERSION : appelés à la — : 70 §2, 150 §1, 156 §2, 150 §1, 222 §2, 246 §1, 356 §2 ; **travailler à sa** — : 93 §2, 141 §3, 154-155, 156 §3, 158 §2, 164 §3, 301 §2, 389, 401 ; — **de l'intelligence** : 201, 235 §1, Annexe V.I. ; **dimension communautaire de la** — : 88 §2 ; **conversion écologique** : 243.

COOPÉRATION : — **dans la formation et la vie commune** : 185, 253 §4, 256 §2-3, 281 §2, 283 §1, 285 §4, 290 §2, 310 §2, 325, 328 §2, 342 §1, 358 §4, 382 §2, 397, 407 §1, 416 §2, 424 §2, 433 §2, 438 §2, 442 ; **collaboration avec d'autres instances** : 44, 61, 62, 185, 227 §3, 250 §2, 286 §1, 290 §1, 301, 309 §2, 318 §2, 326 §1, 337 §2, 366 §2, 453 ; **collaboration inter-institut** : 118-§3, 227 §3, 268 §1, 453-§2.

CULTURE : **prendre en compte la** — : 1 §1, 5 §1, 9 §2, 31 §2, 34 §1, 36-37, 48, 50, 58-59, 84d, 112 §3, 113 §4, 177 §4, 187, 190, 196 §1, 208 §2, 211 §2-3, 212 §3-4, 219, 229 §1, 240 §2, 248 §2, 253 §2, 270 §1, 331 §2, 337 §3, 366 §1, 376 §2, 379 §2, 396, 420 §2, 428 §2, 429, 435 §2, Annexe 5, Annexe 6 l.1.a ; **adapter les rations provinciales à la culture** : 6 §2, 363 §2, 366 §2, 398 §6.

DÉSERT : 29, 138, 148, 347-348, 350§3-352, 391, Glossaire.

DÉSIR : — **de communion et d'amour avec Dieu/le Christ** : 67 §3, 138 §2, 147 §2, 148 §2, 154, 163 §1, 202 §2, 224 §1, 250 §1, 268 §2 ; — **de Dieu**

chez tout homme : 23, 46b, 296 §1 ; — **de sainteté** : 163 §1, 346, 171 §2.

DÉTENTE : 175, 188, 190, 426, 452.

DIACONAT : 60, 338, 455.

DICASTÈRE POUR LES RELIGIEUX (CIVCSVA) : 2 §1, 17 §5, 53, 55 §1, 57, 64 §1, 97 §1, 106, 153 §1, 156 §3, 222 §2, 244 §1, 249 §1, 250, 252, 254 §4, 255 §1-2, 272 §2, 280, 283 §3, 284, 291.

DISCERNEMENT : — **en général** : 30, 34 §2, 35 §2, 58, 62, 75, 84, 97 §1, 149, 225, 248, 252-254, 278 §2, 287, 313 §1.3, 349, 382 §3, 390 §2, 404, 407 §1, 418, Annexe 5 l.2c, Glossaire ; — **des esprits** : 140 §2, 157, 391 §3 ; — **dans le cadre du cheminement personnel** : 63 §2, 73 §4, 95 §3, 104, 110, 111, 130 §1, 131 §3, 141 §2, 148 §3, 159§1, 172 §1, 179 §3, 193-194, 231 §2, 250 §1, 337 §4, 342, 343, 355 §3, 356-357, 409d, 412, 420-421, 427 §2, 430 §1, 431 §2, 442 §1.3, 343 ; — **apostolique** : 293 §2, 319-328, 337 §2, 341 ; — **communautaire/en commun** : 28, 57, 89 §4, 91 §3, 92 §2, 226 §2, 248, 252 §3, 255, 280, 282, 305 §4, 326, 342 §4, 395 §1, 416 §2-3, 438, 443 ; — **de la vocation** : 33 §1, 363, 367, 371-373, 377, 383-384, 387 §2, 433 §2 ; — **avec l'autorité ou l'accompagnateur** : 57, 75 §2, 143 §3, 159 §1, 194 §2, 250 §1, 253 §4, 254, 342 §3, 434 §2, 433 §2, 452 §1 ; — **de l'exercice communautaire des vœux** : 226, 245 §2, 248 §1, 255, 279, 280, 282.

DON DE SOI : 53, 71, 74, 180, 183, 189 §1, 191 §1, 233, 311 §2, 393, 394, 399 §2, 400 §2, 401, 404, 437 §2.

DOCIBILITÉ : 83, 103, 395, Glossaire.

ÉCOLOGIE : 50b, 243.

ÉGLISE : **communion ecclésiale** : 1 §1, 2 §2, 3 §2, 9 §2, 11 §1, 13 §2, 21 §3, 99 §2, 106, 112 §3, 140 §2, 142 §2, 143, 157 §3, 161 §1, 182 §4, 236 §3, 243 §2, 249 §3-4, 252 §2, 286 §2, 288, 298, 301, 311 §1, 313 §1.3, 322 §2, 366, 400 §1, 427 §2 ; **bénéficiaire de l'—** : 97-98, 100 §1, 132 §1, 139 §1, 142 §1, 210, 212, 227, 317 §1 ; **au bénéfice de l'—** : 20, 11 §2, 17 §2.4, 22, 214, 228, 290-291, 292 §1, 293, 310 §3, 326 §1, 337 §1, 338 §2-3, 342 §4, 455 §1 ; **insertion dans l'— missionnaire** : 23.

ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA VIE CHRÉTIENNE : 311, 375, 377 §1.

ENSEIGNEMENT : l'— **comme mission** : 23, 207, 210 §2, 304, 307, 308 ; **place de l'— dans la formation** : 52 §1, 105 §3, 107 §3, 118 §1, 129 §2, 208 §2, 369.

ESCHATOLOGIE : 15 §3, 20, 162, 163, 296 §2.

ESPÉRANCE : 15, 46, 63, 91, 102, 135, 155, 160-161, 163, 279, 296, 345, 355, 358, 362.

ESPRIT-SAINT : recevoir de l'— le charisme et les moyens pour en vivre : 11 §1, 12, 17 §3, 32 §3, 35, 43 §1, 75 §2, 81 §1, 139 §1, 157 §2, 228 §1, 320 §3, 323 §1, 427 §2 ; rôle de l'— dans la formation : 14 §3, 66 §1, 70 §2-3, 83, 104, 119 §2, 140-143, 149 §1, 195 §1, 202, 225 §1, 248 §1, 251 §1, 267, 282 §1, 328 §1, 344 §2, 399 §1, 430 §2, 451 §2 ; rôle de l'— dans la mission : 41, 45 §1, 295 §2, 306 §2, 320 §1, 322 §1, 345 §1, 364, 451 §2, Annexe 5.I.2c.

ÉTUDES : place des — dans la Congrégation : 17, 27, 102 §4, 107 §1-2, 122 §4, 164 §3, 199-20, 212 §2, 237 §2, 379, 398 §1, 411 §1, 425 ; le but des — : 52 §2, 202 §2, 215 §1, 216 §3, 217, 219, 411 §2-3 ; l'organisation des — durant la formation initiale : 410-411, 426-429 ; les frères chargés des — : 118, 121, 123 §1, 129, 342 §3, 429 §2, 451 ; le travail intellectuel communautaire : 8 §3, 27, 67 §3, 90, 150 §3, 218, 236 §2, 274, 276, Annexe 1.II, Annexe 4.II ; formation permanente et étude : 114 §2 ; — à l'extérieur : 113 §3, 342, 453.

EUCCHARISTIE : adoration de l'— : 18, 147 ; célébration de l'— : 139, 147.

EXAMEN DE CONSCIENCE : 8 §3, 33 §2, 47a, 49b, 50b, 53, 59, 69 §1, 95 §3, 102 §3, 136 §2, 138 §3, 141 §2, 142 §2, 149 §3, 155 §2, 158 §3, 167 §2, 194 §2-3, 201 §2, 232 §2, 251 §1, 253 §4, 254 §2, 391 §3, 418 §2.

EXTÉRIORITÉ : autoréférentialité : 92 §5, 95 §2, 192 §5, 337 §2 ; faire appel à des ressources externes : 55 §1, 84, 98 §1, 110 §2, 112 §1, 114 §4, 126, 130-131, 166 §1, 177 §3, 183 §2, 189 §4, 207 §3, 328 §3, 264 §3, 272 §2, 279e, 285 §2, 304, 328 §3, 359 §3, 407 §2, 412 §2c, 424 §2, 444 §1.

FAMILLE : — d'origine : 84c, 177 §4, 179 §3, 186, 227 §3, 229 §1, 350 §3, 376 §2, 407 §1, 423 §2 ; apostolat auprès des — : 316, 318 §2.

FAMILLE SAINT-JEAN : 3 §2, 16 §3, 35 §2, 44, 87 §4, 110 §2, 118 §4, 278 §1, 290, 292 §2, 369 §2, 398 §3, 435.

FEMMES : — dans l'Église : 44, 131 ; genre / féminité : 47, 177, 181, 376 ; collaboration avec les — : 182, 218, 231, 238, 423, 431, 439.

FIDÉLITÉ : — en général : 19, 33, 63, 70, 88, 94, 99, 105, 249, 268, 344, 402, 428 ; — aux vœux : 97, 222, 253, 419 ; — à Dieu : 86, 231, 242, 273 ; — de Dieu : 183, 221, 223, 279e ; 346, 360.

FOI ET RAISON (dialogue entre) : 17, 23, 211, 213, 214.

FORMATION DES AUTORITÉS ET DES FORMATEURS : 8 §2, 58, 84a, 93 §2, 113-115, 117 §1, 122 §3, 285 §1, 286-287, 423 §2, 441, 442 §1.

FORMATION INTÉGRALE : 9 §1, 17 §2, 35 §2, 46c, 52, 66 §2, 67, 107 §3, 117 §5, 118 §2, 123 §1, 210 §1, 417, Annexe 3.I.

FRATERNITÉ : la dimension fraternelle de notre vie : 16, 28, 56, 79, 87, 134, 152, 184 §1, 208 §4, 218, 226 §1, 236 §1.4, 255 §1, 256-262, 267-268, 273, 277, 285 §2, 289-291, 292, 310 §1, 357 §1, 359 §4, 399 §1, 433, Annexe 5.I.2b ; exercice fraternel de l'autorité : 58, 91 §2, 115 §4.

FRÈRES CLERCS/NON-CLERCS : frères clercs : 43, 306 §4, 337-338, 455 ; frères laïcs : 43 §1, 60, 443, 454 ; cléricisme : 43, 60 §1, 301 §2.

GESTION (économique) : 248-249, 286-287.

GOVERNANCE : — générale et provinciale : 36, 37 §1, 51d, 57, 92 §1, 187 §4, 250, 252-254, 256 §3, 281-285, 287, 313 §3, 321 §2, 326, 356 §1 ; — locale : 58, 89 §2, 91, 115 §4, 142 §3, 286, 143 §3, 185, 236 §2, 350 §3, 434 §2, 441-442, 449 §2 ; abus d'autorité : 42, 54, 55 §1, 182 §4, 236 §2, 252 §3, 285 §4.

HISTOIRE : s'insérer dans l'— de la communauté : 11 §2, 29, 30, 89 §1, 101, 378 §1, 392 §2, 398 §3 ; s'insérer dans l'— de son prieuré : 89 §1.3, 278-279 ; lire notre vie comme une — sainte : 72 §1.4, 73 §1, 85c, 160 §2, 165 §2, 189 §3, 192 §2, 196 §2, 392 §2-3, 420 §2, Annexe 1.II.1h.

HUMILITÉ : rechercher l'— : 75 §2, 136, 153 §1, 154, 158 §2, 167 §1, 170 §2, 178 §3, 188 §1, 192 §2, 204 §1, 214 §3, 216 §2, 217§2, 232 §3, 233 §3, 235 §1, 236 §1, 299 §2, 313 §2, 344, 345 §1, 346 ; — du Christ : 236 §1.

INTÉGRATION : le processus d'— : 71-75, Glossaire ; — d'un élément humain : 49b, 54, 56, 59, 71, 73, 74 §1, 186, 192 §3, 195 §1, 208 §4, 318 §1, 551 §1, 359 §1, 391 §1, 392 §3, 403, 404 ; — de la formation et du charisme : 52 §3, 71, 84b, 111 §2, 118, 179 §1, 415, 417-418, 434 §2, 442 §1 ; — de l'affectivité : 176-181, 232 §3, 395 §2, 420 §2, 423 §1 ; — des études : 52, 107 §1, 118 §1.3, 190, 215, 342 §2, 426-427, 451 ; — de l'expérience : 73, 186 §2, 336 §3, 337 §2.4, 408 §1, 412 §3 ; — de l'apostolat : 438, 444 §1 ; — des faiblesses, des crises : 89 §1.4, 197, 420 §2.

JEAN (Saint) : 13-21, 66, 67 §3, 135 §2, 137 §3, 138 §2, 142 §2, 148 §1, 154, 157 §2, 158 §1, 159 §1, 212 §1, 216 §2, 238 §2, 296 §3, 302 §1, 315 §1, 362 §1, 365 §2, 378 §2, 379 §2, 391 §2, 392 §1, 398 §2.

JEUNES (apostolat auprès des) : 13 §3, 23, 194 §3, 296 §3, 300 §1, 305 §1, 314-315, 336 §1, 337-338, 365 §2, 366 §2, 439 §2.

JOIE : — dans la vie fraternelle : 8 §5, 24, 145 §3, 267, 273, 277 §2, 279c ; — chrétienne : 155 §2, 160 §2, 223 §3, 241 §2, 303 §2, 313 §3, 315 §1, 344 §2, 345, 346, 353 §2, 400 §2, 431 §2, 437 §2 ; — dans la vie apostolique : 15, §2, 337 §3 ; — de connaître la vérité : 206 §1, 218 §3 ; — humaines : 50 §c, 191.

LAÏCS : 60, 131, 454 ; coopération avec les — : 62, 98, 131, 227, 243, 248, 272, 289, 359.

LECTIO DIVINA : 17, 145, 208, 210, 218, 230, 338, 354, 377, 391, 418, 427.

LETTRE DE MISSION : voir « mission ».

LIBERTÉ : — chrétienne et — dans le choix des conseils évangéliques : 39 §3, 41, 46c, 47a, 53, 63 §2, 72 §1, 74 §1, 78, 82, 91 §3, 95 §1, 102 §3, 104, 105 §1, 141 §1, 149 §2, 156 §1, 160 §1, 162 §1, 182 §1, 186 §1, 194 §1, 231 §1, 232 §1.2, 240-241, 299 §2, 301 §2, 344 §1, 362 §1, 401, 409 §1, 419 §1 ; — personnelle / — de conscience : 53, 63 §2, 82, 86, 115 §3, 149 §1, 164 §2, 178 §2, 179 §3, 189 §4, 192, 194 §1.3, 250 §2, 253, 254 §2, 282c, 283 §1, 305 §3, 309 §2, 320 §2, 323, 365 §2, 366 §2, 374 §2, 377 §3, 415 §3, 421-422, 423 §2, 424 §2, 451 §2 ; formation et — : 53, 115 §3, 192, 215 §3, 216 §3, 222 §2, 223, 225 §1, 253, 276, 216 §3, 383, 393, 397, 402, 404, 411 §3, 416 §1, 418 §3, 431 §2, 433 §2, 442 §1, 443 ; — du choix de l'accompagnateur : 95 §3, 109 §3, 222 §2 ; — du Christ : 295 §1 ; fausse — : 50d, 237 §1, 420 §2.

LITURGIE : 67, 69, 99, 138, 146, 148, 160, 210, 224, 266, 275, 278, 297, 337-338, 398.

MAÎTRE DES NOVICES : mission du — : 110 §2, 119 §3, 177, 122 §1.5, 124, 390 §1, 391 §3, 392 §2, 397, 398 §2, 403, 407 ; statut du — : 116 §4, 121 ; compétence du — : 108 §3.

MAÎTRE DES PROFÈS : 117 §1.4, 412 §4, 416 §1.3, 440-444, 445, 446.

MARIE : 13, 15, 19, 99, 162, 297, 345, 348.

MATURITÉ : — humaine : 48b, 88 §2, 402 ; — spirituelle : 52 §2, 88, 161, Glossaire ; formation à la — : 1 §1, 52 §2, 78, 102 §1, 161, 164 §3, 165 §1,

174, 181 §3, 215 §3, 331 §2, 395, 415 §1 ; — affective : 175, 180-184, 229 §2, 377 §1, 423 §1 ; — communautaire : 89 §3, 273 §1, 318 §1 ; — intégrale : 78, Glossaire ; immaturité : 39 §2, 309 §1, 357 §3, 366 §1, 376 §2.

MISÉRICORDE : — en général : 23, 154-155, 158, 308, 318 ; — de Dieu : 197.

MISSION (voir apostolat) : — reçue de l'Église / des supérieurs : 11 §2, 15 §1, 15 §3, 21 §3, 22-24, 34 §1, 62, 67 §3, 87 §3-4, 90, 92 §1, 108 §1, 111, 115 §4, 125, 143 §1, 172 §1, 173 §3, 184 §1, 217 §1, 227 §2, 228 §1, 230 §1, 249 §1, 250 §2, 270 §1, 277, 279, 280, 290 §1, 298, 300, 302 §1, 304, 313 §1, 319 §2, 321-322, 326, 339 §1-2, 341, 360 §1, 380 §2, 400 §1 ; lettre de — : 112 §1, 265 §3, 298 §3, 444 §2.

MONASTIQUE : 29, 350, 351.

MYSTÈRE PASCAL : 13 §2, 18 §2, 69 §3, 70 §2, 81 §2, 146 §2 ; la formation comme participation au — : 71, 74 §1, 154, 157, 160, 201 §2, 334 §1, 356 §1, 361 §1, 362 §1, 358 §1 ; le — dans la liturgie : 146 §1, 147 §1, 347 §1.

NUMÉRIQUE : 9, 48, 61, 336, 376, Annexe 6.

OBÉISSANCE : — au commandement de l'amour : 16, 152 §1 ; — au Christ, à Dieu, à Marie : 19 §2, 74 §2, 140 §3, 146 §2, 162 §1, 194 §1, 203 §1, 282 §1, 353 §2 ; vœu d'— à la suite du Christ : 40 §3, 53, 61, 66 §3, 81 §2, 151 §1, 164 §2, 186 §2, 222 §2, 228, 239, 245 §1, 321 §2, 323 §2, 336 §4, 352 §3, 389, 430 §1-2 ; dimension communautaire de l'— : 185, 226 §1, 438 §2 ; — au prieur / au chapitre : 91 §1, 325, 326 §2 ; formation à l'— : 250-254, 395 §1, 431 §2, 442 §1 ; — à l'Église / aux autorités ecclésiastiques : 20 §1-2, 95 §1, 227 §3, 298 §1, 301 §2, 337 §2 ; — au Droit propre : 281 §2 ; — à la conscience : 53, 141, 142 §2, 167 §2, 192 §3, 194, 203§1, 253§4.

ORAISON : voir « prière ».

PAROISSE : 23 270, 305, 326.

PAROLE DE DIEU DANS LA FORMATION : 24, 69 §3, 70 §2, 162 §1, 225 §1, 311 §1 ; rôle de la — : 17 §3, 66 §1, 75 §2, 81 §1, 95 §1, 107 §2, 135 §2, 145, 148 §1, 150 §1, 155 §1, 210, 217, 223, 251 §2, 338 §3, 391 §2, 398 §2 ; entendre la — : 137 §1, 141 §2, 142 §2, 149 §3, 167 §2, 194 §1, 251 §1, 348 §1 ; priorité de la Parole de Dieu dans les études et la prédication : 210, 212 §1-2, 217, 306, 338 §3, 398 §2, 427 §2 ; Parole de Dieu dans le discernement : 119 §2, 250 §1.

PAUVRETÉ : vœu de — à la suite du Christ : 39 §1-4, 66 §3, 151 §1, 164 §2, 222 §2, 228 §1-2, 239, 323 §2, 389, 431 §2 ; **formation à la —** : 240-249, 395 §1, 443 ; — **et faiblesse naturelle / intérieure** : 156 §2, 161 §1, 182 §3, 197 §3, 238 §2, 241 §1, 266 §1, 299 §1, 355 §1, 443 ; **proximité avec les pauvres** : 152 §2, 214 §1-2, 243 §2, 244, 249 §4, 301 §2, 308 §1, 313 §2, 314, 317, 322 §1, 338 §3, 380 §1, 438 §2 ; **dimension communautaire de la —** : 226 §1, 430 §1.

PÉDAGOGIE : définir une — : 7, 8, 18, 93, 106 ; une — pour croître dans la formation : 52, 76-79, 105 ; — et formation initiale : 103, 105, 115 §2, 402, 403, 414-416.

PÉNITENCE : — en général : 154-156, 169 ; sacrement de — : 96, 155.

PHILOSOPHIE : but de la formation en — : 15 §2, 17 §3, 47a, 48b, 107, 136 §3, 165 §3, 194 §2, 196 §3-4, 200 §2, 201, 217 §1.3, 308 §1, 411 ; **place de la formation en —** : 23, 67 §3, 106, 107 §1-2, 164 §3, 175 §4, 195 §2, 202 §2, 203, 211-214, 215 §2, 216 §3, 379 §2, 398 §4, 411, 427 §2.

PRÉDICATION : 23, 210, 303-304, 306, 308, 338.

PRIÈRE : la — au centre de notre vie : 15 §1, 24, 26, 99 §2-3, 102 §4, 122 §4, 138 §1, 139, 148, 203 §1, 255 §2, 282 §2a, 294, 297, 310 §1, 316 §1, 321 §2, 324, 329 §1, 338 §3, 348 §4, 359 §4, 360 §1, 377 §2, 391 §1, 400 §1, 452 §2 ; la — liturgique : 275 §1, 338 §3 ; **oraison / contemplation** : 14, 16, 67, 138, 145, 147-148, 150, 154, 210, 216 §1, 268, 297, 308, 377, 390-391.

PRIEUR (rôle du) : 8, 84a, 91, 95 §4, 116, 121, 247, 253 §4, 266 §3, 279c, 283 §1, 285-286, 310 §3, 335 §1, 336 §1.3, 337 §3-4, 338 §1, 341 §1, 342 §4, 357 §3-4, 354 §3, 355 §4, 357 §4, 371, 405 §2, 412 §3-4, 444 §1-2, 449 §2, 451 §3.

PRIEUR GÉNÉRAL : 6 §3-4, 36 §1, 92 §5, 94, 112 §3, 350 §1, 447, 448, 454.

PRIEUR PROVINCIAL : 6 §3, 89 §4, 92, 112 §1, 265 §3, 286 §3, 287, 313 §3, 350 §3-4, 355 §4, 357 §4, 359 §2, 366 §2, 372 §2, 374 §1, 382 §1, 385 §1, 441, 448, 449 §2.

PROFESSEURS : 9, 113, 129, 416, 427-428.

PROJETS DE FORMATION : — local : 34, 105 §1, 111 §3, 128 §1, 130 §2, 131 §3, 417, 445, Annexe 1.II.1, Annexe 3.I.2 et II.A, Annexe 4.II , — **spécial dans le cadre de la formation initiale** : 122 §2, 208, — **pour chaque frère (formation permanente)** : 92 §3, 109, Annexe 4-I.

PROPHÉTIE : 21, 61, 313.

PROVINCE (fonctionnement) : 6, 8, 35 §2, 56, 90, 94, 112 §1, 113 §3, 249 §4, 265 §3, 286 §1, 300 §3, 309 §3, 374 §1, 386, 398 §6, 403, 406, Annexe 3.

PSYCHOLOGIE : 54, 56, 72, 81 §2, 84 a-b, 89, 106, 126, 157, 175, 178 §3, 181, 189, 196 §3, 211 §3, 350 §2, 352 §3, 354 §3, 356 §3, 359 §3, 416 §1, 446 ; **sciences humaines** : 54, 56, 81, 106, 175, 190, 196, 211.

RATIO PROVINCIALIS : 6, 8 §2, 34 §2, 90, 93 §2, 331 §2 ; à inscrire dans la — 6 §1-2, 109 §1, 285 §3, 363 §2, 366 §2, 373, 374 §2, 386, Annexe 3.

RENOUVEAU : 14, 85, 114, 329, 350, 354.

REPOS : 91, 173, 188 §2, 329, 331, 347-349, 351, 422, 426.

RESPONSABLE GÉNÉRAL DE LA FORMATION : 1 §3, 92 §4, 93, 118 §3.

RESPONSABLE PROVINCIAL DE LA FORMATION : 8 §2, 85 §2, 92 §4, 93, 112 §3, 113 §5, 114 §4, 118 §3, 208 §7, 338 §5, 342 §4, 384.

RESSOURCES HUMAINES (prendre en compte les compétences de chacun) : 58, 85 §2, 118 §3, 171, 172 §1, 218 §3, 253 §2, 266, 283 §1, 313, 340, 343, 350 §2, 354 §2, 412 §2c.

SACERDOCE : — du Christ : 15, 68, 99 §2, 139, 140, 293 §1, 297 ; — des fidèles : 43, 68, 99 §2, 139, 293, 398 §2 ; **appel au —** : 43, 337, 378, 412 §4, 425, 443, 447, 453 §1, 455.

SAGESSE : — de Dieu : 201, 219, 298, 317 ; **les trois —** : 17, 202, 217 ; — philosophique : 17, 211, 398, 412 §2 : — de vie : 175, 195-198, 211, 216, 356, 360, 398, 412 §2 ; **le monde en quête de —** : 46b, 47a, 48b, 219, 308 ; — de l'Église 106, 227, 301 §2 ; **formation, — et gouvernement** : 63, 107, 359.

SEXUALITÉ : 39, 54, 176-180, 229, 231, 233, 395, 423, 431

SILENCE : 29, 137-138, 148, 156, 350, 357, 390

SOLITUDE : — positive : 29, 138, 141, 148, 189, 231, 337, 348, 391 ; **ne pas marcher seul** : 75, 140, 157 ; **affronter la —** : 179 ; **isolement** : 50, 337, 342, 357.

STAGE : — en prieré apostolique : 87, 117, 125, 410, 412, 439, 443-444, 451-452 ; **stage professionnel** 249 §4.

SUBSIDIARITÉ : 36, 89 §2, 236 §2, 253 §3, 280, 283, 301, 318.

SUJET (la personne comme) : 47b, 49a, 53, 82, 168 §1, 253 §1, 409a, 421 §2, 423 §2, 435 §1.

SUPERVISION : 115, 285, 287, 330, 337.

SYNODALITÉ : 36 §2, 43 §1, 60 §1, 210 §3, 301 §2.

SYSTÉMIQUE (psychologie) : 40, 56, 175, Glossaire.

THÉOLOGIE : étudier la — dans la Congrégation : 67 §3, 136 §3, 209-213, 216 §3, 217 ; formation à la — : 66 §4, 113 §3, 146 §3, 150, 413, 427 §2, 453 ; 4^e année de — : 455 ; — et philosophie : 17 §3, 136 §3, 165 §3, 196 §3, 202 §2, 211 §1, 215 §2 ; dimension communautaire de la recherche en — : 218 ; type de — à éviter : 46c.

VÉRITÉ : amour et recherche de la — au cœur de notre Congrégation : 17, 26, 67 §3, 107, 167, 199-

203, 211 §1, 213 §1, 214, 215-219, 251 §2, 302 §2, 306 §1, 308 §1, 379 §1, 398 §4, 411 ; amour et recherche de la — pour chaque frère : 27, 72, 73 §1, 113 §1, 167, 206 §1, 390 §1, 394, 393, 425, 416 §4, 427 §2, 428 §2 ; recherche commune de la — : 16 §2, 24, 28, 67 §3, 84a, 136 §3, 207 §3 ; obstacles à la — : 49a, 237, 302 §2,

VERTUS (humaines et chrétiennes) : acquisition des — : 102 §3, 175 §1, 184-185, 215 §3 ; — de chasteté : 54, 232 ; autres — : 83, 136 §1, 195, 251 §1, 395, 423 §1 ; passions : 137 §2, 149 §1, 158 §2, 160 §1, 165 §1, 175 §2, 177 §2, 178 §2, 230 §2, 233 §2-3, 243 §3, 323 §2, 391 §3, 395 §2, 420 §2.

VOCATIONS : promotion des — : 33, 38, 309, 364-366 ; promoteur des — : 366, 371, 382.

VŒUX : (voir conseils évangéliques)

TABLE DES MATIÈRES

TABLES DES ABRÉVIATIONS.....	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE	6
1. Qu'est-ce qu'une <i>ratio formationis</i> ?.....	6
2. Pourquoi promulguer une <i>ratio formationis</i> aujourd'hui ?	6
3. Comment cette <i>ratio formationis</i> a-t-elle été rédigée ?.....	6
4. Quelle est la valeur prescriptive du texte ?	7
5. Un texte qui concerne avant tout la formation permanente	7
6. Ratio congregationis et ratio provincialis	8
7. Présentation du plan	8
8. Comment utiliser ce texte avec profit ?	8
PREMIÈRE PARTIE : POINTS DE REPÈRES GÉNÉRAUX SUR LA FORMATION... 10	
INTRODUCTION DE LA 1 ^{ère} PARTIE	11
1. Intention de cette partie	11
2. Présentation du plan	11
1^{ère} SECTION : DEVENIR FRÈRE DE SAINT-JEAN AUJOURD'HUI 12	
Chapitre 1 : ENTRER DANS NOTRE CHARISME	13
I. DÉCOUVRIR, EXPÉRIMENTER ET APPROFONDIR L'ESPRIT PROPRE DE NOTRE INSTITUT.....	13
1. Suivre Jésus comme Jean l'a suivi et se consacrer à lui	13
2. Devenir des disciples bien-aimés de Jésus et demeurer en lui par une vie d'oraison	14
3. Participer à l'œuvre sacerdotale du Christ et nourrir un élan missionnaire.....	14
4. Obéir au commandement de l'amour et mener une vie commune fraternelle	15
5. Chercher la vérité en vue de la charité et s'engager dans l'étude.....	15
6. Se nourrir du pain de vie dans la messe et l'adoration eucharistique.....	16
7. Prendre Marie chez soi.....	16
8. Aimer et servir l'Église dans l'attente de la venue du Christ	17
9. Témoigner de ce que nous avons contemplé.....	17
II. ŒUVRER A LA MISSION DE LA CONGRÉGATION DANS L'ÉGLISE ET LE MONDE.....	18
1. Contribuer à la mission de l'Église en proposant une formation humaine et chrétienne	18
2. Faire de nos communautés des foyers de prière, de charité et de lumière	18
III. SE FORMER À NOTRE MODE DE VIE.....	18
1. Vivre selon nos Constitutions	18
2. Se former à une vie évangélique de contemplation et d'apostolat.....	18
3. Dégager du temps pour l'étude et la formation.....	19
4. Mener une vie commune fraternelle qui s'appuie sur le discernement du chapitre conventuel.....	19
5. Assumer certains éléments qui proviennent de la vie monastique.....	19
IV. FAIRE RAYONNER NOTRE CHARISME.....	19
1. Connaître l'histoire de la Congrégation.....	19
2. Développer la vie de notre charisme.....	19
3. S'engager dans une formation permanente qui déploie le charisme de la Communauté	20
4. Prendre soin des vocations dans la Congrégation	20

Chapitre 2 : CONTEXTES ET ORIENTATIONS ACTUELLES DE NOTRE FORMATION	21
I. TOURNANT ACTUEL DE NOTRE CONGREGATION	21
1. Réforme de la Congrégation et prise de distance par rapport au fondateur	21
2. Décentralisation	22
3. Internationalisation de la Congrégation	22
II. QUELQUES DÉFIS ECCLÉSIAUX POUR LA VIE CONSACRÉE	22
1. Défis de l'engagement et de la persévérance	22
2. Défis pour mener une vie religieuse aujourd'hui	22
a) Défi pour notre consécration par la profession des conseils évangéliques.....	22
b) Défi pour la vie communautaire.....	23
c) Défi pour la mission.....	23
3. La crise des abus	23
4. Une vision du sacerdoce à réajuster.....	23
5. La question de la place des femmes dans l'Église	24
III. DÉFIS CONTEMPORAINS POUR LA FORMATION ET LA MISSION	24
1. Un rapport différent à Dieu et à l'aspect religieux de l'homme	24
2. Une nouvelle vision de l'homme	25
3. Des relations interpersonnelles et sociales en mutation.....	26
4. Un contexte original pour le dialogue avec les autres.....	26
5. Un autre rapport au monde et à la société	26
IV. QUELQUES POINTS D'INSISTANCE POUR NOTRE FORMATION.....	27
1. Proposer une formation intégrale	27
2. Accentuer la liberté de conscience.....	28
3. Mettre en place une formation concrète à la chasteté	28
4. Former à l'accompagnement.....	28
5. Soutenir les relations fraternelles et accompagner les communautés	28
6. Former à la gouvernance collégiale et au sens du bien commun.....	29
7. Encourager la connaissance de soi et le développement des compétences	29
8. Prendre les cultures en compte.....	29
9. Prendre en compte des besoins spécifiques des frères laïcs et diacres	29
10. Assumer et évangéliser le numérique	30
11. Travailler à l'insertion et à la coopération ecclésiale.....	30
12. Accompagner les crises et encourager la persévérance.....	30

2^e SECTION : GENERALITES SUR LA FORMATION 32

Chapitre 3 : QU'EST-CE QUE LA FORMATION ?	33
I. UN PARCOURS DE DISCIPLE DU CHRIST	33
1. Un chemin permanent de configuration au Christ	33
2. Un parcours qui rejoint et unit l'intégralité des aspects de notre vocation	34
3. Un apprentissage missionnaire	34
4. Une expérience ecclésiale	35
5. Un itinéraire de fidélité créative.....	35
II. UN CHEMIN DE TRANSFORMATION	35
1. Un passage de l'idéal à la réalité	36
2. Un chemin d'intégration et d'unification	36
3. Un parcours de don de soi.....	37
4. Un chemin à accomplir avec des compagnons.....	37
III. UN ITINERAIRE PÉDAGOGIQUE PERSONNEL ET COMMUNAUTAIRE	37
1. Un chemin concret de formation	37
2. Une formation personnalisée et personnalisante	38
3. Un chemin de croissance de la communauté.....	38

Chapitre 4 : LES PROTAGONISTES DE LA FORMATION	39
I. LA TRINITÉ, PREMIER ACTEUR DE LA FORMATION	39
II. LE FRÈRE, PREMIER RESPONSABLE DE SA FORMATION	39
1. Se rendre disponible à la formation	39
2. S'engager dans le dialogue avec les différents partenaires de notre formation	40
3. Définir des cadres et des objectifs concrets de formation	41
4. Persévérer dans la vocation.....	41

III. L'ACCOMPAGNEMENT FRATERNEL	41
IV. LE PRIEURÉ, MILIEU IMMÉDIAT DE NOTRE FORMATION.....	41
1. Le prieuré comme « communauté formatrice ».....	41
2. La croissance de la communauté.....	42
3. L'engagement de la communauté dans la formation.....	42
V. LE RÔLE DES AUTORITÉS.....	43
1. Le rôle du prieur	43
2. Le rôle du prieur provincial.....	43
3. Le rôle du responsable provincial et du Responsable général de la formation	44
4. Le Prieur général.....	44
VI. L'ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL ET SACRAMENTEL	44
1. L'accompagnement spirituel	44
2. Le confesseur.....	45
VII. L'ÉGLISE	45
1. L'accompagnement de l'Église	45
2. La communion ecclésiale et le partage des dons	45
VIII. LA VIERGE MARIE ET LES SAINTS	46

3^e SECTION : ASPECTS SPECIFIQUES DE LA FORMATION INITIALE 47

Chapitre 5 : LES ORIENTATIONS SPÉCIFIQUES DE LA FORMATION INITIALE.....	48
I. LES OBJECTIFS DE CROISSANCE DES FRÈRES EN FORMATION INITIALE	48
1. Découvrir la vocation de Frère de Saint-Jean	48
2. Établir les fondamentaux d'une vie consacrée.....	48
3. Initier un chemin de formation permanente.....	49
4. Prendre le chemin du discernement	49
II. DÉVELOPPER UNE PEDAGOGIE ADAPTÉE	49
1. Mettre en œuvre une éducation pour personne adulte et responsable.....	49
2. S'appuyer sur la sagesse de l'Église et les outils du monde contemporain	49
3. Enseigner dans une démarche de recherche de la vérité et de sagesse de vie	50
4. Accompagner chaque personne dans une vie communautaire	50
III. PROPOSER UNE FORMATION PROGRESSIVE ET PERSONNALISÉE.....	50
IV. VÉRIFIER LES APTITUDES : LES ADMISSIONS.....	51

Chapitre 6 : LE RÔLE ESSENTIEL DES FORMATEURS.....	52
I. CE QU'ON ATTEND D'UN FORMATEUR.....	52
1. La mission de formateur	52
2. La nomination des formateurs	52
3. La préparation des formateurs.....	53
4. La formation continue des formateurs.....	53
5. Déontologie et supervision.....	54
II. QUI SONT LES FORMATEURS ?	54
1. Le prieur de la maison de formation	54
2. Les pères-maîtres, leurs assistants et le <i>socius</i>	54
3. Le responsable local des études	55
4. Les accompagnateurs spirituels.....	55
5. Les autres formateurs.....	56
III. LES ÉQUIPES DE FORMATEURS ET LEUR COOPÉRATION INTERNE.....	56
1. La composition de l'équipe de formateurs.....	56
2. La coopération dans l'équipe des formateurs	56
3. La répartition des différents domaines d'accompagnement.....	57
a) <i>L'animation spirituelle de la communauté de formation</i>	57
b) <i>Le suivi de la formation apostolique</i>	57
c) <i>Le domaine de la formation humaine</i>	58
4. Les réunions de formateurs.....	58
5. Établir des règlements pour chaque maison de formation	58
IV. LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS OU QUI NE SONT PAS FORMATEURS.....	58
1. Les enseignants et tuteurs pour les études	58
2. Les différents intervenants extérieurs en maison de formation	59
3. L'importance des laïcs et spécialement des femmes	59

DEUXIÈME PARTIE : LES DYNAMIQUES DE LA FORMATION..... 60

INTRODUCTION DE LA 2 ^e PARTIE.....	61
1. Visée de cette partie et valeur prescriptive.....	61
2. Guide de lecture	61

1^{ère} SECTION : DYNAMIQUES FONDAMENTALES DE FORMATION 62

Chapitre 7 : FORMATION SPIRITUELLE	63
I. MENER UNE VIE AVEC LE CHRIST DANS L'ESPRIT	63
1. Chercher le Christ	63
a) <i>Se rapprocher du Christ par la foi</i>	63
b) <i>Acquérir l'humilité en se reconnaissant créature pécheresse et sauvée</i>	63
c) <i>Prendre le chemin de l'intériorité</i>	64
d) <i>Apprendre à vivre dans l'oraison</i>	64
e) <i>Participer à la prière et au sacerdoce du Christ</i>	65
2. Apprendre à mener une vie dans l'Esprit	65
a) <i>Apprendre à se laisser faire par l'Esprit</i>	65
b) <i>Coopérer à l'œuvre de la grâce</i>	66
c) <i>Se laisser habituellement conduire par l'Esprit (dons et charismes)</i>	66
d) <i>Participer à la vie et à la mission de l'Église</i>	67
II. APPRENDRE À NOURRIR SA VIE SPIRITUELLE.....	67
1. Nourrir sa relation avec le Christ	67
a) <i>Parole de Dieu</i>	67
b) <i>Liturgie des heures et Eucharistie</i>	68
c) <i>Prière continue</i>	69
2. Discerner et accomplir la volonté de Dieu.....	69
3. Se former par la lecture et la théologie spirituelles.....	70
4. S'unir au Christ par la voie des conseils évangéliques.....	70
5. Reconnaître le Christ en nos frères	70
6. S'unir au Christ dans la mission	71
III. PRATIQUER LES EXERCICES DE LA VIE SPIRITUELLE	71
1. Pratiquer la pénitence	71
2. S'engager dans l'ascèse	72
3. S'exercer au combat spirituel et au discernement des esprits	73
4. Pratiquer la miséricorde	73
5. S'appuyer sur l'accompagnement spirituel	74
IV. PORTER DU FRUIT QUI DEMEURE.....	74
1. Unifier sa vie autour du mystère pascal du Christ	74
2. Atteindre une maturité spirituelle et porter du fruit pour l'Église	75
3. Se consacrer à Dieu par Marie.....	75
4. Tendre vers la sainteté et le retour du Christ.....	75
Chapitre 8 : FORMATION HUMAINE.....	77
I. CROÎTRE COMME PERSONNE AUTONOME ET ADULTE	77
1. Apprendre à se connaître	77
2. Bâtir une saine confiance en soi et développer une juste estime de soi.....	78
3. Aimer la vérité	78
4. Croître en autonomie personnelle	79
II. S'ENGAGER DANS LE TRAVAIL	79
1. Assumer la discipline du travail comme consacré	79
2. Développer une bonne capacité de travail.....	79
3. Développer des compétences	79
4. Apprendre à travailler avec d'autres	80
5. Travailler de manière équilibrée.....	80
III. DÉVELOPPER UNE MATURITÉ ÉMOTIONNELLE, SEXUELLE ET RELATIONNELLE.....	81
1. Éduquer sa vie émotionnelle	81
2. Donner sa juste place à la sexualité.....	82

a)	<i>Cultiver l'intégrité de sa personne</i>	82
b)	<i>Apprivoiser et assumer sa sexualité</i>	82
c)	<i>S'ouvrir à la fécondité</i>	83
3.	Développer une maturité relationnelle.....	83
a)	<i>Accepter son identité et intégrer l'altérité sexuelle</i>	83
b)	<i>Développer des relations chastes</i>	84
c)	<i>Servir et se donner soi-même</i>	85
IV.	MÛRIR SA RELATION AU GROUPE.....	85
1.	Acquérir les vertus relationnelles et sociales.....	85
2.	Apprendre à vivre en groupe.....	85
3.	Développer de justes relations avec sa famille.....	86
4.	Connaître sa culture et apprendre à vivre l'interculturalité.....	86
V.	PRENDRE SOIN DE SON ÉQUILIBRE DE VIE.....	87
1.	Se maintenir en forme.....	87
2.	Cultiver son équilibre psychique.....	87
3.	Intégrer la vie intellectuelle et culturelle.....	88
4.	Cultiver la joie de vivre.....	88
VI.	FORMER SA LIBERTÉ ET SUIVRE LA VOIX DE SA CONSCIENCE.....	89
1.	Travailler à devenir libre.....	89
2.	Assumer la responsabilité de ses actes.....	89
3.	Former sa conscience.....	90
VII.	ACQUÉRIR UNE SAGESSE DE VIE.....	90
1.	Apprendre de l'expérience.....	90
2.	Mûrir ses représentations de l'homme et de la vie.....	91
3.	Intégrer la fragilité et la faiblesse.....	91
4.	Acquérir une sérénité de l'esprit.....	91
 Chapitre 9 : FORMATION INTELLECTUELLE		93
I.	CONSACRER SON INTELLIGENCE À DIEU.....	93
1.	Centrer son intelligence sur Dieu.....	93
2.	Convertir son intelligence au Christ Sagesse de Dieu.....	93
3.	Désirer la sagesse don du Saint-Esprit.....	94
4.	Chercher la vérité en toute chose.....	94
II.	S'INVESTIR DANS L'ÉTUDE.....	95
1.	S'étonner devant le réel et se laisser interroger par lui.....	95
2.	Se mettre en recherche et acquérir des mœurs de travailleur.....	95
3.	Apprendre à écouter et à penser avec d'autres.....	96
4.	S'investir dans des projets d'étude.....	97
III.	S'ENGAGER DANS LE DIALOGUE ENTRE LA FOI ET LA RAISON.....	97
1.	Travailler à l'acquisition de la science théologique et de la science philosophique.....	97
a)	<i>Découvrir la théologie comme écoute et proclamation de la Parole de Dieu</i>	98
b)	<i>Découvrir la philosophie comme recherche du « qu'est-ce ? » et du « pourquoi ? » des choses</i>	98
c)	<i>Apprendre à l'école de maîtres</i>	99
2.	Faire dialoguer la foi et la raison.....	99
3.	Servir l'Église par un apostolat de formation humaine et chrétienne.....	99
IV.	CHERCHER LA VÉRITÉ EN VUE DE LA CHARITÉ.....	100
1.	Intégrer la dimension intellectuelle au développement de sa personne.....	100
2.	Travailler à la cohérence de vie.....	100
3.	Étudier pour mieux garder la Parole de Dieu.....	101
4.	Édifier la vie communautaire autour du dialogue fraternel et de la recherche commune de la vérité.....	101
5.	Servir l'évangélisation du monde et de la culture.....	101

2^e SECTION : DYNAMIQUES DE FORMATION À LA VIE CONSACRÉE 103

Chapitre 10 : FORMATION AUX VŒUX		104
I.	ENTRER DANS UNE DYNAMIQUE DE CONSÉCRATION.....	104
1.	Se consacrer à Dieu en réponse à son appel.....	104
a)	<i>Répondre à l'appel du Christ de lui donner sa vie</i>	104
b)	<i>Renoncer à soi-même pour suivre le Christ</i>	104
c)	<i>Donner sa parole et y rester fidèle</i>	105

2.	Prendre la forme de vie du Christ.....	105
a)	<i>Se laisser configurer au Christ chaste, pauvre et obéissant</i>	105
b)	<i>Se mettre à l'écoute de l'Esprit-Saint qui nous indique la voie quotidienne de notre consécration</i>	105
c)	<i>Vivre les vœux en communauté</i>	105
3.	Servir l'Église par les vœux	106
a)	<i>S'appuyer sur l'Église qui donne le cadre de notre consécration</i>	106
b)	<i>Servir l'Église par sa consécration en étant signe du Christ</i>	106
II.	LA FORMATION AU VŒU DE CHASTETÉ	107
1.	Accueillir le vœu de chasteté comme un appel constant et une mission au quotidien.....	107
2.	Mettre Dieu au centre de sa vie affective et s'engager dans le célibat	107
3.	S'appuyer sur la vertu de chasteté	108
4.	Se donner avec un cœur pur	108
5.	Développer une chasteté intégrale	109
a)	<i>Chasteté et relation à Dieu</i>	109
b)	<i>Chasteté et vie communautaire</i>	110
c)	<i>Chasteté et recherche de vérité</i>	110
d)	<i>Chasteté et apostolat</i>	110
e)	<i>La chasteté et les autres vœux</i>	111
III.	LA FORMATION AU VŒU DE PAUVRETÉ.....	111
1.	Trouver notre richesse dans la pauvreté du Christ.....	111
2.	Développer le sens du travail et de la responsabilité	112
3.	Choisir la sobriété et la modération	112
4.	Développer le sens du partage	112
5.	Accepter le manque et la dépendance	113
6.	Former le discernement	114
7.	Former à la gestion économique	114
IV.	LA FORMATION AU VŒU D'OBÉISSANCE.....	115
1.	Développer une obéissance intérieure à Dieu.....	115
2.	Se former au respect des divers domaines d'autorité.....	115
3.	Former l'autonomie de la personne	116
4.	Entrer dans un discernement spirituel avec l'autorité	117
5.	Coopérer au chapitre conventuel et pratiquer la collégialité.....	117
Chapitre 11 : FORMATION COMMUNAUTAIRE.....		119
I.	DEVENIR « FRÈRES »	119
1.	Recevoir ses frères de Dieu et marcher ensemble vers la sainteté	119
2.	S'intéresser à ses frères et leur donner de l'espace	120
3.	Partager avec ses frères et savoir parler de soi	120
4.	Se rendre disponible dans le service et le soutien mutuel	120
5.	Reconnaître ensemble ce qui nous a blessés et avancer dans une relation réconciliée	121
II.	TROUVER SA PLACE DANS LA COMMUNAUTÉ.....	121
1.	Connaître sa manière d'entrer en relation avec le groupe.....	121
2.	S'intégrer au groupe et savoir tenir sa place dans la communauté	122
3.	Mettre ses talents au service de la communauté.....	122
III.	CONSTRUIRE LA VIE COMMUNAUTAIRE.....	123
1.	Accueillir le don de la vie communautaire.....	123
2.	Construire ensemble la communauté du prieuré.....	123
a)	<i>Définir les valeurs communes du prieuré</i>	123
b)	<i>Définir les fonctionnements du prieuré</i>	124
3.	S'engager personnellement dans la construction du cadre communautaire	124
a)	<i>S'engager dans les services et la construction d'un environnement porteur</i>	124
b)	<i>Bâtir un cadre joyeux et riche en humanité</i>	125
4.	S'engager dans le travail de la communauté	125
a)	<i>S'investir dans la liturgie</i>	125
b)	<i>S'investir dans le travail intellectuel communautaire</i>	125
c)	<i>S'investir dans la mission du prieuré</i>	126
5.	S'insérer dans l'histoire du prieuré.....	126
a)	<i>Connaître l'histoire du prieuré</i>	126
b)	<i>Prendre sa place dans l'histoire présente du prieuré</i>	127
IV.	SE FORMER À LA GOUVERNANCE	128
1.	Connaître les Institutions de la Congrégation et y prendre part	128
2.	Prendre part au Chapitre conventuel	128

3. Apprendre à mener un groupe et à pratiquer la subsidiarité.....	129
V. ASSUMER DES CHARGES D'AUTORITÉ AU SEIN DE LA CONGRÉGATION.....	130
1. Formation permanente des prieurs.....	130
2. Formation des frères qui sont prieurs pour la première fois.....	131
3. Formation des prieurs provinciaux.....	131
VI. DEVENIR DES HOMMES DE COMMUNION.....	132
1. Vivre une spiritualité de communion.....	132
2. Bâtir la communion au sein de la Famille Saint-Jean.....	132
3. Devenir signe de communion pour l'Église.....	133
4. Être artisan du projet divin de communion pour le monde.....	133
Chapitre 12 : FORMATION APOSTOLIQUE.....	134
I. COMMUNIER AU CŒUR DU CHRIST APÔTRE.....	134
1. Participer à la compassion du Christ Bon Pasteur.....	134
2. Participer au zèle du Christ Apôtre.....	134
3. Intercéder avec le Christ Grand-Prêtre.....	135
II. SERVIR L'ÉGLISE DANS SA MISSION.....	135
1. Recevoir notre mission de l'Église.....	135
2. Prendre une attitude de serviteur.....	135
3. Se former pour assurer un service qualifié.....	136
4. Apprendre à coopérer et à « sentir avec l'Église ».....	136
III. TRANSMETTRE AUX AUTRES CE QUE NOUS AVONS CONTEMPLÉ.....	137
1. Se laisser évangéliser soi-même et témoigner de ce que nous avons vu.....	137
2. Se former à l'accompagnement, l'enseignement et la prédication.....	137
a) <i>Se former à l'accompagnement</i>	137
b) <i>Se former à la prédication</i>	138
c) <i>Se former à l'enseignement</i>	139
3. Se soucier de ceux qui ont soif de formation.....	139
4. Apprendre à éveiller et à accompagner les vocations.....	140
5. Apprendre à être apôtre avec nos frères et à témoigner par notre communion fraternelle.....	140
IV. SERVIR LES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES.....	141
1. Apprendre à transmettre les éléments essentiels de la vie chrétienne.....	141
2. Se mettre à l'écoute des besoins des personnes et des communautés que nous servons.....	141
3. Promouvoir les dons et les charismes.....	142
4. Être attentif aux jeunes, aux couples, aux familles, aux nécessiteux.....	143
a) <i>Être attentif aux jeunes</i>	143
b) <i>Être attentif aux couples et aux familles</i>	143
c) <i>Être attentif aux pauvres</i>	143
5. Apprendre à animer un groupe.....	144
V. FORMER SON DISCERNEMENT APOSTOLIQUE.....	144
1. Mûrir son jugement pastoral.....	144
2. Apprendre à discerner les missions ou les orientations apostoliques.....	145
a) <i>Examiner la situation</i>	145
b) <i>Choisir en toute liberté intérieure</i>	145
c) <i>Remettre ses projets à Dieu dans la prière</i>	146
d) <i>Présenter son projet à l'autorité et obéir</i>	146
3. Suivre un chemin de discernement apostolique communautaire.....	146
4. Savoir se donner du temps.....	146
5. Savoir évaluer nos expériences et demeurer à l'écoute de l'Esprit.....	147
VI. SE RENOUVELER.....	147
1. Savoir prendre des temps de pause et de renouveau.....	147
2. S'appuyer sur une supervision.....	147

TROISIÈME PARTIE : ÉTAPES ET DEVENIR DE LA FORMATION149

INTRODUCTION DE LA 3 ^e PARTIE.....	150
1. La formation considérée comme un parcours.....	150
2. Présentation du plan.....	150

3. Valeur prescriptive	150
------------------------------	-----

1^{ère} SECTION : LES MOMENTS FORTS DE LA FORMATION PERMANENTE..... 151

Chapitre 13 : QUELQUES MOMENTS CLÉS DE LA FORMATION PERMANENTE	152
I. LES TEMPS DE COMMENCEMENT ET DE TRANSITION	152
1. Les commencements	152
a) <i>La première assignation</i>	152
b) <i>Les premiers pas dans le ministère presbytéral</i>	153
c) <i>Les premiers pas dans le ministère diaconal</i>	154
2. Les transitions	154
II. LES TEMPS DE FORMATION INTENSIVE ET D'ACQUISITION DE COMPÉTENCE	155
1. La formation en vue d'une mission apostolique ou communautaire	155
2. Études universitaires supérieures en vie consacrée	155
3. Acquisition de compétences personnelles	156
III. LES TEMPS D'ÉPANOUISSEMENT ET DE FIDÉLITÉ HEUREUSE	156
1. L'humble fidélité quotidienne	156
2. L'expérience heureuse de la fécondité spirituelle	156
3. Les célébrations de Jubilé	156
IV. LES TEMPS DE PAUSE ET DE REPRISE	157
1. Le repos dominical	157
2. Les temps de désert	157
3. Le temps de retraite annuelle	158
4. Le « temps de consolidation »	158
5. Les temps sabbatiques	159
V. LES TEMPS DE COMBAT SPIRITUEL PLUS INTENSE	159
1. Les pertes d'élan	159
a) <i>Le danger de l'habitude</i>	159
b) <i>La tentation d'aller chercher sa consolation loin du Christ</i>	159
c) <i>Le risque de l'acédie</i>	160
d) <i>Les déceptions et la désillusion en période de milieu de vie</i>	160
2. Les crises	160
a) <i>Affronter la crise</i>	160
b) <i>L'accompagnement de la crise</i>	161
3. L'épreuve de la maladie	162
4. Les temps où la communauté est éprouvée par un frère	163
VI. LA VIEILLESSE, TEMPS DU LÂCHER PRISE	163
1. Une autre manière de porter la mission et la communauté	163
2. Le moment de la dépendance	163
3. La dernière Pâque	164

2^e SECTION : LES ÉTAPES DE LA FORMATION INITIALE 165

Chapitre 14 : LE TEMPS DU PRÉ-NOVICIAT	166
I. ACCOMPAGNER LES VOCATIONS : LA PASTORALE DES VOCATIONS	166
1. L'accompagnement des premiers pas	166
2. La pastorale des vocations en lien avec l'Église locale	167
II. LE TEMPS COMME REGARDANT	167
1. Les objectifs de cette période	167
a) <i>Grandir humainement et chrétiennement</i>	167
b) <i>Découvrir la vie religieuse et notre charisme</i>	168
c) <i>Vérifier les aptitudes</i>	168
2. L'accompagnement personnel du regardant	168
3. L'admission au postulat	168
4. La durée de ce temps	169
III. LE POSTULAT	169
1. Programme de formation du postulat	169
a) <i>La formation humaine</i>	169

b)	<i>La formation spirituelle</i>	170
c)	<i>La formation au charisme et à la spécificité de la vie religieuse</i>	170
d)	<i>La formation intellectuelle</i>	171
e)	<i>Formation apostolique</i>	171
2.	L'accompagnement personnel du postulant	171
a)	<i>L'accompagnement par le responsable des postulants</i>	171
b)	<i>L'accompagnement spirituel du postulant</i>	172
c)	<i>L'accompagnement communautaire</i>	172
3.	L'admission au noviciat	172
4.	Les éléments d'adaptation provinciale	172
Chapitre 15 : LE NOVICIAT		173
I.	LE PROGRAMME DE FORMATION	173
1.	La formation spirituelle	173
a)	<i>Initiation à suivre le Christ</i>	173
b)	<i>Centrer toute sa personne sur le Christ</i>	174
c)	<i>Appropriation de notre forme de vie</i>	174
2.	Dimension humaine	175
a)	<i>Connaissance de soi</i>	175
b)	<i>Acquisition de certaines vertus</i>	175
c)	<i>Le sens de la vérité</i>	175
d)	<i>Liberté et responsabilité</i>	175
3.	Dimension intellectuelle	176
4.	La formation communautaire	176
5.	La formation apostolique	177
II.	LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU NOVICIAT	177
1.	Une formation centrée sur la personne	177
2.	Agir en adulte	177
3.	Un programme de formation conçu comme un chemin à parcourir	178
4.	Discerner pour se donner	178
III.	LES ADMISSIONS	178
IV.	LA MAISON DU NOVICIAT ET LE MAÎTRE DES NOVICES	178
1.	La maison du noviciat	178
2.	Le Maître des novices	179
Chapitre 16 : LA PROFESSION TEMPORAIRE		180
I.	LES ENJEUX PARTICULIERS DE LA PROFESSION TEMPORAIRE	180
II.	LES DIFFÉRENTS MOMENTS DE LA PROFESSION TEMPORAIRE	181
1.	Les études de philosophie	181
2.	Le temps de stage en priéré apostolique	181
3.	Les études de théologie	182
III.	UNE PÉDAGOGIE APPROPRIÉE	182
1.	Principes généraux	182
2.	Certains principes particuliers	183
IV.	LE PROGRAMME DE FORMATION	183
1.	Formation spirituelle	183
2.	Formation humaine	184
a)	<i>Connaissance de soi</i>	184
b)	<i>Liberté et engagement</i>	185
c)	<i>Santé et équilibre de vie</i>	185
d)	<i>Éducation de l'affectivité</i>	186
e)	<i>Le travail et la prise de responsabilité</i>	186
3.	Formation intellectuelle	187
a)	<i>L'intégration des études à son rythme de vie</i>	187
b)	<i>L'unification du savoir autour du mystère chrétien et de la vocation</i>	187
c)	<i>L'acquisition des mœurs de travailleurs</i>	188
d)	<i>Un travail culturel</i>	188
4.	Formation aux vœux	188
a)	<i>Faire sien un nouveau genre de vie</i>	188
b)	<i>Un deuil à accomplir</i>	189
5.	Formation à la vie communautaire	189
a)	<i>La fraternité</i>	189

b)	<i>L'engagement dans la vie communautaire</i>	190
c)	<i>Membre d'une communauté et d'une famille spirituelle</i>	191
6.	Formation à la vie apostolique	191
a)	<i>Un cœur d'apôtre</i>	191
b)	<i>Intégrer la vie apostolique dans la vie religieuse</i>	191
c)	<i>L'acquisition de compétences</i>	192
V.	LIEUX DE FORMATION ET MISSION DU MAÎTRE DES PROFÈS	193
1.	Lieux de formation	193
2.	Les responsabilités du Maître des profès	193
a)	<i>Missions du Maître des profès</i>	193
b)	<i>Les objectifs pédagogiques inhérent à ses missions</i>	193
c)	<i>Le Maître des profès durant la période de stage</i>	194
VI.	LES CONSEILS ET LES ÉVALUATIONS	194
1.	Les conseils pédagogiques	194
2.	Les rapports	194
3.	Le conseil d'orientation au sacerdoce	195
4.	Les conseils d'admission à la profession perpétuelle	195
Chapitre 17 : LA FORMATION DES JEUNES PROFÈS PERPÉTUELS ÉTUDIANTS EN THÉOLOGIE		196
I.	LES ENJEUX DE LA FORMATION	196
1.	L'enjeu de cette étape	196
2.	L'accompagnement des jeunes profès perpétuels étudiants en théologie	196
3.	La vie communautaire	197
4.	La coopération avec des Instituts	197
II.	FORMATION PROPRE AUX FRÈRES LAÏCS	197
III.	FORMATION DES FRÈRES DESTINÉS AU SACERDOCE	197

ANNEXES.....199

Annexe 1 : S'APPROPRIER LES CONTENUS DE CETTE <i>RATIO FORMATIONIS</i>		200
I.	SÉLECTION POUR PARCOURIR LA <i>RATIO</i> EN CHAPITRE DE COMMUNAUTÉ	200
II.	TRAVAIL DU CHAPITRE CONVENTUEL	202
1.	L'engagement du chapitre conventuel dans la formation	202
2.	Suggestions pour la mise en œuvre	203
III.	LECTURE THÉMATIQUE	204
1.	Mener une vie d'apôtre	204
2.	Prendre soin les uns des autres	204
3.	Suivre Jésus comme Jean l'a suivi	204
4.	Approfondir notre vie de contemplation	204
5.	Se situer dans le monde	205
6.	Les relations entre frères clercs et non-clercs	205
7.	Se réconcilier avec soi-même	205
8.	Se faire aider spirituellement	205
9.	Persévérer dans notre vocation	206
10.	Le chapitre conventuel	206

Annexe 2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA VALEUR PRESCRIPTIVE DES PARTIES DE LA *RATIO* 207

Annexe 3 : MÉTHODE DE RÉDACTION DE LA <i>RATIO FORMATIONIS PROVINCIALIS</i>		209
I.	LA RÉDACTION DE LA <i>RATIO FORMATIONIS PROVINCIALIS</i>	209
1.	Les points minimums à déterminer	209
2.	Proposition de parcours préparatoire à la rédaction	209
3.	Conseils pour la rédaction	210
4.	Plan de la <i>ratio provincialis</i>	211
II.	EXEMPLE DE PROJET LOCAL DE FORMATION	211
1.	Proposition de plan pour le projet local de formation	212
2.	Le coutumier de la maison de formation	212

Annexe 4 : BÂTIR DES PROJETS DE FORMATION PERSONNELS ET COMMUNAUTAIRES	213
I. BÂTIR UN PROJET PERSONNEL DE FORMATION	213
II. ÉLABORER LE PROGRAMME DE FORMATION D'UN PRIEURÉ	214
Annexe 5 : PROGRAMME DE FORMATION À L'INTERCULTURALITÉ	216
I. FORMATION PERMANENTE	216
1. Culture et vie consacrée	216
2. Pédagogie de formation dans le domaine la culture	216
a) <i>Connaître sa culture et s'intéresser à celle des autres</i>	217
b) <i>Apprendre à vivre ensemble dans l'interculturalité</i>	218
c) <i>Reconnaître l'action de Dieu dans la culture et opérer un discernement évangélique</i>	219
d) <i>S'engager dans la mission en prenant en compte la culture</i>	220
e) <i>Penser avec la culture</i>	220
3. Certains moments significatifs	220
a) <i>La première année d'assignation</i>	220
b) <i>Le changement d'assignation</i>	220
c) <i>Le retrait progressif de l'action</i>	221
II. PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE FORMATION INITIALE	221
1. Le postulat	221
2. Le noviciat	221
3. La profession temporaire	222
4. Le stage apostolique	222
5. La formation théologique	223
Annexe 6 : PROGRAMME DE FORMATION POUR L'USAGE DU NUMÉRIQUE	224
I. LA FORMATION PERMANENTE À L'ÉGARD DU NUMÉRIQUE	224
1. L'investissement de chaque frère pour sa formation au numérique	224
a) <i>Intégrer la question numérique dans une vision intégrale</i>	224
b) <i>Le numérique et la mission</i>	225
c) <i>Le numérique comme moyen de formation</i>	225
d) <i>Le savoir-vivre numérique</i>	225
e) <i>Critères de croissance</i>	226
2. L'engagement de la communauté	226
II. PROPOSITION DE PARCOURS POUR LA FORMATION INITIALE	227
1. Avant l'entrée, par exemple, pendant le postulat	227
2. Au noviciat	228
3. Entre la profession temporaire et le stage apostolique	228
4. Pendant le stage apostolique	229
5. Pendant les années d'étude après le stage	230
GLOSSAIRE	232
INDEX THÉMATIQUE	234
TABLE DES MATIÈRES	240